EXTRA

La Patrie

TEMPERATURE
BEAU ET FROID
Max. aujourd'hui, 40 — Min. aujourd'hui, 30
Baromètre, hier, 30.07 — aujourd'hui, 29.62
L'an dernier, Maximum, 22 — Minimum, 12
Voir détails page 15

53e ANNEE—No 275 · Membre de l'A. B. C. · MONTREAL, LUNDI 18 JANVIER 1932 · Membre de la C. P. · 16 PAGES — 2 CENTS LE NUMERO

WALL STREET CLOTURE LOURD.—MONTREAL HESITE PUIS FAIBLIT.—BLE A LA HAUSSE CEPENDANT

3,000 communistes assiègent la prison à Bilbao

Ils tentent de lyncher 41 prisonniers catholiques. – Repoussés par les soldats. – La grève générale se répand à la région.

BILBAO, ESPAGNE, 18. (Presse associée). — Une foule de 3,000 communistes a investi la prison aujourd'hui dans le dessein de lyncher 41 prisonniers catholiques.

Trente artilleurs repoussèrent la cohue à coups de fusils et de sabres. Le préfet de la prison consentit à libérer deux prisonniers communistes afin d'apaiser les émeutiers. Les radicaux s'en allèrent avec leurs deux camarades, bannière au vent, en chantant l'Internationale.

Les autorités croient que la grève générale, provoquée par un sanglant corps-à-corps entre catholiques et acatholiques, hier, s'est répandue à la région voisine. Les communications sont défectueuses.

L'INDE EST MENACEE D'UNE BANQUEROUTE

Appel d'un grand marchand de Bombay à l'administration anglaise.

BOMBAY, 18 janvier.— (Presse associée.) — Une quarantaine de nationalistes, dont quatorze jeunes filles vêtues de safran, ont été arrêtés aujourd'hui. Les jeunes indiennes furent appréhendées à la porte de la Monnaie où elles cherchaient à empêcher l'exode de l'or.

Quatorze autres nationalistes, dont le dictateur de la succursale locale du congrès, ont été capturés pour avoir fabriqué du sel. Ce crime rend passible de deux ans de travaux forcés.

Syed Abdoullah Brevli, rédacteur du journal nationaliste "Bombay Chronicle", a été condamné à deux ans de prison de travaux forcés pour avoir méconnu l'ordonnance lui enjoignant de se rapporter tous les jours aux bureaux de la police.

PLACARDS

Dix-sept nationalistes, dont deux femmes, ont été écroués à Poona. Les deux femmes sont les dictatrices du congrès de maharashtra et de la Ligue de la jeu-

(Suite à la page 2)

146 VICTIMES DANS CETTE CATASTROPHE

MOSCOU, 18. — (Presse associée). — Les journaux de Moscou ont publié pour la première fois hier la liste des victimes de l'accident de chemin de fer survenu il y a deux semaines près de la capitale. Il y a 68 morts et 128 blessés. Le procès des onze employés acusés de responsabilité commence aujourd'hui.

ASSASSINAT

SEVILLE 18. (Presse associée).— José Sanchez, président du syndicat des travailleurs de la chaussure a été assassiné aujourd'hui par des personnes que les autorités disent être des communistes. Les milieux communistes et syndicalistes prédisent une grève.

BILBAO, 18 janvier. (Presse associée.) — La police et les troupes patrouillent dans les rues de la ville, aujourd'hui, en raison de la grève générale déclarée à la suite de la mort de quatre personnes au cours d'un engagement entre catholiques et acatholiques hier.

Quinze personne furent blessées. Trois sont des gardes sur lesquels des femmes socialistes ont lancé des pierres.

Des troupes de grévistes paraderont aujourd'hui. Ils obligent les abattoirs, les boulangeries et les laiteries à fermer leurs portes. Tous les services de transport chôment et les établissements de commerce sont fermés.

(Voir aussi notre chronique "Derniers Evénements.")

NOUVELLE LETTRE DE HITLER A BRUNING

Il lui prédit la fin prochaine du régime inauguré en novembre 1928.

BERLIN, 18. (Presse associée). —Une lettre de Hitler au chancelier Brüning, détaillant les motifs pour lesquels les fascistes n'appuieront pas le projet de prolongement du mandat de Hindenburg par un acte du Reichstag, attise, dit-on, l'opposition au régime Brüning.

"La réhabilitation internationale de l'Allemagne, écrit Hitler, dépend de la réhabilitation morale du peuple allemand. Il s'agit d'avoir raison d'un système inauguré en novembre 1928 et qui, grâce à Dieu, aura pris fin dans un avenir non éloigné".

ÉDITION FINALE
FINANCE ET SPORT

CE QUE L'ON NE FERA POINT A LAUSANNE

Il ne sera pas question des dettes de guerre. — Pas de demande aux E.-U.

LONDRES, 18 janvier. (Presse associée). — On dit erronées dans les milieux officiels, aujourd'hui les prédictions des journaux de Londres que la conférence de Lausanne ne prendra pas de décision finale avant la fin de l'année.

On affirme en outre dans ces milieux qu'aucune ouverture concernant une prolongation du moratorium Hoover ne sera faite aux Etats-Unis et que cette demande n'est pas nécessaire au succès de la conférence.

Le congrès, dit-on, acceptera le rapport du comité des experts de Bâle après une session de quelques jours puis examinera un projet de courte extension du moratorium à l'Allemagne, six mois par exemple.

Enfin on affirme que la conférence n'a pas à prendre de décision touchant les dettes de guerre

LE BUDGET BELGE

BRUXELLES, 18 janvier. (Presse associée). — Le gouvernement belge s'apprête à reviser son budget de 1932 afin de combler un déficit de $14,000,000 prévu en raison de l'extension probable du moratorium Hoover par la conférence de Lausanne.

Il proposera un emprunt de $50,000,000, des nouveaux impôts et des économies pour combler le déficit du dernier budget.

AJOURNEMENT

PARIS, 18 janvier.—On a tout lieu de croire que M. Pierre Laval a fait part à l'ambassadeur américain Walter Edge du désir de la France de remettre la tenue de la conférence des réparations à plus tard, jusqu'à conciliation des points de vue européens.

On pense que Laval a informé l'ambassadeur qu'une extension d'un an du moratoire Hoover serait à recommander. On sait que le moratoire des dettes de réparations et l'Allemagne prend fin en juillet. La conférence de Lausanne a été fixée au 25 janvier M. Laval a cru de son devoir de faire part de la situation aux Etats-Unis. Il pense qu'il serait utile qu'on connût l'attitude éventuelle de ce pays sur la question des dettes intergouvernementales au cas où le moratoire serait prolongé. Laval aurait aussi déclaré à M. Edge que la France était prête à aider l'Allemagne. Il aurait aussi fait savoir à M. Edge qu'il vaudrait mieux tenir la conférence des réparations après les élections qui doivent avoir lieu dans plusieurs pays européens ce printemps, ce qui aiderait à résoudre plus effectivement le problème des réparations.

Avant son entrevue avec l'ambassadeur M. Laval a rencontré les ambassadeurs anglais et allemand, avec qui il aurait aussi causé des réparations. Il a ensuite rencontré M. André Tardieu, le nouveau ministre de la guerre.

(Suite a la page 2.)

VENTES A LA BOURSE CET APRES-MIDI

Cours fournis par la maison L.-G BEAUBIEN & CIE. 64 rue Notre-Dame ouest.

Brazilian—10 à 12 3-4, 25 à 12 3-4, 1 à 12 3-4, 75 à 12 3-4, 15 à 12 3-4, 118 à 12 3-4, 10 à 12 3-4, 3 à 12 7-8, 2 à 12 7-8.

Dom. Bridge—100 à 27, 100 à 27, 100 à 27,

MONDANITÉS

M. et madame C.-A. de Lotbinière-Harwood annoncent les fiançailles de leur fille, Louise, avec M. Lewis-Skaife Rolland, fils de M. F.-F. Rolland, décédé, et de madame Rolland, d'Outremont.

Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse de Bessborough accompagnées des membres de leur suite vice-royale sont arrivés d'Ottawa, ce matin, et sont pendant leur séjour en ville, les invités de sir Montagu et de lady Allan, à "Ravenscrag". Leur Excellences réhausseront de leur présence le récital Kruetzberg donné, ce soir, au théâtre Saint-Denis.

On annonce pour le mardi 26 janvier, le mariage de mademoiselle Germaine Gravel, fille de M. Philias Gravel, décédé, et de madame J.-Louis Broseau, avec M. James Davidson, fils de M. Alfred Davidson, décédé, et de madame Davidson. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à six heures et quarante-cinq en la chapelle Notre-Dame de Pitié de l'église Sainte-Catherine.

Mademoiselle Thérèse Dupuis recevra à dîner, ce soir, en l'honneur de mademoiselle Raymonde Préfontaine et de son fiancé, M. Tancrède-M. Bienvenu, à l'occasion de leur prochain mariage.

Mademoiselle Yvette Bergeron a donné un shower de toile, hier après-midi, et a reçu à l'heure du thé, chez sa tante, madame Hector-J. Bergeron, en l'honneur de mademoiselle Germaine Gravel à l'occasion de son prochain mariage. Le thé et les glaces étaient servis par madame Hector-J. Bergeron et madame Armand Desjardins aidées de mesdemoiselles Simone et Madeleine Bergeron. Les salons et la table du thé étaient ornés de tulipes.

Lady Shaughnessy recevra à dîner, le 29 janvier, avant le bal de Charité, en l'honneur de ses filles, l'honorable Peggy Shaughnessy et l'honorable Hazel Shaughnessy.

Le bal de charité au profit de la Caisse de Secours de la Société Belge de Bienfaisance se donnera le samedi 6 février à l'hôtel Mont-Royal, sous la présidence d'honneur de M. Albert Remès, consul-général de Belgique. On peut se procurer des billets en s'adressant à madame Alfred Fyen, 4265 rue Saint-Hubert, tél. Frontenac 9020.

Madame C.-L. Ogilvie réunira quelques invités à déjeuner, le vendredi 29 janvier, avant le bal de Charité, pour sa fille, Betty.

Madame Rodolphe Mathieu a reçu, hier soir, à l'issue de la causerie donnée par le professeur William-D. Tait, à l'hôtel Ritz Carlton, sous les auspices du "Canadian Institute of Music".

Le troisième bal annuel du club Delta avait lieu, samedi soir, à l'hôtel Windsor, salon Prince de Galles, sous la présidence d'honneur de l'honorable André Fauteux. Plus de deux cents personnes assistaient à cette soirée dansante. Les salons étaient décorés aux couleurs du club et de fleurs de saison. Les invités furent reçus par l'honorable Fauteux, mademoiselle Nanon Fauteux et M. Roland Beaulieu, président du club, mademoiselle Fauteux portait une robe d'après Jean Patou en velours chiffon flamme. A minuit un souper fut servi par de petites tables. On remarquait à la table d'honneur décorée de massifs de tulipes et de narcisses; l'honorable Fauteux, mademoiselle Nanon Fauteux, M. Roland Beaulieu, M. Roméo Gaudin, mademoiselle Renée Handfield, M. P.-A. Lambert, mademoiselle Lita Frigon, M. Fernand Jarry, mademoiselle Beauchamp, mademoiselle Juliette Lefebvre et M. Raymond Magnan. Le programme de musique de danse fut exécuté par les "Ritz Carlton Serenaders".

Leurs Excellences le comte et la comtesse de Bessborough honoreront de leur présence le déjeuner qu'offriront demain, le docteur et madame Louis de Lotbinière Harwood.

M. et madame Lionel Hurtubise sont partis pour Toronto, où ils seront les invités de madame N.-J. Bourdon. Ils se rendront ensuite à Midland, Ont., où ils seront les hôtes du docteur et de madame R. Bourret.

Le colonel Thomas Vien était de passage à Québec, ces jours derniers.

Madame Ulric Tessier donnait un bridge et recevait à l'heure du thé, jeudi. Mesdames Albert Tanguay, David Clerk, Marcel Langlois et mademoiselle Mathilde Dupont servaient le thé et les glaces aidées de mesdemoiselles Monique Langlois et Paule Dupont.

Mademoiselle Yvette Archambault est à Québec, depuis quelques jours, l'hôte de mademoiselle Jacqueline Caron.

Mademoiselle Constance Dawes a passé la fin de semaine à Val Morin.

Madame J.-D. Houde, de Sainte-Croix de Lotbinière, et mesdemoiselles Houde résident maintenant à Montréal, avenue Prud'homme, à Notre-Dame de Grâce.

Mademoiselle Irène Joly partira ce soir pour Québec.

Mademoiselle Betty Price, de Québec, est en ville pour quelques jours.

Mademoiselle Louise de Lotbinière-Harwood, fille de M. et de madame C.-A. de Lotbinière-Harwood, dont on annonce les fiançailles avec M. Lewis-Skaife Rolland, fils de M. F.-F. Rolland, décédé, et de madame Rolland d'Outremont. (Cliché Jacoby, 1541 rue Crescent).

Les personnes dont les noms suivent assisteront, ce soir, au récital de danse que donnera M. Kreutzberg au théâtre Saint-Denis; M. M. Kempff, consul général d'Allemagne, et madame Kempff, madame E.-I. Barott, M. et madame R.-L. Calder, M. et madame Sidney Dobell, M. R.-S. Eve, madame Faure, madame T.-S. Gillespie, madame D. Kert, M. et madame Raymond Kelly, madame S. Levitt, madame N. Hunderloh, M. et madame Sydney Pierce, mademoiselle D. Ramsay et mademoiselle M. Thompson.

Une partie de cartes au profit du patronage Le Provost sera donnée demain après-midi, à deux heures et demie sous la direction de mesdames Emile Fournier et Poulin.

QUEBEC

L'honorable et madame Joseph-Edouard Perrault, qui ont passé la semaine à Québec, sont partis pour Arthabaska et sont attendus de nouveau en ville, ce soir.

L'honorable Jacob Nicol, président du Conseil Législatif, a reçu à déjeuner, mercredi, au café du Parlement, en l'honneur de l'honorable juge Lyman-P. Duff, président, et des membres de la Commission Royale du transport. Les invités étaient: l'honorable juge Duff, Lord Ashfield, de Londres, l'honorable L.-A. Taschereau, l'honorable Ernest Lapointe, Sir Joseph Flavelle, de Toronto, Sir Georges Garneau, le docteur J.-C. Webster, de Shediac, N.-B., M. L.-F. Loree, de New-Yor, M. Beaudry Leman de Montréal, le lieutenant-colonel Saint-G. Greble, M. Hume Blake, l'honorable Frank Carrel, l'honorable W.-G. Power, M. Aimé Geoffrion, C. R., M. Charles Lanctôt, C.R., M. R.-A. Benoît, M. Thomas Vien, C.R., M. A. Moxon, M. eBatty Roberts, M. Henri Gagnon.

Lady Turner, qui a passé quelques semaines à Québec, est retournée à Toronto, hier.

OTTAWA

Sir Robert et lady Borden ont reçu à dîner jeudi soir en l'honneur de Sir George et de lady Perley. Les convives étaient au nombre de seize.

Le très honorable Sir George et lady Perley, l'honorable Maurice Dupré, le très honorable Sir Robert et lady Borden et M. et madame L. Pearson étaient les invités à dîner vendredi soir à Rideau Hall.

Mademoiselle Eileen O'Connor est de retour de Pembroke, où elle a été l'invitée de sa soeur, madame James MacLaren Beatty.

La température qui sévit a fait couler les érables

QUEBEC, 18. — Les rapports reçus par M. Cyrille Vaillancourt, directeur de l'industrie de l'érable au ministère de l'Agriculture, sont à l'effet que, dans le comté de Frontenac, l'eau d'érable a coulé durant la semaine qui vient de se terminer. En effet, dans une paroisse seulement on a rapporté que trente gallons de sucre d'érable avaient été produits au cours de ces derniers jours à la suite des conditions extraordinaires de la température.

Bien que ce soit là un cas bien exceptionnel en ce temps-ci de l'année, M. Vaillancourt avertit ceux qui possède des érablières qu'une fois qu'un arbre est troué pour en faire sortir la sève, il ne coule plus de la saison. Il a exprimé l'espoir que l'expérience faite dans le comté de Frontenac donnerait l'exemple au reste de la province et que la chose ne se répètera pas avant que le temps voulu soit venu.

Jusques à hier tous les chemins dans la province, excepté ceux de la rive nord à Chicoutimi et Gaspé étaient encore ouverts à la circulation des automobiles et toutes les routes conduisant aux Etats-Unis bien que n'étant pas en parfaite condition étaient praticables. D'un autre côté, si la température est favorable à la circulation les conditions qui ont prévalu ont causé beaucoup de tort aux chemins eux-mêmes et il faudra beaucoup de réparations le printemps prochain.

A L'OUVERTURE DU CONGRES DES NAVIGATEURS

Photographie prise ce matin, à l'ouverture, à l'hôtel Plaza, à Montréal, du congrès annuel des représentants de la Fédération des Navigateurs Canadiens, division du Saint-Laurent. De gauche à droite, assis, on remarque les capitaines J. O. T. Houde, vice-président; Charlie Mahoney, E. A. Landry, [illegible] secrétaire; C. E. Kennedy, vice-président; Willie Brais, vice-président; Alphonse Bernier, vice-président; Debout, de gauche à droite, les capitaines J. E. Ouellet, T. Marchand, L. Marchand, Donat Brais, Joseph Brie, J. De Villiers, Albéric Léveillé, et Alex. Julien, propriétaire de l'hôtel Plaza. Ce congrès promet d'avoir, cette année, une importance particulière. — (Photo "La Patrie").

L'HON. M. TASCHEREAU SANCTIONNE CE MATIN L'EMPRUNT MUNICIPAL

Les banques pourront maintenant faire l'émission de débentures au montant de quinze millions. — Des délégations.

L'honorable M. Taschereau, premier ministre de la province, a sanctionné ce matin à son bureau au nouveau Palais de justice l'emprunt de quinze millions pour travaux de chômage et remboursement, tel qu'autorisé samedi dernier par le Conseil de ville de Montréal.

"La loi, disait M. Taschereau, stipule que le ministre des Affaires municipales est requis d'apposer sa signature au bas des transactions de cette nature. Voilà pourquoi M. Philie, trésorier de la cité est venu chercher mon approbation. Les banques maintenant pourront faire l'émission des débentures."

M. Taschereau a reçu une délégation de l'Association du Bien-Etre et de l'aide aux prisonniers, le priant d'ériger une prison séparée pour les détenues protestantes de cette ville. Plusieurs membres de l'Association ont visité récemment la prison des femmes sur la rue Fullum et furent étonnés des bons soins que distribuent les religieuses aux détenues catholiques. La délégation demanda en plus la création d'un comité, composé de citoyens versés dans les oeuvres sociales en vue de coopérer avec les autorités religieuses pour assurer un plus grand confort aux prisonniers. M. Taschereau déclara que le gouvernement verra à former une commission à cette fin.

Le premier ministre a accueilli également une délégation du Barreau de Montréal. Ce corps légal s'inquiète du travail que font certaines agences de perception. Les délégués, parmi lesquels nous remarquions M. Aimé Geoffrion, soumettront sous peu un mémo au premier ministre à cette effet.

Relativement au bill de vote des femmes dans Québec, M. Taschereau dit qu'il sera discuté mercredi prochain à la Législature. "Je ne crois pas, ajouta-t-il, que la Chambre ait changé d'opinion à ce sujet. L'adoption de ce bill signifierait une importante réforme. Cela doublerait le nombre des votants".

Quelques officiers de l'Institut de Radium se sont présentés chez le premier ministre. Ceux-ci lui expliquèrent que l'institut occupe actuellement un édifice du gouvernement fédéral et qu'avant longtemps, il faudra pourvoir à son déménagement. M. Taschereau croit que l'institut pourra encore rester quelques semaines au même endroit et que plus tard, le gouvernement provincial choisira un autre local.

Le premier ministre s'est entretenu avec plusieurs citoyens de Plage Laval qui sont venus le rencontrer dans le but de convertir Plage Laval en ville. Le bill est en ce moment devant la législature.

M. Taschereau a vivement déploré la mort de M. Clément Robitaille, député de Maisonnsuve à la Chambre des Communes, survenue samedi matin à Montréal.

M. R. Bourque, photographe, se blesse douloureusement

M. Raoul Bourque, de 533, avenue de la Salle, a été transporté à l'hôpital Saint-Luc hier soir, souffrant d'une fracture probable à la cheville de la jambe droite.

M. Bourque, photographe, se dirigeait vers son domicile, quand à l'angle des rues Sainte-Catherine et la Salle, il fit un faux pas sur la chaussée vive, se blessant douloureusement.

Aux dernières nouvelles on nous informe que son état est satisfaisant et qu'il doit subir incessamment un examen aux rayons X.

L'INDE EST MENACEE

(Suite de la 1ère page.)

nesse. Cette dernière a été condamnée sur le champ à douze mois de prison.

Les nationalistes commencent aujourd'hui à remplacer les surveillants des boutiques par des placards sur lesquels apparaît la légende suivante: "N'achetez que des produits indigènes." Ces placards, d'un rouge flamboyant, ont été affichés par toute la ville. Ils invitent la population à l'économie et à suivre l'exemple des Anglais qui n'emploient que des produits de leur pays.

LA RUINE

Dans un article au "Times of India", un grand marchand de Bombay attire l'attention sur la crise provoquée par le mouvement nationaliste.

"Bombay s'achemine vers la banqueroute économique et le commerce de détail est menacé de la ruine", écrit-il. Il invite le gouvernement à faire garder par la police le quartier des affaires, comme on le fit pendant la grève générale à Londres en 1926 et suggère la nomination d'un dictateur commercial.

LA POLICE TIRE SUR LA FOULE

BOMBAY, 18 janvier. — La police a tué une personne et en a blessé deux en tirant sur une foule qui lui lançait des pierres, à Berhampole, Bengale.

La gendarmerie s'attaqua hier à l'armée féminine des "picketers", qui jusqu'ici étaient à peu près laissées libres de faire de la propagande en faveur du boycottage des marchandises britanniques. Leur organisateur, le Dr N. S. Hardikar, a été arrêté.

Jamnala Bajaj, riche marchand et philanthrope, trésorier du Congrès et membre du cabinet de Gandhi a été lui aussi arrêté. Des milliers d'autres nationalistes, dont bon nombre d'étudiants à Calcutta ont été écroués.

EXODE DE L'OR

Avant son emprisonnement, Gandhi demanda à ses compatriotes de ne pas exporter d'or, ce qui n'empêche pas les Hindous de continuer leurs expéditions de ce métal en Angleterre. On a expédié samedi pour plus de $9,000,000 d'or. Depuis que l'Angleterre a suspendu l'étalon-or, elle a reçu des Indes pour plus de 100 millions d'or et on estime que du train que vont ces expéditions, elles seront plus considérables cette année que l'an dernier alors qu'elles furent de $420,000,000.

Les nationalistes tiennent maintenant des assemblées dans la jungle, où ils sont à l'abri des tracas de la police. Ces derniers font moins usage qu'autrefois de leurs grands bâtons, si l'on omet qu'à Tirroupour, ils ont fracturé le crâne à deux personnes, dont l'une est morte.

TRAVAUX FORCES

Par contre, les sentences imposées aux chefs nationalistes sont assez fortes. M. V. Abyankar, président du parti nationaliste à Nagpour, et son secrétaire ont été condamnés à trois ans de travaux forcés et à une amende de $2,500 à prendre sur leurs biens confisqués.

HARTAL D'ETUDIANTS

LUCKNOW, 18 janvier. — M. G.-B. Halstead, missionnaire américain, a démissionné hier comme directeur du collège de Lucknow à la suite de démarches faites par le gouvernement à cause de ses sympathies pour le programme de Gandhi.

Le missionnaire va partir prochainement avec sa femme et ses enfants pour revenir aux Etats-Unis. Dès que sa démission fut connue, les étudiants refusèrent d'assister aux cours et déclarèrent un "hartal" ou période de deuil.

NOUVELLE LIGUE

KARATCHI, 18. — Une ligue destinée à encourager l'achat des marchandises indigènes vient d'être formée à Karatchi.

Près de 100 hindous éminents, marchands, banquiers, médecins et agents d'assurance, ont assisté à une assemblée tenue hier.

Lala Kaswantrai, le président de la ligue, a déclaré que cette organisation n'avait aucun caractère politique.

NOMBRE DE CHOMEURS ETRANGERS ARRIVES DANS LA METROPOLE

Les autorités ne donneront cependant du travail qu'aux citoyens de Montréal. — L'échevin Demers.

Avec la nouvelle que les travaux de secours aux chômeurs commenceront sans délai dans la métropole, nous apprenons qu'un grand nombre de chômeurs sont arrivés à Montréal, afin d'y trouver de l'emploi.

Comme les autorités municipales ne doivent donner du travail qu'aux chômeurs qui sont résidents de Montréal, l'échevin Demers, ce matin, a demandé à tous les ouvriers qui seront employés aux divers travaux de secours et qui sauront que des étrangers sont employés sur ces travaux, de bien vouloir prévenir les autorités qui prendront les mesures nécessaires pour renvoyer ces étrangers et donner de l'emploi aux citoyens de la ville.

Il y a déjà un grand nombre de ces étrangers qui sont actuellement dans la ville et d'autres viendront certainement d'ici quelques jours. "Nous avons plusieurs milliers de chômeurs dans Montréal, a dit l'échevin Demers, et nous voulons que tous aient du travail, mais pour cela il ne faut pas que des étrangers viennent prendre leur place. Comme nous ne pouvons connaître tous ces étrangers, nous demandons aux ouvriers de bien vouloir coopérer avec nous."

UN NOYE QUI BOUGE DANS SON CERCUEIL

CHAUMONT, — A Chaponilley, avaient lieu les obsèques de M. Jules Pierret, cultivateur, noyé accidentellement. La cérémonie s'allait prendre fin et le fossoyeur s'apprêtait à descendre la bière dans la fosse, lorsqu'il déclara entendre, provenant du cercueil, des coups sourds et répétés.

La famille du défunt fut prévenue. On alerta en toute hâte le médecin qui avait délivré le permis d'inhumer, et le cercueil fut ouvert.

IMMOBILE

On constata que le défunt n'avait pas bougé et qu'il se trouvait dans la même position qu'au moment de sa mise en bière.

On procéda à l'inhumation au milieu d'une vive émotion, tandis que le fossoyeur continuait d'affirmer qu'il avait bien entendu le mort frapper dans son cercueil.

CONGRES ANNUEL DES NAVIGATEURS FEDERES

La division Canadienne tient ses assises à l'hôtel Plaza.— Réunion importante.

Le congrès annuel de la Fédération des Navigateurs Canadiens, division du Saint-Laurent, s'ouvrait ce matin à l'hôtel Plaza, sous la présidence du capitaine Wilfrid Kenny, de Elgin, Ontario. Ce congrès se terminera demain soir.

Les séances de ce congrès sont à huis clos. La Fédération des Naviateurs Canadiens intéresse tous les marins, et les questions qui sont discutées au cours du congrès de ses représentants se rapportent toujours à l'amélioration des conditions de la navigation sur le fleuve et les Grands Lacs, au rajustement des salaires, à l'embauchage des hommes de service sur les navires, etc.

Une courte séance a été tenue, cet avant-midi, au cours de laquelle rien d'important n'a été étudié parce qu'un trop grand nombre de délégués ne sont pas encore arrivés, et qu'il est à propos de les attendre. Le capitaine Landry nous déclarait ce matin, cependant, que la réunion de cette année surpassera, en importance, celle des années antérieures.

Cet avant-midi, on a procédé à l'enregistrement des délégués, et le congrès a été ouvert selon les procédures ordinaires. On a aussi fait connaître aux délégués les affaires au programme, qu'ils pourront considérer en attendant la première séance, qui aura lieu cet après-midi.

Les expropriations

Comme le conseil n'était pas prêt à discuter la question des expropriations au cours de la séance de samedi dernier, cette question a été remise pour étude à la séance qui sera tenue demain matin à dix heures alors que la motion des échevins Demers et Schubert, demandant aux autorités provinciales la permission de reconsidérer le rôle de l'expropriation de la rue Rachel, sera considérée.

Comme le même principe s'applique à plusieurs autres expropriations il est fort possible que le débat sur cette question soit très long et important.

Au cours de la séance de samedi dernier un des échevins a déclaré que si une décision était prise demain par le conseil à ce sujet, il serait encore possible d'ajouter un amendement au bill de Montréal pour cette question.

DECES A SOREL DE M. LOUIS LACOUTURE

Ancien député de Richelieu et ancien surintendant des chantiers maritimes.

SOREL, 18. — Louis Lacouture, ancien député conservateur de Richelieu à la Législature de Québec et ancien surintendant des chantiers maritimes fédéraux de cette ville, est mort à sa résidence, samedi, après une longue maladie. Il était né à Saint-Ours, en 1858 et arriva à Sorel à l'âge de douze ans pour y demeurer jusqu'à la fin de ses jours. Il fut député de Richelieu de 1892 à 1896. Il fonda la compagnie de navigation du Saint-Laurent et, de 1911 à 1920, fut comptable en chef du ministère fédéral de la Marine de cette ville, puis surintendant des chantiers maritimes de 1920 à 1929. Il était aussi propriétaire de l'Ile Lacroix, connue sous le nom d'Ile du Club Riendeau.

M. L. Lacouture

Il laisse son épouse Célanie Nadeau; six fils et deux filles, ainsi que 23 petits-enfants, et 3 arrière-petits-enfants.

UNE COLLISION ENTRE AUTOS, RUE BEAUBIEN

Deux personnes furent légèrement lessées, à 12 h. 30, hier soir, quand le taxi qui les transportait capota violemment à l'intersection des rues Boyer et Beaubien, après une collision avec une autre automobile.

Les victimes reçurent les premiers soins sur les lieux mêmes et elles purent retourner chez elles.

Les blessés sont: John Crawford, 35 ans, de 3015, ouest, rue Sherbrooke, appartement 38, et Larry Séguin, 23 ans, de Hudson, Québec. Tous souffrent de plaies contuses et de légères entailles.

Le taxi, transportant ces deux hommes était conduit par Albert Wilkins, de 377, avenue Osborne, Verdun, et filait vers le sud, rue Boyer, quand il vint en collision avec une automobile conduite par Louis Proia, de 7058, rue Saint-Hubert, qui se dirigeait vers l'ouest, rue Beaubien.

Le taxi capota sur le côté et les deux passagers furent blessés par des éclats de verre brisé.

CEUX SEXAGENAIRES MEURENT SUBITEMENT

En fin de semaine. — Le premier dans le nord de la ville et l'autre dans le sud.

La police a fait enquête dans deux cas de mort subite en fin de semaine, et pour chaque fois, les médecins déclarèrent que la mort était due à des causes naturelles. La première mort est survenue dans le nord de la ville tandis que la seconde se produisait dans le sud.

John Hugues, 61 ans, de 1930, rue Saint-Antoine se dirigeait vers son domicile, à 7 h. 55 samedi soir, après avoir fait ses achats habituels de fin de semaine, quand il s'affaissa soudain sur la chaussée, vis-à-vis le numéro 729, rue de la Montagne.

Des passants le recueillirent et le transportèrent dans un logis voisin, où un médecin mandé en toute hâte ne put que constater la mort.

Benny Ravinsky, 67 ans, de 4351, rue Colonial, entrait dans un restaurant situé au numéro 4375, même rue, pour prendre son souper quand il s'affaissa soudain sur le parquet. Le propriétaire du restaurant manda aussitôt un docteur qui ne put que constater la mort.

CE QUE L'ON NE FERA PAS

(Suite de la 1ère Page)

avec qui il a parlé de la politique française du désarmement.

QUELQUES JOURS

Londres, 18 janvier. — L'Angleterre, la France, l'Italie et l'Allemagne seraient d'accord sur les trois points suivants: que la conférence de Lausanne ne durera que quelques jours; que les onze pays représentés demanderont aux Etats-Unis de retarder du premier juillet à la fin de 1932 l'échéance du moratoire Hoover; qu'on cherchera à résoudre définitivement le problème.

PESSIMISME

Paris, 18 janvier.—Le "Temps" organe officieux du gouvernement français, et les "Débats", journal nationaliste, n'ont pas confiance en l'issue de la conférence des réparations. Ces journaux sont d'opinion qu'advienne que pourra à Lausanne, les Etats-Unis resteront les maîtres de la situation. Contrairement aux feuilles anglaises, le "Temps" ne croit pas que les Etats-Unis soient disposés à abolir les dettes de guerre.

Aucun journal cependant ne suggère qu'on remette à plus tard la tenue de la conférence. Le "Journal" est d'avis que même si les puissances européennes ne demandent à Oncle Sam qu'une extension de 6 mois, elles s'exposent à un humiliant refus. Ce quotidien dépeint la situation où se trouverait la France si l'Allemagne refusait de payer et demande que la question soit étudiée du point de vue des garanties allemandes.

LONDRES. — Le capitaine R. R. Henderson, député conservateur de Henley, est décédé hier. On croit que sir William Jowitt, procureur-général, défait à la dernière élection, briguera ce siège.

LA PARTIE DE CARTES DE CHARITE DE DEMAIN

La partie de cartes de charité en faveur de l'Oeuvre de la Réparation à la Très Sainte Face, Inc., se fera demain sous la direction de madame veuve Jos. Lonergan, à la salle Caron, 782 rue Bellechasse, près rue Saint-Hubert. Elle commencera à deux heures précises de l'après-midi.

Il y aura de nombreux prix de présence et tirage d'un joli meuble de fantaisie et un magnifique coussin peint à la main.

Les billets se vendront à la porte de la salle.

Les dames sont cordialement invitées à venir encourager cette oeuvre.

Elles sont priées d'apporter crayon et jeu de cartes.

Pour renseignements, on pourra s'adresser à l'organisatrice, 4127 rue Saint-Denis, Harbour 2531, ou à Mlle Germaine Paré, la présidente du comité des dames patronnesses, 4776 rue Parthenais, Amherst 3764.

EFFRACTION DANS UN THEATRE CETTE NUIT

Un cambrioleur tente vainement de briser la serrure de sûreté du coffre-fort.

Des cambrioleurs ont brisé la serrure de sûreté d'un coffre-fort la nuit dernière sans cependant parvenir à ouvrir le coffre-fort et ils se sont emparés d'une somme de $10 qui avait été laissée dans la caisse du théâtre Caméo, 1371 rue Ontario est.

Les voleurs sont entrés dans le théâtre en passant par le soupirail de la cave pour ensuite monter dans le bureau. Le vol a été commis entre 10 h. 30 du soir et 10 heures hier matin.

Brisant le cadenas de la porte de la buanderie de George Chow 2279 rue Désormeaux, des cambrioleurs se sont emparés d'une petite boîte en métal contenant $15.

M. Edmond Fréchette, 550 rue Gounod, a porté plainte à la police du poste numéro 29, disant que, hier après-midi, pendant son absence de 5 heures à 9 heures, des cambrioleurs sont entrés chez lui en brisant la vitre de la fenêtre de la chambre de bain, et se sont emparés de $35.

Une quatrième effraction a été commise chez M. A. Defayette, 4579 rue Mentana, alors que les cambrioleurs, se servant de fausses-clefs, se sont emparés de bijoux et articles divers valant $786.

PLUS DE FROMAGES FRANÇAIS EN SUISSE

BERNE.—La France ayant établi un contingentement pour les fromages suisses et pour le lait condensé, le Conseil fédéral a publié une ordonnance qui interdit l'entrée en Suisse des fromages français. Les fromages provenant des autres pays devront être accompagnés du certificat d'origine.

Le jeune docteur. — J'ai sauvé cinq de mes clients depuis le 1er de l'An.

L'autre. — Pas étonnant! Vous avez passé tout votre temps au club.

LOI INVOQUEE POUR UNE PREMIERE FOIS A LA COUR D'APPEL

Nouvelle loi au sujet des dépositions sténographiques qu'on invoque pour demander un deuxième procès.

Une nouvelle loi, amendant le Code de Procédure Civile au sujet des notes sténographiques prises au cours d'un procès, et sanctionnées seulement depuis le 17 décembre dernier, a été invoquée pour la première fois, cet avant-midi, devant la Cour d'Appel. Ce nouvel article de loi dit que lorsqu'un sténographe meurt avant d'avoir pu transcrire les dépositions urises au cours d'un procès, une nouvelle instruction pourra être ordonnée pour rétablir les dépositions primitives, si la cause est portée en appel.

C'est ce qui est survenu dans la cause d'Alfred Laurence contre Léandre Savoie. Laurence ayant poursuivi Savoie en dommages pour un montant de $300, perdit en Cour Supérieure et sa cause fut portée en appel au mois de juin dernier. Le sténographe qui avait pris les dépositions tomba malade et mourut avant d'avoir pu transcrire les témoignages reçus lors du premier procès afin qu'ils fussent versés au dossier de la Cour d'Appel.

L'avocat de Laurence, Me Gérard Denis, demanda, d'après la nouvelle loi, que la Cour d'Appel ordonne une deuxième instruction.

La cause a été prise en délibéré.

Elle a perdu patience . . . et blesse ceux qu'elle aime!

"Ne me parle pas," crie-t-elle. "Je suis bouleversée et désire être seule." Que de fois vous vous êtes sentie comme cela, vous-même!

EPOUSES IRRITABLES, GRINCHEUSES!

"NE ME PARLE PAS", crie-t-elle. Je suis bouleversée et désire être seule."

Pourquoi . . . la femme, aussitôt que ses nerfs sont excités, blesse-t-elle ceux qu'elle aime?

Elle n'est patiente avec personne. Tout semble la rendre malheureuse . . . découragée.

Aucun mari ne peut s'en expliquer la raison! Qu'est-ce qui l'a changée en une femme silencieuse, maussade . . . toujours grincheuse et s'emportant pour une bagatelle?

Ces affreux maux de tête et de dos . . . cette sensation tranchante et ces vertiges . . . ces *choses que seule la femme connaît.*

Votre bonheur est menacé, cependant. La patience de votre mari peut se lasser. Que ferez-vous?

Des milliers et des milliers de femmes ont été soulagées durant ces périodes particulièrement pénibles, par un simple remède domestique . . . les jeunes femmes . . . les mères avant et après l'accouchement . . . les femmes d'âge moyen à la ménopause.

C'est le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham . . . et si vous ne vous sentez pas bien, vous devriez l'essayer.

Son effet tonifiant fortifie . . . Vous soulage durant ces périodes pénibles.

Tous les jours notre courrier est inondé de lettres envoyées par des femmes reconnaissantes . . . louant ce remède . . . nous remerciant, et s'offrant à raconter aux autres les bienfaits miraculeux qu'il a produits.

Vous continuez, cependant, à souffrir . . . votre vie valant à peine d'être vécu . . . et vous n'avez pas essayé le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Allez chez votre pharmacien, aujourd'hui. Demandez-lui une bouteille soit de liquide ou de tablettes. Laissez-vous soulager par ce remède.

NOUVEAU! *Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham sous forme de tablettes*

Rhumes des Enfants Sont Mieux Traités Extérieurement

Arrêtez-les en une nuit. Ne "droguez" pas; frictionnez à l'heure du coucher

VICKS VAPORUB

Pour Tout Refroidissement

La "Patrie" a été le premier journal français à Montréal à publier un supplément illustré en rotogravure.

La Patrie

En lisant "La Patrie", on s'éclaire sur la course des événements.

DERNIERES NOUVELLES LOCALES — MONTREAL, LUNDI 18 JANVIER 1932 — PAGE TROIS

UNE FEMME EST TUEE DE DEUX BALLES DE REVOLVER PAR UN ANCIEN FORCAT A ST-DAMIEN

Le drame se déroule à huit heures ce matin et l'auteur du drame, Albert Préville, va se livrer au maire du village à qui il dit avoir tiré pour se défendre. – La victime était mère de trois jeunes enfants. – Emoi dans la région. – Le prévenu conduit à Joliette.

Un drame s'est déroulé ce matin, dans le paisible village de Saint-Damien de Brandon, dans le comté de Berthier, alors qu'une jeune femme de 28 ans, Mme Joseph Mondor, a été tuée de deux balles de révolver, par un ancien forçat.

L'auteur du drame, qui a fait des aveux complets, est Albert Préville, 26 ans, sorti du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, sur "ticket-of-leave" en décembre 1930, où il avait été condamné pour dix ans, après avoir tiré sur une jeune fille, qui refusait de l'épouser. Il avait encore six ans à passer au bagne quand il fut libéré.

Mme Mondor, épouse d'un journalier, fut tuée à 8 heures ce matin. Elle est morte quelques minutes après avoir été tirée.

Préville s'est livré de lui-même au maire de Saint-Damien, M. Côme Mondor, à qui il raconta la version suivante du drame. En entrant chez le maire, il dit:

"Je viens de tirer une femme. J'ai été tiré et j'ai tiré. Je suis entré dans la maison et la femme m'a dit de m'asseoir et aussitôt elle tira deux coups de feu sur moi. J'ai tiré après. Je ne sais pas si j'ai tiré sur elle ou à côté d'elle. Je ne me souviens pas, j'étais trop énervé. J'ai tiré pour me défendre.

"Je ne sais pas si elle est morte. Pendant que j'étais dans la maison, mon frère, Alphonse Préville, qui reste avec moi, est entré. Je ne sais pas ce qu'il est venu faire, mais il tenait une hache à la main. Il est parti tout de suite".

Sachant que Préville était un ancien forçat, le maire Mondor le fouilla dès que ce dernier lui eut fait cette déclaration. Il trouva un révolver Colt, calibre 38, chargé de six balles.

Préville expliqua alors au maire qu'il avait rechargé son arme immédiatement après le drame. Dans les goussets de Préville, le maire Mondor trouva plusieurs balles de révolver.

Au moment du drame Mme Mondor, la victime, était chez elle avec ses trois enfants, dont le plus âgé a sept ans.

Ces enfants sont Aurore, 7 ans, Harris 5 ans, et un bébé.

Quelques minutes plus tard, d'après ce que nous a appris le maire Mondor qui n'est pas parent avec la victime, lorsque le drame a été commis, un voisin entendit la petite fille de la victime qui criait: "Ma mère va mourrir, ma mère va mourir."

ELLE EST ADMINISTREE

Sans perdre de temps le voisin, croyant sans doute que Mme Mondor était simplement malade, fit prévenir le curé du village, M. l'abbé Viateur Deschênes, qui se rendit immédiatement chez la victime et put lui administrer les derniers sacrements.

Quelques secondes plus tard, Mme Mondor était morte.

Avant de se livrer au maire, Albert Préville se rendit chez un voisin de la victime, M. Joseph Frappier, à qui il fit la même déclaration qu'il fit plus tard à M. Mondor.

Le frère du détenu, Alphonse Préville, qui entra dans la maison lors du drame, se sauva chez un voisin. Les autorités le détiendront probablement comme témoin important pour l'enquête du coroner qui sera tenue à Joliette.

A midi juste le prévenu a été remis entre les mains du huissier Albert Brault, de Saint-Gabriel de Brandon qui doit le conduire à la prison de Joliette cet après-midi.

Il y a deux versions du drame. La première, racontée par le maire Mondor, est que la victime fut tuée dans sa chambre, au pied du lit et la seconde est que les deux balles qui atteignirent Mme Mondor furent tirées de l'extérieur à travers la fenêtre.

Les deux frères Préville demeurent dans la maison voisine des époux Mondor où le drame se déroula et sont tous deux journaliers.

La Sureté provinciale de Montréal fut prévenue peu après neuf heures par le maire Mondor et le capitaine détective Jargaille, accompagné de plusieurs détectives, partit immédiatement en automobile afin de se rendre sur les lieux. Ils seront rendus de bonne heure cet après-midi.

Saint-Damien est situé à environ sept milles de Saint-Gabriel de Brandon et à environ 90 milles de Montréal.

LES ANCIENS DE SAINTE-CUNEGONDE

Photographie des anciens du collège de Sainte-Cunégonde, prise, hier après-midi, lors de la réunion annuelle, au cours de laquelle on fit l'élection des nouveaux officiers. On remarque, de gauche à droite, dans la rangée du bas, le révérend Frère Xavier, MM. J. R. Rozon, L. Délisle, H. Vaillancourt, Arthur Tremblay, Alphonse Venne, le révérend Frère Vincent, directeur actuel du collège, MM. Lucien Bichlay, J. Rozon, Roméo Lalonde, L. Bérubé, E. Lauriault, Paul Brossard et le révérend Frère Rollin. Dans le groupe, en haut, on remarque: les RR. FF. Majorique, Grégoire, Bernard et Dominique, MM. E. Guy, J. E. Bélanger, G. Lépine, R. Binet, G. Labelle, J. A. Fabien, W. E. Lauriault, A Guimont, G. M. Harnois, A. Emond, P. E Morin, O. Lépine, E. Lavoie, le docteur J. H. Villeneuve, nouveau président, C. Parent, L. Bélisle, L. Gosselin, I. Boyer, W. Bertrand, J. E. Boivin, J. Roy, G. Brisson, A. Lefebvre, E. Venne, S. Dalpé, A. Maisonneuve, C. Camiré, E. Lauriault, V. Montreuil, A. Morin, G. Morin, G. M. Léger et V. Dionne, etc. (Photo "La Patrie").

UN MEDECIN EMINENT QUI DECEDE SAMEDI

Le docteur Albert Lasalle, président de la Société Médicale, meurt à Montréal. — Grand deuil pour la profession médicale.

Le docteur Albert Lasalle, oculiste, professeur à l'Université de Montréal et chef de clinique à l'Hôtel-Dieu, est décédé hier à sa demeure, 70 avenue Elmwood, après deux mois de maladie. Il était âgé de 58 ans.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Le docteur Albert Lasalle est né à Trois-Rivières, le 31 mai 1872. A fait ses études classiques au Séminaire de Trois-Rivières,

Le docteur ALBERT LASALLE, professeur à l'Université et chef de clinique à l'Hôtel-Dieu, décédé, samedi à l'âge de 58 ans.

et ses études médicales à l'Université de Montréal. Il a été admis à la pratique de la médecine en 1896. Il a étudié sa spécialité avec le docteur Chrétien Zaugg et fit ensuite un stage de deux ans à Paris. Il y a quelques années, l'Université de Montréal lui confiait la chaire d'ophtalmologie.

Il est retourné plusieurs fois à Paris, et a conservé avec ses anciens professeurs, et avec toute la profession médicale de Paris, des relations amicales.

Il est entré à l'Hôtel-Dieu alors qu'il était encore étudiant, et il a été attaché à cette institution depuis 37 ans. Il était le médecin en chef du Département d'Ophtalmologie. Il n'a jamais cessé de se dépenser pour les pauvres et les malades de cette maison.

Il était le président de la Société Médicale de Montréal. Ex-président et membre actif de la Montreal Society Ophtalmology. Membre de la Société Oto-Laryngologie Française. Membre de la Société de Laryngologie de Paris. Membre du American College of Surgeons. Membres du American Opthalmologic Society. Membre de l'American Academy of Opthalmology and Oto-Laryngology. Fut secrétaire de la section française d'Opthalmologie au Congrès International de Washington en 1925. Il était membre de plusieurs clubs: entre autre: Shawinigan, Laval-sur-le-Lac, Saint-Denis, etc.

Il a épousé en 1915, Mademoiselle Noémi Archambault, fille du docteur L. Archambault de Cohoes, N.-Y., qui lui survit. Il laisse aussi deux soeurs, Mademoiselle Marie Lasalle, de Montréal, et Mère Sainte-Marguerite-Marie du monastère des Ursulines à Trois-Rivières. Lui survivent aussi ses beaux-frères, le Révérend Paul Archambault, curé de Stamford, N.-Y., le docteur Lasalle Archambault, d'Albany, le docteur Jules Archambault, de Montréal, M. Joseph Archambault et M. Lucien Dansereau, de Montréal, sa belle-soeur, Mlle Aline Archambault.

Le docteur Lasalle, qui disparaît à un âge relativement jeune, laisse une réputation de philanthrope et d'homme de bien. Sa grande charité, sa bonté envers les pauvres et les malades lui ont conquis la sympathie de tous ceux avec qui il est venu en contact. A l'Hôtel-Dieu en particulier, où pendant 37 ans, il mit sa science au service des pauvres, cause un deuil profond. Il y a quelques années, la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, le nommait professeur titulaire d'Opthalmologie.

Les funérailles auront lieu demain matin. Le cortège partira de la demeure du défunt, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église de Saint-Viateur d'Outremont, où le service funèbre sera chanté à 9 h. 30.

LA VICTIME A ETE LIGOTEE A UN POTEAU

Deux bandits armés attaquent le commis d'un magasin pendant qu'il était seul. – Deuxième attentat.

Deux nouveaux "hold-up" ont été commis samedi soir. Au cours du premier attentat les bandits armés ont ligoté leur victime et se sont emparé de l'argent de la caisse, mais le bandit solitaire qui tenta le second attentat ne fut pas aussi heureux, car il dut prendre la fuite sans avoir pu obtenir un sou.

Il était 11 h. 10 samedi soir, quand deux hommes entrèrent dans le magasin de M. Albert Mongeau, mercier, 6602-A rue Saint-Hubert. Le commis du magasin M. Bernard Brousseau, 4372 rue Saint-Hubert, était seul à ce moment. Les passants dans la rue étaient très nombreux.

Les deux bandits sortirent chacun un révolver de leurs goussets et ordonnèrent à Brousseau de lever les mains et de se rendre à l'arrière du magasin. Pendant que l'un des bandits le tenait en joue, le second "gunman" trouva une forte corde avec laquelle il ligota Brousseau à une colonne. Les deux bandits revinrent ensuite à l'avant du magasin et s'emparèrent de $15 en argent ainsi que de marchandises valant $13. Les deux bandits disparurent ensuite dans une automobile qui les attendait à la porte.

Quelques minutes après le départ des bandits le sergent Riel et le constable Poirier, du poste numéro 15, passant devant le magasin entendirent des cris à l'arrière

M. BERNARD BROUSSEAU qui a été ligoté par des bandits.

et entrèrent afin de faire enquête. Au même instant le propriétaire, M. Mongeau, revenait de faire quelques emplettes. Les officiers délivrèrent le commis qui raconta que, quelques minutes après le départ de son patron, les deux bandits étaient entrés. Le gérant d'un magasin situé de l'autre côté de la rue déclara avoir vu une puissante automobile stationner en face du magasin et démarrer à toute vitesse quelques minutes plus tard.

DEUXIEME ATTENTAT

Le deuxième attentat fut commis alors que Maurice Désautels, 15 ans, commissionnaire à l'épicerie de son père, au numéro 4933 rue DeGrandpré, attendait un compagnon à l'angle de la rue Drolet et du boulevard Saint-Joseph. Il était alors 9 heures 30. Le compagnon du jeune Désautels était allé porter une commande non loin de là.

Un individu s'approcha du garçon et, à la pointe du révolver, lui ordonna de lui remettre son argent. Le commissionnaire répondit qu'il n'avait pas un sou sur lui et, comme son compagnon revenait au même moment, le bandit se sauva dans une ruelle. Le lieutenant Maillé a fait enquête.

2 CITOYENS SONT VICTIMES DE VOLEURS

Un distributeur de pain est frappé au visage et se fait enlever son argent.

Un distributeur de pain et un autre citoyen ont été, samedi, attaqués par des bandits.

Le premier attentat fut commis alors que Adrien Robitaille, 2410 rue Joliette, distributeur de pain pour la compagnie Canada Bread, venait de porter du pain sur l'avenue Champagneur, près du boulevard Crémazie, vers 1 heure 30 de l'après-midi.

Un inconnu s'approcha de Robitaille et lui demanda un pain. L'individu sortit un billet de $2 afin de payer son achat et, comme Robitaille sortait son argent de son gousset afin de lui remettre la monnaie, l'individu le frappa violemment au visage, brisant ses lunettes.

Sous la douleur Robitaille tomba à la renverse pendant que le bandit s'emparait de son argent, soit $35 et prenait la fuite. Le bandit était âgé d'environ 30 ans.

Le deuxième attentat fut commis vers 11 heures 30 du soir, alors que M. Adrien Perron, 389 rue Chatham, se rendait chez lui. Il arrivait près de sa demeure, quand deux individus qui le suivaient l'attaquèrent et le frappèrent pour lui enlever $10 qu'il avait dans ses goussets. La victime a déclaré à la police que les deux individus, dont l'un est nègre, le suivaient depuis quatre jours.

Une entrevue avec Mgr A. Turquetil

Le vicaire apostolique de la Baie d'Hudson est arrivé à Montréal pour sa consécration. – Il parle longuement de ses ouailles et de la profonde misère dans laquelle elles se trouvent.

"Une grande pauvreté règne parmi les esquimaux. C'est vraiment navrant. J'éprouve des serrements de coeur chaque fois que l'on m'interroge sur le "modus vivendi" de mes ouailles. Le commerce des fourrures, leur unique moyen de subsistance, a subi comme partout ailleurs les contre-coups de la dépression. Une

Monseigneur A. TURQUETIL, l'apôtre infatigable des régions arctiques.

peau qui, il y a quelques années, se vendait $45,00, se détaille actuellement aux environs de $12.00 à $10,00." Telle est la déclaration que faisait hier après-midi, sur un ton ému, à notre représentant, Son Excellence Monseigneur A. Turquetil, cet apôtre des contrées sauvages du Nord et récemment nommé par Rome vicaire apostolique de la Baie d'Hudson avec les pouvoirs d'un évêque.

Le vaillant et courageux missionnaire, français d'origine, l'un des membres les plus distingués de l'Ordre des Pères Oblats, à la barbe longue et grisonnante, le regard vif, la stature forte et imposante, n'a que 56 ans. Il vit au sein de son "cher" troupeau depuis trois décades et sa famille, composée d'au-delà de 7,000 fidèles, il le vénère et n'en parle toujours qu'avec tendresse et compassion.

Son Excellence, il va sans dire, fut assaillie de questions et voici le dialogue qui s'engagea entre Elle et notre représentant.

"—Vous n'avez pas encore reçu vos bulles du Vatican?"

—Non, pas encore, mais je les attends d'un jour à l'autre.

—Quand aura lieu la cérémonie de votre sacre?

—Aux environs de Pâques.

—Connaissez-vous le nom du prélat qui officiera à votre consécration?

Serait-ce Son Excellence Monseigneur Villeneuve, l'archevêque élu de Québec?

—Je l'ignore totalement. Cependant, il pourrait se faire que ce soit Son Excellence Monseigneur Gauthier, de Montréal.

—A quelle date exactement, le Saint-Père vous a-t-il notifié de votre récente nomination?

—Le 19 décembre dernier. Six heures après la réception du télégramme, les journaux transmettaient la nouvelle par tout le Canada.

—Ordinairement, les vicaires apostoliques sont-ils consacrés évêques?

—Oui, dans une proportion de 98 pour cent.

—Comment avez-vous adressé à vos ouailles l'heureux message?

Eh bien, j'ai télégraphié au Père Ducharme, de Chesterfield, en charge de la mission pour lui demander quels seraient les postes de radio les plus efficaces pour diffuser la nouvelle de ma nomination.

—Quelle serait, ici à Montréal, l'heure la plus propice à cette époque-ci de l'année, pour converser avec votre peuple?

—Entre 6 et 7 heures le soir.

—La réception est-elle bonne à Churchill?

—Non, les dépôts de minérai nuisent énormément.

—Y a-t-il un courrier à la Baie d'Hudson?

—Oui, une fois l'an. Nous nous servons le plus souvent du service télégraphique et de la radio. Tous les missionnaires, les commerçants de fourrures, les postes de police et les Soeurs Grises qui administrent l'hôpital à Chesterfield, possèdent des radios.

—Quelle est l'étendue de votre territoire?

(Suite à la page 15)

UNE CAUSE DE MEURTRE A LA COUR D'APPEL

On demande à faire entendre deux nouveaux témoins dans la cause de Pierre Saint-Pierre qui doit être pendu le 18 mars.

La Cour d'Appel, sous la présidence du juge Guerin, a entendu cet avant-midi, les requêtes présentées dans la cause de Pierre Saint-Pierre, de Hereford, qui a été condamné à mort pour le meurtre de René Malloy, de Norton Mills, Vermont. Malloy fut tué au cours d'une querelle de contrebandiers, survenue près de la frontière, le 11 novembre 1930. Saint-Pierre doit être pendu le 18 mars.

Dans deux des requêtes présentées, Me Philippe Monette demande la permission d'en appeler en fait et en droit dans cette cause. Cependant la troisième requête est plus intéressante. On y demande, en effet, la permission de faire entendre deux nouveaux témoins, MM. Vézina et Adélard Dubé, qui sont les co-accusés de Saint-Pierre, en cette affaire de meurtre.

Me Philippe Monette déclara que lors du procès de Saint-Pierre, il n'avait pu citer comme témoins de la défense les co-accusés, parce qu'ils n'étaient pas alors obligés de témoigner d'après la loi. Ils ont cependant dit qu'ils accepteraient de témoigner une fois leurs procès respectifs entendus. Ces procès sont actuellement en cours. Ainsi Me Monette veut-il que la Cour d'Appel autorise de recevoir les dépositions de Vézina et d'Adélard Dubé qui ont été les seuls témoins du drame. Il est également souligné dans la requête que Saint-Pierre n'est pas coupable de meurtre parce qu'il aurait été, au dire de Me Monette, prouvé par les dépositions, que ce n'était pas lui qui avait tiré le coup de feu qui avait été fatal à Malloy.

La Cour d'Appel a reçu les requêtes de Me Monette et noté qu'elles seraient entendues au prochain terme.

Nouveau procès

OTTAWA, 18. (Du correspondant de la "Patrie").—Le procès d'Austin Cassidy, accusé du meurtre de Bert Marshall, à Hull, l'an dernier, s'instruit, ce matin, aux assises criminelles de Hull, que préside l'honorable juge Greenshields, juge en chef de la cour supérieure de Montréal. C'est le second procès que l'accusé subit. La première fois il a été trouvé coupable mais la sentence a été cassée par la cour d'appel.

Henderson au travail

LONDRES, 18 janvier, (Presse associée.)— L'honorable Arthur Henderson, qui doit présider la conférence de désarmement à Genève le mois prochain, est suffisamment rétabli pour pouvoir reprendre sa besogne aux bureaux du parti travailliste, bien qu'il soit encore sous traitement.

DANS LA BOUE

Koupang, Timor, Indes hollandaises, 18 janvier. (Presse associée).—Le commodore Charles Kingsford-Smith, a atterri dans la boue ici aujourd'hui. On prit deux heures pour dégager l'aéroplane. On ne sait quand il pourra repartir à cause de l'état du sol détrempé par une pluie prolongée.

SIX MORTS

Calcutta, Inde, 18 janvier. (Presse associée.)—Six personnes, au bas mot, ont perdu la vie, dans le naufrage d'une barque contenant 150 personnes, après une collision avec un vapeur près de Dacca.

WASHINGTON. — Les représentants du Maine débattent aujourd'hui un projet de tarif sur la pâte mécanique entrant actuellement en pays en franchise.

Le juge Greenshields accepte

OTTAWA, 18. (Du correspondant de la "Patrie").—L'honorable juge Greenshields annoncera, ce soir, qu'il accepte la présidence du comité d'arbitrage qui a été constitué pour régler le différend entre le Pacifique Canadien et ses employés.

NAVIRES CAPTURES

BOSTON, 18 janvier. (Presse associée.)—Le navire de contrebande "Mary" et sa cargaison de mille caisses de spiritueux ont été capturés dans la baie de Dorchester, ce matin, ainsi que le navire "Buddy" et une cargaison de spiritueux de $20,000.

QUERELLE DE MENAGE QUI SE TERMINE PAR UN DRAME SANGLANT

Une jeune femme, navrée par une découverte de son époux, se tire une balle dans la tête.

"Si tu ne veux pas que je m'en retourne en Allemagne, eh bien, je vais en finir avec la vie". Telles sont les dernières paroles prononcées hier soir par une jeune allemande, à son mari. Et accompagnant la parole du geste, elle sortit prestement un revolver automatique et se tira à bout portant, une balle dans la tempe gauche.

Mariée depuis plus de onze ans à Emil Burkabzki, Karoline Hexel, âgée de 32 ans s'est suicidée après une querelle de ménage ayant trait à la découverte d'un calepin personnel par son époux.

Vers cinq heures hier soir, les deux époux étaient réunis dans la cuisine de leur logis, situé au numéro 3037, rue Albert, en compagnie d'un vieil ami, Eric Newman. Ils parlaient de choses et autres, quand soudain, la jeune épouse se leva et se dirigea vers sa chambre dont elle verrouilla la porte. Quelques instants après cependant, elle en ressortait. Intrigué, le mari se rendit à son tour dans la chambre et en ferma la porte à clé également. Regardant alentour, il ne vit rien de suspect, si ce n'est sur un cabinet de toilette, un petit livre, de couverture bleu pâle, aux tranches dorées. Il l'ouvrit immédiatement et à la première page, la seule employée, il lut l'écriture de son épouse, un billet adressé à un ancien fiancé domicilié en Allemagne.

Irrité de sa découverte il demeura quelques instants comme foudroyé. Au même instant son épouse vint à la porte de la chambre et armé d'un marteau elle frappa pour se faire ouvrir. S'emparant du calepin, le mari lui ouvrit et lui présenta ce livre.

Stupéfiée sous le coup, son épouse se ressaisit. Elle lui avoua qu'elle avait une certaine nostalgie de son pays d'origine, et qu'elle désirait revoir son ami d'enfance. Et ni tenant plus, elle lui dit qu'elle ferait immédiatement les préparatifs de son départ. Le malheureux époux demeura dans la chambre près de son lit. Son épouse revint peu après et ils se querellèrent sur la découverte insolite.

Au cours de leur dispute elle sortit prestement un revolver à répétition, de couleur noire, et du calibre 32, et en appliquant le canon sur sa tempe droite, elle pressa la gâchette et le coup partit. Avant même que son époux ait pu faire un mouvement elle tombait à la renverse sur le parquet, près du lit. Il était près de sept heures.

Leur compagnon, Newman, était resté seul dans la cuisine pendant toute la querelle.

Le coroner Lorenzo Prince a rendu ce matin un verdict de destruction volontaire.

CLUB ARTHUR SAUVE

Il y aura, ce soir, une grande assemblée du Club Arthur Sauvé, à la salle Raymond, angle de la rue Christophe Colomb et Bélanger, pour l'élection des officiers du Club. Aussitôt après l'élection, il y aura une conférence donnée par M. Jean Penrennes. Ceux qui le connaissent bien savent de quelle façon il saura nous intéresser. Plusieurs invités d'honneur adresseront la parole. Le public en général est invité.

J. A. BELANGER, président.

Le père et deux enfants sauvés des flammes, hier

A une heure 30, hier matin, un violent incendie s'est déclaré au logis correspondant au numéro 5659 rue Terrebonne, Notre-Dame de Grâces. A leur arrivée, les pompiers, sous les ordres des chefs Carson et Presseau, se portèrent au secours de l'occupant du logement, H. Robinson, et de ses deux petits enfants, Wallace, de deux ans et demi, et Barbara, d'un an. Ils les descendirent par l'escalier d'artère et les mirent ensuite en lieu sûr.

Les flammes originèrent dans un sofa d'une pièce et se communiquèrent aux planchers et aux murs.

Pas moins de deux puissants jets d'eau durent être utilisés et une heure trois quart de travail ardu avant de mettre l'incendie sous contrôle et de réparer quelque peu les dégâts causés par l'eau lancée en abondance.

Assemblée annuelle des Marchands de Tabac

L'Association des Marchands de tabac tiendra, demain après-midi, à 2 heures 30 p.m., une assemblée au cours de laquelle on procédera à l'élection d'un nouveau bureau de direction pour l'année 1932-33. L'assemblée sera sous la présidence de M. J.-A. Malenfant. La réunion aura lieu au numéro 1550 rue Amherst.

CONVOCATIONS ET ASSEMBLEES CE SOIR

LUNDI

REUNION DES ELEVEURS DE LAPINS

L'assemblée générale annuelle de l'Association des éleveurs de lapins de la province de Québec, aura lieu ce soir, dans les salles de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri, Montréal.

A cette assemblée, les membres en règle avec le trésor de l'Association, éliront leurs officiers pour 1932. La question de la participation à l'Exposition provinciale, qui se tiendra à Montréal, les 9, 10,11, 12 et 13 février 1932, y sera soumise en vue des dispositions à prendre pour donner à cette démonstration le plus grand succès possible. Tous les éleveurs, membres ou non de l'Association, sont invités à cette assemblée.

REUNION DES HOMMES D'AFFAIRES DE L'EST

L'Association des Hommes d'Affaires de l'Est, invite tous les citoyens de l'Est, propriétaires comme locataires, à une assemblée qui sera tenue ce soir à 8 heures précises au numéro 1870, Boulevard Pie IX (salle des Chevaliers de Colomb). M. Edouard-C. St-Père, député d'Hochelaga, sera le conférencier.

Seront présents: l'honorable M. C. J. Arcand, MM. les échevins A. A. Desroches, Oscar Lalonde, Georges Lalancette, etc.

CHEZ LES CITOYENS DE MAISONNEUVE

Ce soir, à huit heures, sera tenue une assemblée à l'Association des Citoyens de Maisonneuve, en leur local situé au numéro 445, rue Lar Salle. Le conférencier, M. J.-O Corbeau, traitera "Des questions municipales".

DINER DES HOMMES D'AFFAIRES DE PLAGE LAVAL

L'Association des Hommes d'Affaires de Plage Laval a appris que le député de Laval, M. J. Filion, avait présenté une motion à la Législature pour faire revivre le bill de Plage Laval qui avait été rejeté le 21 décembre dernier. Les directeurs de l'Association ont décidé d'envoyer une forte délégation à Québec, mercredi le 20 janvier, lors de la discussion de ce bill.

Tous les propriétaires pourront recevoir de nouveaux détails au banquet qui aura lieu ce soir à l'Hôtel Place Viger. MM. les députés J. Filion, le docteur G. Fauteux et le docteur A. Plante ont promis d'être présents.

Conférence du révérend Père A. Dugré, au Gésù

Le révérend Père Adélard Dugré, s.j., continuera mardi soir, à 8 heures 15, au Gesù, la série de ses conférences d'Apologétique. Le sujet de sa causerie de demain est "Jésus, sa personne, sa doctrine".

Blessée en descendant d'un tramway, rue Craig

Comme elle descendait d'un tramway, circuit DeLorimier, à l'angle des rues Craig et DeLorimier, à 4 h. 30, hier après-midi, Mme Joseph Proulx, 36 ans, de 509 rue Visitation, fit un faux pas sur le marche-pied et tomba sur la chaussée. Recueillie par le conducteur, on constata qu'elle s'était fracturée le poignet de la main droite. On l'a transportée à l'hôpital Saint-Luc, où elle est gardée sous observation.

Son état cependant n'est pas considéré comme grave.

UN PIETON BLESSE PAR UN TRAMWAY

Sam Baker,, 34 ans, de 4008 rue Colonial, traversait la rue Mont-Royal, à environ 40 pieds de l'intersection du boulevard Saint-Laurent un peu avant-midi, ce matin, quand il fut renversé par un tramway circuit 52, Mont-Royal Atwater. Le garde-moteur transporta la victime dans un restaurant alentour et manda le sergent Huneault du poste de police numéro 12 qui fit venir l'ambulance de l'Hôtel-Dieu.

3 ordinations à la Basilique

Son Excellence Monseigneur Alphonse-Emmanuel Deschamps, évêque-auxiliaire de Montréal a conféré, samedi à la Basilique, le diaconat à trois religieux de la Congrégation Sainte-Croix.

Les nouveaux diacres sont: les révérends Frères Henri G. Goudreau, Eugène Poirier et P. E. Houle.

DES BANDITS PRECOCES

Vers 9 heures 30, hier soir, Mme Alice Cadieux, 4414 rue Notre-Dame ouest, se rendait chez elle, quand elle fut attaquée par deux garçonnets d'environ 14 ans qui lui enlevèrent sa sacoche contenant 90 sous ainsi que divers articles valant $5. La victime a porté plainte au poste de Saint-Henri.

FEMME BLESSEE PAR DES ECLATS DE VERRE

Mme Louis Cantin, 47 ans, de 6554, rue de Normanville, a été transportée à l'hôpital de l'hôtel Dieu, à 9 h. 15 hier soir, souffrant d'une fracture à l'épaule gauche, comme résultat d'une collision entre deux automobiles, survenue à l'angle des rue Mistral et Saint-Hubert.

D'après les renseignements obtenus du poste de police de la rue Jarry, l'automobile transportant Mme Cantin était conduite par son époux, et filait vers l'ouest, rue Mistral. Traversant l'intersection de la rue Saint-Hubert, l'automobile de Cantin fut violemment tamponnée par une autre voiture conduite par Nick Bosonra, 490 rue Principale, Laval des Rapides. Mme Cantin fut blessée par des éclats de verre brisé. Son état à l'hôpital n'inspire pas de crainte.

La Patrie

Fondée le 26 février 1879
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie" limitée.

J.-H. Bender, Président
J.-N.-A. Perrault, Secrétaire-Trésorier
J.-A. Gauthier, Rédacteur.

SIEGE SOCIAL
150, rue Ste-Catherine Est - - Montréal
Téléphone: LAncaster 3121
Echange correspondant avec les différents services.

Représentants:
Toronto: Albert E. Ford, 3006 Star Bldg., King St. West.
États-Unis: Lorengen & Thompson, Inc.
" " Chicago: 122, Sud, Avenue Michigan.
" " New-York: 19 Ouest, 44e rue.
" " Kansas City: Edifice Coca-Cola.
" " Los Angeles: Edifice New Orpheum.
" " San Francisco: Edifice Kohl.
" " Atlanta: Edifice Walton.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 34-40, Ludgate Hill.

ABONNEMENTS:

Edition quotidienne Canada un an.....	$5.00
" " six mois.....	$2.50
" " Etats-Unis, un an....	$4.29
" " six mois..	$2.19

Service de la Presse associée. — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membre de l'"Audit Bureau of Circulations".

MONTREAL, 18 JANVIER 1932

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Suivant la pratique établie, le rapport présenté par le gérant-général à l'assemblée annuelle de la Banque Canadienne Nationale se partage sous deux titres. D'une part sont décrits les résultats obtenus des opérations du dernier exercice et la situation présente de la banque, qui intéressent au premier chef et directement les actionnaires, déposants et clients, et indirectement le public en général. On y constate que la banque a surmonté avec un remarquable succès les difficultés qui depuis deux ans contrarient si fortement la poursuite des affaires. Ses bénéfices, qui dépassent le million de dollars, n'accusent qu'une diminution de $22,000 sur le précédent exercice et s'établissent encore à 14.31 pour cent du capital, ou à 7.07 pour cent du capital et de la réserve. Les dépôts se sont maintenus. Ils ressortent en fin d'année à $116,417,589, dont 18 millions, qui ne portent pas intérêt, sont les dépôts en comptes courants du commerce, et 98 millions de dépôts portant intérêt. Les dépôts d'épargne proprement dits se totalisent à 89 millions, avec seulement une diminution d'environ deux millions et demi sur la date correspondante du précédent exercice, et cette diminution est toute justifiée par la contraction causée en novembre par la souscription de l'emprunt national. L'actif de la banque montre à la fin de l'année un accroissement absolu de presque 3 millions et ressort à 150 millions. S'est pareillement accentuée au cours de l'année la fluidité de cet actif dont la proportion représentée par les disponibilités liquides ou immédiatement réalisables s'établit à 57.78 pour cent, comparativement à 54.98 pour cent à la fin du précédent exercice. De toutes ces données les actionnaires de la banque peuvent justement se trouver satisfaits.

L'autre partie du rapport du gérant-général, encore suivant la pratique admise, traite de la situation économique au Canada et à l'étranger, et l'on y reconnait la maîtrise de M. Beaudry-Leman. Ses vues ne diffèrent pas au fonds de celles qui ont été formulées par d'autres présidents de banque, mais elles sont sur plusieurs points présentées sous des angles différents et dans une forme qui projette une prodigieuse clarté sur un sujet dont les profanes souvent renoncent à saisir le fond.

Le Canada est, dans la présente crise, moins éprouvé que la plupart des autres pays. Il n'en est pas moins aux prises avec de graves difficultés, avec son agriculture affectée à la fois par l'avilissement des cours et le fléchissement de la demande, son industrie et son commerce ralentis, et un grand nombre de ses travailleurs réduits au désoeuvrement. De ces conditions notre pays n'est pas entièrement responsable. Le Canada, déclare M. Beaudry Leman, ne saurait se soustraire à la solidarité qui unit toutes les nations. "L'amélioration de notre situation économique dépend donc dans une large mesure de l'assainissemet du monde." Et par là il n'entend pas que la situation est désespérée ou que nous devions nous croiser les bras. Le monde n'est pas en plus mauvaise posture qu'il y a un an. Au contraire, il semble se rapprocher d'un redressement puisque les graves problèmes qui se posent sont plus que jamais urgents. La vérité, opine M. Beaudry Leman, c'est que la situation internationale est parvenue à un point de son évolution qui n'admet plus d'atermoiements, et que les grandes nations seront contraintes de prendre à bref délai, "et à quelque prix que ce soit", les initiatives qui apparaissent maintenant aux yeux de tous comme essentielles au rétablissement de l'équilibre économique mondial.

Après avoir dégagé la responsabilité des banques en ce qui concerne certaines conditions dont la cause se peut attribuer à la spéculation et à l'extravagance. M. Beaudry Leman montre que si certaine action extérieure est nécessaire au redressement économique général, nous pouvons néanmoins préparer et même hâter la remise des affaires par une oeuvre d'assainissement financier. Tout d'abord, il s'agit de mettre fin aux abus de crédit. Il importe, dit M. Leman, que chacun ne recoure désormais au crédit que dans la stricte mesure de ses besoins essentiels. Par là il vise l'Etat, les provinces et les municipalités, qui doivent s'appliquer "à équilibrer leur budget et à amortir leurs dettes en grevant le moins possible les contribuables." Et il vise aussi les chefs d'entreprise et même les simples particuliers, "qui ne sauraient mieux faire que de pratiquer l'antique vertu d'économie et de se constituer des réserves."

Au reste, M. Beaudry Leman envisage l'avenir avec confiance. Pour notre réhabilitation économique il fonde des espérances sur l'équilibre qui règne entre la production agricole et la production industrielle, et qui constitue une force de résistance, sur nos ressources naturelles, qui n'ont rien perdu de leur valeur intrinsèques, et sur notre armature financière qui reste intacte. En somme, conclut-il, tout justifie la plus entière confiance dans les brillantes destinées de notre pays.

LA SCIENCE MEDICALE EN DEUIL

La profession médicale perd avec la mort du docteur Albert Lasalle et celle du docteur Charles Larocque deux de ses membres distingués. Le premier était président de la Société Médicale de Montréal, professeur à l'Université de Montréal, membre de plusieurs associations professionnelles du Canada et de l'étranger. C'était une figure connue dans les congrès, dans les milieux d'études, et aussi dans les sphères d'activités sociales. Le second meurt à un âge relativement jeune. C'était un spécialiste de l'anesthésie, dont la réputation était considérable. Il avait été président de la Société des Anesthésistes d'Amérique et occupait une chaire à l'Université de Montréal. Il donna même des cours à Paris. On le considère comme une victime de la science, car on attribue sa mort à une intoxication lente causée par les anesthésiques qu'il administrait chaque jour à de nombreux opérés. Ces anesthésiques, il les expérimentait souvent sur lui-même avant de les administrer aux malades, afin de prévenir ainsi des accidents.

La profession médicale perd en eux des hommes de science, des hommes de labeur, des hommes qui l'honoraient.

ARMEMENTS CLANDESTINS

Les Soviets auraient voulu s'entendre avec le Japon, disent les dépêches de ce matin, afin que les deux pays ne se fassent pas la guerre. On avait dit déjà que les opérations japonaises dans la Mandchourie allaient entraîner les Soviets dans une nouvelle guerre dont on avait à craindre les plus tragiques conséquences pour la paix du monde. Les notes répétées de Washington aux Japonais ne les ont pas empêchés d'occuper la Mandchourie, pas plus qu'ils ne s'inquiétèrent des droits et des visées de Moscou dans cete région. Aujourd'hui, les Soviets proposent aux Japonais un pacte de non-agression.

Qu'est-ce à dire ? Il y a quelque temps, au début même des opérations japonaises, un expert anglais disait que les Soviets ne se décideraient à intervenir que poussés par une nécessité absolue. A proprement parler, ce n'est pas par amour de la paix que Moscou tient à rester éloigné du conflit, mais en vue de conserver intactes ses forces au cas et en vue d'un mouvement possible vers l'Ouest. Car il n'y a pas à se le dissimuler, Moscou se prépare à ce que le commissaire Litvinoff appelait, il y a quelque temps "une guerre défensive contre les puissances capitalistes".

Et presque au même moment où Moscou fait des propositions au Japon, on apprend que les Soviets possèdent une armée d'un million d'hommes parfaitement équipés. Ils peuvent de plus compter sur une réserve de 3,000,000 d'hommes. C'est le général Bourgeois qui a signalé à la commission sénatoriale des affaires militaires, à Paris, les préparatifs clandestins des Soviets.

Il n'est pas douteux qu'à la prochaine conférence sur le désarmement, ces faits qu'on signalera pèseront dans la balance. Les Anglais et les Français peuvent-ils désarmer dans le sens de la thèse américaine comme condition de l'allégement de leurs dettes, alors que les puissances voisines sont déjà prêtes à la guerre ?

BREFS COMMENTAIRES

L'hiver a vainement essayé de faire une rentrée.

Le "Canada" est singulièrement dépité de voir que le maire a parfaitement réussi à financer le programme de travaux publics. Pourquoi ?

Les rêves, affirme le professeur Tait, de McGill, sont provoqués par de toutes petites causes. Et les meilleurs ont été dissipés par la crise économique.

La municipalité de Shelbourne, Ont., recommande une réduction de 35 pour cent de l'indemnité parlementaire. "De quoi se mêle-t-elle ?" s'écrieront nos deux cent quarante-cinq députés.

A TRAVERS LA PRESSE

POLITIQUE AMERICAINE

L'"Etoile", Lowell.—Les circonstances favorisent singulièrement les démocrates. Ils ne peuvent avoir une occasion plus favorable que la période présente pour engager la lutte dans n'importe quelle espèce de contestation ayant trait à l'administration nationale. Nous pourrions même concevoir une victoire démocratique dans le Vermont, Etat normalement en grande majorité républicain comme le New-Hampshire, dans les conditions existantes. La question qui se pose maintenant devant les politiciens c'est de savoir s'il y aura un changement dans les dispositions des électeurs avant le mois de novembre prochain. M. Rogers, l'élu de mardi dernier dans le premier district congressionnel du New-Hampshire, devra affronter de nouveau l'électorat à la prochaine élection régulière l'automne prochaine. S'il y avait une amélioration sensible dans les affaires, et si la perspective était bonne pour quelque chose ressemblant à des conditions normales au printemps de 1933, la situation pourrait changer complètement. Des démocrates avisés n'hésitent pas à dire que la popularité du Président montera avec la reprise graduelle des affaires

* * *

LES SUPPOTS DE LA REVOLUTION

L'"Evénement", Québec.—Nous avons ici même, à Québec, une petite école qui règle ses procédés sur ceux des suppôts de la révolution. Il y a des années qu'elle soulève les préjugés contre la législature, qu'elle accuse de protéger uniquement les "gros intérêts". Si un conflit survient entre patrons et ouvriers ou entre l'intérêt de petits contribuables, les petits maîtres de cette école vont jusqu'à dire au peuple qu'il n'obtiendra jamais justice ni du gouvernement ni des tribunaux. Enfin, lorsqu'un tribunal spécial a charge de régler des différends d'un ordre particulier, nos pédants affirment bien haut que ce tribunal n'est qu'un infâme mécanisme judiciaire pour mieux permettre aux trusts d'exploiter leurs privilèges. Et si, en dépit de ces campagnes de diffamation et de mépris de l'autorité, l'électorat maintient ce gouvernement au pouvoir, les ennemis de l'ordre s'écrient que le peuple s'est bêtement laissé corrompre par ses tyrans, ou qu'il a été victime d'un vol systématique des élections. On sape ainsi l'autorité civile, sans trop se soucier que celle-ci en appuie une autre, en ce pays, une autre qui aura fatalement à souffrir de l'esprit révolutionnaire dont s'inspirent nos apprentis communistes. Attendra-t-on que ces malfaiteurs publics provoquent le sabotage comme il s'est naguère pratiqué à Montréal pour les ramener à la raison —

* * *

SITUATION CONNUE

Le "Nouvelliste", Trois-Rivières. — Le regret que l'on entend le plus généralement formuler dans notre ville, c'est que les hommes les mieux qualifiés se refusent à devenir échevins. Leur intégrité est au-dessus de tout soupçon. Ils ont l'indépendance de fortune. Depuis longtemps ils sont rompus aux affaires. Même quelques-uns ont des loisirs dont ils pourraient faire bénéficier leurs concitoyens. Frappez à leur porte et demandez-leur de briguer les suffrages. Ils vous répondront par un refus catégorique. Ils ont tort. Mais nous comprenons leur état d'esprit pour avoir depuis longtemps vu des échevins à l'oeuvre et compris à quelle corvée abrutissante ils sont assujettis par leurs électeurs. C'est toujours la course aux faveurs et au patronage. L'électeur refuse de voir plus loin que son propre intérêt et tente d'imposer à son échevin cet étroit champ de vision. Nous avons vu plus d'un échevin arriver au conseil de ville tout plein de feu et de bonnes résolutions. Il voulait servir ses concitoyens. Mais son ardeur a peu duré. Il n'a pas tardé à être envahi de dégoût par la course à la curée. Et il s'est dit : "Je ferai mon terme, mais jamais plus l'on ne m'y prendra". "Il nous faudrait un bon conseil", dit-on partout. Très bien. Cela veut dire tout d'abord élire de bons échevins. Mais cela veut dire aussi leur permettre d'accomplir leur devoir sans continuellement les accabler de quémandages. Aussi longtemps que l'électorat ne sera pas pénétré de cette vérité élémentaire, nous aurons des administrations municipales quelconques.

* * *

UNE DECLARATION DE M. E.-W. BEATTY

L'"Evénement", Québec.—Le président du C. P. R. vient de faire une déclaration de fin d'année dans laquelle il répond à des critiques que l'on a formulées en certains quartiers, contre sa compagnie, au sujet de la construction de l'"Empress of Britain" et de l'hôtel "Royal York", de Toronto. "Le Pacifique Canadien", dit M. E.-W. Beatty, "n'a aucune excuse à offrir à qui que ce soit pour les importantes améliorations qu'il a ajoutées récemment à ses services. Le paquebot "Empress of Britain", construit dans le but d'attirer une certaine classe de passagers de luxe des Etats-Unis vers la route canadienne du St-Laurent, a justifié nos espérances et, à la fin de sa croisière autour du monde, en avril prochain, il aura rapporté à la compagnie un bon profit. L'hôtel "Royal York", de Toronto, a très bien fait si l'on tient compte des conditions actuelles et sa nécessité était reconnue depuis longtemps par le public voyageur. Si la construction du C. P. R. avait été retardée jusqu'au moment où le trafic la justifiait, le développement national du Canada serait des dizaines d'années en retard." Québec se réjouira d'apprendre que le président du Pacifique Canadien est satisfait de la première année d'opération de notre magnifique "Empress of Britain", un paquebot qui a déjà augmenté la renommée de notre port, et sera une source de richesse pour notre ville. L'avenir du port de Québec est étroitement lié au succès de ce beau navire, qui surpasse tous les océaniques du monde aux points de vue splendeur et confort.

* * *

CONFERENCES

L'"Information Financière".—Pour guérir les maux de l'humanité les dirigeants des nations qui la composent ont cru trouver un remède infaillible, une panacée universelle dans les conférences internationales. De fait, depuis la réunion désormais historique d'où est issu le traité de Versailles qu'a-t-on vu autre chose qu'une série interminable de conférences internationales ? Conférences politiques, conférences économiques, conférences d'experts financiers, conférences sur le désarmement, assemblée de la Société des Nations, etc., rien n'a manqué et cependant, après dix ans de pourparlers internationaux presque ininterrompus, la situation en est à peu près au même point si elle n'est pire que jamais. Il n'en pouvait du reste être autrement, car à force de vouloir guérir les maux du voisin, au lieu de guérir les leurs, à force de chercher à mettre de l'ordre dans la maison d'autrui, pendant qu'ils négligeaient de mettre de l'ordre dans leur propre maison, à force de tenter d'imposer à une nation rivale des sacrifices qu'ils ne voulaient pas imposer à leur propre pays, ceux qui participèrent à ces conférences n'ont fait qu'augmenter le gâchis, plutôt que de le diminuer ou de le faire disparaître. Il serait peut-être temps que ces conférences prennent fin et que chaque pays se mette résolument à l'oeuvre pour résoudre lui-même et énergiquement ses propres problèmes. Quand chaque nation, c'est-à-dire chacune des parties qui composent l'humanité aura fait tout ce qui dépend d'elle pour améliorer sa situation, il est certain que le monde sera rétabli sur des bases solides.

VASTE EDIFICE DETRUIT PAR UN INCENDIE

Les occupants de 2 logis doivent fuir en vêtements de nuit. — Dommages de $40,000.

VICTORIAVILLE, 18. (Du correspondant de la "Patrie"). — Un incendie considérable, qui a tenu une partie de la population de la ville sur pied durant toute la nuit de samedi à dimanche, a causé des dommages qu'on évalue au bas mot, à quarante mille piastres, avec le résultat qu'aujourd'hui trois familles sont pratiquement sans foyer.

Le feu s'est déclaré à une heure et demie dimanche matin. Après une journée active, les occupants de l'édifice Henri Auger étaient plongés dans un sommeil profond. Heureusement que vers cette heure-là, un promeneur retardataire aperçut du feu dans la cave de l'édifice du côté nord, endroit au-dessus duquel se trouve l'épicerie de M. J. A. Leahay, un des locataires de M. Henri Auger. Il s'empressa de lancer le cri d'alarme, mais déjà le feu avait pris des proportions telles que les occupants du second étage, les membres de la famille Edmond Simoneau, durent s'enfuir dans la rue en costume de nuit, de même que la famille Henri Auger, qui occupait l'autre logis.

Les pompiers dans l'intervalle arrivèrent précipitamment sur le théâtre de l'incendie. Ils travaillèrent ferme, aidés de nombreux pompiers volontaires qui étaient venus se joindre à eux. Leurs efforts furent vains. De l'épicerie, les flammes envahirent le magasin adjacent de M. J.-H. Auger, qui tient un commerce de marchandises sèches. A sept heures, dimanche matin, le feu était enfin sous contrôle, mais l'édifice Auger, l'épicerie Leahay, les logements privés de MM. Simoneau et Auger étaient à peu près une perte totale.

La population entière sympathise avec les sinistrés.

La cause de l'incendie est encore inconnue.

PETITION EN FAVEUR DU VOTE DES FEMMES

Elle est adressée aux députés pour demander leur appui quand le vote sera pris sur ce bill.

Au cours d'une réunion de la Fédération Provinciale pour le suffrage féminin, tenue à l'hôtel Mont-Royal le 12 janvier, sous la présidence de Mlle Irène Joly, il a été proposé par Mlle Elmira Bureau et secondé par Mme E. L'Espérance qu'une pétition soit adressée à MM. les membres de l'Assemblée Législative pour solliciter leur appui en faveur du vote des femmes. Voici le texte de cett résolution:

"La Fédération Provincial pour le suffrage féminin, qui compte environ trente comités dans la province, et dont l'objet est l'amélioration du sort de la femme au point de vue économique, social et politique, a protesté en maintes occasions contre l'exclusion des femmes des listes électorales. Elle déclare:

1o. Que la femme, en sa qualité de citoyenne, doit avoir tous le avantages civils reconnus aux citoyens.

2o. Que la femme étant contribuable ne peut sans injustice être privée du contrôle comme l'homme des lois imposées. elle doit être à même de les discuter.

4o. Que considérant que les femmes des provinces-soeurs jouissent des privilèges accordés aux hommes, les membres de la Fédération ne peuvent comprendre pourquoi la plus ancienne province du Dominion est la dernière à reconnaitre l'égalité politique.

5o. Que sachant que le bulletin de vote est l'arme la plus sûre pour la défense de leurs intérêts. elles le sollicitent tout simplement.

C'est pourquoi les membres de la Fédération réclament le droit de suffrage pour les femmes dans les mêmes conditions qu'aux hommes, et prient respectueusement les honorables membres de l'Assemblé Législative d'être présents à la Chambre pour voter en faveur du bill qui sera présenté le 20 janvier prochain par le docteur Anatole Plante."

Fédération Provinciale
pour le suffrage féminin.
Irène Joly, présidente.
Anna Thouin, secrétaire.

L'ECHEVIN T. FORTIN, DANS AHUNTSIC, CE SOIR

Une assemblée importante aura lieu ce soir, à la salle de l'Association Ouvrière d'Ahuntsic, au numéro 873 boulevard Perras, en face de la gare des tramways d'Ahuntsic.

Le programme de l'ordre du jour est très chargé. On discutera des divers travaux à être exécutés dans le quartier au cours de l'hiver, question qui ne manquera certainement pas d'intéresser les citoyens qui assisteront à cette assemblée.

L'échevin Tancrède Fortin, président du comité exécutif de la ville, sera présent et ne manquera pas d'intéresser l'assistance par ses remarques. Plusieurs autres échevins seront également présents. Un appel est fait à tous les citoyens du quartier les invitant à assister à cette assemblée.

De retour de Winnipeg

OTTAWA, 18. — Le très honorable M. Mackenzie King, chef de l'Opposition, est revenu de Winnipeg, samedi matin. A Winnipeg, M. King a parlé devant les membres de l'association libérale du Manitoba, devant le Board of Trade et le Canadian Club de Winnipeg.

LE SERVICE MARITIME ENTRE LE CANADA ET L'AMERIQUE DU SUD

Il sera considérablement amélioré par des voyages mensuels des navires de la Canadian South American Lines.

La Canadian South American Line, administrée par Garcia et Diaz, de New-York, et représentée au Canada par McLean Kennedy, Limited, de Montréal et Saint-Jean, N.-B., va reprendre un service mensuel qu'elle donnait aux ports canadiens, autrefois, et qu'elle interrompait, il y a un an ou deux. Cette ligne, durant plusieurs années, avait donné aux exportateurs canadiens, un service régulier mensuel et rapide jusqu'au Brésil et aux ports de River Plate.

Ce nouveau service sera inauguré le 23 janvier, par le départ de Saint-Jean, N.-B., du "Nyhaug". Durant la saison d'été, les départs se feront du port de Montréal.

Alors que les conditions du marché étaient vraiment dans un état très défavorable entre le Canada et l'Amérique du Sud, les navires qui opéraient entre ces pays ont été dirigés vers d'autres régions, mais, maintenant que le commerce semble revenir à des conditions beaucoup meilleures, il ne fait aucun doute que les hommes d'affaires canadiens seront heureux d'apprendre qu'ils seront de nouveau favorisés d'un service de transport maritime entre le Canada et les ports de l'Amérique du Sud.

Malgré le déclin commercial qui a été enregistré pratiquement partout l'an dernier, le Dominion du Canada a cependant réussi à exporter, durant les 11 premiers mois de l'année, pour $5,858,103 de marchandises seulement en Argentine, et, durant la même période, pour $1,063,329 au Brésil.

Durant les 11 premiers mois de 1931, d'autre part, le Canada a importé de l'Argentine pour près de trois quarts de million, et du Brésil pour plus de un million de marchandises.

LA GLACE SUR LE SAINT-LAURENT

L'arrivée du brise-glace "Saurel", à quelques milles en haut de Sorel, à l'extrémité du Lac Saint-Pierre, samedi, et le voyage que le navire a fait à travers le lac, de nouveau hier, est la preuve que le part de Montréal, même à cette date de la mi-hiver, peut être classé parmi les ports de la mer. Hier, on pouvait facilement naviguer de Montréal jusqu'à la mer. Selon une information fournie par le service des signaux ici, un navire pouvait partir de Montréal et filer jusqu'à l'Atlantique sans éprouver de difficultés. Jusqu'à maintenant, le chenal n'a été encombré par la glace pratiquement que sur le lac Saint-Pierre. Le "Saurel" et le "Lady Grey" sont venus sans difficulté de Trois-Rivières jusqu'au lac Saint-Pierre, en cassant une glace très mince, dont les morceaux descendirent aussitôt le chenal qui était absolument clair hier.

Le "Saurel" va maintenant retourner à Québec, tandis que le "Lady Grey" restera à Trois-Rivières où il se tiendra prêt à revenir casser la glace sur le lac Saint-Pierre.

Le brise-glace "Montcalm" quittera Québec cette semaine, soit beaucoup plus tard qu'à l'ordinaire, pour aller prendre son poste d'hiver à Sydney, Nouvelle-Ecosse. Il fera escale à Souris, Ile du Prince-Edouard, où il prendra des courriers et des passagers à destination des Iles de la Madeleine, puis continuera directement à Sydney.

BATEAU DE PECHE ENDOMMAGE

Le bateau de pêche "Managua", un bateau de 94 tonnes, a été considérablement endommagé, hier, quand les amarres du fréteur écossais le "Glanpark", cassèrent et que le navire vint frapper la goélette. Aucun membre de l'équipage ne fut blessé.

MONTREAL SUD VEUT GARDER SON CONSEIL

Une délégation des citoyens auprès du maire David McQuaid à ce sujet. — Prochains développements.

Une nombreuse délégation des contribuables do Montréal Sud, ayant en tête MM. E. Smith et A. Flemming, est allée voir le maire David McQuaid et lui a demandé que lui et son conseil acceptent de nouveau la nomination pour le prochain terme de 2 ans qui commence le 1er février.

Après avoir consulté les membres de son conseil, le maire a remercié ses électeurs et leur a dit que l'affaire était entièrement entre leurs mains.

En présentant sa requête la délégation a exprimé son appréciation des améliorations qui ont eu lieu durant les trois dernières années et spécialement durant 1931 sous le régime du maire McQuaid.

En acceptant la nomination comme maire, M. McQuaid dit qu'il avait l'intention de faire de grands développements dans la municipalité cette année et dit qu'il pouvait assurer que les désirs de plusieurs deviendraient des réalités durant les prochains douze mois. Il paria de la question du transport, remercia les propriétaires de leur support continu et dit qu'il espérait que le conseil municipal recevrait toujours leur bonne coopération.

La nomination pour les élections dans cette municipalité se tiendra mercredi prochain. Si une élection est nécessaire elle aura lieu le 1er février.

Le conseil actuel de Montréal-Sud se compose de MM. le maire David McQuaid, des échevins A. Colbeck, C. Patenaude, E. Anders, Thomas Healy, H. Hamer et James Slater.

PATINEUR QUI SE NOIE, HIER A SAINT-JEAN

Son compagnon fait de courageux mais inutiles efforts pour le sauver.

SAINT-JEAN, 18 (Du correspondant de "La Patrie").—La famil de M. Honoré Mercier a été plongée dans le deuil, hier, par la mort de l'un des enfants, André, âgé de 14 ans qui s'est noyé dans le canal Chambly, près du pont du Canadien National. Le jeune garçon avec un compagnon du nom d'Ernest Charbonneau était à patiner sur le canal quand la glace enfonça sous ses pas le précipitant dans une dizaine de pieds d'eau. Son compagnon se porta immédiatement à son secours et le saisissant par l'épaule, fut lui-même entraîné dans la rivière pendant que le jeune André disparaissait sous la glace. Charbonneau sortit de lui-même de sa dangereuse position et donna l'alarme immédiatement. Une équipe d'hommes se mit à l'oeuvre et l'on fouilla le fond du canal. Ce ne fut qu'après trois heures de travail ardu qu'on parvint à repêcher le cadavre à environ 600 pieds de l'endroit ou il était tombé. On fut obligé de casser la glace sur une grande étendue du canal. Le docteur Oscar Laberge, coroner du district convoqua un jury et permit à la famille de disposer du cadavre. L'enquête a été remise à aujourd'hui.

Les funérailles auront lieu dans la paroisse Notre-Dame auxiliatrice, mercredi à 9 heures de l'avant-midi.

Le jeune Charbonenau qui a si courageusement mis sa vie en danger pour sauver son compagnon n'en est pas à ses débuts dans les actes de sauvetage. Quoique âgé de 14 ans seulement, il a sauvé la vie à deux compagnons l'hiver dernier. Il sauva le jeune Romuald Pépin qui venait d'enfoncer dans la glace du canal près de chez lui, et l'été précédent il ramena au rivage un compagnon du nom de Henri Bédard qui était tombé dans le Richelieu.

LES CANDIDATS A LA MAIRIE A LONGUEUIL

Il y en a trois sur les rangs, bien que l'élection ne peut avoir lieu avant avril.

LONGUEUIL, 18. — (Spécial à "La Patrie"). — Longueuil n'a pas l'intention de céder le pas à Montréal au point de vue du nombre des candidats à la mairie. Là aussi, on parle de trois candidats au poste de premier magistrat que vient de laisser Son Honneur le maire Brais. Cependant, comme la démission de celui-ci ne prend effet que dans deux mois, le conseil n'ayant pas voulu l'accepter tout de suite, c'est dire que l'on parle bien de candidatures mais que l'on ne peut encore commencer de campagne. Il faudrait ajouter, cependant, qu'il semble à peu près certain que le maire Brais ne reviendra pas sur sa décision.

Voici donc ceux dont on parle comme candidats probables: l'échevin John E. Taylor, l'échevin J. A. Gariépy et l'ex-maire Thurber. Tous trois ont été approchés par des électeurs de Longueuil qui les ont priés de briguer les suffrages. Naturellement, ils n'ont pu donner leur réponse.

Il y aura séance régulière du conseil, ce soir. On choisira un maire-suppléant pour les prochains trois mois. D'autres affaires seront aussi discutées.

PAS D'EPIDEMIE DE VOLS A ST-LAMBERT

La police nie qu'il y ait eu plusieurs "hold-up" de commis à cet endroit.

A la suite d'un certain nombre de vols commis récemment à Saint-Lambert, la police de cette ville a, hier, demandé à tous les citoyens de bien s'assurer que toutes leurs portes et fenêtres soient bien fermées quand ils quittent leurs demeures. La police suggère même aux citoyens de laisser une lumière dans la maison ou de laisser fonctionner le radio quand ils sortent, pour la soirée.

Déclarant que les rumeurs que plusieurs hold-up avaient été commis étaient fausses, la police dit que tous les vols qui furent commis étaient de peu d'importance et que les deux plus importants de ces vols avaient été perpétrés dans les bureaux de deux médecins.

La police est d'opinion que la majorité de ces vols ont été commis par les mêmes cambrioleurs qui se servent de fausses clefs. Dans presque tous les cas les voleurs ne s'emparent que de l'argent. Ces cambrioleurs touchent que rarement aux bijoux.

Dans un cas en particulier une tire-lire fut brisée et le cambrioleur s'empara de cinq sous mais il ne toucha pas à une montre de grand prix.

Le chef de police A. Cousineau, de Longueuil, a déclaré que pas un seul vol n'avait encore été rapporté chez lui cette année. Il n'y a également eu aucun vol à Greenfield Park cette année.

Banquet de vétérans

OTTAWA, 18. — Le colonel MacNider, ministre des Etats-Unis au Canada et Sir William Clark, haut commissaire anglais étaient parmi les orateurs an banquet annuel, samedi soir, de la section d'Ottawa de l'association des Amputés de la Grande Guerre. On a rappelé des souvenirs de la guerre.

HELSINGFORS.—Le projet ministériel de régie des spiritueux a été publié hier et sera présenté mardi à une session spéciale de la diète.

SOTIALITÉS

— Tu vois, cette petite femme-là? Il s'en fallu d'un mot, d'un seul, que je l'épouse...

— Ah! et quel était ce mot cabalistique?

— Quand je lui ai demandé sa main, elle m'a répondu: "Non!"

Le client. — Vous perdez beaucoup avec les marchandises qu'on vous a volées?

Le vendeur. — Beaucoup moins que si cela avait été avant-hier, car j'avais justement baissé mes prix hier.

Quelques "légendes" :

—Toutes les fois que je vais à la chasse, dit Champoireau, je remplis ma gibecière de feuilles de chou bien fraîches...

—Pourquoi ça ?

—Les lapins me couretn après!

G.... redoutait les plaisanteries qui accueillent tous les chasseurs dont la gibecière est vide. Un jour, il fit au marché l'emplette d'un lièvre magnifique, mais un peu trop faisandé.

—Mon ami, lui dit ironiquement sa femme en flairant la bête, voilà un lièvre que tu as bien fait de tuer aujourd'hui. Demain, il aurait été trop tard.

Un riche, ayant été élevé à la campagne et voulant faire un cadeau à son premier maître avait acheté un magnifique perroquet dont le répertoire était aussi complet que possible.

Jamais on n'avait vu ni entendu de perroquet dans le petit village, et le donateur songeait à l'étonnement de ces braves paysans d'entendre parler un oiseau.

Le perroquet fut placé dans une cage qui était un véritable sleeping car, et envoyé à destination.

Ne recevant aucune nouvelle, M. X. écrivit quelques jours après à son vieux maître pour lui demander quel effet le perroquet avait produit là-bas.

Le bonhomme lui répondit :

"On vous a trompé. Le bouillon n'était pas trop mauvais, mais la viande tellement dure qu'il a été impossible de la manger".

Une histoire du Rire :

Le docteur C... adore la chasse bien qu'il n'y ait généralement pas de chance. Invité à une battue, il tire un grand nombre de coups de fusil sans tuer le moindre gibier.

Les rabatteurs crient: "Lièvre! lièvre!"

Le docteur vise tl — et manque.

Un instant après, ils crient : "Perdreau! perdreau!..."

Le docteur vise, tire — et manque.

Un garde finit alors par avoir pitié du chasseur malheureux et, au moment où l'on vient de lever un faisan, il crit: — "Client ! client!..."

Le docteur tire et l'étend raide mort...

On sait que rien n'est plus pénible pour les chasseurs que d'être obligés d'avoir à avouer leur déconvenue. L'autre jour X... racontait avoir tiré deux perdrix. Survint un garde-chasse.

Un compagnon resté en arrière, souffla quelques mots à l'oreille du garde !

—Il en a trois: faites votre devoir ou je vous dénonce.

Le garde rappela le chasseur.

—Monsieur, ouvrez votre carnier, je vous prie.

Un vieux journal bourrait seul le sac.

—Mes excuses, fit ironiquement l'employé.

Et le malheureux, deux fois bredouille s'en alla l'oreille basse.

Guy de Maupasant possédait, près de sa maison, une garenne de quelques hectares, entourée de champs cultivés.

Les paysans normands, qui sont malins, comme on le sait, plantèrent, sur la lisière de la garenne, les légumes et les arbustes les plus délicats et les plus chers, et chaque année, ils faisaient payer à Maupassant les dégâts de ses lapins. Ca finit par l'impatienter.

Maupassant résolut donc de détruire son gibier. Il y avait seulement quatre ou cinq terriers dans son bois. On fureta à blanc et il ne resta bientôt plus un lapin.

Gavarni, l'illustre dessinateur, n'était, lui aussi, qu'un chasseur des plus médiocres. Pour son excuse, il répétait, du matin au soir:

—Que voulez-vous je n'ai jamais eu de chance !

En 1846, impatienté de voir qu'on le plaisantait toujours de ce qu'il revenait bredouille, il imagina un expédient bien digne d'un romantique.

En traversant les halles, il acheta un lièvre en vie; mais, pour se mettre à l'abri de tout reproche et de toute épigramme, il voulut que son gibier portât des traces évidentes de mort violente. Il attacha l'animal avec une longue corde à un arbre de son jardin, prit son temps pour l'ajuster, tira... et le lièvre, dont le plomb venait de casser la laisse, gagna une porte entrebâillée et se sauva du côté du bois comme si le diable l'eût emporté.

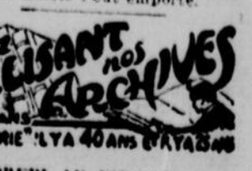

VENDREDI, LE DIX-HUIT 1907.

Désastres et catastrophes se succèdent.—Après le tremblement de Kingston, Jamaique, dont les détails sont des plus terrifiants, de sérieuses catastrophes ont lieu en Suisse, en Italie, en Ecosse et aux îles Hawaï. Des phénomènes sismiques, ouvrent le feu.—Des populations menacées.—Morts et blessés.—

LUNDI, LE DIX-HUIT JANVIER 1892

La diphtérie fait des ravages à Inverness, dans le comté de Mégantic. Décès des trois enfants du pasteur protestant de l'endroit dans l'espace de quelques jours.

TOUS LES TRAVAUX DE SECOURS AUX CHOMEURS SONT AUTORISES

Le conseil adopte à l'unanimité le projet d'emprunt au montant de $15,200,000. – Dans cet emprunt est compris un montant de $4,800,000 pour l'exécution des travaux de secours. – Sanction de Québec demain. – Le taux d'intérêt à 6 pour cent. – La pelle mécanique. – Amendement. – Expropriations étudiées demain. – Explications du maire Houde.

La liste complète des travaux rémédiateurs au chômage pour une somme de $4,800,000, a été finalement adoptée samedi après-midi, lors de la séance du conseil. Cette liste a été adoptée à l'unanimité, de même que l'emprunt de $15,200,000 que la ville placera sur le marché local d'ici quelques jours.

Dans cette liste de $15,200,000 sont inclus les montants nécessaires pour les travaux de secours aux chômeurs et la différence servira à rembourser certaines échéances que la ville doit rencontrer prochainement.

La liste des travaux de secours qui doivent être exécutés en régie, pour une somme de $1,288,000, a déjà été approuvée par les autorités provinciales et les travaux commenceront sans délai. Quant à la liste des travaux par contrat, au montant de $3,512,000 il faudra qu'elle soit de nouveau approuvée par le lieutenant-gouverneur en conseil.

"SANCTION DE QUEBEC"

Le maire Houde a expliqué aux échevins qu'il faudrait maintenant obtenir la sanction de Québec avant que cette seconde liste soit finalement approuvée, mais que l'on avait communiqué avec le premier ministre de la province au cours de l'avant-midi, par téléphone, et que la sanction serait accordée dès aujourd'hui. Demain matin la sanction de Québec aura été obtenue et le conseil, qui se réunira à dix heures, pourra terminer les procédures et rien ne retardera plus les travaux.

Dans l'intervalle des soumissions sont demandées pour les travaux qui devront être exécutés par contrats et les autorités se préparent afin que les travaux en régie puissent commencer sans délai afin de donner du travail aux ouvriers qui sont sans ouvrage.

"LE TAUX D'INTERET"

La motion qui fut présentée afin de faire approuver l'emprunt de $15,200,000 a été adoptée avec rapidité par le conseil. Il y eut bien quelque discussion au sujet du taux d'intérêt qui est fixé à six pour cent, mais après que le maire eut expliqué que le trésorier de la ville et les banquiers étaient d'avis qu'il serait probablement impossible de vendre les débentures si elles ne portaient pas un taux d'intérêt assez alléchant, toute opposition à ce taux de 6 pour cent fut retirée.

Le projet d'emprunt au montant de $15,200,000 fut présenté par les échevins Fortin et Biggar. La motion dit que cet argent est nécessaire pour fins de travaux de secours aux chômeurs et que cet emprunt ne portera pas intérêt à un taux de plus de 6 pour cent.

Une émission de débentures au montant de $3,750,000 sera faite pour quatre ans, au taux de 6 pour cent. Une seconde émission de débentures au montant de $11,450,000, au même taux, sera faite pour dix ans.

H. HOUDE

"Le montant nécessaire pour les travaux de secours aux chômeurs, expliqua M. Houde au conseil, est compris dans l'emprunt de $11,450,000. Nous avons décidé de faire ces emprunts à quatre et dix ans, parce que nous avons choisi, pour la date des échéances, les années où la ville avait le moins d'obligations à rencontrer. Cette année il y a beaucoup d'emprunts à renouveler.

La différence de l'argent ainsi obtenu, après que les montants nécessaires aux travaux de secours auront été déduits sera affectée aux échéances de la ville en mars prochain.

Cet emprunt de $15,200,000 devra également être approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil, aujourd'hui.

"LE MARCHE DIFFICILE"

Dans ses explications au conseil, au sujet du taux d'intérêt, le maire Houde a fait remarquer qu'il fallait de toute nécessité, vu les conditions actuelles du marché, que l'on accorde un taux d'intérêt qui permettra de pouvoir vendre les obligations. M. Houde fit remarquer que le Nouveau-Brunswick avait actuellement certaine difficulté à écouler une émission de débentures, bien que le taux d'intérêt en soit à six pour cent.

Le maire ajouta que, d'après les banquiers et tous les courtiers, tous les marchés étrangers étaient actuellement fermés, et que les banques du pays devaient pourvoir à tous les besoins locaux. La demande d'argent et d'emprunts vient aux banques de toutes les parties du pays pour ces travaux de secours.

"TRAVAUX URGENTS"

Il faut de toute nécessité que nous obtenions l'argent pour ces travaux qui sont urgents, dit le maire. Certains de ces travaux d'égouts ont été ordonnés par le bureau provincial d'hygiène et il nous faut donner du travail aux chômeurs qui ne peuvent faire autre chose. Il vaut mieux faire travailler ces chômeurs que de les nourrir. La ville de Philadelphie, dont la situation financière est assez bonne, ne peut placer ses obligations sur le marché. Nous avons écouté l'avis de ceux qui connaissent les conditions du marché. Nous devons tout faire afin d'obtenir ces argents et pour cela il faut que nous fixions un taux d'intérêt qui attirera le public qui devra souscrire. Je suis convaincu que le taux d'intérêt fixé n'est pas trop élevé dans les circonstances.

Ce rapport, fixant le taux d'intérêt fut adopté à l'unanimité.

"LES OUVRIERS"

Il y eut une assez longue discussion, sur des questions de détails, quand vint la motion au sujet des travaux de secours aux chômeurs. Plusieurs échevins soulevèrent la question de la distribution du travail, ne voulant pas que les résidents d'un quartier soient plus favorisés que ceux demeurant dans d'autres quartiers. Ils reçurent l'assurance des membres du comité exécutif que tous les ouvriers seraient traités avec justice.

"PELLE MECANIQUE"

L'échevin Lezault insista fortement pour que l'on se serve le moins possible de la pelle mécanique au cours de ces travaux.

L'échevin Desroches demanda ce que l'on ferait du surplus d'argent, au cas où la somme totale de $.800,000 ne serait pas dépensée pour les travaux qui sont inscrits sur la liste. Plusieurs échevins proposèrent que l'on fasse de nouveaux travaux, mais cette proposition fut combattue fortement.

L'échevin Schubert proposa que le conseil, à sa séance de mardi prochain, adopte une liste supplémentaire de quatre autres entreprises qui seraient exécutées à même les fonds de surplus quand les autres travaux seraient terminés.

L'échevin Monette proposa que, afin de tout dépenser l'argent autorisé pour aider les chômeurs, on fasse le plus de travaux possible à la pelle à main.

"AMENDEMENT"

La liste des travaux en régie, au montant de $1,288,000 fut finalement acceptée telle qu'elle, tandis que la liste pour les travaux par contrats, au montant de $3,512,000, fut adoptée après qu'un amendement de l'échevin Quintal y eut été ajouté.

Cet amendement dit que tous les travaux ne seront exécutés par contrat que dans les cas où il sera absolument impossible de les faire exécuter en régie.

Les soumissions demandées pour ces différents travaux seront soumises au conseil avant d'être accordées.

Le conseil adopta ensuite une motion de sympathie envers la famille de l'honorable juge Archibald, décédé samedi matin.

MOTION

Voici cette motion qui fut présentée par les échevins Fortin et Biggar: "Que les membres de ce conseil ont appris avec un profond regret le décès de l'honorable J.-S. Archibald qui, pendant plusieurs années représenta le quartier Saint-Antoine au Conseil Municipal.

"Qu'ils désirent reconnaître les qualités de coeur et d'esprit du distingué défunt et qu'ils tiennent à exprimer à sa famille leur sympathie dans le deuil cruel qui vient de la frapper".

A la demande des échevins Demers et Schubert la séance fut ensuite ajournée à mardi matin, à dix heures, alors que le conseil recevra la sanction du gouvernement provincial pour l'emprunt de $15,200,000 et l'autorisation de procéder aux travaux.

De plus, la question des expropriations, qui était sur l'ordre du jour de la séance de samedi sera discutée.

Voici la liste des travaux de secours qui seront exécutés en régie et qui commenceront sans tarder:

LES TRAVAUX EN REGIE

Améliorations à l'Ile Sainte-Hélène	$ 150,000.00
Terrain de jeux dans Victoriatown	15,000.00
Réparations au bain Hushion	15,000.00
Réfection du marché Saint-Laurent	50,000.00
Addition de deux étages au garage de la rue Bordeaux	115,000.00
Améliorations sous le pont du Havre de Montréal	25,000.00
Améliorations et mûr de soutènement au carré Bellerive	50,000.00
Terrain de jeux dans le quartier Saint-Gabriel	10,000.00
Améliorations au parc Lalancette	15,000.00
Améliorations au parc Angrignon	25,000.00
Ateliers et garage additionnels au garage municipal	233,000.00
Abris autour du marché Maisonneuve	75,000.00
Construction à la nouvelle cour de l'Est	50,000.00
Appareils de terrains de jeux	15,000.00
Améliorations au parc Jarry	40,000.00
Ecuries, abris et bureau à la rue Clarke	100,000.00
Station de chargement dans le Nord	35,000.00
Station de chargement dans l'Est	35,000.00
Abris rues Saint-Patrice et des Carrières	80,000.00
Améliorations au parc Maisonneuve	100,000.00
Améliorations au parc Mont-Royal	75,000.00
	$1,288,000.00

C'EST LA QU'ON TRANCHERA L'ETERNELLE QUESTION

Vue de Lausanne, Suisse, où doit s'ouvrir, le 25 janvier, la conférence internationale des réparations. Pays neutre, la Suisse a été le siège de la plupart des congrès diplomatiques qui se sont tenus depuis la guerre.

LISTE DES TRAVAUX

La liste des travaux, au montant de $3,512,000 qui devront être exécutés par contrat, est comme suit:

Tunnel rue Gosford	$ 275,000.00
Vespasiennes dans le quartier Sainte-Anne	60,000.00
Vespasiennes au Parc Dufferin	15,000.00
Tunnel à piétons au parc Campbell Est	22,000.00
Construction d'un bain public dans le quartier Sainte-Marie	120,000.00
Pont, prolongement de la rue Nolan	150,000.00
Kiosque à musique, quartier Saint-Gabriel	30,000.00
Abris autour du marché Maisonneuve	50,000.00
Gymnase, salle publique et accessoires, quartier Notre-Dame de Grâces	200,000.00
Tunnel, chemin de la Côte des Neiges	275,000.00
Reconstruction du marché Saint-Jean-Baptiste	225,000.00
Gymnase et clinique dans le quaratier Laurier	75,000.00
Gymnase et clinique dans le quartier Saint-Michel	75,000.00
Reconstruction du tunnel de la rue Saint-Denis	240,000.00
Tunnel, blvd. Saint-Joseph et rue Iberville	550,000.00
Agrandissement du poste No 41, quartier Saint-Jean	75,000.00
Tunnel avenue Papineau	540,000.00
Tunnel à piétons rue Masson	20,000.00
Tunnel rue Salaberry ou rue projetée	175,000.00
Ecuries et abris à Notre-Dame de Grâces	90,000.00
Améliorations au parc Lafontaine (Chalet)	100,000.00
Conduits souterrains et signaux de circulation	150,000.00
	$3,512,000.00

Plusieurs rapoprts du comité exécutif furent adoptés au cours de cette séance et en voici la liste:

AUTRES LISTES

QUARTIER MERCIER

A l'effet d'approuver la vente à l'enchère du lot No cad. 398, subd. 227, et des bâtiments sus érigés portant les Nos 8569-71, rue Hochelaga, au prix total de $1500.00.

QUARTIER SAINT-PAUL

A l'effet d'approuver un projet de bail par la Cité en faveur de Dame Florida Vlau; empiètement des escaliers de la propriété de cette dernière sur celle de la Cité.

QUARTIER MONTCAM

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de $800.00 pour la construction du pavage de la rue DeLorimier, à l'est du tunnel, de la rue Dandurand aux voies du C.P.R.

QUARTIER MONT-ROYAL

A l'effet de faire homologuer la sentence arbitrale rendue par le président de la Commission des Services Publics se rapportant à l'expropriation des immeubles pour l'ouverture des avenues Willowdale et Darlington et de la rue Pear, et de voter un crédit supplémentaire de $27,571.33 pour cette expropriation.

QUARTIER ROSEMONT

A l'effet de voter un crédit supplémentairer de $295.00 pour l'expropriation des immeubles pour l'ouverture de la rue Holt, afin de payer une indemnité supplémentaire accordée à Mme Vve. J. Voisard.

QUARTIER SAINT-JEAN

A l'effet d'approuver un projet d'acte de vente par la Cité à M. L. Brown d'une petite lisière de terre formant partie du lot No 625-768a du cadastre de la paroisse Saint-Laurent.

A l'effet d'accorder un certificat de police d'assurance acquittée de $1000.00 à l'ex-mécanicien H. Savignac, du département des Incendies.

A l'effet d'accorder un certificat de police d'assurance acquittée de $1000.00 à l'ex-lieutenant J. Mercier du département des Incendies.

A l'effet d'accorder un certificat de police d'assurance acquittée de $1000.00 à l'ex-capitaine O. Vlau du département des Incendies.

A l'effet d'accorder un certificat de police d'assurance acquittée de $1000.00 à l'ex-lieutenant O. Bélisle du département des Incendies.

A l'effet de voter un crédit de $25,-000.00 pour couvrir les salaires et les dépenses de la Commission de l'Aqueduc pour les quatre premiers mois de l'année courante.

Après l'adoption de ces divers rapports le conseil s'ajourna à cinq reprises, pour des intervalles d'une demi-heure à une heure, jusqu'à une heure et demie, alors que les projets d'emprunt furent adoptés. On demanda ces ajournements pendant que les avocats de la ville et les banquiers discutaient la question du taux d'intérêt.

VENTES IMMOBILIERES

On n'a enregistré que neuf ventes samedi, dont six de $2,000 et plus. La plus importante, de $14,-000, a été transigée dans la ville d'Outremont, entre J. Beaudin et A. J. Ross, pour des immeubles sis rue Stuart. Deux ventes de $7,000 ont été transigées dans le quartier Mercier, entre A. F. Lasalle et C. Richard, pour des immeubles sis rue Cadillac.

Voici la liste des ventes:

Cité d'Outremont. — Ave Stuart, bâtisses No 435; lots Nos 26-58-1, 2; terrain 36 x 100 pieds. J. Beaudin vend à A. J. Ross, $14,000. G. Baudouin, notaire — 1931.

Ave Sunset, vacant, lot No 28-12. Dame J. L'Espérance vend à J. D. Langelier, $2,000. J. O. Larose, notaire — 1932.

Cité de Verdun. — Ave Osborne, vacant; lot 4679-1137; terrain 25 x 80 pieds. L. L. Grégoire vend à D. Hébert. $925. J. H. R. Messier, notaire — 1932.

Laurier. — Rue Jean-Talon, vacant; lot No 16-1919; terrain; 35 x 61 pieds, Dame C. Tremblay vend à A. Côté, notaire — 1932.

Mercier. — Rue Cadillac, bâtisses Nos 653 à 657; lot No partie 29-468; terrain 20 x 82.6 pieds. A. F. Lasalle vend à C. Richard, $7,000. L. Trempe, notaire — 1932.

Rue Cadillac, bâtisses, Nos 653, 655, 657; lot No partie 29-468; terrain 20 x 82.6 pieds. A. F. Lasalle vend à C. Richard, $7,000. L. Trempe, notaire — 1932.

Rue Cadillac, bâtisses Nos 653 à 657; lot No partie 29-468; terrain 20 x 82.6 pieds. J. A. Bourgault vend à A. F. Lasalle, $6,000. L. Trempe, notaire — 1932.

Montcalm. — Ave Laurier Est, vacants; lots Nos 161-71, 72; terrain 4581 pieds. H. Leclair et al vend à W. J. Fraser, $1.00 et autres considérations. P. J. Marsan, notaire — 1932.

Saint-Denis. — Rue DeLanaudière, bâtisses Nos 5072, 5074; lot No moitié de 221-153, terrain 25 x 62.6 pds. A. Alexander vend à Dame J. A. Francoeur, $6,000. J. H. H. Lippé, notaire — 1932.

Prévenu arrêté après deux ans de recherches

Après deux ans de recherche les détectives Greenberg et Bond ont, samedi soir, opéré l'arrestation d'un nommé Andry Gafrick, 32 ans, 24 ruelle SSicard. Le prévenu est accusé de faux.

Il y a deux ans la police recevait plusieurs plaintes à l'effet qu'un individu était parvenu à changer de faux chèques dans maintes tavernes de la ville. Ces chèques étaient faits au nom d'une compagnie de construction et l'individu qui obtenait ce argent se servant d'une carte portant un numéro supposé provenir de la compagnie de construction.

Lors de son arrestation Gafrick avait plusieurs chèques en blanc au nom de la compagnie T. C. Gorman Construction dans ses goussets. Plusieurs autres articles qui serviront aux détectives furent trouvés dans sa chambre.

A l'Electrical Club

Le prochain déjeuner-causerie de l'Electrical Club aura lieu mercredi à midi 45, à l'hôtel Queen's. Le conférencier sera M. Stanley Oliver, bachelier en musique qui parlera de la radio.

La Radiophonie

Programme d'aujourd'hui 18 Janvier

CKAC—Montréal—411 m.

8 h. a.m. L'heure du déjeuner de la Sheriff's Marmelade.
9 h. Musique bohémienne — C.B.S.
10 h. Mélodies populaires.
10 h. 30. La cote à l'ouverture.
10 h. 45. La bonne Chanson Française.
11 h. Poèmes symphoniques.
11 h. 30. Mme B. Archambault, soprano — A. Sainte-Marie, pianiste.
12 h. 30. p.m. La cote à midi.
12 h. 45. Orgue à la salle Tudor.
1 h. 15. Orchestre de l'hôtel Royal York.
1 h. 30. Canadian Club—Causerie, par l'honorable M. Rowell.
3 h. 45. La cote à la fermeture.
4 h. Sera annoncé.
4 h. 30. Orchestre du Ritz.
5 h. Orchestre de Jack Denny.
5 h. 30. La demi-heure universitaire.
7 h. La ligue de Sécurité—L'oncle Joe.
7 h. 30 Orchestre de l'hôtel Royal York.
7 h. 45. Dialogue — Narcisse et Pomela.
8 h. p.m. Wrigley "at Home"
9 h. Programme Living Room Furniture.
9 h. 30. Programme du C.N.R.
10 h. 30. Le trio Kellert.
11 h. 05. Vaudeville du théâtre Loew's.
11 h. 15. Programme Winchester, romance sur l'orgue.
11 h. 30. Orchestre de Jack Denny.

CKGW

5 h. 45. p.m. Orchestre Russ Columbo.
7 h. p.m. Amos 'n Andy NBC.
7 h. 15. Orchestre Campbell.
7 h. 30. Poste CPRY.
8 h. p.m. L'Heure Contended.
8 h 30 p.m. La voix de Firestone.
9 h. p.m. Le trio Joyce.
10 h. CPRY.
10 h. 30 p.m. Orchestre de l'hôtel King Edward
11 h. L'heure Slumber.

POSTES AMERICAINS

WEAF—New-York 454.3 m. 660-K.

10 h. p.m. Sketch.
12 h. p.m. L'orchestre de Earl Hines.
12 h. 30 Orchestre de Twest Hogan.

WJZ—New-York 394.5 m. 760-K.

10 h. p.m. Duo de piano.
11 h. p.m. Musique Slumber.
11 h. 30. Les trois docteurs.
Minuit. Orchestre de danse de Mildred Bailey.

WABC—New-York 348.6 m. 860-K.

10 h. p.m. Programme Robert Burns.
Minuit. Orchestre Bobby Meaker.
12 h. 30 Ann Leaf à l'orgue.
11 h 30 p.m. Orchestre de Sammy Watkins.
12 h. p.m. Orchestre de l'hôtel William Penn.

KDKA—East Pittsburg —395.9 m.

9 h. p.m. Orchestre Maytag.
9 h. 30. Sera annoncé.
11 h. 30. Orchestre Don Bester.
Minuit. Orchestre de danse

WGY—Schenectady 379.5 m. 790-K.

10 h. 45. p.m. Programme musical.
12 h. p.m. Orchestre de danse.
12 h. 30 Orchestre Doc Peyton.

WLW—Cincinnati—428 m.

10 h. 30. p.m. Real Folks. (NBC.)
11 h. p.m. Rêveries.
12 h. Orchestre de l'hôtel Gibson.
12 h. 30. Orchestre Netherland Plaza.

WOR—Newark 422.30 m. 710-K.

10 h. 45 p.m. Globe-trotteurs américains.
11 h. 30 p.m. Moonbeams. Chant et violon.

WPG—Atlantic City — 272.60 m.

10 h. p.m. Studio.
10 h. 45 p.m. Street Singer CBS.
11 h. 30. Orchestre Biltmore, de Cuba, CBS.

WNAC—Boston—243.3 — 1230

Minuit. Orchestre de Ben Bernie
12 h. 30. Orchestre de Marion Hardy.

C.F.C.F.

7.30 a.m. Suggestions pour le déjeuner.
8 h. 30. a.m. Cheerio, NBC.
9.00 a.m. Quatuor vocal.
9.15 a.m. Refrains gais.
9.45 a.m. Miracles of Magnolia. NBC)
10.00 a.m. Musique pour les dames
10.45 a.m. Musical Bits.
11.15 a.m. Chansonnettes françaises.
11 h. 45. a.m. Hugo Mariani et ses Marionnettes, N.B.C.
12.00 p.m. Airs classiques.
12.30 Programme de la Pharmacie Montréal
12 h. 45. Orchestre de chambre.
1.00 p.m. La cote de la Bourse.
1.15 p.m. Mélodies.
1 h. 30. Orchestre du Palais d'Or. NBC.
2.00 p.m. Echos de l'opéra.
2.15 p.m. Heure de radio Wilder.
3.00 p.m. Programme Langellier.
3.30 p.m. Fantaisies instrumentales.
4.30 p.m. Programme C. W. Lindsay.
4.30 p.m. Programme Layton.
5.00 p.m. L'Heure canadienne Electric Supplies.
5.15 p.m. Pièces mélodieuses.
5.30 p.m. Programme Hartney.
5 h. 45. Orchestre de Rues Colombo.
6.00 p.m. L'heure du crepuscule.
6 h. 45. La côte à la fermeture.
6 h. 58. Lynn Canadian Co.
7.00 p.m. Amos'n Andy. (NBC).
7 h. 15. Programme Campbell's Soups.
7.30 p.m. Our Jimmy.
7.45 p.m. Programme des Epicerie-Epiceries Modernes.
8.30 p.m. The Voice of Firestone. (NBC.)
9.00 p.m. Causerie — Club Lions.
9 h. 30. Studio.
10.00 p.m. Frolics Cabaret.
10.30 p.m. Programme de l'Illustration.
10.45 p.m. Sutdio.
11 h. 45. L'heure Slumber. N.B.C.

Programme de Mardi 19 Janvier

CKAC—Montréal—411 mètres

8 h. a.m. L'heure du déjeuner de la Sherriff's Marmalade.
9 h. Mélodies vocales.
9 h. 45. Programme Eugène Corbeil Limitée.
10 h. "Bonjour Madame" avec Jovette Bernier.
10 h. 30. La cote à l'ouverture.
11 h. Poèmes symphoniques.
11 h. 30. La Bonne Chanson Française.
12 h. p.m. Concert.
12 h. 30 La cote à midi.
12 h. 45. Le docteur Saunders, organiste.
1 h. Orchestre de l'hôtel Royal York.
1 h. 15. Le club Rotary.
2 h. Conseil National de l'Education.
3 h. 45. La cote à la fermeture.
4 h. 30. Orchestre du Ritz Carlton.
5 h. 15. Orchestre J. Denny.
5 h. 30. Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal.
6 h. 30. Le Père Bigaouette —Firme LaSalle Coke.
7 h Roger et Gallet.
7 h. 30. Orchestre de l'hôtel Royal York-Toronto.
7 h. 45. Sketch — Narcisse et Pomela.
8 h. L'Heure Provinciale.
9 h. Canadian General Electric Vagabonds.
10 h. Trio instrumental Kellert.
10 h. 30. Sera annoncé.
11 h. Résultats du hockey. N.H.L.
11 h. 15. Programme Winchester, romance sur l'orgue.
11 h. 30. Orchestre de l'hôtel Windsor.

CKGW—Toronto—434.80 mètres

5 h. La cote de la bourse.
6 h. 30 p.m. Musique en dinant.
7 h. Amos et Andy. NBC.
7 h. 15. Les frères Berry.
7 h. 30 Poste CPRY.
8 h. Programme Lowney.
9 h. L'heure General Electric.
10 h. CPRY.
10 h. 30. Orchestre Tremaine.

CFCF—Montréal—291.5 mètres.

7.29 a.m. L'heure exacte.
7.30 a.m. Suggestions pour le déjeuner.
8.30 a.m. Cheerio NBC.
9 h. Musique pour les dames.
9.45 a.m. Miracles de Magnolia (NBC)
10.00 a.m. Musique classique.
10.30 a.m. Chansonnettes françaises.
10.45 a.m. Airs populaires.
11.00 a.m. Brodie et Harvey
11.15 a.m. Symphonie du matin
11.30 a.m. Période Ross Grafton.
11.45 a.m. Jill et Judp (NBC).
12.00 midi Airs populaires.
12.15 p.m. Programme « Orange Montréal, Limitée
12.30 a.m. Musique classique.
1.00 p.m. Cours de la Bourse.
1.15 p.m. Variétés musicales classiques.
1.30 p.m. Club Kiwanis.
2.00 p.m. Musique vocale et instrumentale.
2.30 p.m. Causerie "Wool and Woollens".
3.00 p.m. Programme Legaré.
3 h. 30. p.m. Quest Brown Horoscope.
4.15 p.m. Musique de danse.
5.00 p.m. Heure Canadian Electrical Supplies.
5.15 p.m. Programme Ogilvy Milling.
5.30 p.m. Musique Hartney.
5.55 p.m. Pronostics sur la température — Sommaire des programmes de la soirée—Heure exacte.
6.00 p.m. Heure du crépuscule.
6.45. p.m. Cotes de fermeture à la Bourse.
6.58 p.m. Lynn Canadian Co.
7.00 p.m. Amos'n Andy, (NBC).
7.15 p.m. Highlights of Sport.
7.30 p.m. Our Jimmy.
7.45 p.m. Programme Lido Coffee.
8.00 p.m. Fantaisie musicale de Pair.
9.00 p.m. Heure Can. General Electric, (CKGW).
10.00 p.m. Orchestre de Russ Colombo.
10.15 p.m. Anniversaire d'Edgar Allen.
10.30 p.m. Programme de l'Illustration.
10.45 p.m. Mélodies.
10.58 p.m. Résultats du hockey.
11 p.m. Orgue à la Salle Tudor.
11.30 p.m. Jack Denny et son orchestre de danse de l'hôtel Montroyal, (NBC).

POSTES AMERICAINS

WEAF—New-York—454.3 mètres 660 K.

10 h. p.m. Orchestre Lucky Strike.
11 h. 15. Jesse Crawford à l'orgue.
12 h. Orchestre de danse de Rudy Vallée.
12 h. 30. Orchestre de l'hôtel Waldorf-Astoria.

760 K.

10 h. 30. p.m. Clara, Sue et Em. NBC. Musique.
11 h. 30. Les trois docteurs.
12 h. 15. Orchestre de P. Whiteman.

WJZ—New-York—394.5 mètres 760 K.

10 h. 30. p.m. Clara, Sue et Em. NBC, Musique.
11 h. 30. Ross Columbo.
12 h. 15. Orchestre de P. Whiteman.

WABC—New-York—348.6 mètres 860 K.

10 h. p.m. Graybars.
10 h. 15. Paramount Public.
11 h. 15. Heure spéciale.
11 h. 30. Programme de Mickey.
12 h. 30. Ann Leaf, organiste.

KDKA—East Pittsburg—395.9 m. 760 K.

10 h. 30. p.m. Clara, Lee et Em. NBC.
11 h. 15. Salt and Peanuts.
11 h. 30. Orchestre de danse.

WGY—Schenectady 379.50 mètres 790 K.

11 h. 30. p.m. Orchestre de Jack Miles.
12 h. 30. Orchestre de Don Peyton.

WLW—Cincinnati 25 m.—700 K.

11 h. 30. Violon et orgue.
12 h. Orchestre de l'hôtel Gibson.
12 h. 30. Orchestre Netherland Plaze.

WOR—Newark—422.30 m. 710 k.

11 h. 05 p.m. Orchestre de danse de Willard Robinson.
11 h. 30. Moonbeams. Chant et violon.

WPG—Atlantic City—272.60 mètres

10 h. 30. Programme Chesterfield.
11 h. 30. Orchestre de George Olsen.
12 h. Orchestre de Romanelli.

WNAC—Boston—243.3 mètres

Minuit. Orchestre de B. Pollock
12 h. 30. Orchestre de Guy Lombardo.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal

Les cours libres donnés à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales le 18 janvier sont les suivants:

Lundi:

Géographie générale: 7.30 à 9.30 heures.

Géométrie plane et dans l'espace: 7.30 à 9.30 heures.

Public speaking: 7.30 à 8.30 heures.

Espagnol, 1ère année: 8.30 à 9.30 heures.

2ème année: 7.30 à 8.30 heures.

Conversation anglaise, 1ère année: 8.30 à 9.30 heures.

Economie politique: 7.30 à 9.30 heures.

Réunion des Anciennes de l'Académie Ste-Brigide

L'Académie Sainte-Brigide, 1275, rue Papineau, invite ses chères Anciennes à la fête de l'affection et du souvenir, samedi, le 30 janvier, à 2 heures p.m.

Toutes les élèves ayant puisé leur éducation à cette institution sont cordialement priées de se réunir à l'Amicale déjà formée sous le nom de Notre-Dame du Bon-Conseil.

Prière de ne pas attendre d'autre invitation particulière.

Il ne s'Asseyait pas pour Manger

Vécut d'Oeufs et de Lait pendant des Années

Maintenant, il "peut manger de tout" grâce à Kruschen

Un bon appétit est habituellement le signe d'une bonne santé; et le manque d'appétit est le signe certain qu'il y a quelque chose de défectueux quelque part. Si vous ne pouvez prendre vos repas et en jouir sans de désagréables effets subséquents, lisez cette lettre. Le traitement qui a remis cet homme en forme serait sûrement bon pour vous aussi.

"J'ai grand plaisir à pouvoir vous informer qu'ayant pris régulièrement les Sels Kruschen, j'ai recouvré l'appétit et me suis complètement libéré des douleurs que j'éprouvais dans le corps et aux membres.

"Depuis des années, j'éprouvais de la répugnance pour toute nourriture, surtout solide. Je ne m'asseyais jamais à table durant les repas et ne prenais que du lait et deux oeufs par jour. Il y a un mois, je commençai à prendre les Sels Kruschen et maintenant je puis manger de tout avec le plus grand appétit". — J.P.D.

Il y a six sels dans Kruschen et chacun d'eux est nécessaire à une santé parfaite. Si vous menez une vie active au grand air, si chaque organe de votre corps accomplit ses fonctions à la perfection, si votre régime alimentaire est équilibré avec exactitude, vous pouvez alors tirer de la nourriture que vous absorbez et de l'air que vous respirez tout ce qu'il faut pour vous garder en forme. Mais si vous passez la plus grande partie de votre vie à l'intérieur, si vous ne pouvez prendre tout l'air frais et l'exercice dont vous avez besoin, si vos organes éliminatoires n'accomplissent pas leur travail de façon naturelle, facile et régulière, si votre régime alimentaire n'est pas exactement ce qu'il devrait être, si vous vous éveillez non reposé, si vous mangez sans appétit, travaillez sans entrain et jouez sans agrément, Kruschen est ce qu'il vous faut et Kruschen vous remettra en bon état.

Kruschen purifie et adoucit le sang, met le mécanisme interne en état de fonctionnement souple, vous lance sous les rayons solaires ardents ou l'averse avec les mêmes dispositions heureuses, soit pour une journée de travail soit pour une journée de jeux.

On peut obtenir les Sels Kruschen à toutes les pharmacies, à 45c et 75c la bouteille.

AUX FUNERAILLES DE M. F. REGIS VINET

Un grand nombre de personnes assistaient aux funérailles de ce vieux citoyen de Ste-Anne de Bellevue.

Les funérailles de M. F. Regis Vinet, autrefois de Vinet et Dufresne, un des vieux citoyens de Sainte-Anne de Bellevue, décédé mardi à l'Hôtel-Dieu de Montréal après une longue maladie, eut eu lieu, hier, à Sainte-Anne de Bellevue. De nombreux parents et amis du défunt assistaient aux obsèques. Le cortège funèbre quitta la maison à 173 rue Sainte-Anne, à 9 h. 15.

Conduisaient le deuil: les frères du défunt, MM. Jean-Baptiste Vinet et Pierre Vinet; ses neveux, MM. Philippe Montpetit, Marcel Vinet, Georges Vinet et Jean-Louis Vinet.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J. B. Aubry, curé, tandis que le service fut chanté par M. l'abbé Lucien Valois, assisté de M. l'abbé Antonio Rousseau et de M. l'abbé A. Ducharme. La chorale de l'église Saint-Louis de France et celle de l'église Saint-Jean-Bautiste étaient dirigées par M. Joseph Saucier, M. Antonio Létourneau était à l'orgue.

Parmi ceux qui assistaient au service, notons: le maire L. J. Rolleau, de Sainte-Anne de Bellevue; l'échevin A. R. Demers, le chef de police Esdras Lépine, MM. J. Daoust, le docteur L. N. Cyphiot, le docteur J. E. Maufette, Joseph Robillard, J. Dubreuil, le maire Albert Lalonde de l'Ile Perrot, l'échevin J. Peladeau, le docteur J. E. Guénette, J. S. Bolduc, J. S. A. Ashby, N. P., le capitaine Z. Legault, le capitaine F. F. Pilon, J. A. Doré, J. H. Archambault, J. Roy, J. Gravel, M. Legault, A. Gravel, A. Crevier, E. Cousineau, J. Montpetit, M. Lecuyer, A. DeRepentigny, J. Godin, J. O. Farmer, E. Dionne, L. Lionnais, V. Larivière, A. D. Provost, L. Crevier, E. Robillard, J. J. Raymond, F. Pilon, J. A. Ménard, P. E. Ménard, W. Montreuil, Z. Ménard, W. Ranger, Y. Pilon, Z. Lezault, W. Lionnais, H. Labrosse, A. Lalonde, A. Lamarche, R. Robillard, A. Amesse, A. Boisonnault, A. Casgrain, J. Crevier, H. Leuzon, D. Rondeau et B. Saint-Denis.

ON VOTE AUJOURD'HUI A LA COTE SAINT-LUC

Aujourd'hui 18 janvier, les électeurs de la municipalité de Côte Saint-Luc sont appelés à voter pour remplacer trois échevins dont le terme est expiré. Il n'y a qu'un seul poll qui sera situé à l'école Pie XI, 674 avenue Westminhter, angle du Chemin de Côte Saint-Luc. Le poll est ouvert de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Les candidats sont MM. Albini Prud'homme, Eustache Prud'homme et Ovila Prud'homme, les échevins sortant de charge, et MM. René Cousineau, Edward-J. Kirivin et Ivan McCubbin. L'officier-rapporteur est M. Auguste Lemieux.

POUR LE VOTE DES FEMMES

Mlle Irène Joly, présidente de la Fédération Provinciale pour le suffrage féminin, invite les présidentes des comités de cette association dans la province, d'être à Québec le 20 janvier prochain lors de la présentation du bill pour le vote des femmes par le docteur Anatole Plante.

RÉPONSE À TOUT

LA TYRANNIE LASSE A LA LONGUE.

Q.—Je vis chez ma marraine qui est en même temps ma tante. Je lui laisse presque tout mon salaire mais elle n'est jamais contente et ne me permet pas de recevoir. J'ai vingt-et-un ans, et je désirerais recevoir un ami à la maison. Je suis sérieuse et j'aimerais sortir un peu avec mon ami, aller de temps en temps au théâtre et ne pas revenir trop tard. Mais elle ne veut rien de cela. Il faudrait que je passe ma vie comme une image à la maison. Mais je veux me caser et ce n'est pas le moyen en ne recevant et en restant à la maison sept jours par semaine. Ne trouvez-vous pas? — JEUNE FILLE EN PEINE.

R.—Puisque vous payez grassement votre pension à votre tante, vous avez au moins le droit d'indépendance, c'est-à-dire que vous pouvez obtenir la permission de recevoir un jeune homme respectable.

Vous ne seriez pas non plus exigeante en sortant une couple de fois par semaine et d'aller au théâtre, même de dîner en ville parci par-là.

L'argent que vous lui payez vous confère cette indépendance, Et puisque vous êtes sérieuse, vous n'abuserez pas des sorties.

Vous avez raison, ce n'est pas en demeurant au coin du feu que vous trouverez un mari. Les jeunes gens, de nos jours, trouvent trop facilement, au dehors, à s'amuser, et à s'intéresser avec des jeunes filles habituées à sortir, pour deviner qu'il se trouve peut-être une excellente jeune fille qui leur ferait une bonne épouse, cachée chez sa marraine à tel numéro de telle rue de la Métropole.

Faites comprendre ceci, sans aucune crainte, à votre tante. Et dites-lui que ne désirant pas vivre en cénobite, vous avez résolu de profiter sagement de votre jeunesse et de recevoir un ami comme cela est raisonnable. — LOUISE.

Q. Serait-il convenable de donner à mon ami qui me courtise depuis plus d'un an, un cadeau à son anniversaire de naissance, soit une boîte de cigares ou un porte-cigarettes, ou une cravate, etc., ce n'est ni mon fiancé et peut-être pas mon futur mari, que dois-je lui donner?—HUGUETTE.

R. Puisque ce jeune homme ne paraît pas sérieux avec vous, vous ne devez pas lui faire de cadeau. Une jeune fille ne fait pas de cadeaux à un homme qui n'est pas son fiancé.

R. C'est sans doute "Nom à la plume" qui est écrit, ce qui veut dire qu'il faut signer à l'encre. Un nom de plume est un nom que l'on substitue à son vrai nom lorsque l'on signe un article ou un livre.

Q. Dans quelque temps je devrai réunir chez moi des jeunes gens et des jeunes filles, devrai-je présenter ceux qui ne se connaissent pas et comment ferai-je? —VIEILLE AMIE.

R. Vous présentez à ceux déjà rendus, les nouveaux arrivés. Les connaissances se font ensuite facilement de l'un à l'autre. La carte de fantaisie était convenable, mais si vous aviez une carte à votre nom, c'était préférable.

R. SEDAN? RIVIERE DU LOUP.—Si vous lisiez attentivement les conditions de ce courrier paraissant chaque samedi en tête de ce courrier, vous sauriez pour quelles raisons je ne puis répondre aux questions que vous me posez. J'ai reçu de vous bien des lettres que je ne me suis pas donné la peine de lire jusqu'au bout, parce que les sujets traités n'entraient pas dans le cadre des choses intéressantes que je puis traiter ici, elles n'étaient même pas raisonnables, de sorte que je les jetais au panier. Vous perdez votre temps et votre encre à écrire des niaiseries que je n'ai pas le temps de lire. J'ai répondu à votre question ces jours derniers, sur deux colonnes au sujet du charme masculin. Je ne traite pas ici des questions de races. Je demande pour vous la recette du vin de gingembre que je ne possède pas, ainsi que celles des marinades sucrées.

Les Décrets de la Mode

Pour dégager l'esprit de la coquetterie actuelle, il ne suffit pas d'étudier les détails de quelques toilettes, mais il est nécessaire de passer en revue la série des costumes qu'une femme élégante porte durant toute une journée. C'est une façon pratique et sûre d'être renseignée sur les directives actuelles de la mode et sur ses tendances.

LE TAILLEUR SIMPLE

Le tailleur courant se fait en gros tissu tressé, surtout dans les tons blanc, marron et jaune. La jupe est croisée et très collante. La veste est à basque cintrée par une ceinture en cuir fauve passant dans des pattes piquées qui, partant de l'épaule, viennent dessiner bretelles jusqu'au bas du corsage. Les devants de la jaquette croisent par un double col en tissu recouvert d'un petit col de crêpe jaune. Un peu de fantaisie sur la manche qui se termine par deux gros plis plats rapportés, et s'élargissant en pagode au bas de la manche.

CONSOMMÉ AU RIZ

Pour un dîner prié, le potage doit être plus corsé. Celui-ci fera très bien: dans un consommé où vous aurez versé une garniture de petites quenelles de veau, ajoutez du riz bien lavé cuit à part, à raison de 3 cuillerées par litre de consommé. Servez chaud.

Le Royaume des Femmes

LES MANTEAUX DE SAISON

Manteau pour le matin en velours côtelé garni de loutre. — Manteau en velours avec ceinture de cuir croisée. — Manteau en lainage garni d'incrustations. — Manteau du soir en velours aubergine, renard blanc.

Concours Littéraire du Royaume des Femmes

C'est fait, je ferme les yeux et je rêve la richesse. Quelle fortune ferait mon bonheur? Mes goûts sont modestes. Une grosse somme d'argent me causerait de l'inquiétude, je risquerais d'en perdre l'appétit et le sommeil comme le savetier de la fable.

Non, je rêve plutôt un joli revenu annuel de mille dollars. Lorsque je vais magasiner, je ne me verrais plus forcée de me dire à tout moment: "Ceci me tente, c'est utile, mais ne pourrais-je pas m'en passer?" Je suis veuve, j'ai quatre enfants de douze à dix-huit ans; vingt dollars par semaine me suffiraient pour les élever convenablement, leur inculquer le goût de l'étude et du travail. En plus, je pourrais contenter le désir qui me tient tant au coeur: adopter un de ces petits abandonnés qu'on offre tous les jours par la voie des journaux. Je m'appliquerais à faire le bonheur de cet enfant tout en faisant le mien. Mais le rêve ce n'est pas la réalité et si nous savons accomplir la volonté de Dieu en toutes choses, qu'avons-nous besoin de rêver?

ROGER BON TEMPS.
Montréal, le 6 décembre 1931.

Moi, vouloir la fortune?... Non certes. La seule richesse que je désire, c'est celle du coeur... Et, c'est celle que je voudrais trouver chez tous ceux qui m'entourent, parce que c'est la seule désirable à mes yeux.

J'ai assez vécu pour savoir que tout être raisonnable ne place pas le bonheur au niveau de la fortune. Quant à moi je me garderai bien d'édifier le mien sur une base aussi instable, de crainte qu'il ne s'écroule tout à coup comme ces constructions africaines dont les fourmis rongent les assises.

Je n'ai point soif de l'or: il est trop vil et trop souvent corrupteur.

Parfois très brûlant, paraît-il, il dessèche le coeur.

Le pauvre petit mien résisterait-il à son contact?...

Je ne désire pas tenter l'expérience... Je préfère demeurer plutôt et toujours une humble.

VIOLETTE DES NEIGES.
Le 28 novembre 1931.

Loin de penser que la richesse est une condition essentielle au bonheur, je crois plutôt que c'est elle qui empêche beaucoup d'habitants de notre planète d'être heureux.

L'homme au début de la création, fut frappé par l'édit "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front", et il dût se dépenser pour pourvoir à sa subsistance. Mais après des siècles, ce devoir du nécessaire dégénéra en désir du superflu poussé même jusqu'à l'extravagance.

En notre siècle de course affolée, hormis ces âmes d'élite qui se renoncent pour suivre les traces de Jésus-Christ, nous sommes tous esclaves de ces biens matériels, que nous devons, bien malgré nous pourtant, quitter un jour. Chacun par vanité, passion ou que sais-je encore, ambitionne cet or qui paie leur luxe et leurs plaisirs.

Qui d'entre nous, pauvres mortels, se contente du strict nécessaire et ne désire pas ardemment le superflu, voir même la richesse?

Quel homme qui, ayant l'aisance ou la fortune, se contente de ce qu'il a ou ne craint pas la pauvreté pour demain?

Ainsi, la richesse plaçant l'essor humain entre le désir qu'on ne peut satisfaire ou la crainte du lendemain, est un obstacle à la tranquillité de l'homme et par conséquent, affecte son bonheur.

N'ayant jamais eu de fortune, j'ai connu les transes des désirs d'abondance, que mes passions excitaient en moi, et je calcule que j'eus été plus heureux si me contentant de ce que je possédais je n'eusse pas convoité ces argents pour satisfaire mon orgueil, ma gourmandise et mes passions, ces plaisirs mondains dont la volupté n'est qu'éphémère mais dont les remords persistent éternellement.

Maintenant étant mûri dans l'épreuve, dans le chagrin et dans les larmes j'ai mieux compris ma destinée et me trouve heureux de vivre dans un univers aussi merveilleux qu'incompréhensible. Et suis fier de recevoir comme cadeau de la Providence un malgre splaire que mon travail me rapporte et ce travail, je le fais avec plaisir par amour de mon art.

Parvenu à un âge où mon esprit s'émeut pour un froufrou de soie ou de satin, je devine qu'au devoir de citoyen doit s'ajouter encore le devoir d'époux et de père. Aussi, je me permets de rêver qu'un jour, peut-être, en dépit de ma pauvreté, une âme soeur comprendra mon âme et m'aura répondu, et que plus tard, groupés autour de notre table, de nombreux enfants, fruits d'un amour chaste et sans borne, mangeraient le pain gagné la veille et que sans des lendemains moroses, nous vivrions heureux et simplement de mon labeur quotidien; dans l'amour de notre Dieu, de notre famille et de notre devoir.

Mais je crains ma pauvre et faible nature et j'ai peur que, à la suite de tant d'autres, je ne sois hypnotisé par le chatoiement de l'or je me laisse entraîner vers la vie aisée qui est une arme puissante entre les mains des démons de l'orgueil, de l'avarice et de la luxure et c'est pourquoi, averti par le précepte du Sauveur et instruit par une leçon divine, nous osons dire souvent:

"Notre Père qui êtes aux cieux...
"Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien...
"Mais délivrez-nous du mal...

DIOGÈNE.

Berceuse d'amour

. Une haleine a soufflé: la lampe s'est éteinte;
La nuit, bleuâtre et tiède, entre avec sa langueur.
Un chant d'oiseau lointain, triste comme une plainte,
S'élève par instants, dans la paix de mon coeur.

Qu'il est doux d'être au monde! Et d'aimer! Et d'entendre
Un aveu dérobé répondre à ses aveux . . .
J'ai couronné ton front d'un rameau frêle et tendre;
Les larmes de la nuit tremblent dans tes cheveux.

Rapproche-toi . . . L'amour a de ces mots suprêmes
Qui ne sont point compris s'ils ne sont dits tout bas.
Vois-tu, ma chère enfant, je sais bien que tu m'aimes,
Mais mon âme, sans eux, ne le sentirait pas.

Plus près, plus près de moi! Tout nous sépare encore!
Qu'un soupir, une haleine, un frisson moins discret
Me livre cet aveu que la parole ignore:
Il ne sera si doux qu'au prix d'un tel secret.

O mon enfant! Les morts, qui dorment sous la terre,
Ont tout perdu, sans doute, avec l'aspect du jour . . .
Mais rien n'afflige tant leur songe solitaire
Que le seul souvenir de cet instant d'amour.

— Envoi de SOLITAIRE.

Conseils Pratiques

Pour avoir une lessive blanche. — Une cuillerée à soupe d'essence de térébenthine ajoutée à la lessive aide à blanchir le linge à la perfection.

LA DENTELLE

La dentelle est toute féminité. Elle évoque en notre esprit la vision de choses légères, gracieuses, délicates, que l'on touche d'un doigt précautionneux et que l'on contemple avec ravissement. Points anciens, au fuseau ou à l'aiguille, fleurs et arabesques inscrites sur le fond du tulle nuageux: points précieux enrichis encore de fils d'or et d'argent ou réhabillés de perlages; soies chatoyantes et couleur de lune. Chefs-d'oeuvre dignes d'Arachné même. Nous aimons toutes les dentelles parce qu'elles nous apparaissent comme le travail des fées, elles sont de douces histoires animées de floraisons fabuleuses, de vols d'oiseaux, des contes muets et charmants inscrits sur les nuages.

La dentelle habille toujours la femme avec un peu de rêve.

Après une légère éclipse au domaine des caprices de la mode, la vogue de la dentelle est à nouveau triomphante. Et nous en voyons partout et sur tout.

Nos robes du matin et de sports, nos robes de ville et de rue les plus simples se garnissent de dentelle, elle est de laine et se pose aux empiècements, aux poignets des manches. Cette garniture apporte sur les modèles sobres un sourire de gaieté, elle se choisit de couleurs vives qui font une opposition heureuse ou une harmonie savante avec le ton du tissu dont la robe est faite.

Sur les toilettes plus habillées d'après-midi, coupées dans le crêpe de Chine, le crêpe marocain, les parures de corsages se choisissent en malines ocrée ou légèrement teintée de gris, de mauve ou de bleuté sur le fond naturel du fil. L'alençon est également à la mode, et nous le voyons incrusté en empiècement, en faux gilet et en motifs dans le devant des corsages et parfois dans les jupes, pour animer un panneau ou ajouter un effet de découpes.

Nos blouses se font en dentelle d'Irlande et en fine guipure de Venise, avec des ornements au point de rose.

Enfin nous avons à compter dans une élégance plus modeste, mais non moins charmante, avec la mignonne valenciennes qui s'offre à nous avec ses volants mousseux et ses entre-deux légers et neigeux. Avec la Valenciennes, avec sa soeur la Rosaline, les jabots de nos blouses, les manches de nos robes, s'éclairent de blancheurs.

Mais où vraiment la dentelle prend toute sa valeur élégante, c'est le soir, aux feux des lumières, lorsqu'elle vêt la femme de son tissu diapré et richement transparent, qu'il soit couleur de nuit ou d'aurore ou qu'il évoque les reflets des pierres précieuses.

Les dentelles d'Espagne et les chantillys avec leurs corolles et leurs feuilages triomphants, les chantillys blancs, si fins, nommés aussi Blonde, se posent sur des fonds de satin qui mettent en relief leur matité originale.

Un art réel sait donner aux différentes dentelles qui sont à la mode la valeur décorative qui fait leur charme.

Il y a une dentelle qui séduit toujours quelle qu'elle soit, c'est la dentelle noire, légère ou lourde, délicate ou chargée. Et cette saison nous voyons, à cause de cette préférence, beaucoup de robes du soir faites en dentelle noire.

Cela vous fera plaisir, j'en suis certaine, chères lectrices, parce que vous êtes femmes de bon goût et que vous savez par expérience qu'une robe de dentelle noire posée sur un fond sombre ou clair est de toutes les circonstances et a toujours un chic impeccable; elle est toute distinction.

Les robes de dentelle entière sont en grand nombre, mais celles pour lesquelles la dentelle sert de thème de parure sont également proposées, aussi serez-vous tout à fait dans la note mode avec une robe en satin et dentelle, et surtout avec celle où se marie le crêpe Georgette à n'importe quel joli point.

Nous allons si vous voulez bien, regarder ensemble les modèles que vient de créer à votre intention notre dessinatrice et en analyser le charme simple. Ce sont des robes imaginées pour mettre en valeur la dentelle jolie.

Le premier modèle est fait en crêpe satin d'un ton que vous choisirez à votre goût parmi ceux en vogue. Un empiècement incrusté au devant du corsage forme une pèlerine aux épaules et sert de manches courtes; cet empiècement pèlerine plonge au dos. Des volants de dentelle mouvementent et amplifient harmonieusement le bas de la jupe.

Sur cette autre robe faite également en satin, un boléro de dentelle est posé au corsage et donne, sur la gorge et sur les bras, un délicat effet de transparence. Tout le bas de la jupe est en dentelle, il est composé avec un volant en forme donnant une belle ampleur.

Auprès de cette toilette, charmante, voici une robe sur laquelle le tulle se marie à la dentelle pour un ensemble d'une légèreté exquise et d'une réelle distinction, surtout si tulle et dentelle se font en noir ou en brun. L'ensemble sera riche et splendidement élégant s'il est fait en un de ces beaux verts lumineux qui sont en haute vogue.

Enfin, voici, pour terminer, la classique robe toute en dentelle, posée sur un fond de crêpe de Chine. C'est une robe de cérémonie ou d'après-midi-soir à laquelle les manches à volants et la jupe volantée, formant triple tunique, donnent un aspect vaporeux de grâce exquise.

Une guimpe en crêpe Georgette de ton clair vient doucement éclairer le devant du corsage.

Transformation pratique

Construit entièrement en contre-plaqué, comme une caisse sans fond emboîtant la machine et dont les deux côtés latéraux, soulevés, sont percés de deux ouvertures demi-circulaires permettant d'enlever très commodément ce petit meuble. Facile à travailler et d'un prix peu élevé, le contre-plaqué ne se déforme pas; on peut le décorer avec une peinture laquée ou le recouvrir d'une étoffe quelconque.

Pour la machine à coudre

Pour dissimuler une machine à coudre, qu'elle soit rentrante ou non, plusieurs moyens sont possibles: en voici trois très simples:

Pour exécuter le No 1, nous avons pris deux caisses longues et étroites (chercher une dimension en rapport avec la machine) et nous posons les caisses sur un de leurs petits côtés, l'ouverture de la caisse tournée en dedans. La machine vient s'emboîter entre

ces deux caisses, car nous avons eu la précaution d'enlever le panneau inférieur pour que le pied de cette machine puisse passer. Les caisses placées, nous recouvrons le tout d'une planche, munie sur le devant d'un tissu froncé retombant dans l'espace compris entre les deux caisses. Cette planche et les caisses sont ripolinées avec, en plus, un décor simple. Pour l'usage, la planche s'enlève facilement avec son tissu et les deux caisses peuvent se caser dans un coin.

Omelette à la jeune mariée. — Battez des jaunes d'oeufs avec du sucre et faites monter les blancs en neige. Mélangez le tout. Ajoutez une cuillerée d'eau de fleur d'oranger, des filets de pistaches, deux macarons pilés, quelques cerises confites et des pralines écrasées. Faites cuire l'omelette dans du beurre bien frais et servez-la saupoudrée de sucre.

Tarzan, seigneur de la jungle

Mais soudain la tente fut arrachée au-dessus de la tête de Tollog et lancée au loin dans l'obscurité. Figé d'horreur, l'Arabe se retourna pour voir la forme géante de Tantor s'avançant vers lui. Une souple trompe encercla son corps et le frère du Sheik fut élevé en l'air et projeté dans l'obscurité.

Durant un moment Tantor regarda autour de lui avec défiance. Alors il ramassa Tarzan et l'élevant au-dessus de sa tête il courut dans le sérail, écrasant sous ses pieds deux sentinelles qui essayaient d'arrêter sa course. Un moment plus tard, l'éléphant et l'homme aux singes étaient engloutis par l'obscurité de la jungle.

Tollog, par une chance inespérée, s'en était tiré sans mal. Il clama fortement que Tarzan était l'ami du démon lui-même — puisqu'il pouvait appeler les bêtes sauvages à son aide! Ibu Jad donna finalement des ordres de lever le camp et tranquillement continua sa route.

Loin dans la forêt Tantor transporta Tarzan. Enfin il le déposa doucement sur l'herbe tendre dans une clairière. "Demain, à la lumière de Kudu", dit Tarzan, "nous trouverons un plan pour enlever ces liens, mais maintenant dormons!"

Les Patrons de "La Patrie"

Tous les modèles Tingey sont dame Tingey elle-même. Pour les Etats-Unis, les patrons sont remodelés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York.

Robe de très jeune fille, de style tailleur, en crêpe de laine lie de vin. Des boutons de nacre forment une jolie garniture.

Ce patron (2544) peut être obtenu dans les grandeurs de 12, 14, 16, 18 et 20 ans, ou buste 36 et 38.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 25 sous, son nom et son adresse écrits lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: **"Bureau des Modes", "La Patrie", Montréal.**

L'Art Culinaire

Filets de sole au paprika. — Levez les filets à deux très belles soles. Avec les arêtes et les têtes, faites un coulis de poisson que vous aromatisez d'oignons, de carottes, bouquet garni. Assaisonnez les filets des soles de sel et de paprika et moutiez avec le fumet de poisson. Cuire dans un plat long allant au feu, mettre dessus de menus morceaux de beurre. Quand le poisson est cuit, égouttez la cuisson, additionnez-la d'un verre de crème après l'avoir fait réduire. Assaisonnez de paprika et faites glacer un instant au four brûlant après avoir versé la sauce sur les filets des soles.

Le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood

Un rhume attaché une toux intermittente

Mme M. K. MacNid, Ibna, N.-E., écrit: — "Je contractai un mauvais rhume qui dégénéra en une toux intermittente. Je le négligeai d'abord espérant toujours qu'il s'en irait comme bien d'autres précédemment, mais il empira. J'essayai tous les médicaments contre le rhume que je connaissais.

Une amie étant passée chez moi me conseilla de prendre du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood. J'en achetai une bouteille; à peine en avais-je pris la moitié que j'en étais complètement débarrassée."

Prix 35c la bouteille, grand format de famille, 65c dans toutes les pharmacies et magasins à rayons; préparé que par la The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

THEATRE ET CINEMA

AU TELEPHONE

Un plaidoyer pro domo

Mon *ex-spectateur* me téléphone. Il n'a pas prisé mon papier de samedi, et je l'en félicite. Nous paraissons d'ailleurs condamnés à ne point nous entendre. A son avis, une pensée comme celle-ci : "Au cas que dans trois cents ans nous ayons une littérature dramatique" ne peut naître que dans une âme injurieuse. Je rapporte grosso modo sa conversation au téléphone :

"Vous vous plaignez que personne n'écrive pour le théâtre. Vous êtes, passez-moi cette irrévérence, un hypocondriaque ou un sot. Vous trouverez ci-joint une liste des ouvrages dramatiques écrits par des Canadiens-français depuis dix ans. Tous ne sont point excellents, mais tous prouvent que vous ne savez pas ce que vous dites. A proprement parler, nous n'avons pas de littéraire de théâtre. Fournier rappelait avec raison qu'une hirondelle ne fait pas le printemps. En revanche, nous disposons de tout ce qu'il faut pour nous mettre à l'oeuvre avec quelque chance de succès.

"La matière inspiratrice d'abord: nos rues commerciales, nos faubourgs, nos dépotoirs, nos terrains vagues, nos poteaux de télégraphe, nos enseignes qui irradient après neuf heures tous les soirs, nos jardins publics où l'on peut suivre les ébats de plusieurs animaux, nos cabarets, bref tout ce qui, dans une grande ville, témoigne le modernisme des esprits et le dévergondage des moeurs. Que veut-on de plus ? Il y a là, j'en suis sûr, mille chefs-d'oeuvre en jachère qu'une centaine de bons mots engraisseraient fort convenablement et feraient germer vers l'immortalité.

"C'est donc le fonds qui manque le moins. Les ouvriers ? J'en sais de très habiles qu'un apprentissage bien conduit instruirait vite des choses du théâtre. L'un d'eux, entre autres, a naguère écrit des vers de quatre pieds qu'il a déposés en croix pour figurer le grand sacrifice. Son livre s'intitule les *Gerbes du Saint-Laurent*, si j'ai bonne mémoire, et a connu un succès remarquable du temps que la critique savait vibrer au contact des belles choses. Ce sont les écrivains comme celui-là qui exploitent le plus adroitement le filon des chefs-d'oeuvre dans un pays presque vierge. N'admettrez-vous point, maintenant, que la création d'une littérature dramatique soit une question d'heures ? J'ai prouvé que nous disposons du matériel et de la main-d'oeuvre.

"Reste le travail, car il faut prendre de la peine pour arriver à quelque chose de bien. Nos auteurs, ceux qui ont écrit des volumes ou qui songent à le faire, sont toute vigueur à la tâche. Tenez, vous saurez par exemple que tel poète qui, il y a quelques années, donnaient ses premiers coups d'ailes, en est venu à voler tout de bon. Il est aujourd'hui l'homme le plus estimable du monde; il enseigne la version canadienne de l'histoire du Canada, compile des fiches et prépare les meilleurs articles du monde sur les différends internationaux. De temps en temps, il se fâche et, au moyen de gestes nerveux, fait du théâtre. Encore un homme, si je peux dire, qui ne manque pas d'aptitudes pour la scène et que le travail ne rebutait point.

"Si vous persistez dans votre attitude méprisante à l'égard des oeuvres canadiennes, vous aurez tôt fait de passer pour un envieux. J'estime que vous souffririez qu'on vous taxât d'ignorance; mais je vous sais trop honnête homme pour vous soupçonner de jalousie. Pourquoi ne pas vous rendre à l'évidence? Nos écrivains ont besoin de sympathie. Pourvu que vous vantiez leurs oeuvres, ils vous tiendront pour un critique très averti et tâcheront à mériter vos éloges. Encore une fois, nous avons tout ce qu'il faut pour réussir."

Ici, la conversation dévie sur les sujets les moins sensés. Avant de me saluer, mon *ex-spectateur* me fait observer que, dans sa lettre de vendredi dernier, on lui a fait écrire *contredites*, à l'impératif, au lieu de *contredisez*. Dont acte.

Lucien PARIZEAU.

AU PRINCESS. —
"PEACH O'RENO"

Une comédie qu'anime la verve des compères Wheeler et Woolsey.

Entourés de leurs enfants et de leurs amis, M. et Mme Bruno célèbrent le 25e anniversaire de leur mariage. Une réminiscence maladroitement amenée par M. Bruno lui mérite l'application sur l'occiput d'une assiette énergiquement balancée par Mme Bruno. On pourrait croire que M. Bruno va demander le divorce. Non c'est Madame qui prend les devants. Monsieur suit.

Lorsque vous arrivez à Reno, la Mecque des aspirants au divorce de toute l'Amérique et même d'une bonne partie du monde, de spacieux autobus vous attendent obligeamment au débarcadère de la gare pour vous conduire tout droit chez le légiste dont le savoir-faire vous redonnera votre liberté et à la porte duquel un panneau vous promet un superdivorce pour la modique somme de $50.

A l'arrivée dans l'étude légale on vous remet un numéro comme dans toute salle d'attente bien organisée. En l'occurrence, M. et Mme Bruno s'adonnent à tomber sur les deux associés. Afin d'appuyer les motifs des requérants, l'un des savants confrères fera en sorte d'être vu en compagnie de Mme Bruno. L'autre compère se déguise en femme pour incriminer de son côté le mari.

La jalousie terminée, le bureau légal se transforme comme par enchantement en casino. Les bureaux deviennent roulettes. Dans le mur s'ouvre un bar. Du parquet surgissent des tables. N'y a-t-il pas jusqu'aux tableaux des murs qui sont à double décor ?

Le premier sentiment des deux époux en s'apercevant en compagnie des "correspondants" est celui de la plus violente jalousie. Leur deux filles, aucourue, auprès de leurs parents, cherchent en vain une composition. L'immixtion d'un rude cowboy dans la scène donne encore plus de mouvement à la soirée.

Le procès s'instruit dans les conditions les plus comiques. On ne croirait au banquet d'"Alice in Wonderland". Les "I Object" pleuvent. Un mercanti crie ses friandises. Les avocats pérorent devant le microphone. Les témoins ont l'entêtement et l'esprit de contradiction de mulets. Un souvenir finalement, suffit à arracher des larmes aux plaideurs et à les réconcilier.

Le magistrat dit sa joie. Les deux avocats l'interrompent: s'il veut bien réduire son tarif nuptial à trois mariages pour cinq dollars, ils épouseront les deux filles de leurs clients. Agréé. Et MM. les membres du jury emboucheront leurs instruments de jazz.

Condenser dans une satire du divorce et de Reno plus de plaisanteries que n'en contient "Peach O' Reno", la comédie bouffe que donne cette semaine le théâtre Princess, est chose impossible. Pas une minute de sérieux dans le film. Tout le comique de chaque situation a été adroitement exploité. Les moindres faits et gestes prêtent aux plus extraordinaires facéties.

Comme burlesque c'est à peu près ce que le cinéma a connu de mieux et Dieu sait jusqu'où peut aller le burlesque lorsque les Américains s'y mettent. Pour se dérider, rien de mieux' Le film est une bonne heure de rire continuel. Vos idées noires s'enfuiront.

Wheeler et Woolsey se disputent à qui mieux m'eux amusera l'auditoire. Ce dernier, de teint noir, joue la vampire blonde. Personne ne le reconnait sous son déguisement avant l'incendie de sa perruque. Les autres rôles bien que secondaires sont tenus par des vedettes comme Dorothy Lee, Joseph Cawthorn, Sam Hardy, Zelma O'Neaul Cora Witherspoon, Arthur Hoyt, Mitchell Harris et Josephine Withel.

LE TRAIN DE PLAISIR

C'est à la demande de ses nombreux amis que la Société dramatique paroissiale a mis à l'affiche pour le mardi, 26 janvier prochain l'impayable comédie en quatre actes de Maurice Hennequin : "Le train de plaisir". La reprise de cette pièce a toujours été saluée avec enthousiasme et il serait oiseux d'en redire les qualités joyeuses ou d'en rappeler les situations cocasses. La même distribution que par les années passées est chargée de présenter cette oeuvre. Qu'il nous suffise de rappeler quelques noms: MM. Hector Charland, L. P. Hébert, Zép. Monté, Chs Trempe, Claude Sutton, Guy Carmel, Roger Pinard, Alf. Amirault, Paul Guévremont, Ovila Légaré, Emile Gaboury, Edgar Goulet, Gérard Huot, André Légaré paraîtront dans les premiers rôles ; des éléments de talent et une nombreuse figuration s'ajouteront à ces interprètes pour présenter "Le train de plaisir" avec un succès sans précédent. Il y aura matinée spéciale pour les enfants le samedi 23 du courant, à 2 heures 30.

Concert-récital le 3 février pour l'église St-Louis de Gonzague

Pour venir en aide aux oeuvres paroissiales de l'église St-Louis de Gonzague, on organise pour mercredi soir, le 3 février, un concert-récital sous le patronage de l'abbé Louis Philippe Chouquet, curé de la paroisse. Cette veillée se fera dans la spacieuse salle de l'école Saint-Louis de Gonzague, coin Rachel et Chapleau, et des artistes bien connus ont promis leurs services gratuitement. Ils organiseront un programme choisi et varié qui satisfaira les plus difficiles, car il comportera plusieurs nouveautés musicales. On ne manquera donc pas d'aller applaudir ces généreux artistes entre autres les membres de l'Orchestre "La Canadienne".

AU LOEW'S. —
"WEST OF BROADWAY"

John Gilbert fait sa rentrée au cinéma. — Karl Dane.

Cherchant à réinstaller John Gilbert, qui fut déjà le "fameux amoureux" de l'écran, les producteurs lui ont donné le premier rôle dans "West of Broadway", le principal film à l'affiche cette semaine au théâtre Loew's. Ils n'ont pas réussi dans leur tentative mais ils ont réussi à nous donner un film qui quand même est très intéressant. L'intrigue de ce film est quelque chose qui a du bon sens et qui est très naturel, ce qui fait beaucoup dans un film et ce qui se rencontre rarement de nos jours. La distribution est excellente et comprend Lois Moran, qui a à l'heure actuelle beaucoup de succès sur le Broadway, Madge Evans et Ed Brendel, le fameux comédien.

"West of Broadway" nous raconte l'histoire d'un soldat revenu du front et souffrant de ses blessures et de l'empoisonnement par le gaz. Les médecins lui ordonnent de s'en aller dans l'Arizona pour sa santé. Seulement il fait la triste constatation que son amie, sa fiancée, ne lui a pas été fidèle durant la guerre et l'a abandonné. Par dépit, il s'enivre et épouse la première fille de club de nuit qu'il rencontre. Il l'amène avec lui dans l'ouest. La santé, le tempérament et l'excitation de la vie passée font de cette vie maritale quelque chose de plutôt tumultueux, mais à la fin ils trouvent l'amour et tout s'arrange très bien et de façon intéressante.

Karl Dane, qui s'est bâti une réputation dans les films avec son interprétation spéciale dans "The Big Parade" est en tête du programme de vaudeville. C'est sa deuxième semaine de vaudeville et bientôt il retournera à Hollywood pour renprendre ses activités cinématographiques. Il nous offre une amusante comédie qui est bâtie dans le genre du rôle qu'il nous offrait dans "The Big Parade". Karl Dane est beaucoup applaudi.

Les "Kitchen Pirates" ont eu un grand succès avec leur présentation particulière et originale. Trois danseurs bien bâtis jouent avec une toute petite femme d'une façon aussi audacieuse que gracieuse et élégante. Ils ont plusieurs rappels, ce qui n'est pas peu dire dans le vaudeville. Evelyn Wilson, une jolie femme avec beaucoup de personnalité théâtrale, une voix plaisante et un sens de l'humour intéressant vient nous chanter plusieurs chansons comiques et sentimentales. Kay et Sajre dansent d'une façon originale qui leur vaut des applaudissements mérités et Ed. et Jennie Rooney ouvrent le programme avec un numéro émotionnant sur trapèze.

Plusieurs sujets courts fort intéressants complètent ce programme.

AU CINEMA DE PARIS. —
"MAM'ZELLE NITOUCHE"

La délicieuse opérette de Meilhac et Hervé, adaptée à l'écran, garde l'affiche une troisième semaine.

"Mam'zelle Nitouche" poursuit ses escapades au cinéma de Paris avec son entreprenant professeur de musique. Pour la troisième semaine le film tiré de la délicieuse opérette d'Hervé, que tout le monde connait, est à l'affiche. Ce sera la première fois, depuis l'apparition du cinéma sonore qu'un film français aura créé un tel mouvement de curiosité et d'intérêt dans notre ville. C'est la première fois aussi, il faut l'avouer, qu'un film comique d'une grâce aussi parfaite aura été offert au public de langue française. Parmi tant de réalisations de valeur, comiques ou dramatiques, "Mam'zelle Nitouche" est la première qui a su approcher d'aussi près cet idéal de grâce, d'esprit et de sentimentalité légère qui est resté pour nous le caractère du génie français.

Le livret et la musique de l'opérette de Meilhac et Hervé, de laquelle le film a été tiré, en sont un. Un autre est le talent admirable du comédien Raimu qui a su animer toute la pièce et lui donner, à son haut degré, son caractère de comédie bouffe". Jeanie Marèse, qui joue à ses côtés, est une Mam'zelle Nitouche pleine de charme et d'ingénuité. La reste de la distribution est d'un niveau excellent et a su donner à son rôle une interprétation où l'on ne peut relever aucunet défaillance.

La faveur dont "Mam'zelle Nitouche" jouit auprès du public est un gage de la qualité du film français.

Bruit préjudiciable à l'élevage des renards

Le bruit est-il préjudiciable à l'élevage des renards? C'est ce qu'aura à décider la Commission des Services Publics, étant donné que la Renardière Royale Incorporée, de Saint-Martin, réclame du gouvernement provincial la somme de $6,000 comme dommages à la suite de l'élargissement de la route de Sainte-Rose à l'Abord-à-Plouffe, qui a rapproché le chemin de la renardière en question.

Les propriétaires de la renardière prétendent que le bruit des automobiles effraiera tellement les renards que ces derniers deviendront affolés et refuseront toute nourriture.

La Commission des Services Publics a pris la chose en délibéré.

APPEL RENVOYE

Parce que le dossier d'une Cour inférieure n'a pas été produit en Cour d'Appel, cette dernière a renvoyé, samedi, un appel présenté par William O'Brien qui avait été trouvé coupable de cambriolage. Les juges constatèrent que les témoignages donnés devant une cour inférieure n'avaient pas été transcrits.

Les juges ont également entendu l'argumentation des avocats au sujet d'un appel d'Alfred Saint-Germain, de Sainte-Thérèse, aussi condamné pour cambriolage. L'appel a été pris en délibéré.

Harald Kreutzberg

Harold Kreutzberg, fameux danseur allemand, donnera son récital ce soir, au théâtre Saint-Denis. Leurs Excellences lord et lady Bessborough assisteront au concert.

L'Orchestre de Montréal

AU HIS MAJESTY'S

C'est un bien intéressant programme que l'Orchestre de Montréal a exécuté, hier après-midi, au His Majesty's. Nous avons entendu de nouveau quatre oeuvres que les musiciens nous avaient fait connaître au cours des concerts précédents et trois oeuvres nouvelles.

De toute évidence, la pièce de résistance était la VIIIe Symphonie de Beethoven, qui est à la fois la plus brève des symphonies du maître et la plus légère. Beethoven y attachait ses préférences. Les musiciens ont enlevé cette musique avec assurance et précision. Le premier mouvement souffrait peut-être d'une exécution un peu trop pompeuse; mais l'allegretto scherzando et la finale, en dépit d'une allure un tant soi peu accélérée, ont été vraiment remarquables. Il y avait de la chaleur et de l'enthousiasme chez les instrumentistes. Il faut dire tout de suite que cette symphonie est la seule, ou à peu près, de Beethoven qui ne soit pas trop lourde pour un orchestre de soixante-dix musiciens.

L'orchestre s'est également distingué dans le Concerto de Handel. Mmes Onderet, Herchorn et Belland, s'occupaient des solos. M. Clarke a vite corrigé l'incertitude du premier mouvement. L'exécution du Concerto, en définitive, laissait très peu à désirer.

La première nouveauté au programme était la Sérénade pour orchestre de Glazounow, une oeuvre légère, plaisante, très apparenté à la valse par le rythme. Un extrait d'une suite de Holst, "In the streets of Ouled Nails", a servi de prétexte à une interprétation ingénue, presque naïve. C'était de la musique orientale tirée par les cheveux, comme cela se voit dans la plupart des tentatives d'exotisme. Mais les musiciens ont réussi à créer une atmosphère très intéressante.

C'était la première fois que nous entendions la première Suite de Grieg, "Peer Gynt", exécutée par des musiciens de profession. Une oeuvre plaisante et personnelle. L'orchestre a joué avec beaucoup d'art la "Mort d'Ase" et la "Danse d'Anitra". Bref, un excellent concert, et qui, pour l'Orchestre de Montréal, marque un nouveau pas vers l'excellence.

AU CAPITOL. —
"SURRENDER" ET "MANHATTAN PARADE"

Une adaptation excellente de l'"Axelle" de Pierre Benoit.

"Surrender", le principal des deux films à l'affiche, cette semaine, au théâtre Capitol, traite un sujet auquel le scénariste a toujours recours avec le même succès, la Grande Guerre.

Cette fois, l'action se déroule dans un camp de prisonniers, en Allemagne et se concentre autour des aventures du sergent Dumaine, un prisonnier de guerre français, qui a le malheur de tomber en amour avec la fille d'un général prussien au château duquel il a été dépêché comme électricien.

Le fait saillant du film est que c'est un effort sincère pour entrer dans l'état d'esprit des divers militaires allemands durant les quelques mois qui ont précédé l'armistice. A cette fin, le producteur a conservé intactes les grandes lignes du roman de Pierre Benoit, "Axelle", dont le film est adapté.

Le vieux général allemand, incarné de façon très sympathique par C. Aubrey Smith, est mis en relief pour montrer toute la différence entre la guerre à l'ancienne manière et celle d'aujourd'hui, la guerre qui se faisait à la façon romantique et celle qui a lieu maintenant dans des tranchées boueuses. Mais le mieux tracé de tous les caractères est celui du commandant du camp des prisonniers, un superbe officier prussien qui a été défiguré par un éclat d'obus. Ses malheurs l'ont changé en un homme de fer, implacable sur la discipline et bon soldat, dans tous les sens du mot. Cependant il brise sa réputation pour sauver l'homme aimé par Exelle, l'héroïne. A l'annonce de l'armistice, plutôt que de vivre misérablement en héros mutilé, il se tue d'un coup de revolver.

Dans ce rôle, Ralph Bellamy tire à lui tous les honneurs du film. C'est un portrait, ni faible, ni chargé, qui pourrait servir de modèle pour d'autres productions. Warner Baxter incarne comme toujours un héros de bonne apparence et joue bien son rôle. Malheureusement il a peu à faire. Le reste de la distribution est adéquat. Notons, en passant, que la photographie est superbe et donne, par moments, au film une atmosphère poignante surtout quand nous est montré le camp des prisonniers.

Le second film est "Manhattan Parade", un film en couleur, où Winnie Lightner tient le rôle principal et supporte presque à elle seule toute l'action. C'est une comédie revue qui pivote autour d'une fabrique de costumes de théâtre sur le Broadway. On nous en conte en passant les aventures de deux producteurs de revue sans le sou.

Lionel Powell meurt à Londres

LONDRES.—Le fameux impresario Lionel Powel vient de mourir à Londres des suites d'une pneumonie contractée au cours d'une tournée qu'il faisait avec Paderewski. Il fit plus de quarante tournées aux Etats-Unis en compagnie des cantatrices et pianistes les plus célèbres.

Le travail dans le mouvement

AU STUDIO

René Guissart est un metteur en scène merveilleusement actif. Il a fait coup sur coup trois films qui, tous les trois se recommandent par de grandes qualités de sensibilité et de vérité artistiques: "La Chance" et "Tu Seras Duchesse", d'après les scénarios d'Yves Mirande et "Coiffeur Pour Dames", d'après la pièce de P. Armont et Marcel Gerbidon.

Et voici les impressions qu'il donne lui-même de son travail.

"On peut travailler vite, mais à une seule condition: c'est qu'on réfléchisse lentement.

Ceux qui vous voient aborder les uns après les autres les tableaux cinématographiques de votre découpage sans que vous ayez eu, entre chacun, le temps de vous prendre le crâne à deux mains et de vous laisser bercer par des pensées profondes, vous refusent le génie et quelquefois même le talent.

Peut-être ne savent-ils pas que, justement, la rapidité d'une réalisation cinématographique dépend uniquement du temps qu'on a mis pour la préparer. Je n'ai jamais été pressé en faisant mes films. J'estime que ce rythme accéléré est nécessaire, justement parce qu'il s'agit d'enchainer des pensées et des images qui ne doivent point cesser de rouler.

Il y a une sorte de paresse naturelle à l'homme qui consiste à laisser s'endormir son cerveau après chaque effort, j'estime que ce repos est toujours préjudiciable à l'oeuvre. C'est seulement lorsque la tâche est finie qu'il convient de s'endormir.

Et je dois avouer qu'il m'est arrivé souvent de ne pas dormir du tout au cours de mes films. Comment peut-on s'empêcher de remuer en son esprit les idées qui se présentent pendant le repos.

Le travail de la mise en scène ne vous laisse ni de repos ni de cesse et c'est là son tourment et sa vertu. Quant on est sur une production, il n'y a point de place pour laisser passer autre chose dans sa vie.

Et j'aime avant tout vivre pour le film qui me préoccupe, il m'absorbe, du commencement à la fin, il m'effraie parfois un peu, au début, mais alors mon plaisir est de m'efforcer à dominer les événements, à surmonter les difficultés et je ne connais rien de plus agréable que de goûter la sensation d'avoir réussi.

Mais cette sensation là, c'est le public qui doit l'éprouver en même temps que vous.

RENE GUISSORT.

Percy Grainger au Mont-Royal

C'est à l'hôtel Windsor, que Percy Grainger donnera bientôt son récital de piano. L'artiste viendra à Montréal grâce à l'initiative de M. Labelle.

REUNION ANNUELLE DES ARCHITECTES

La vingt-cinquième réunion générale annuelle du Royal Architectural Institute of Canada aura lieu vendredi et samedi prochains à Lucerne-en-Québec. Le banquet annuel aura lieu le samedi soir, à 7 h. 30.

SUEDE
L'EXPORTATION DU BOIS

STOKHOLM, 18. — Les exportateurs de bois de Suède, de Finlande et de Russie, réunis ici pour discuter un projet de contingentement d'exportation pour chaque pays, ont déclaré hier qu'ils n'avaient pu en venir à une entente.

WASHINGTON. — La commission des finances du Sénat prendra au cours de la semaine le vote sur une demande que la secrétairerie d'Etat dépose devant la commission la correspondance relative à un empunt de la Colombie.

M. S. W. Jacobs, M.P., est élu président

M. S.-W. Jacobs, C.R., M.P., a été élu président de l'Association dest Députés Israélites Canadiens, qui vient d'être formée dans le but de protéger et promouvoir les droits des juifs, spécialement au Canada. Voici les résultats des élections : vice-présidents, MM. le docteur H. Abramowitz et Nathan Gordon; trésorier, M. Ferdinand Shielman; secrétaire, M. Philip Meyerovitch ; directeurs, MM. l'échevin Max Siegler, l'échevin Jos. Schubert, Harry J. Stern, M. M. Sperber, C.R., Phil. Abbey, Harry Batshaw, Charles Bender, Sydney Levitt, H.-E. Herschorn, A. Raginsky, H. Rubens et H. R. Cohen.

ROME. — Le conseil des ministres a approuvé hier le budget 1931-1932, acusant un déficit de $81,228,000. Les revenus prévus sont de $942,000,000 et les dépenses de $1,023,000,000.

ROME.—Le rapport de la commission technique présenté au Pape samedi dit que l'écroulement du toit de la Vaticane fut causé par la vétusté et des imperfections dans la construction. Pas plus de 800 volumes ont été détruits dans l'accident.

AU GESU

M. Pacifique Plante offre aux habitués du Gesù, pour la nouvelle année, un véritable cadeau: l'Avocat de Brieux; cette pièce avec "Marius" et "Topaze" de Pagnol est celle qui remporta les plus grands succès depuis quelques années en France. Quand le rideau tombera sur les derniers mots de la pièce, trois actes bien écrits et intéressants au possible, à cause de l'intrigue mystérieuse qui les anime, auront fait passer aux amateurs de bon théâtre une agréable soirée.

La distribution comprend: MM. Honoré David, Alfred Vallerand, Louis-Philippe Mercure, Joseph Lamarche, Louis Lapointe, Ch.-Henri Lalonde, Jean Delorme, J. Pelletier, B. Hogue et G. Leblanc. Voilà donc assurée une interprétation fidèle et sans reproche.

M. J.-J. Gagnier et ses musiciens continueront d'agrémenter les intermèdes d'une musique excellente et toujours appréciée.

A L'IMPERIAL. —
"HOMICIDE SQUAD" ET "FRIENDS AND LOVERS"

Lily Damita, Adolphe Menjou et Enrich von Stroheim.

Les gangsters, le fléeau de certains grands centres américains, seront-ils donc un jour exterminés? C'est ce que tente de faire la force constabulaire dans le film "Homicide Squad" à l'affiche cette semaine à l'Impérial. Le chef de la bande, Louis Grenado, personnifié par Léo Carille, exerce une profonde influence sur ses disciples et cependant, à certaines heures, il semble que son armée servile et obéissante veuille le détrôner. Ce roi vagabond et perfide ne connait pas de bornes à sa cruauté et lorsque l'un de ses sujets lève trop haut la tête, il le condamne à mort avant même de lui intenter un procès.

Léo Carillo, doué d'une stature imposante, l'oeil vif et perçant, le regard farouche, le langage saccadé, illustre à souhait le type de bandit moderne. Mary Brian, la vedette féminine, pourtant, ose parfois le braver, mais elle est vite désarmée. Le préfet de police, Noah Berry, habitué à coudoyer la crapule, n'a pas peur de le chasser. Il atteindra son but, puisqu'au dénouement de la trame, habilement nouée à l'action mouvementée, Carillo tombe le coeur transpercé d'un projectile.

La seconde production au programme "Friends and Lovers" relate une histoire plus humaine et cousue de situations plus attachantes. Une femme, comme toujours, est au fond de toute la trame. Jolie, cultivée et pleine de finesse, elle s'ingénie à leurrer les naifs et notamment Adolphe Menjou et Laurence Olivier, deux officiers britanniques. Mariée, Lily Damita, l'héroïne en question, joue aux fins-fins avec son époux et c'est alors que commence le ballet des écus. Erich Von Stroheim incarne le mari outragé avec un naturel et une sincérité remarquables. Menjou et Damita finissent par se comprendre et le chapitre se clot comme tous l'avaient désiré.

Des actualités et quelques sujets courts terminent le spectacle.

AU PALACE. —
"PRIVATE LIVES"

Une excellente adaptation cinématographique de la comédie de Noël Coward.

L'adaptation cinématographique de "Private Lives", la spirituelle comédie de Noel Coward, est à tout prendre un succès mérité tant au point de vue du montage qu'au point de vue de l'interprétation. Norma Shearer, la délicieuse actrice montréalaise, y déploie une fois de plus son talent exceptionnel dans le premier rôle féminin, et Robert Montgomery, qui a fait ses preuves, la seconde brillamment. Le public a d'ailleurs fait au film un accueil très favorable.

La pièce de Coward est originale en ce qu'elle révèle des aspects de l'âme féminine qu'on n'a pas accoutumé de voir au théâtre. Il s'agit d'un couple qui a obtenu le divorce et qui, après maintes tribulations, regrette son incartade. Le mari convole en secondes noces. Ainsi fait la femme. Tous deux se rendent au même hôtel avec leur nouvelle moitié et s'y rencontrent inopinément. Ils découvrent qu'ils s'aiment toujours et décident de s'enfuir ensemble.

La scène de la rencontre à l'hôtel suisse est remarquable de vérité et de gaieté. Evidemment, l'élément comique du film réside dans l'enlèvement d'une femme par son mari. On ne saurait trouver situation plus anormale. Bien plus, séparés d'abord par leur entêtement réciproque à se quereller, ils viennent près de se séparer de nouveau et pour la même raison, juste avant le dénouement; mais ils aperçoivent leurs ex-moitiés, dans le corridor, qui se disent des gros mots et se prennent aux cheveux, et leurs ennuis leur paraît tout d'un coup le bonheur suprême.

Norma Shearer donne une interprétation excellente de son rôle, bien qu'elle adopte de temps en temps les intonations et les attitudes de Mlle Gertrude Lawrence, qui a créé le rôle pour le théâtre. Ses toilettes sont de la meilleure coupe, comme il faut s'y attendre, et les spectatrices ne manqueront pas d'admirer son élégance.

Montgomery est bouillant d'ardeur, d'enthousiasme, de gaieté dans le rôle du mari. Reginald Denny et Una Merkel jouent avec esprit.

Plusieurs sujets courts agrémentent le programme.

HONGRIE
LEGATIONS FERMEES

BUDAPEST, 18. — Par raison d'économies, le gouvernement hongrois a décidé de fermer les légations hongroises de Madrid, Bruxelles, Berne et Stockholm.

Ces légations sont fermées depuis le premier janvier.

BELGRADE, 18. — Pour la première fois dans l'histoire de la Yougoslavie, le roi Alexandre ouvrira aujourd'hui le parlement par un discours du trône au cours d'une séance conjointe des deux Chambres.

Biographies en deux lignes

LEURS NOMS: GRETA NISSEN est Grethe Rutznissen. MARY BRIAN est Louise Dantzler, BILLIE DOVE est Lillian Bohny.

ELECTIONS CHEZ LES ANCIENS DU COLLEGE DE STE-CUNEGONDE

Le docteur J.-H. Villeneuve est élu président. — MM. Arthur Tremblay et J.-B.-Louis Bérubé, vice-présidents.—M. Georges Labelle, secrétaire.

L'assemblée annuelle des anciens élèves du collège de Sainte-Cunégonde a eu lieu hier après-midi. Dans la grande salle du collège, on reconnaissait autour du président de la réunion et de l'amicale : M. Alphonse Venne, architecte, MM. Arthur Tremblay, G. Bickley, Joseph Rozon, Georges Labelle Roméo Lalonde, L. Bérubé, E. Lauriault, Paul Brossard, l'échevin J.-M. Gabias, Emile Guy, J. Eugène Bélanger, Gustave Lépine, Rod. Binet, J. A. Fabien, W.-E. Lauriault A.-G. Azarie Guimont, Hector Vaillancourt, J.-L. Bérubé, Louis Bérubé, G.-M. Harnois, Arthur Emond, P.-E. Morin, O. Lépine, E. Lavoie le docteur J.-H. Villeneuve, C. Parent, Léon Bélisle, L. Gosselin, I. Boyer, W. Bertrand, J.-E. Bolvin, J. Roy, Geo. Brisson, Armand Lefebvre, E. Venne S. Dalpé, A. Maisonneuve, C. Camiré, E. Lauriault, Victor Montreuil, Arthur Morin et Gabriel Morin, de Québec; G.-M. Léger, Victor Dionne, les RR. FF. Vincent directeur actuel du Collège, Rollin, Dominique, Bernard, Grégoire et Majorique.

M. Alphonse Venne, président des anciens, fit l'ouverture de l'assemblée en souhaitant une cordiale bienvenue à chacun. Puis il invita M. Georges Labelle, secrétaire correspondant à faire la lecture des minutes de la dernière réunion, qui furent adoptées à l'unanimité. M. A. Guimont fit ensuite la lecture du rapport financier. La situation financière de l'amicale est bonne. Il reste en banque une balance de $108.

On procéda ensuite à l'élection des officiers pour la nouvelle année. Au siège présidentiel, trois membres se présentèrent : MM. Arthur Tremblay, le docteur J.-H. Villeneuve et J.-B.-Louis Bérubé. M. le docteur J.-H. Villeneuve fut élu par une bonne majorité. Voici les résultats des élections : 1er vice-président, M. Arthur Tremblay, 2e vice-président, M. J.-B.-Louis Bérubé, secrétaire correspondant, M. Georges Labelle, secrétaire archiviste, M. Emile Guy trésorier, M. J.-A. Bozon; assistant trésorier, M. Paul Brossard; conseillers, MM. l'échevin J.-M. Gabias, Alphonse Venne, J.-Eugène Bélanger Albert Lauriault, Roméo Lalonde, Gustave Lépine, Rod. Binet Lucien Bickley et J.-A. Grisé.

Le nouveau président, M. le docteur J.-H. Villeneuve, dans une courte allocution remercia ses confrères de la confiance qui lui était témoigné.

Le révérend Frère Vincent, directeur actuel du collège adressa ensuite quelques mots encourageant les membres à venir nombreux aux réunions de l'amicale. Puis l'assemblée prit fin.

ITALIE
CHUTE D'UN CLOCHER

PALERME, 18. — On mande de Caltagirone, que le clocher de l'église de Sainte-Catherine s'est écroulé et est tombé sur une maison voisine qui a été entièrement démolie. On procède au déblaiement des décombres sous lesquels trois enfants sont demeurés ensevelis.

CINÉMA DE PARIS
694, S.-Cath. O. Vis-à-vis Eaton
3ème semaine du grand succès
"MAM'ZELLE NITOUCHE"

SAINT-DENIS
Première fois à Montréal,
LE SPECTRE VERT
Ce soir, par de représentation,
Concert H. Kreutzberg

CAPITOL
TWO BIG PICTURES
Combien de temps pouvez-vous rire? La comédie la plus rapide et hilarante.
WINNIE LIGHTNER in MANHATTAN PARADE
200 Beautés Couleurs naturelles
SMITH and DALE (CHARLES BUTTERWORTH)
Conquis par l'amour, son refuge était une capitulation.
WARNER BAXTER in "Surrender"
avec LILA KYANS

Loew's
Splendide spectacle!
JOHN GILBERT in "West of Broadway"
avec Lois MORAN, Ed BRENDEL
Attraction spéciale ajoutée
LONDOS vs ZAHARIAS
Championnat mondial de lutte
SUR LA SCENE
KARL DANE
Comédien de l'écran
EN PERSONNE
L'étoile de "The Big Parade" dans une courte comédie bouffe et autres bons actes.
SOIREE JUBILE VENDREDI

Sous le patronage vice-royal
KREUTZBERG
Et son groupe de Danseurs
NE MANQUEZ PAS CE SENSATIONNEL PROGRAMME DE DANSES
CE SOIR SEULEMENT
THEATRE ST-DENIS — 8.45 p.m.
Sièges: $2.50, $2.00, $1.50, $1.00 75c.
Taxe en plus.

—Théâtre STELLA—
Plateau 1166-1137. 4852 S.-Denis
CETTE SEMAINE
CÔTE D'AZUR
Comédie en 3 actes de A. Birabeau et G. Dolley

PRINCESS
AUJOURD'HUI
TOUT MONTREAL RIT
avec WHEELER WOOLSEY
DOROTHY LEE, ZELMA O'NEAL
PEACH O' RENO
11 à 1 25c
Passant à 11, 1.06, 3.15, 5.40, 7.30, 9.45

KARG-EHLERT
ORGANISTE-COMPOSITEUR
MERCREDI SOIR, 20 Janvier,
à 8.30
St-Andrew's United Church
WESTMOUNT
Sous les auspices du Collège Canadien d'Organistes
Billets en vente chez Willis, Archambault, International Music Store et Rupnagel's —
PRIX: $1.10, taxe comprise
Etudiants: 55c, taxe comprise
Direction: Vita Churchill, Reg'd.

IMPERIAL — A l'affiche
HOMICIDE SQUAD
Aussi
"FRIENDS and LOVERS"

Théâtre National
PIC-PIC et sa troupe dans "CROP-SUEY"
Drame: "FLEURS DE THE"
A l'écran:
"BELPHINE" avec H. Garat

Ne vous fiancez pas ni ne vous mariez . . .
Avant d'avoir vu
NORMA SHEARER
with ROBERT MONTGOMERY
in "Private Lives"
comédie de Noël Coward
Autre attraction "Footlights"
Une fantaisie musicale avec une pléthore de célébrités de l'écran.
PALACE

DERNIERS ÉVÉNEMENTS

Dans le MONDE

CANADA

DISCOURS DE M. BENNETT

TORONTO, 18. — Le prochain discours que doit prononcer l'honorable M. Bennett, mardi prochain, à une heure de l'après-midi, à l'occasion du déjeuner du Club des hommes d'affaires libéraux-conservateurs de Toronto, sera entendu dans les provinces d'Ontario et Québec, devant être irradié par le poste du Pacifique Canadien, à l'hôtel Royal York, où a lieu le déjeuner.

TUE PAR UN TRAIN

PEMBROKE, (Ont.) 18. — Maurice Fitzgerald, 12 ans, a été tué instantanément par un train rapide. Il marchait sur la voie ferrée et n'entendit probablement pas le sifflet de la locomotive pas plus que les cris de deux témoins de l'accident.

CONGRES LIBERAL A OTTAWA

TORONTO, 18. — Mitchell F. Hepburn, député d'Elgin ouest et chef des libéraux d'Ontario, a présidé samedi un caucus des membres libéraux de la Législature provinciale au cours duquel a été élaboré un programme pour la prochaine session. Le caucus a eu lieu à la suite d'une assemblée du comité de direction de l'Association libérale d'Ontario à laquelle ont été adoptées des résolutions appuyant M. Hepburn comme chef et M. Sinclair comme leader du parti à la Législature.

Il a été décidé que l'assemblée annuelle de l'Association libérale provinciale en 1932 aurait lieu à Ottawa au mois d'octobre.

ENQUETE

La politique libérale sur l'hydro et les taxes a été le principal sujet de discussion et il a été décidé de réclamer une enquête sur l'administration de la commission hydro-électrique provinciale.

M. Hepburn et M. Sinclair ont nié qu'il y eut discussion dans les rangs du parti ou entre eux deux. Une résolution a été adoptée pour la formation d'un comité industriel chargé d'étudier les méthodes les plus propres à un rajustement industriel et économique dans la province.

VOL A MAIN ARMEE

TORONTO, 18. — Trois hommes armés ont tenu en respect les employés de la "Canada Breaud Company" hier et se sont emparés d'une somme de $5,000 environ. L'argent se trouvait dans un coffre-fort. Les bandits n'avaient pas encore été retrouvés hier soir.

LES DEPUTES ET LES FONCTIONNAIRES

SHELBOURNE, (Ont.) 18. — Une résolution demandant une réduction de 35 pour cent dans l'indemnité de tous les membres du Parlement fédéral et de 25 pour cent dans celle des membres de la Législature provinciale a été adoptée à l'unanimité samedi à une assemblée des contribuables du comté de Dufferin.

La résolution demande aussi une réduction de 25 pour cent dans le salaire de tous les fonctionnaires gagnant entre $1,500 et $2,000 par année et de 25 p.c. pour ceux qui gagnent plus de $2,000.

VOL DE $5,000

TORONTO, 18. — Le sergent détective McReady, de la police de Toronto est parti hier soir pour Vancouver où il va chercher William G. Millward, accusé de vol d'une somme de $5,000 à la succursale de la Banque Impériale où il était employé.

ETATS-UNIS

DRAMES

LONDON, (Kentucky.) 18. — Parce que les membres d'une famille croyaient que l'un des membres d'une autre famille avait maltraité leur jeune soeur de 17 ans, quatre personnes ont perdu la vie, une cinquième est en danger de mort, et une sixième souffre de blessures légères.

C'est dans la cour paisible d'une église que cette tragédie s'est déroulée, à 17 milles d'ici, dans le village de New-Salem, petite localité du comté de Laurel. Une demi douzaine de coups de feu éclatèrent, tuant sur le coup Homer et Forest Crooks, les deux frères, et Henry et Earl Johnson, frères également.

Un cousin des Johnson, qui porte également le nom de Henry, dans un état critique à l'hôpital, ici, Willie Johnson, dont les deux frères ont été tués et qui fut la cause de la bataille (c'est lui que les Crooks accusaient d'avoir maltraité leur soeur) ne souffre que de blessures légères. Les deux blessés sont détenus par la police comme témoins.

SEPT MORTS

SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE, 18.— Sept personnes ont été tuées lorsqu'un train omnibus, marchant à petite vitesse a déraillé entre Paris et Abbeville hier.

IL TUE SON ENFANT PAR PITIE

MILLESBURG, 18. —Le Grand Jury n'a pas voulu condamner James Stenhouse, qui a tué son enfant idiot, par pitié afin d'abréger une existence dont chaque jour était une torture. L'enfant était âgé de deux ans. Le grand jury a demandé que Stenhouse fut soumis à un examen mental.

LES AVARIES AU "HERNDON"

NEW-LONDON, Connecticut, 18. — Remorqué par le "Lemuel Burrows", le garde-côte "Herndon" est arrivé hier à son port d'attache, New-London, avec un trou béant dans le côté gauche.

Ces deux navires se sont abordés dans le brouillard, vendredi après-midi, à 80 milles à l'est des côtes Connecticut. L'équipage du "Herndon" a été obligé de prendre place à bord du "Lemuel Burrows" pendant que le garde-côte était pris en remorque. L'eau a inondé la partie avant du navire. Les dommages sont évalués à $10,000.

SECOURS AUX INDIENS

WINSLOW (Arizona), 18. — Six avions de bombardement sont partis hier de l'aérodrome March pour aller porter des provisions aux Indiens Navajo isolés dans ce district à la suite des dernières tempêtes de neige.

A midi 10,800 livres de provisions de bouche avaient été lâchées à différents endroits et le travail se continuait.

Les aviateurs purent voir les Peaux Rouges affamés se précipiter sur les paquets dès qu'ils touchaient le sol, les ouvrir en hâte et en distribuer le contenu aux membres de la tribu.

Chaque avion portait 900 livres de provisions réparties en dix paquets de poids égal et contenant des haricots, de la farine, du sucre, du porc salé et des fruits secs.

MUNITIONS POUR ESCOBAR

WASHINGTON, 18. —Une nouvelle, mise en circulation ici, à l'effet que la secrétairerie d'Etat avait reçu de son consulat à Montréal des renseignements suivant lesquels le général Elias G. Escobar, du Mexique, avait acheté un hydroplane et $75,000 de munitions, ont été officiellement démenties.

25e GOUVERNEUR

EL-PASO, (Tex.) 18. — Le colonel Roberto Fierro récemment nommé gouverneur de l'Etat de Chihuahua au Mexique, est le 285ème homme qui ait occupé ce poste depuis la fondation de l'Etat en 1824

MEXIQUE

INTERESSANTES DECOUVERTES

MEXICO, 18. — La mission archéologique mexicaine qui procède à des fouilles dans la région de Oaxaca a trouvé sur les flancs du Mont Alban des tombes Mixtéques, contenant des trésors, des reliques et des objets du XVIe siècle dont la valeur historique dépasse largement celle des ruines mayas du Yucatan, et qui n'ont d'égale que la tombe de Tout Ankh-Amon, en Exypte.

La mission, conduite par Alfonso Caso, a mis à jour, entre autres choses, les momies de dix guerriers mixtèques, couverts d'ornements en or massif, admirablement travaillés, et qui prouvent un dégré de civilisation artistique extrêmement avancé. Des trésors dont on n'a pas encore pu estimer la valeur, même intrinsèque, se trouvent dans ces tombes et montrent que les guerriers ont dû mourir au cours des luttes contre les Zapotèques, qui dépouillèrent les vaincus de leurs terres et de leurs villes.

PERLE PHONOMENALE

Chose assez curieuse, trois grands vases d'un travail très délicat et de facture zapotèque ont été retrouvés à l'entrée des tombeaux. Ces trois pièces sont brisées, mais tous les autres objets sont intacts, malgré les fréquents tremblements de terre qui désolent cette région.

A côté des pièces d'orfèvrerie uniques, on a trouvé des reliques en pierres dures, jade, albâtre, améthyste ainsi que des objets garnis de perles. Toutes ces pièces sont sculptées très finement. Plusieurs couronnes en or pur ont été découvertes dans les tombes et la perle de tous ces trésors est justement une perle phénoménale de la dimension d'un oeuf de pigeon.

Les inscriptions très nombreuses trouvés sur les pierres, les jades, les onyx, permettront d'approfondir l'histoire du Mexique.

PREMIERES FOUILLES

M. Alfonso Caso déclare qu'à son avis les masques en or qui se trouvent dans les sarcophages sont uniques au monde et sont les plus remarquables que l'on ait jamais découverts au cours de recherches archéologiques. Le chef de la mission ajoute que la beauté des travaux est telle qu'elle bouleverse les notions que l'on avait de la civilisation américaine. On croyait, en effet que l'époque de la plus haute civilisation pré-espagnole remontait à une antiquité éloignée et que les peuples du Mexique étaient déjà en déclin au moment de la conquête. Selon M. Caso, ce serait le contraire, et la civilisation mixtèque, se serait épanouie juste avant l'arrivée de Cortez.

Les objets découverts ont été transportés dans les caves de la Banque de Mexico, à Oaxaca.

Le Mont Alban est situé à 5 milles de la ville et se dresse à 6,000 pieds au-dessus de l'océan. Le gouvernement savait depuis longtemps que la région était exceptionnellement riche en tombeaux, mais n'avait jamais fait procéder à des fouilles sérieuses.

FRANCE

NICOLAS ET SA FEMME

PARIS, 18. — Le prince Nicolas de Roumanie et sa femme sont arrivés ici.

Ils ont laissé savoir qu'ils avaient l'intention de garder l'incognito durant leur séjour dans la capitale. Ses amis disent que le prince a l'intention de se rendre prochainement sur la Côte d'Azur pour s'y livrer aux sports.

ANGLETERRE

EXPEDITION POLAIRE

LONDRES, 18. — Un message de Moscou annonce qu'une nouvelle expédition polaire est prête à quitter Arkhangelsk sur le brise-glaces "Russanov", en vue de découvrir une route permettant de transporter des vivres dans la partie nord de l'île Wrangel.

ESPAGNE

DESORDRES

BILBAO, 18. — Trois jeunes gens ont été tués et trois autres blessés hier dans une bagarre entre catholiques et acatholiques au cours d'une cérémonie religieuse tenue ici.

Les gardes civils ont chargé les combattants et les ont dispersés après une bataille qui dura une heure et causa toute une sensation. Durant la mêlée, les acatholiques jetèrent à la mer une automobile appartenant à un de leurs adversaires. D'autres ont défilé dans les rues de la ville en chantant l'Internationale.

La police et les gardes réussirent finalement à rétablir l'ordre. Les autorités ont ouvert immédiatement une enquête.

ALLEMAGNE

NATION DE CICERONI

BERLIN, 18. — Adolf Hitler, chef des socialistes nationaux, a déclaré à une assemblée de 5,000 étudiants de Berlin, tenue hier soir, que si les "éléments dissidents" de la nation ne s'unissent pas et ne mettent pas fin au "bolchevisme juif et à l'internationalisme", l'Allemagne va devenir avant quarante ans une "Nation de professeurs de langues et de guides de musées."

ROUMANIE

ESPIONNAGE

BUCAREST, 18. — On vient d'arrêter 16 agents secrets du gouvernement soviétique à Constanza. La police roumaine, qui s'est empressée de coffrer ces redoutables gens qu'on dit accompagnés d'une très belle femme, ont toutes les raisons de croire qu'elle se trouve devant le plus machiavétique complot d'espionnage et de terrorisme qu'on ait encore relevé depuis nombre d'années. Ils ont été arrêtés alors qu'ils débarquaient du navire grec "Philomena" revenant d'Odessa. Tous étaient porteurs de faux papiers.

On a relevé dans leurs bagages $30,000 en or et en argent américain, un certain nombre de documents écrits d'après un code secret; ils sont soupçonnés de travailler de concert avec des organisations de même acabit à Paris. Les autorités roumaines ont déclaré avoir eu vent de leur présence à bord du "Philomena" par un agent secret de la Légation de Belgique à Istamboul.

Le port de Constanza est surveillé de très près.

Dans le QUÉBEC

LES ELECTIONS A SOREL

SOREL, 18. (Du correspondant de la "Patrie"). — Samedi prochain le Conseil municipal de Sorel sous la présidence de M. le maire J.-W. Robidoux, rendra ses comptes aux contribuables de Sorel, à huit heures, en la salle du Conseil de ville, à l'hôtel de ville. On annoncera également les candidatures des échevins Joseph Cotnoir, Adélard Ferland, Raoul Lequin, sortant de charge et du maire J.-W. Robidoux. Lundi à dix heures aura lieu la nomination à l'hôtel de ville. Tout porte à croire qu'il n'y aura pas d'opposition, alors M. le maire actuel ainsi que les échevins sortant de charge seront tous réélus par acclamation. Il en sera de même pour le siège de la mairie.

S'il y avait opposition, la votation aura lieu le 25 janvier.

Le conseil actuel se compose de MM. Son Honneur le maire J.-W. Robidoux, les échevins J.-C.-A. Turcotte, Alphonse Desrochers, J.-O. Peloquin, R. Lequin, J. Cotnoir, Adélard Ferland, A.-O. Cartier, greffier.

STATISTIQUES PAROISSIALES

SAINT-HYACINTHE, 18. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le docteur G. Choquette, directeur-médical de l'Unité Sanitaire des comtés de Saint-Hyacinthe et de Rouville, à Saint-Hyacinthe, nous communique le rapport du mois de décembre dernier, pour les statistiques démographiques dans chacune des paroisses de ces deux comtés. Ce rapport indique qu'au cours du dernier mois de l'année 1931, il y a eu, dans les deux comtés, 81 naissances, 12 mariages et 45 sépultures. Ces chiffres comparés avec ceux du mois correspondant de l'année 1930, accusent une augmentation de 14 pour les naissances, une diminution de 3 pour les mariages ainsi qu'une diminution de 1 pour les sépultures.

NOUVEAUX OFFICIERS

SAINT-HYACINTHE, 18. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'assemblée générale annuelle de la Garde Catholique Indépendante Les Hussards, de Saint-Hyacinthe, a eu lieu dimanche dernier et fut suivie des élections des officiers et directeurs pour l'année courante. L'assemblée était sous la présidence du président général et l'aumônier ainsi que le major Roméo Forbes y assistaient en plus d'un grand nombre de membres.

Voici le résultat des élections: major, G. Brady, élu commandant; capitaine D.-A. Girard, adjudant; capitaine Chs. Bastien, en charge de la compagnie A; lieutenant Emile Roy, en charge de la compagnie B; MM. Jules Lapierre, sergent-major régimentaire; Maurice Raymond, sergent-major quartier-maître, furent élus.

HEMORROIDES

Il est inutile de souffrir d'hémorroïdes. L'Onguent Pazo est garanti apporter un soulagement instantané dans tous les cas d'hémorroïdes démangeantes, internes, saignantes et protubérantes, ou l'argent est remis.

Commode tube avec canule, 75c ou boîte de 60c. Dans toutes les pharmacies.

Soulagez le RHUMATISME Avec

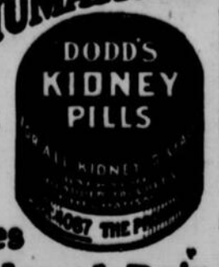

Pilules Dodd pour le Rein

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

Nouveaux Chapeaux de Printemps

Feutre garni de paille
Qualité valant 2.95

Entrées de tête petites et grande. Noir, brun, vert.

Formes nouvelles inspirées par des créations de grandes modistes.

$1.94

Tous nouveaux et coquets, ces chapeaux représentent une valeur exceptionnelle juste au début de l'entre-saison.

A ce prix vous devriez en acheter au moins deux.

$6.94

Neora
Milanette
Paillagoon
Montelupo
Roughette
Balibuntl

Des pailles nouvelles qui renouvellent avec une fine élégance la mode du chapeau féminin. Formes seyantes aux lignes turban, béret écossais et à rebord relevé sur la nuque.

$3.94

Paille Rascello
Feutre garni de galon san Remo

Des formes exclusives avec les rebords nouveaux, inédits, les canotiers variés à l'infini et les garnitures élégantes et sobres tout à la fois. Ne manquez pas cette offre importante où vous économiserez en achetant.

Simpson, au deuxième

Vente de Janvier de Toiles de Ménage

Parures Damassées en Toile

Nappe 70x88 pouces. 6 serviettes 22x22 pouces. Régulier 7.95. Par la fameuse maison Ross Bros. d'Irlande. Dessins de coquelicot, rose, oeillet, noix. **$5.**

Toile à Rouleau d'Irlande, 7 verges

Bordure rouge, bleue, vert, or. Pour la cuisine et comme essuie-main. Largeur 16 pouces. **$1.**

TAIES d'Oreillers en Toile

Ch. **.49**

Grandeur 42 pouces. Ourlet à jour. Achetez-en en quantité et renouvelez votre literie à prix économique.

Commandes téléphoniques acceptées.

Toile à Verres de 30 pouces

Régulier .35. Toile pure nuance gris huître. Qualité épaisse très absorbante. **.25**

Nappes à Déjeuner en Toile

52 x 52 pouces **.79** 52 x 70 pouces **.98**

Bordure de couleur. Pour table à déjeuner et à dîner.

Simpson, au quatrième

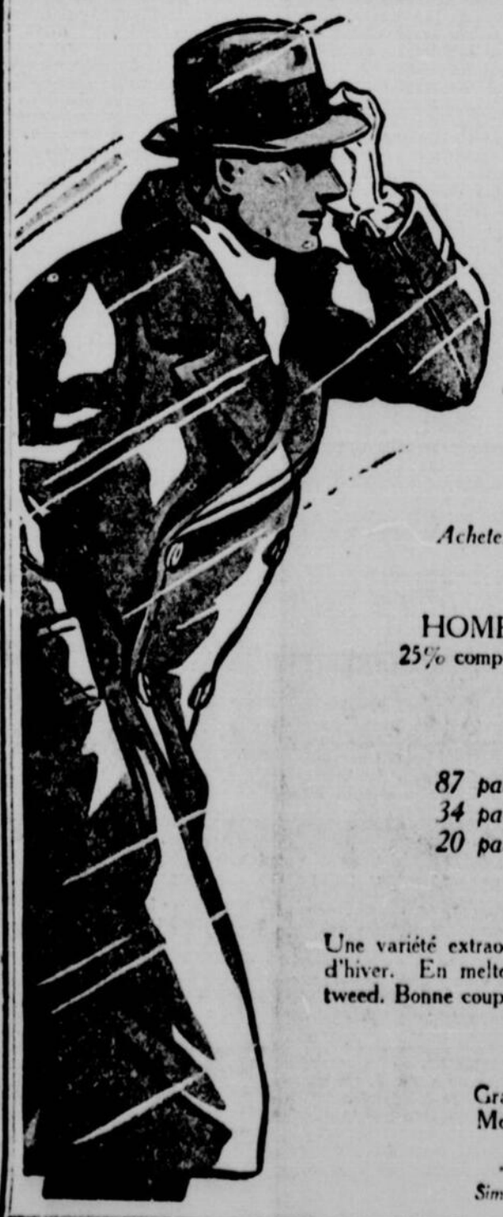

Vente Remarquable de Paletots

$25.

Achetez en payant facilement grâce au

HOME LOVERS CLUB
25% comptant et 3 mensualités égales.
Pas d'intérêts.

87 paletots, valant $35.
34 paletots, valant $45.
20 paletots, valant $60.

Une variété extraordinaire de magnifiques paletots d'hiver. En melton, chinchilla, ouatés, Whitney, tweed. Bonne coupe et confection soignée.

Grandeurs 34 à 44.
Modèles classiques.

Simpson, au deuxième

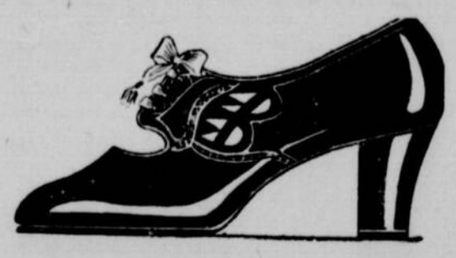

"CASCO"

Par "Enna-Jettick"
En noir ou brun **8.50**

Si vous êtes une femme avide de confort vous choisirez une paire de souliers Enna-Jettick qui ont été étudiés tout spécialement pour donner tout le support possible au pied.

Voici un modèle élégant et pratique le "Casco" en chevreau noir ou brun. Pointures 3 à 8. Largeurs AAAA à D.

Simpson, au deuxième

Lampes de Radio

Forme originale de navire au fini argenté. Très jolie décoration pour un bibliothèque. **2.95**

Lampes de Table

Base de bronze ou de poterie dans des couleurs et formes variées. Avec un joli abat-jour de parchemin. **4.95**

Commandes téléphoniques acceptées
Simpson, au cinquième

SECONDE SECTION

La Patrie

SPORT ET FINANCE

PAGES 9 A 16 — MONTREAL, LUNDI 18 JANVIER 1932 — PAGE 9

LE MAIRE HOUDE A PROMIS DE DIRIGER CE GROUPE AUX JEUX OLYMPIQUES DU MOIS PROCHAIN

Lors d'un banquet servi aux hôteliers canadiens et américains, réunis pour leur congrès annuel de la mi-hiver. – Programme chargé. – Optimisme manifeste.

Son Honneur le maire de Montréal a annoncé samedi soir, qu'il se mettrait à la tête d'une délégation de tous les membres du Bureau des congrès et du tourisme de Montréal et d'autres citoyens aux jeux olympiques d'hiver, du mois prochain, au lac Placid comme un témoignage de la bonne entente qui existe entre l'organisation locale et la Adirondack Resorts' Association, sans laquelle l'industrie du tourisme et de l'hôtellerie, dit-il, ne peuvent prospérer.

Cette déclaration du maire Camillien Houde a été faite lors d'un banquet donné au Ritz Carlton, pour les membres de l'Association qui tenait samedi son congrès de la mi-hiver dans notre ville. La déclaration de Son Honneur suivait une requête faite par le juge Thomas A. Leahy, de Lac Placid, pour la coopération de tous les membres dans le but de faire un succès des jeux d'hiver. Elle fut reçue au milieu d'applaudissements prolongés.

THEODORE S. MORGAN

M. Théodore S. Morgan, en présentant le maire, ajouta que l'industrie du tourisme était développée par la bonne entente. "C'est aussi, déclare-t-il, le lien qui vous a tous réunis ici, aujourd'hui, et aussi celui qui vous unira quand vous repartirez pour vos demeures respectives. Cette amitié a commencé il y a 14 ans, quand un petit groupe vint des Adirondacks à Montréal; ce groupe s'est développé aujourd'hui à un tel point que l'on ne connait plus son effectif".

LE MAIRE HOUDE

Le maire Houde, dont on sollicita quelques paroles, a dit que c'était la première fonction publique qu'il présidait depuis sa maladie, et probablement la seule pour des semaines à venir, selon la défense formelle de ses médecins. Il ajouta même que "s'il n'était pas élu aux prochaines élections", il serait encore l'un des leurs.

"Quelqu'un m'a dit, déclare le maire, que l'on avait vu, ces jours derniers, le juge Leahy, rôder dans la montagne. Je ne serais pas surpris du tout si l'on m'annonçait qu'il est allé demander de la neige, pour sa ville, au frère André. Et même si vous regardez à l'intérieur de l'un de ses goussets, vous trouverez, je n'en serais pas étonné, une médaille quelconque venant de l'oratoire Saint-Joseph".

Le maire a également rendu hommage au Montreal Tourist and Convention Bureau, et le travail splendide qu'il accomplissait.

"Nous comptons chez leurs directeurs, dit-il, les meilleures têtes de la ville. La bonne entente et la coopération entre les deux organisations devraient être un gage de leur succès futur. Les temps présents, ajoute-t-il, sont quelque peu sombres, mais il n'y a pas lieu d'être pessimistes. Dans un combat de boxe, le knockout ne dure que dix secondes; et il n'y a pas de raison pour le monde de prendre dix ans pour se relever.

Ces temps ne peuvent pas tenir un homme, ni même une nation toujours dans la taciturnité, et ceux qui s'occupent de l'industrie du tourisme seront les premiers à ressentir l'impulsion de la prospérité renaissante. Et quand elle renaîtra, je vous demande en grâce de l'annoncer aux politiciens pour qu'ils puissent à leur tour s'en vanter", termine le maire, au milieu des rires et applaudissements.

LE JUGE T.-A. LEAHY

Le juge Leahy adressant ensuite la parole, a déclaré que les jeux olympiques d'hiver, au Lac Placid, étaient aussi importants pour cette ville que pour toute la population de l'Amérique du nord, et que tous demandaient, non pas de la sympathie, à cause de la mauvaise température de ces jours derniers, mais bien de la coopération, et de la bonne entente.

Il saisit ensuite l'occasion pour inviter tous ceux qui étaient présents aux jeux olympiques du mois prochain, et le fait en ces termes:

"Si vous venez au lac Placid, avec de la monnaie américaine, chinoise, canadienne, japonaise, ou même sans monnaie du tout, vous serez tous les bienvenus."

M. FRANK BOLAND

M. Frank Boland, conseiller légal en chef de l'American Hotel Association, a donné ensuite un résumé des activités des avocats de l'association concernant quelque 5,000 lois que l'on avait adoptées à la législature américaine.

M. F.-C. Decarbillets a souhaité la bienvenue au nom des hôtels de la ville, et M. J.-C. Campbell, du service des parcs nationaux, du ministère de l'intérieur, présenta ensuite une projection cinématographique sur les parcs nationaux canadiens, film qui fut très bien goûté.

A L'HOTEL MONT-ROYAL

La seconde partie du programme de ce congrès était le dîner servi à la salle dorée de l'hôtel Mont-Royal, samedi midi, et les gérants des hôtels locaux en étaient les hôtes d'honneur. Theodore G. Morgan, en sa qualité de président du Montreal Tourist and Convention Bureau, était au fauteuil.

L'honorable J.-H. Dillon, représentant l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la voirie de la province, souhaita en termes brefs, la bienvenue au nom du gouvernement provincial aux deux associations, dont "la coopération et la bonne entente ne manqueront pas de leur apporter la prospérité."

Le juge T. A. Leahy, de Lac Placid, vice-président de la réunion, parla au nom de l'Adirondack Association, en l'absence du président Harry Smith, de Westport, N.-Y., qui était retenu par la convalescence à Cuba, après une très grave maladie. Il déclara que les citoyens du Lac Placid avaient montré leur confiance dans le succès des jeux olympiques en dépensant plus de $350,000 pour l'établissement des commodités de sport. Il remercia ensuite les membres canadiens pour leurs si chaude et cordiale bienvenue.

A L'HOTEL WINDSOR

A dix heures du matin, les congressistes se réunissaient à l'hôtel Windsor. On y traita des problèmes de tourisme, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, de la publicité et de l'entretien des routes.

Le juge T. A. Leahy, vice-président de l'Association était au fauteuil.

M. David Noonan, commissaire de la voirie, pour l'état de New-York; Charles Swafford, directeur de la publicité de l'hôtel New Yorkes, New-York; M. Elmer Jenkins, de l'A.A.A., Washington; Thomas D. Green, président de l'American Hotel Association, des Etats-Unis et du Canada; F. Melvin Brown, du Keystone Automobile Club de Philadelphie; David E. Mulligan, anciennement de l'hôtel Windsor; Philip Rice, président du New-York Hotel Association; C. E. Day, du Maine; Hulbert Swaine, du Maine; Frank A. K. Boland, aviseur légal de la New-York Hotel Association; Harrie Coe, secrétaire du bureau de publicité du Maine; George H. O'Neil; Claude Holding, et John Daschner, qui présenta un film sur l'administration d'un restaurant, ont aussi prononcé de brèves allocutions.

L'HOTEL-DIEU PERD 2 MEDECINS DANS LA JOURNEE DE SAMEDI

Le docteur Charles LaRocque, l'anasthésiste bien connu, meurt samedi soir. — Autre décès samedi matin.

La profession médicale a été péniblement éprouvée samedi. Alors que le docteur Albert Lasalle, éminent oculiste, décédait le matin, le docteur Charles LaRocque succombait samedi soir. Tous deux étaient attachés à l'Hôtel-Dieu qui est de ce fait lourdement affecté.

Le docteur LaRocque n'était âgé que de 50 ans et six mois. Admis à la pratique de la médecine en 1905, dès 1907 il spécialisait dans l'anesthésie qui n'a été reconnue comme spécialité que durant cette année-là. Le Dr LaRocque ne tarda pas à se créer une réputation universelle dans ce domaine de réputation qui se répandit jusqu'en Europe. Le docteur LaRocque était prié de donner des cliniques d'anesthésie durant quatre mois, à Paris.

Le distingué médecin était professeur agrégé d'anesthésie à l'Université de Montréal. Il avait été déjà président durant deux ans de la Société des anesthésistes d'Amérique, société dont il faisait encore partie au moment de sa mort.

Il était malade depuis quelques jours avant Noël et la nature de la maladie qui l'a emporté trop tôt est une intoxication lente causée par les anesthésies qu'il pratiquait sur les malades.

Né à Chambly-Bassin, le docteur LaRocque avait fait ses études classiques au collège de Sherbrooke et ses études médicales à l'Université de Montréal. En 1907, il avait épousé Yvonne Ponton qui lui survit. La dépouille mortelle est exposée en sa demeure, 5751 Durocher. Les funérailles auront lieu mardi matin à 8 h. 30, à l'église Saint-Viateur d'Outremont.

CONGRES DE RADIO DE L'AMERIQUE DU NORD

Proposé par un sénateur américain. — Interférence de postes mexicains.

WASHINGTON, 18. (Spécial à la "Patrie").—Si la secrétairerie d'Etat ne se décide à convoquer une conférence internationale de la radio, le sénateur Clarence Dill, du Washington, va présenter au Sénat une résolution qui obligera la secrétairerie à agir ou à donner des raisons plausibles contre la de cette conférence.

Le sénateur déclare que ce congrès qui réunirait les représentants du Canada, du Mexique, de Cuba et des Etats-Unis, s'impose en raison de l'interférence provoquée par des postes mexicains peu scrupuleux érigés de l'autre côté du Rio Grande.

NEW-YORK.—Sir Arthur Currie a prononcé samedi au National Republicain Club un discours en faveur du désarmement.

MAGNIFIQUE SUCCES DE L'EXPOSITION DU "CLUB DE PUBLICITE"

L'exposition a duré quatre jours à l'hôtel Mont-Royal. — 4,000 visiteurs.

L'exposition du club de Publicité de Montréal a remporté un grand succès, la semaine dernière. En effet, plus de quatre mille personnes avaient visité l'exposition.

"Nous croyons que l'exposition a fait beaucoup pour promouvoir la vente de marchandises faites en Canada, en montrant qu'il se fait du bon commerce aujourd'hui et que nous faisons notre possible pour aider au commerce", a déclaré M. R.-J. Ambler, vice-président du club de Publicité de Montréal et président de l'exposition.

Une firme progressive a montré un nouveau genre d'étiquettes faites de cuivre en feuilles, et en a vendu 200,000 à une distillerie canadienne seulement.

CAUSERIE DU DOCTEUR ERNEST GENDREAU

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste aura l'honneur de recevoir, le mercredi, 20 janvier, à trois heures de l'après-midi, le docteur Ernest Gendreau, L.S., D.Ph., professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal. Le docteur Gendreau donnera une causerie sur "Edison".

La Fédération Nationale invite cordialement ses membres et leurs amies à assister à cette conférence, qui aura lieu à sa maison d'oeuvres, 853 est, Sherbrooke.

(Communiqué).

DEPART PROCHAIN DU SOLLICITEUR GENERAL

L'honorable M. Maurice Dupré visite ses amis et électeurs avant de partir pour Genève.

QUEBEC, 18. (Du correspondant de la "Patrie"). — Avant de s'embarquer sur l'"Europa" qui le conduira à Geneve où il représentera le Canada à la conférence internationale sur le désarmement, l'honorable M. Maurice Dupré, solliciteur-général, est venu rendre visite à ses amis et électeurs de Québec au cours de la dernière fin de semaine.

L'honorable M. Dupré retournera à Ottawa demain soir. De là il se rendra à New-York où l'"Europa" a son quai d'attache et avec la délégation canadienne à Genève, il prendra place sur l'"Europa" qui lève l'ancre jeudi après-midi. Le solliciteur-général est arrivé ici dans la nuit de samedi à dimanche après avoir assisté à une réunion du cabinet fédéral. Dans la journée d'hier il s'est rendu au club conservateur de Québec où il a rencontré ses principaux partisans et ses artisans de sa dernière victoire dans cette division.

On avait parlé d'organiser en ville un banquet à l'honorable M. Dupré avant son départ, mais le solliciteur-général a refusé d'accepter cet hommage public en une période de crise nationale, et il a prié ses amis d'abandonner le projet.

VICE-CONSULS DES E.-U. A MONTREAL

WASHINGTON, 18.—Le mouvement diplomatique annonce par la secrétairerie d'Etat opère les permutations suivantes:

M. O. Gaylor Marsh, consul à Sydney, Nouvelle-Ecosse, nommé consul à Strasbourg.

M. Hugh H. Watson, Montpelier, Vermont, consul à Lyon, consul à Sydney, Nouvelle-Ecosse.

M. Eric C. Wendelin, vice-consul à Montréal; M. Walter W. Orebaugh, vice-consul à Montréal; M. T. Muldrup Forsyth, vice-consul à Québec; M. Douglas Flood, vice-consul à Ottawa; M. Wm. H. Brown, vice-consul à Sherbrooke, transféré à St. Stephen, Nouveau-Brunswick.

CHURT, Surrey, Angleterre. — Lloyd George a célébré hier le 69e anniversaire de sa naissance.

SANTIAGO, Chili. — Le gouvernement a rendu exécutoire samedi un pacte accordant à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis le traitement de la nation la plus favorisée.

LA SOCIETE D'HISTOIRE NATURELLE

Photographie prise à l'Université de Montréal, lors de l'assemblée annuelle de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle. On voit, de gauche à droite, les officiers: le révérend Frère Marie Victorin, président; le docteur E.-G. Asselin, premier vice-président; le révérend Frère Adrien, second vice-président; M. Jacques Rousseau, trésorier; M. Jules Brunel, secrétaire. Le docteur Georges Préfontaine, qui est assistant secrétaire n'apparait pas sur la photographie. (Cliché "La Patrie").

L'EX-JUGE EN CHEF JOHN S. ARCHIBALD EST DECEDE SAMEDI

Une grande perte pour la magistrature et le Barreau. — Un légiste renommé.

La magistrature et le Barreau ont subi une grande perte, samedi matin, par suite de la mort, à l'âge de 89 ans, de John Sprott Archibald, ancien juge en chef de la Cour Supérieure à Montréal, ancien échevin de cette ville, écrivain légal et professeur de marque.

Nommé juge de la Cour Supérieure en 1893, il s'y distingua et le 1er février 1915 il fut élevé au poste de juge en chef pour ce district. Il prit sa retraite en 1922 et fut remplacé par feu le juge en chef Martin.

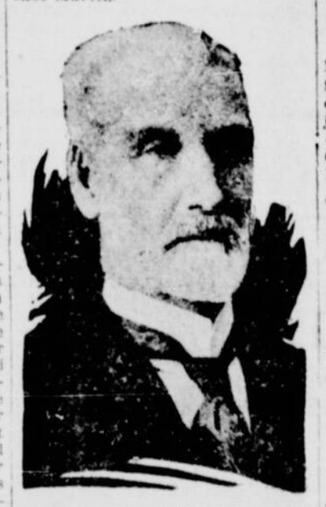

L'ex-juge en chef JOHN S. ARCHIBALD, décédé samedi.

NOTES BIOGRAPHIQUES

John Sprott Archibald naquit le 8 septembre 1843, fils de William et Nancy Archibald, à Musquodoboit, Nouvelle-Ecosse.

Après de bonnes études commerciales, il entra à la faculté des arts de l'université McGill, avant la Confédération, alors que la province de Québec s'appelait encore le Bas-Canada. Il fut reçu bachelier ès arts, en 1867 et passa ses examens de droit en 1870 et reçut la médaille d'or d'Elizabeth Torrence et devint plus tard docteur en droit. Après un an de clericature avec Perkins et Ramsay et Judah et Wurtele, il fut admis au Barreau en 1871.

Il entra en société avec Duncan McCormick avec qui il demeura pendant 16 ans. En 1887, il s'associa avec l'honorable W. J. Lynch et George G. Foster.

Lors de son entrée au Barreau, il était appelé à donner un cours de droit criminel à McGill et fut, en 1880, titulaire de la chaire de droit criminel. Il devint plus tard professeur de droit commercial et fut créé conseiller de la reine Victoria en 1887. A sa mort, il était donc un des derniers hommes de loi du Canada à porter le titre de conseiller de la Reine.

Il n'avait que 31 ans quand il entra dans l'arène politique municipale et fut élu échevin du quartier Saint-Antoine, siège qu'il occupa jusqu'en 1890.

SUDBURY. — 254 chômeurs se sont établis sur des terres dans la région, en 1931.

Réélection

M. le maire J.-W. ROBIDOUX, de Sorel, qui a été réélu maire de cette ville à la nomination aujourd'hui. Les échevins ont aussi été réélus. Ce sont: MM. Joseph Cotnoir, Raoul Lequin et Dollard Ferland.

BEN EDELSON A ETE ACQUITTE A OTTAWA

Il était accusé du meurtre de Jack Horwitz, un confrère bijoutier. — Récit de l'accident.

OTTAWA, 18. — Ben S. Edelson, a été trouvé, samedi soir, non coupable du meurtre de Jack Horwitz, un confrère bijoutier, qui fut mortellement blessé d'une balle de revolver dans le magasin d'Edelson, le 24 novembre. A la suite de délibérations qui durèrent un peu plus d'une heure, le jury a acquitté Edelson après un procès de trois jours.

Témoignant lui-même pour se défendre, Edelson a raconté que l'affaire avait été un accident, le revolver se déchargeant pendant que les deux hommes s'en disputaient la possession. Edelson déclara qu'il avait montré l'arme pour donner plus de poids à ses paroles lorsqu'il dit à Horwitz qu'il devait cesser ses relations avec Mme Edelson. Edelson raconta comment les choses s'étaient passées exactement. Il avait réussi à faire rencontrer Mme Edelson et Horwitz devant lui parce qu'il avait l'intention de faire des menaces à ce dernier pour lui faire cesser ses attentions auprès de Mme Edelson. Il n'avait nullement l'intention de tuer Horwitz. C'est dans un corps à corps entre les deux hommes que le coup fatal partit et tua Horwitz. Edelson jura qu'il n'avait pas le doigt sur la gachette lorsque la détonation retentit.

AUX ECOLES MENAGERES PROVINCIALES

Mardi, le 19 janvier à 2 heures, aux Ecoles Ménagères Provinciales, démonstration culinaire.

MENU

Cocktail aux huîtres;
Filets de porc farcis et rôtis;
Couronne d'épinards;
Garniture de betteraves;
Sauce hollandaise;
Doigts de dames glacés;
Charlotte Chantilly.

M. J. GOSSELIN EST DECEDE A MONTREAL

A l'âge de 70 ans. — Le service funèbre sera chanté mercredi matin, à Sainte-Madeleine d'Outremont.

M. J. B. Gosselin, entrepreneur général, est décédé, ce matin, à 3 h. 15, à sa résidence, 676, avenue de l'Epée, Outremont, à l'âge de 70 ans, après une assez longue maladie.

Outre sa femme, née Félicité Huard, cinq enfants lui survivent: Nathaniel, assistant gérant de la banque Canadienne du Commerce, à Edmonton, Alta.; Lucien, employé civil; Lionel, gérant provincial de la compagnie d'assurances Zurich; Georges-Emile, voyageur de commerce, et Mlle Berthe, secrétaire du directeur de la Poste de Montréal. Il laisse en plus trois frères et deux soeurs: MM. Elzéar, de Sherbrooke, Nazaire, de Cornwall, et Louis, de Plessisville; Mme G. Boissonnault (Flavie) et Mlle Léda Gosselin, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Le service sera chanté en l'église de Sainte-Madeleine d'Outremont, mercredi, le 20 courant, à 6 heures 30 a.m. La dépouille mortelle sera ensuite transportée à Plessisville, où un libéra sera chanté après l'arrivée du train quittant Montréal à 8 h. 15.

L'inhumation aura ensuite lieu dans le cimetière de la paroisse.

Nos condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

M. J. B. GOSSELIN, entrepreneur, d'Outremont, qui est décédé ce matin, à sa résidence, après une longue maladie.

Vote de sympathie à la famille de Me C. Robitaille

Une assemblée spéciale de la Société Saint-Jean-Baptiste, section Maisonneuve, a été tenue le 16 janvier dernier, sous la présidence de M. C. Lavallée, C.R.

Un vote de sympathie fut voté à la famille de M. Clément Robitaille, C.R., dont la mort subite a causé un deuil très profond aux membres de la Société à laquelle il appartenait depuis longtemps.

WASHINGTON. — La déclaration du premier ministre d'Ontario que les experts américains avaient accepté le plan de double barrage pour la canalisation n'a causé aucune surprise ici.

PLUS DE 2,000 ENFANTS ONT FAIT DES ETUDES D'HISTOIRE NATURELLE DANS NOS ECOLES

Par suite de la fondation des Cercles de Jeunes Naturalistes sous les auspices de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle. – Apport important à la science par la création du jardin botanique dans Maisonneuve. – Rapports présentés à l'assemblée annuelle. – Le Frère Marie Victorin.

Plus de 2,000 jeunes garçons et jeunes filles sont devenus, l'an dernier, de jeunes naturalistes, grâce à l'initiative de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle, qui a fondé les Cercles de Jeunes Naturalistes, qui sont maintenant au nombre de 125 dans les différentes maisons d'enseignements, collèges, écoles et couvents, non seulement dans la province de Québec, mais encore depuis les Provinces Maritimes jusqu'au Yukon.

C'est ce qui a été mis en relief, samedi après-midi, dans le rapport présenté par le secrétaire lors de l'assemblée annuelle de la Société d'Histoire Naturelle tenue, à l'Université de Montréal.

Organisés en avril 1931, les Cercles des Jeunes Naturalistes n'étaient au début qu'au nombre de douze avec un effectif de seulement 300 membres, tandis qu'à l'heure actuelle le nombre des cercles a augmenté jusqu'à 125 avec plus de 2,000 membres. C'est dire toute l'importance d'une telle organisation. Aussi en juin dernier fut-il nécessaire de créer une commission spéciale d'administration de neuf membres choisis dans les rangs de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle.

Les jeunes naturalistes, comme on les nomme, s'intéressent aux sciences naturelles en général, mais plus particulièrement à la botanique, semble-t-il. Les cercles se sont mis à l'oeuvre dès le premier instant de leur fondation. Au cours de l'été, écoliers et écolières ont collectionné herbes, insectes, minéraux, etc. Ainsi, cet automne, plusieurs expositions d'histoire naturelle locales et régionales ont eu lieu. Mentionnons en particulier, dans le district de Montréal, les expositions du collège Saint-Laurent et du collège Jean de Brébeuf.

On a également rappelé, au cours du rapport, le grand concours de botanique, organisé pour tous les enfants de la province et qui fut à l'origine de l'organisation des Cercles de Jeunes Naturalistes.

LE FRERE MARIE-VICTORIEN

Dans son discours présidentiel, le Révérend Frère Marie-Victorin, directeur de l'Institut de Botanique de l'Université de Montréal, n'a pas manqué de souligner toute l'importance de la fondation entreprise sous les auspices de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle, les Cercles de Jeunes Naturalistes. Après avoir noté que ce projet ne rencontra pas d'abord au début toutes les adhésions voulues, il expliqua ensuite les phases diverses de l'organisation. Il fit remarquer que la Société Canadienne d'Histoire Naturelle avait assumé de nouvelles obligations envers la jeunesse étudiante de cette province, et qu'elle se devait de les remplir.

Puis ...nt montré toutes les influences nocives qui se liguent contre les Canadiens-français pour leur faire perdre leur mentalité et leur personnalité, le Frère Marie Victorin explique comment la Société d'Histoire avait trouvé une solution au moins partielle pour aider à la préservation de notre race. "La fondation des Cercles de Jeunes Naturalistes, dit-il, est le début d'une croisade de retour à la terre, mais de retour à la terre pour tous, pour le citadin aussi bien que pour l'homme des champs. Détourner l'enfant des futilités de nos villes, des laideurs et des misères, c'est bien, mais c'est besogne purement négative. Il faut concurremment recueillir les instincts natifs de saine curiosité des enfants, les remettre dans les voies de la nature, leur apprendre la richesse, l'harmonie de la vie universelle. Il faut faire oeuvre positive, besogne d'assainissement".

Les activités de la Société d'Histoire elle-même ont été aussi relatées. A dix réunions différentes, des sujets scientifiques de haut intérêt ont été traités. De plus, des conférences de vulgarisation ont été données au public sous les auspices de la Société.

LE JARDIN BOTANIQUE

Enfin on a mis en relief le fait que, grâce aux instances réitérées de la Société, la création du Jardin Botanique du Parc Maisonneuve était maintenant chose décidée par le conseil municipal et que les travaux préliminaires allaient commencer sous peu.

Il a été résolu que la Société, cette année, continuerait ses activités dans le même sens que l'an dernier, en donnant tout le patronage et la publicité voulue tant aux Cercles de Jeunes Naturalistes dont le nombre s'augmentera encore, qu'au Jardin Botanique qui deviendra l'orgueil de la métropole.

Les orateurs qui ont adressé la parole après le Frère Marie Victorin n'ont pas été sans souligner le zèle inlassable de celui qui est l'âme dirigeante en même temps que le fondateur de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle.

Lors des élections, le Révérend Frère Marie Victorin fut réélu président de la Société, et les autres officiers furent réélus dans l'ordre suivant: premier vice-président, le docteur E.-G. Asselin; deuxième vice-président, le Révérend Adrien; trésorier, M. Jacques Rousseau; secrétaire, M. Jules Brunel, et assistant-secrétaire, le docteur Georges Préfontaine.

LA POLICE ARRETE 2 JEUNES GENS APRES UNE LONGUE CHASSE

Agés de 14 et 15 ans ils avaient volé une auto. — Le plus âgé est un récidiviste. — Ils ont comparu ce matin.

GRANBY, 18. — Après une chasse sensationnelle, sur une distance de 15 milles, qui commença dans cette ville pour se terminer dans des bois situés sur les confins de la ville de Waterloo, deux jeunes gens, âgés respectivement de 14 et 15 ans furent arrêtés et conduits aux quartiers généraux de la police, ici, sous l'accusation d'avoir volé une automobile. Tous les deux ont été traduits ce matin, devant le magistrat du district.

L'automobile volée appartenait à M. Wilfrid P. Gingras, marchand de cette localité. A 2 h. 30, hier après-midi, M. Gingras partait avec son fils, malade pour se rendre à l'hôpital du docteur G. W. Runnell. Il laissa son automobile qui allait à grande vitesse la rue Dufferin. Pendant qu'il attendait dans une salle située à l'avant de l'hôpital, le garçon de M. Gingras vit deux jeunes gens passer sur la rue Dufferin. Tous deux passèrent de nouveau sautèrent dans l'auto, firent partir le moteur, et prirent la grande route à toute vitesse, dans la direction de Roxton Falls. L'enfant avertit son père, qui informa aussitôt le constable John Dunn du vol de son auto. Le constable partit immédiatement en motocyclette. Il donna la chasse aux deux jeunes voleurs, mais après les avoir poursuivis sur une distance d'environ 5 milles, il perdit la trace des fugitifs. Le constable questionna un homme qu'il rencontra. Celui-ci occupait une voiture ordinaire. Il a dit n'avoir pas rencontré l'auto en question. Le constable communiqua aussitôt avec les postes de police du district.

Le chef John Young de la force constabulaire de Waterloo, se mit aussitôt en devoir de surveiller toutes les automobiles qui circulaient dans la ville. Quelque temps plus tard, il vit une automobile qui lalait à grande vitesse et dont les occupants étaient deux jeunes gens. Il leur fit signe d'arrêter, mais ils ne s'occupèrent pas de l'ordre qui leur était donné. Le chef sauta alors dans une autre auto qui passait, et partit à la poursuite des jeunes gens. Un mille et demi plus loin, à une courte distance d'un endroit où deux grandes routes, l'une conduisant à Newport, Vermont, et l'autre à Sherbrooke, viennent se rencontrer, les occupants de l'auto volée arrêtèrent le véhicule, en descendirent et s'enfoncèrent en courant dans les bois qui longent la route à cet endroit.

L'auto qui conduisait le chef de Waterloo arrêta aussi et le chef Young, aidé d'un fermier, se mit à poursuivre les jeunes gens dans les bois. Quelques minutes plus tard, les deux jeunes gens étaient arrêtés et ramenés à Granby, où ils furent mis dans les cellules.

La police nous a informé que celui qui conduisait l'auto, et qui est âgé de 15 ans, était arrêté, au mois d'octobre dernier, aussi pour le vol d'une auto. Sa sentence avait été suspendue cependant, à cause de son âge. Un compagnon qui était avec lui avait été envoyé à l'Ecole de Réforme. Quelque temps plus tard, on apprenait que ce jeune garçon accompagné de deux autres, âgés de 10 et 11 ans, était arrêté par la police de Granby, pour être pénétré avec effraction dans un établissement local. Cette fois encore, cependant, ces jeunes gens ne furent pas sentenciés.

Les deux jeunes gens qui furent arrêtés hier après-midi, sont de la ville de Granby.

Chez les Femmes d'Affaires

L'assemblée générale de l'Association des Femmes d'Affaires, affiliée à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, aura lieu à la maison d'oeuvres, 853, Sherbrooke Est, le mercredi, 20 janvier à 8 heures précises.

Il y aura programme musical par Mlles Pauline et Lucienne Phaneuf; Mlle Valentine Blutau récitera et M. Chas. Goulet contera des morceaux de son répertoire.

Il y aura goûter. Les membres sont invités avec leurs amies.

Les personnes engagées dans les affaires et qui désireraient connaître et faire partie de l'Association, sont cordialement invitées.

A L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DU NOTARIAT

L'association du Notariat du district de Montréal tenait hier soir au Cercle Universitaire son assemblée annuelle, au cours de laquelle un nouveau bureau de direction fut choisi pour l'année 1932-33. On remarque dans la première rangée: de gauche à droite: M. Ulric Joron, vice-président d'honneur; M. Georges Maygrand, vice-président actif; M. J.-P. Lacasse, président; M. Avila Tétreault, trésorier, et M. Henri Schetagne, président-général de l'Association, etc. (Photo G.-A. Laferrière).

Canadien et Montréal annulent - Détroit et Américain gagnent

LE CANADIEN, PEU EN FORME, SE CONTENTE D'ANNULER AVEC LES BRUINS, SAMEDI SOIR

Les Champions ne se font pas justice contre une équipe, affaiblie par l'absence de Shore, Tiny Thompson, Weiland et Oliver. – Seule, la défense a été solide. – Score final: 2 à 2.

(Par Horace Lavigne)

Douze mille personnes, qui remplissaient le Forum pratiquement à sa capacité, ont vu les clubs Boston et Canadien annuler le match de samedi dernier par le pointage de 2 à 2. C'était la neuvième partie nulle des Bruins sur les vingt-trois parties, qu'ils ont jouées depuis le commencement de la saison, et la quatrième pour les Champions.

Marty Burke

Dans les circonstances, le résultat équivalait à une victoire pour le club d'Arthur Ross, privé de quatre de ses meilleurs joueurs à commencer par son gardien de buts, Thompson, tandis que c'est plutôt un échec pour le Canadien, de qui on attendait un succès complet sur son adversaire. Mais, dès les premières minutes du jeu, on ne tarda pas à se rendre compte que l'équipe canadienne n'avait pas son allant ordinaire et que plusieurs de ses qualités essentielles lui faisaient défaut. A quoi attribuer la chose ?

Il est évident que la tournée assez longue du Canadien a fatigué ses joueurs. Visitant successivement New-York, Détroit et Chicago en l'espace d'une dizaine de jours, les Habitants sont apparemment revenus dans leur métropole fourbus et harassés. C'est, d'après nous, la première raison de leur tenue médiocre sur la glace, samedi soir.

En second lieu, les succès foudroyants des Bruins, dans la première période, au cours de laquelle ils s'attribuèrent leurs deux points, produisirent sur le moral du club de Cecil Hart un effet déprimant, qui égala sans aucun doute l'insuffisance physique remarquée chez la plupart des porte-couleurs locaux.

Et, en dernier ressort, si l'on cherche une analyse détaillée des motifs de cette nullité dans le pointage, soulignons l'excès de confiance, qui s'ancra chez le club tricolore à l'idée qu'il rencontrait la moitié seulement du puissant antagoniste qu'est généralement le Boston. Ce dernier, présentant des rangs décimés par l'absence de Tiny Thompson, Eddie Shore, Cooney Weiland et Oliver, et le Canadien chercha à exploiter ces défections, causées par la maladie et des blessures, reçues au cours de matches précédents. Il prit donc la glace avec l'espoir d'une partie facile, et c'est ici que la stratégie de Ross s'imposa.

Le pilote des Bruins fit forcer le jeu à ses pupilles, et, ceux-ci encouragés par un point de veine compté par Eddie Burke, cousin de Marty Burke, sur un lancer de la ligne bleue, continuèrent de dominer le jeu dans le premier vingt minutes jusqu'au moment où, sur une belle combinaison, Aubrey "Dit" Clapper, l'as des compteurs de la division Américaine, déjoua Hainsworth sur la fin de la période.

Puis, fort d'une avance de deux points, le club de "Bean City" parut recourir à des tactiques mitigées d'obstruction, qui lui valut quelques huées de la foule, surtout dans la section chère aux Millionnaires. Mais, c'était plus de la défensive que de l'obstruction ou des procédures dilatoires. On se replia sur ses positions et on s'obstina à bloquer les courses des joueurs locaux à leur accrocher la rondelle, et à rooster par de courtes saillies, qui se terminaient généralement par des lancers de loin. Si parfois, on s'approchait du filet tricolore, c'était pour retraiter hâtivement après un lancer et reprendre une défensive bien coordonnée, que la nonchalance et le déséquilibre des Champions ne parvenaient pas toujours à pénéterr

Dans la première période, le Canadien eut, malgré ce système des adversaires, quelques superbes occasions de s'inscrire dans le casier du pointage, mais l'imprécision du tir était telle que l'on manqua parfois le filet à deux ou trois pieds. On lançait tellement mal que le jeune gardien de buts des Bruins, Jackson, n'eut guère d'efforts à déployer pour sauver son filet. Cinq fois de suite, des joueurs locaux lancèrent, mais la rondelle ne touchait même pas au gardien de buts, encore moins à son filet. Il n'y eut que sur la fin de cette première période que le Canadien parut récupérer un peu de sa forme et laissa soupçonner une amélioration pour l'engagement suivant.

Les prévisions étaient justes, car, dès la reprise du jeu, ce fut le Tricolore qui prit le contrôle de la partie, et Martin Burke voulut remettre le change à son jeune cousin, du Boston, en plaçant le premier la rondelle dans le treillis de Jackson. Il le fit de façon magistrale, à la suite d'une passe de Johnny Gagnon, après deux minutes seulement de jeu. Ce premier succès fut suivi d'une série d'offensives plus viriles de la part des locaux, et Art Ross, pour tenir tête à la situation n'attendait pas les hors-jeux pour lancer des réserves fraîches sur la glace. On voyait les joueurs fatigués sauter sur le banc, et d'autres, plus alertes, se jeter dans le jeu pour essayer de modérer l'allure des locaux. Cette tactique eut du bon, malgré la pénurie de recrues sur le banc des visiteurs. Pendant tout le reste de la deuxième période, les Bruins tinrent bon, et, pour la première fois, il fut loisible de se rendre compte que Jackson n'était pas un réserviste médiocre dans son filet. Il pratiqua plusieurs arrêts, qui semblaient devoir être convertie en points, et se tenue n emanqua pas d'inspirer la petite armée des visiteurs.

La troisième période devait ménager une agréable surprise aux partisans des Champions, qui virent leurs favoris égaler les chances sur un magnifique effort de Sylvio Mantha alors qu'il restait environ cinq minutes de jeu. Le vétéran de la défense locale partit de sa position et sillonna la glace, le long de la bande, sans rencontrer d'opposition sérieuse. Il n'eut pas de misère à éluder Foster, sur la défense des Bruins, et à se rendre jusqu'à Jackson. Ce dernier fit le geste de sortir de son filet, pour se porter à la rencontre de Mantha, mais ce dernier avait deviné l'intention de son adversaire et, au même moment, il lui logea la rondelle entre les jambières. Le score était égalé et une formidable acclamation salua cette scientifique satille, car une fois de plus le vétéran comptait à un moment psychologique et sauvait son club de la défaite.

Pressant le jeu avec vivacité, le Canadien parut recouvrer sa forme d'antan, bien que plusieurs sentaient leurs jambes se dérober sous leurs coups, et on assista alors à un siège en règle des buts de Jackson. Le jeune réserviste fut bombardé une demi-douzaine de fois, et ce fut en plusieurs circonstances la veine seule qui le sauva. La cloche sonna cependant, mettant fin au malaise où se débattait Jackson depuis que Mantha avait égalé la score.

L'engagement supplémentaire ne vit pas les visiteurs déployer d'inutiles efforts, car ils étaient ostensiblement satisfaits d'annuler un match, qu'ils étaient venus si près de remporter. Car, nous le répétons, en l'occurrence, un semblable résultat équivalait pour les Bruins à une victoire, car il ne fait pas de doute qu'ils eussent gagné s'ils eussent eu leur alignement complet sur la glace. L'absence de quatre de leurs étoiles était un handicap tel que, avant la partie, on eut offert du trois et quatre pour un sur la défaite du Boston, la gageure n'eut pas paru radicale.

Ce n'est pas sur la défense que le Canadien a été médiocre samedi soir. Les visiteurs, sans jouer une partie furibonde comme ils ont coutume, ont cependant fait bien des sorties, pour trouver en Mantha, Burke, Leduc et Munro des sentinelles vigilantes. Derrière ce quatuor, Hainsworth fut brillant, et il faut lui pardonner son inattention, quand Ed. Burke signala son entrée dans les rangs de la N.H.L. en le déjouant sur un lancer polaire, devant les multiples coups qu'il para dans la suite, plusieurs étant des arrêts incroyables contre des pointeurs de calibre comme Barry, Clapper, Galbraith et autres.

Mais, l'attaque du club local a manqué. On n'y a vu de vie et d'animation que par occasions. Le souffle a manqué chez la plupart des avants, et sans aucun doute, les porte-couleurs du Canadien étaient fatigués, épuisés avant de sauter sur la glace. On se dépensa, certes, mais sans système, et le jeu individuel domina les trois-quarts du temps. Dans la zone des visiteurs, pas de cohésion, pas d'entente et des passes sans précision et sans but, qui laissaient presque toujours la rondelle aux mains des Bruins. Une mise en échec à reculons presque insensible, qui permettait aux joueurs de Ross de sillonner "ad libitum" la section neutre et d'enfoncer les lignes tricolores. Parfois, la rondelle était lancée en avant du filet de Jackson, à l'insu d'un joueur local, qui lui tournait le dos et qui n'aurait eu qu'à la frapper pour l'encager, parfois le caoutchouc était lancé dans la direction du filet bostonnais, mais on ne parachevait pas l'esquisse et le t[illegible] restait sans fini, sans coloris. La rondelle revenait, invitante et provocante, devant les buts de Jackson, mais personne pour la récupérer et l'enlever dans le treillis !

Et ce sont ces multiples détails, qui ont frustré le Canadien d'un résultat plus avantageux. Le fini a manqué et on s'en est trop complu dans l'ébauche. Le tir a été, en plus, souverainement médiocre, et quelqu'un a suggéré des leçons de tir pour les champions, au cours de leurs pratiques. Quelque facétieux que semble le conseil, la partie de samedi a prouvé qu'il n'était pas si malsonnant qu'il en a l'air, car le Canadien a tout à gagner à améliorer son coup d'oeil.

On parle beaucoup de chambardement sur l'alignement tricolore, à la suite des récents échecs du club. On chuchotte le retour de certains réservistes actuellement prêtés par le Canadien à d'autres clubs et le licenciement d'autres porte-couleurs, qui semblent n'avoir pas répondu à l'attente ou qui restent à moisir sur le banc. On s'étonne de plus en plus de la présence prolongée de Rivers sur le banc, et nous nous faisons le porte-parole de bien des partisans en réclamant plus de participation au jeu pour ce jeune, qui a donné déjà bien des aptitudes dans le passé et que l'on semble délibérément garder à l'écart.

Boston		Canadiens
Jackson	buts	Hainsworth
Hitchman	déf.	S. Mantha
Foster	dé.	M. Burke
Barry	centre	Morenz
Galbraith	avant	Joliat
E. Burke	avant	Gagnon

Subs, Boston: Owen, Clapper, Touhey, Chapman, Cook.

Subs, Canadiens: G. Mantha, Mondou, Larochelle, Lepine, Leduc, Munro, Wasnie, Rivers.

Arbitres: Smeaton et Hewitson.

Première période

1—Boston: E. Burke 4.00
2—Boston: Clapper (Chapman) 18.56
Punition: Aucune.

Deuxième période

2—Canadiens: M. Burke (Gagnon) 2.18
Punitions: Joliat, E. Burke.

Troisième période

4—Canadiens: S. Mantha . . 14.18
Punitions: Joliat, Galbraith, Clapper.

Période supplémentaire

Pas de point.
Punitions: Foster, Gagnon, Hitchman.

Providence mène sûrement

PHILADELPHIE, 18. — Providence a augmenté son emprise sur la première place dans le circuit en défaisant le Philadelphie 6-1 samedi devant six mille personnes. Gray Hart a compté deux points des vainqueurs tandis que les autres compteurs ont été Léo Murrey, Harrington, Gaudrault et Sparky Vail. Gaudrault a obtenu un "assist" de même que Hart.

CE QUE L'ARTISTE DE "LA PATRIE" A VU AU FORUM, SAMEDI

Position des clubs de la N. H. L.

SECTION CANADIENNE

	G.	P.	N.	Pr	Ctre	P.
Toronto	11	9	5	72	62	27
Américain	9	10	6	40	52	24
Canadien	9	11	4	45	54	22
Montréal	7	14	4	69	77	18

SECTION AMERICAINE

	G.	P.	N.	Pr	Ctre	P.
Rangers	16	4	5	74	40	37
Boston	7	7	9	59	48	23
Chicago	7	8	9	36	44	23
Détroit	9	12	4	45	63	22

Parties de mardi, 19 janvier:

Canadien vs Rangers.
Américain vs Toronto,
Chicago vs Boston.

LES FALCONS INVINCIBLES SUR LEUR ROND

DETROIT, 18. — Les Falcons ont gardé leur brevet d'invincibilité sur leur glace cet hiver, en battant les Rangers par 4 à 2 hier soir devant 8,500 personnes. Dicons, toutefois, que la machine de Lester Patrick était affaiblie par F. Cook, Siebert et Brennan. Dès la première période, Cox déjoua Roach sur un effort individuel, et un peu plus tard, c'était au tour de Frank Carson, sur un autre effort personnel, que les défenses new-yorkaises ne réussirent pas à déjouer, Carson riposta avec un autre point après dix-neuf minutes de travail, dans la deuxième période, grâce à une passe de Emms, mais Keeling compta au bout de 19.45 minutes.

Dans la troisième période, Kilrea porta le pointage des locaux à la quatrième unité après sept minutes de travail ardu, pendant que W. Cook, sur une passe de Ching Johnson, donnait aux visiteurs le dernier point de la partie, au bout d'un quart d'heure.

La joute fut rapide et dénuée de brutalité.

Rangers		Détroit
Roach	buts	Connell
W. Cook	défense	Noble
Johnson	défense	Cueng
Boucher	centre	Goodfellow
Miks	avant	Aurie
Keeling	avant	Kilrea

Subs, Rangers: Murdock, Dillon, Desjardines, Gainor, Sommers.

Détroit: Smith, Cox, Carson, Emms Cooper, Lewis.

Arbitres: Odie Cleghorn et George Mallinson.

Première période

1—Détroit, Cox 4.51
2—Détroit: Carson 9.50
Punitions: Goodfellow, Keeling.

Deuxième période

3—Détroit: Carson (Emms) . . 19.05
4—Rangers: Keeling 19.49
Punitions: Johnson, Sorrell.

Troisième période

5—Détroit: Kilrea 7.25
6—Rangers: W. Cook (Johnson) 8.01
Punitions: Kilrea, Sommers.

L'AMERICAIN BAT LE TORONTO PAR 4 A 0, HIER

NEW-YORK, 18. — La victoire de l'Américain sur le Toronto, hier soir, par le score de 4 à 0, a permis au club d'Eddie Gerard de briser son égalité avec le Canadien de Montréal et de garder pour lui seul la deuxième position de la division canadienne de la N. H. L. Les Yankees, en général, ont affiché plus de jugement et de mesure que leurs adversaires, et ils méritaient leur victoire. Il est cependant vrai de dire que leurs deux premiers points étaient entachés de veine et de bonne fortune. Chabot ne vit pas venir le premier lancé de loin, et le deuxième lui passa sous le bras pour aller se nicher dans ses buts. Les locaux ont été servis agréablement par les "breaks" de la partie, et deux anciens joueurs de Détroit ont pris part au triomphe du club. Ce sont Meinenly et Tommy Filmore. Le premier compta deux points pour sa part, le premier et le troisième et joua avec une persistance admirable. Dans la troisième période, Finnegan fut banni pour dix minutes pour langage abusif envers l'arbitre Bill Stewart.

Alignement et sommaire:

Americains		Toronto
Worters	buts	Chabot
Dutton	défense	Horner
Ayres	défense	Clancy
Burch	centre	Blair
Lamb	avant	Finnigan
Convey	avant	Cotton

Subs, Américains: Brydge, Shields, Himes, Filmore, McInenly, W. Killrea, Jeremiah, McVeigh.

Subs, Maple Leafs: Day, Levinsky, Primeau, Conacher, Jackson, Gracie, Darragh.

Arbitres: Dalgnault et Stewart.

Première période

1—Américains: McInenly (Brydge) 8.45
2—Américains: Filmore (Himes) 4.17

Deuxième période

3—Américains: McInenly (Himes) 15.25
Punition: Finnigan.

Troisième période

4—Américains: Lamb (McVeigh) 14.52
Punitions: Ayres, McInenly, Brydge, Cotton, Finnigan (le minutes).

Cleveland battu par Windsor

WINDSOR, Ont., 18. — Les Indiens de Cleveland ont essuyé une défaite ici, samedi soir, par le score de 3 à 2. Lever a donné le point victorieux aux locaux dans la période supplémentaire, en convertissant une passe opportune de Arbour. Ce fut un match serré et âpre de part et d'autre. Alignement et sommaire:

Windsor		Cleveland
Kerr	buts	Woods
Brown	défense	McFarlane
Arbour	défense	Daley
Hinsperger	centre	Gray
Gallagher	aile	B. Brophy
Huggins	aile	Halliday

Subs, Windsor: Bellemer, Phillips, Lever, Haynes, Earl, Roche, Duguid, Ouellette.

Subs, Cleveland: Briden, Doraty, M. Brophy, Williams, Ralston, Spring, McGuire.

Arbitre: Laflamme.

Première période

1—Cleveland, Williams (Briden, Doraty) 16.05
Punition: B. Brophy.

Deuxième période

2—Windsor, Duguid 2.02
Punitions: B. Brophy 2, M. Brophy 2, Gallagher, Huggins.

Troisième période

3—Cleveland, McFarlane . . 2.23
4—Windsor, Earl, Roche (Phillips) 2.12
Période supplémentaire
5—Windsor, Lever (Arbour) . 2.34
Punitions: Phillips, Bellemer.

NORTHCOTT, LE HEROS DE LA JOUTE D'HIER

NORTHCOTT

CHICAGO, 18. — Alors qu'il restait moins de deux minutes de jeu, une brillante passe de Northcott à Jimmy Ward a permis à celui-ci d'égaler le score et de sauver les Maroons d'une imminente défaite aux mains des Black Hawks, de Chicago, hier soir. Le score final fut de 3 à 3. Outre la passe qui fit Northcott pour faire égaler le score, ce joueur se mit en singulière évidence en comptant les deux autres points de son club, de sorte qu'il figura du commencement à la fin dans le pointage des Maroons. Ce jeune a rarement été en aussi grande forme qu'hier soir, et sa combativité fut remarquable.

Les chances de victoire des locaux parurent des plus belles, après l'avance prise dans le quinze premières minutes du jeu, lorsque les Hawks jetèrent deux fois la rondelle en arrière de "Flat" Walsh. Lowrey compta le premier point sur une série de passes entre Thompson et Wentworth, et Thompson se chargea du deuxième point. Mais avant la fin de la même période, le trio Northcott-Smith-Ward déjouait Gardiner et améliorait les chances des visiteurs.

Puis, sur la fin de la deuxième période, Northcott, encore sur une coopération étroite de Smith et Ward, trompa la vigilance de "Chuck" une deuxième fois, de sorte que les deux équipes reparurent sur la glace pour la troisième période sur un pied d'égalité. Ce deadlock dura jusqu'à ce que Lowrey jeta de nouveau le disque derrière Walsh, sur une combinaison avec Ingram et Thompson. Dix-sept minutes s'étaient écoulées jusqu'à ce point, et bien des spectateurs laissèrent alors leurs sièges, pensant que les locaux avaient la partie gagnée d'avance.

Juste après cet exploit, Stew Adams, porte-couleur des Eperviers, vint en collision avec Trottier, sur la bande, et se brisa le bras gauche. Il sera plusieurs semaines sans pouvoir jouer. Dans la période supplémentaire, le jeu fut mené à une allure impétueuse et, en une circonstance, on crut que Glen Brydson compterait pour les Maroons. Il réussit à éluder Abel et Graham et rendu devant Gardiner, il tira à bout portant et avec force, mais le gardien de buts réussit à sauver un point certain.

Montréal		Chicago
Walsh	buts	Gardiner
Wilcox	déf.	Abel
Conacher	déf.	Graham
Stewart	centre	Ripley
Trottier	avant	Adams
Brydson	avant	Couture

Subs, Montréal: Starr, Ward, Siebert, Smith, McVicar, Phillips, Northcott, Robinson.

Subs, Chicago: March, Thompson, Lowrey, Holmes, Wentworth, Cook, Boucher, Ingram, Shea.

Arbitres: Rodden et Goodman.

Première période

1—Chicago: Lowrey (Wentworth-Thompson) . . 9.40
2—Chicago: Thompson 5.30
3—Montréal: Northcott (Smith-Ward) 1.15
Punition: Ripley.

Deuxième période

4—Montréal: Northcott (Smith-Ward) 19.20
Punitions: Smith, Siebert.

Troisième période

5—Chicago: Lowrey (Ingram-Thompson) 17.00
6—Montréal: Ward (Northcott) 18.55
Punitions: Siebert, Smith, Trottier, March.

Période supplémentaire

Pas de point.
Punition: Aucune.

JOUTES D'HIER ET DE SAMEDI

N.H.L.
(Samedi)

Canadiens 2, Boston 2.

(Dimanche)

Montréal 2, Chicago 3.
Détroit 4, Rangers 2.
Américain 4, Toronto 0.

LIGUE INTERNATIONALE
(Samedi)

Buffalo 2, London 1.
Windsor 2, Cleveland 1.

(Dimanche)

Syracuse 5, Buffalo 3.

LIGUE CANADO-AMERICAINE
(Samedi)

Bronx Tigers 5, Springfield 2.
Providence 6, Philadelphie 1.
Boston Cubs 6, New Haven 2.

(Dimanche)

New-Haven 3, Boston 2.

LIGUE MONT-ROYALE

St. Michael 2, Verdun 0.
Champêtre 1, St-François 1.

LIGUE WEST END

Shamrocks 2, Lachine 0.
Trembloine Park 4, Loyola 1.

JUNIOR A.H.A.

M.A.A.A. 8, Victorias 6.
St-François 5, Columbus 0.

HOCKEY AMATEUR AMERICAIN

Yale 4, Boston H. C. 3.
St. Nicholas 3, Lake Placid 2.
Princeton 4, Dartmouth 0.
Crescent A. C. 3, Atlantic City 2.

(Dimanche)

St. Nicholas 3, Lake Placid 1.

LIGUE DE L'EST DU CANADA

Chicoutimi 2, Québec 1.
La Tuque 4, Trois-Rivières 3.

SENIOR O.H.A.

Marlboro 3, Fort Colborne 1.
Nationale 2, Kitchener 1.

PARTIES DE CE SOIR

GROUPE SENIOR

M.A.A.A. vs Canadiens.
McGill vs Université de Montréal.

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	N.	Pr	Ctre	P.
Buffalo	12	4	7	52	43	32
Détroit	11	6	6	52	41	28
Windsor	10	9	3	51	48	23
London	8	8	6	38	31	22
Cleveland	8	12	3	54	54	19
Pittsburg	6	11	5	31	55	17
Syracuse	6	12	4	52	60	16

LIGUE CANADO-AMERICAINE

	G.	P.	N.	Pr	Ctre	P.
Providence	11	4	3	64	53	25
Boston	10	9	2	65	59	22
New-York	8	8	4	45	45	20
Philadelphie	8	8	3	38	40	19
New Haven	8	11	2	46	56	18
Springfield	6	12	2	40	61	14

LIGUE MONT-ROYALE

	G.	P.	N.	Pr	Ctre	P.
Lafontaine	6	3	0	21	11	12
St. Michael	4	2	3	16	14	11
St. François	3	2	5	12	11	11
Champêtre	3	6	1	13	19	7
Verdun	2	5	3	8	15	7

LIGUE WEST END

	G.	P.	N.	Pr	Ctre	P.
Tren. Park	4	0	0	11	1	8
Maroons	2	0	2	8	4	6
Lachine	1	2	2	8	12	4
Shamrocks	1	2	0	4	7	2
Loyola	0	3	0	3	10	0

LIGUE JUNIOR A.H.A.

	G.	P.	N.	Pr	Ctre	P.
M.A.A.A.	5	2	0	20	7	10
Moffits	4	2	0	14	7	8
Cité Jardin	3	1	1	9	11	6
St-François	1	2	2	11	8	4
Loyola	1	4	0	5	12	2
Victorias	0	5	0	4	23	0

SAINT-FRANCOIS ANNULE AVEC CHAMPETRE; VERDUN BATTU

Le Saint-Michael est égal au Saint-François pour la deuxième position. – Scores: 1 à 1 et 3 à 0. – Punition majeure à Reeves.

Le Champêtre a conservé une chance de prendre part au détail de la ligue Mont-Royal, hier, en annulant sa rencontre avec le Saint-François-Xavier, par le score de 1 à 1. Ce fut un magistral effort de Beauchamp, juste quinze secondes avant l'expiration du jeu, qui aboutit à ce résultat réconfortant pour Willie Brosseau, le gérant de l'équipe. Au commencement de la même période, Saunders avait donné l'avance aux champions en déjouant L'Archevêque sur un magnifique effort personnel, et, tout le reste du temps, Champêtre avait lutté avec frénésie pour égaler le score.

Dans l'autre partie, au programme d'hier, le Saint-Michael a battu le Verdun par 3 à 0 et créé une égalité pour la deuxième position avec le Saint-François-Xavier, pendant que le Lafontaine, au repos, hier, garde la tête de la ligue par un point. Après deux périodes dénuées de pointage, le Saint-Michael compta trois fois de suite dans la finale, sur les efforts de B. Lee et Ahearn, le premier déjouant deux fois Feed dans son filet et le second comptant sur une passe de Magnan. Ahearn alimenta, de plus, Lee sur la confection du second point.

Sur le fin de cette partie, Reeves se prit avec Carter et les coups plurent drus comme mouches. Reeves alla au pénitencier pour cinq minutes et Carter reçut une mineure. Pendant son absence, le club irlandais en profita pour compter deux fois.

Les clubs Verdun et Champêtre conservent, à vrai dire, des chances mathématiques de détailler, car, sur un pied d'égalité pour la dernière position, ils doivent gagner la balance de leurs joutes pour participer aux éliminations.

Alignement et sommaire:

Verdun		St. Michael
Feed	Buts	Rowen
Bennett	Défenses	Carter
Seale	"	H. Lee
J. Kelly	Centres	Mullins
S. Kelly	Ailes	Tobin
Martel	"	Demaine

Subs, Verdun: Gravel, Reeves, Bélanger, Pilon.

Subs, St. Michael: Wheeler, Meagnan, Galbraith, B. Lee, Ahearn, Grossman.

Première période

Pas de point.
Punitions: Galbraith, Martel.

Deuxième période

Pas de point.
Punitions: Béranger, H. Lee.

Troisième période

1-St. Michael, B. Lee 6.13
2-St. Michael, B. Lee, Ahearn 10.45
3-St. Michael, Ahearn, Magnan 14.35
Punitions: Carter 2, Gravel, B. Lee, Carter, Reeves, "mineure et majeure".

St-François Xavier		Champêtre
Gagnon	Buts	L'Archevêque
Mongeon	Défenses	P. Leduc
Gervais	"	Dupuis
O'Rourke	Centres	Octeau
Bourgouin	Ailes	Murray
Leroux	"	Hills

Subs, St-François: Saunders, Easton, Gaudette, Lawton, Unsworth, Chink.

Subs, Champêtre: R. Leduc, Waite, Beauchamp, Donnelly, Jack.

Première période

Pas de point.
Punition: Dupuis.

Deuxième période

Pas de point.
Punitions: P. Leduc, Gaudette, Unsworth, Dupuis, Hills.

Troisième période

1-St-François, Saunders 2.30
2-Champêtre, Beauchamp 19.47
Punitions: Dupuis, Gervais, P. Leduc 2, Saunders 5.

Arbitres: Sauvé et Campbell.

Le GOLF

MORRISON GAGNE A AGUA CALIENTE

Agua Caliente, 18.— Fred Morrison, un colosse de Culver City, Cal., a remporté la plus grosse prime du golf mondial, lundi dernier, le tournoi d'Agua Caliente, doté d'une bourse de $15,000, en jouant les derniers 18 trous en 73, un de plus que le par, pour compléter un grand total de 284 pour les 72 trous.

F. Morrison

Le professionnel à l'allure débonnaire a remporté le premier prix de $5,000, à son premier essai dans les rangs des étoiles.

Beau ou mauvais temps, Morrison, qui est âgé de 31 ans, a été à son meilleur durant les quatre jours du tournoi.

Mercredi, dans la boue et sous la pluie, il a joué un 69 pour prendre la tête du tournoi. Le lendemain, un 74 lui donnait une égalité pour la quatrième place; et samedi, après que la tempête eut forcé les organisateurs à remettre le troisième tour, il reprenait l'avance en comptant 68.

SARRAZEN PREND $2,500

Gene Sarazen est sorti du tournoi derrière Morrison, avec deux coups de plus. Sarazen gagne le premier tournoi d'Agua Caliente, qui est lieu en 1930. Cette année, il gagne la seconde place et $2,500. Sa dernière partie fut jouée en 72 points ce qui, avec les parties précédentes respectivement de 70, 72, 72 points lui ont donné le total de 286.

Olin Dutra, de Santa Monica, termina avec 71 points et prit la 3ème place du tournoi, ce qui lui rapporta $1,500. Les trois parties précédentes avaient donné pour lui 73, 73, 70, ce qui lui a fait avec 71 un total de 287 points.

"Lighthorse" Harry Cooper, de Chicago, après avoir été en seconde place à la fin du troisième jeu, réussit moins bien pour les 9 derniers trous et marqua 76 hier. Ce qui, à ajouter aux trois parties précédentes, lui a fait un total de 289 points, et lui donne définitivement la 4ème place et $900.

L'année dernière, George Von Elm de Los Angeles, et Johnny Golden, de Stanford, (Connecticut)' obtinrent la première place avec un total de 293 points. Von Elm obtint cette année un total de 294 ce qui le met à la 14e place et ne lui donne que $250. Quant à Golden, il totalisa 297, ce qui lui donna $100.

Qui obtenu la cinquième place du tournoi avec un total de 290 points Charley Guest, de Deal, (N.-J.) et Willie Goggin de San Francisco, qui remportèrent chacun une bourse de $700.

DIEGEL EST TERNE

Leo Diegel, le joueur qui brilla particulièrement durant les deux premières parties, joua hier d'une façon plus terne et termina aujourd'hui avec 75 points et un total de 292, qui lui assure la septième place.

Paul Runyon, professionnel de White Plains, (N.-Y.) et Willie Hunter, le vétéran de Portland (Orégon) prirent la 8ème place avec 294 points. Ils obtinrent chacun $425.

Walter Hagen, de Détroit, récolta $100 avec 297 points.

A. Fay Coleman, de Culver City, (Californie), échut l'honneur de sortir le premier des amateurs dans le tournoi. Il termina avec 73 points, ce qui, ajouté aux parties précédentes lui donne un total de 296. Son concurrent le plus proche fut Joe Hunter, de Pasadena, qui termina avec 298.

Morrison fit preuve d'un jeu intrépide et régulier en demeurant vainqueur aussi bien dans des conditions favorables que dans des conditions mauvaises. Il fit admirer une technique superbe dont la précision ne se démentit pas une seule fois au cours du tournoi.

LES BISONS TROUVENT LEURS MAITRES

Syracuse, 18.—Les étoiles de Syracuse ont resplendi d'un vif éclat, hier soir, lorsqu'elles ont éblouit les Bisons de Buffalo, leaders de la ligue Internationale, par le score de 5 à 3. Les visiteurs assumèrent l'avance au commencement de la deuxième période en comptant une couple de points, mais Syracuse reprit le terrain perdu en jetant trois fois la rondelle dans le filet des Bisons dans la même période. Alignement et sommaire:

Buffalo		Syracuse
Taugher	but	Grant
Lederman	défense	Hughes
Murray	défense	Savage
Voss	centre	Walte
Gross	aile	Markle
R. Martin	aile	Martin

Substituts, pour Buffalo: Cain, Roth, Lauder, Gadin, Bogardis, Carr, Jackson, Gauthier.

Substituts pour Syracuse: Drouillard, Howe, Downie, Teasdale, Palangio, Clark, Meitride.

Arbitre: Guy Smith.

Première période

Pas de point.
Punitions: Hughes (2), Teasdale.

Deuxième période

1—Buffalo: Voss (Gross) 4.09
2—Syracuse: Teasdale 1.00
3—Buffalo: Lederman 3.00
4—Syracuse: Hughes 2.00
5—Syracuse: Markle (Waite) . 1.00
Punitions: Hughes, Voss, Teasdale, Gross, Lederman et Godin.

Troisième période

6—Buffalo: Jackson 10.00
7—Syracuse: Teasdale 2.30
8—Syracuse: Howe 6.30
Punitions: Hughes (majeure), R. Martin.

RALLIEMENT VICTORIEUX DES BISONS

BUFFALO, 18. — Les Bisons ont défait le London par 2 à 1, après avoir opéré un tardif ralliement qui leur donna leurs deux points dans la troisième période. Les visiteurs, en effet, menaient par 1 à 0 jusqu'à la troisième reprise, quand les Bisons lancèrent une fougueuse offensive, qui leur donna la victoire. Alignement et sommaire:

London		Buffalo
Stuart	buts	Taugher
Hicks	défense	Murray
Holway	défense	Lederman
Carrigan	centre	Voss
Quenneville	aile	Gross
Neville	aile	Martin

Arbitres: Rodden et Hughitt.

Sommaire:

Première période

Punitions: Aucune.

Deuxième période

1—London, Petinger (Huard) . 17.39
Punition: Lederman.

Troisième période

2—Buffalo, Voss (Gross) 2.09
3—Buffalo, Gross (Lederman) 15.41
Punitions: Groh, Gross.

Chicoutimi a raison du Québec

Chicoutimi, 18.— Les joueurs locaux ont défait les Castors de Québec dans un match de la ligue de l'Est du Canada, hier, par le score de 2 à 1, mais il fallut une période supplémentaire pour obtenir ce favorable résultat. Joyce compta alors le point décisif sur une magnifique combinaison à trois. Les autres pointeurs de la partie furent Laroche pour Chicoutimi et Madden pour Québec. Alignement et sommaires:

Chicoutimi		Québec
Fisher	buts	Lamontagne
Moore	déf.	Madden
Smith	déf.	Prud'homme
Laroche	centre	Ward
Lotte	avant	Dubé
Joyce	avant	Toupin

Subs, Chicoutimi: Westwick, Armstrong, Tremblay, Bergeron.

Subs, Québec: Chevalier, Maloney, Giroux, Corbeau.

Sommaire:

Première période

1—Chicoutimi: Laroche 5.00
Punitions: Joyce, Laroche.

Deuxième période

Pas de point.
Punition: Chevalier.

Troisième période

2—Québec: Madden 7.00
Punitions: Madden, Prud'homme

Morrison gagne à Agua Caliente -- Dans le Groupe Sénior ce soir

DEUX PARTIES IMPORTANTES CE SOIR DANS LE GROUPE SENIOR

Le Canadien aura une rude tâche sur les bras pour ce soir lorsqu'il rencontrera le M. A. A. A. dans la partie d'ouverture de la séance du Groupe Sénior, au Forum. Les deux clubs sont séparés par deux points, le Canadien détenant la deuxième position et l'équipe de la "Route Alliée" la troisième position. Le McGill, qui rencontre l'Université de Montréal, en finale, ce soir, est en tête, deux points en avant du club de "doc" Clément, mais il a une partie de plus de jouée que ses adversaires.

Les arbitres de ce double-header seront Billy Bell et Sauvé, et les deux parties promettent d'être excessivement contestées. On se prépare, avec le retour d'une température plus conforme à la saison, à recevoir l'assistance la plus considérable de la saison dans le Groupe.

NOS BRASSEURS QUILLEURS VONT CHEZ BOSWELL

E. LACHANCE

Samedi matin, vers 9 heures, le train, en partance pour Québec, laissait la gare Windsor, ayant à bord un joyeux groupe de sportsmen, pour la plupart quilleurs de la National Breweries Ltd., qui allaient dans la vieille capitale fraterniser avec leurs confrères de la Brasserie Boswell. Le voyage se fit sans encombre et la réception, à Québec, fut le préludе de ce que devait être le passage de nos quilleurs-brasseurs: charmante et spontanée.

Plusieurs représentants de la brasserie québécoise attendaient l'arrivée du train là-bas, et ce fut une fraternelle accolade dès l'arrivée. On se retira à l'hôtel Victoria puis, dans l'après-midi, on visita la brasserie, parcourant les anciennes voûtes dont se servait l'intendant Bigot, et qui, après réparations, servent de salle de réception. Plus de 4000 touristes les ont visitées au cours de la saison chaude dernière.

Samedi soir, grand banquet à l'hôtel Victoria, et plusieurs santés furent proposées par M. N. H. L. Lamb, gérant de la brasserie Boswell, H. A. Demers, représentant de la brasserie C. Duchesnay, représentant de la National Breweries, Ltd., et répondirent à ces santés MM. E. C. Ryan, W. J. Collins, W. Leriche et E. J. Dwane.

Puis, la rencontre sur les allées Frontenac vit l'équipe québécoise triompher aux petites quilles par 362 et l'équipe montréalaise l'emporter aux grosses quilles par 132 pins. Il y eut soirée dansante, visite de la ville, hier après-midi, et, comme cadeau-souvenir, chaque touriste emporta une magnifique plume-réservoir, don de la Boswell.

Le retour s'est effectuée, hier après-midi, et tous les touristes ont remporté de leur visite chez Boswell un souvenir, qui n'est pas prêt de s'effacer. Grâce à la diligence de M. Eugène Lachance, secrétaire du comité de quilles de la National Breweries Ltd., les détails les plus menus requirent une scrupuleuse attention.

Voici les résultats des parties de quilles:

Montréal:				
W. J. Collins			83—	83
Labrie	66	84	66—	150
Leriche	76		68—	144
Ryan	94	89	99—	272
Lachance . . .	81	68	—	162
Total	445	433	388	1266
Québec:				
Clouthier	100	103	103—	316
Carwell	83	84	87—	254
Copeman	91	81	105—	277
Lapierre	110	107	131—	348
McCord	175	125	133—	433
Total	559	510	569	1638
Miron	177	134	135—	446
Rose	135	136	110—	381
Galan	150	179	134—	463
Sicotte	125	167	185—	477
Giroux	174	213	194—	581
Totl	761	829	758	2348
Boucher	119	151	137—	388
Petit	120	100	116—	336
Sauvageau . .	131	116	102—	349
Rousseau . . .	189	181	186—	547
Demers	209	191	197—	597
Total	751	739	726	2216

Assistèrent au banquet: MM. H. L. Lamb, gérant de Boswell, H. A. Demers, C. Duchesnay, R. Boucher, O. C. Fafardeau, J. Sicotte, W. J. Collins, W. Leriche, E. C. Ryan, C. Cadahan, E. Labrie, E. Miron, P. Carwell, L. Poliquin, B. Lapierre, D. Rogers, A. Giroux, L. Copeman, J. Grey, C. W. McCord, J. E. Dwane, E. Demers, J. Clarke, U. Rose, J. N. Gagnon, De Delaney, J. Rousseau, R. Sauvageau, G. Cloutier, E. Petit, E. Lachance.

LA FINALE DU TOURNOI DE SNOOKER AU LAVAL

P. Belhumeur et A. St-Jean, les deux maîtres du snooker de Montréal, seront en finale aujourd'hui dans le tournoi du Laval. Les parties étant de 4 dans 7, il serait bien difficile de dire lequel est supérieur à l'autre. Ajoutons cependant, que ces deux joueurs lutteraient avec avantage avec les meilleurs représentants. Comme tous les deux sont en grande forme pour la partie finale, le public amateur verra du beau jeu scientifiquement contrôlé. La joute commencera à 7 1-4 hrs à la salle de billard Laval, 351 Ste-Catherine Est. L'entrée est gratuite.

LEDUC AU REPOS PENDANT 15 JOURS

"J'en ai pour deux semaines sans pouvoir jouer, mais je vais patiner chaque matin quand même au Forum, pour me tenir en forme". Ainsi s'est exprimé Albert Leduc, le joueur de défense du Canadien, qui s'est fait casser le pouce de la main droite, samedi dernier, dans un élan contre la défense du Boston. "Cet accident est regrettable, à l'heure actuelle", ajouta Leduc, mais, que voulez-vous, je n'y suis pour rien, et cela me chagrine bien de prendre un aussi long repos forcé".

LE MATCH FOURNIER-DANDURAND, CE SOIR

Tout est prêt pour le match de force de ce soir entre Arthur Dandurand et Philippe Fournier, dans la salle de l'église Sainte-Marguerite Marie Alacoque, coin Ontario et Bordeaux.. Les deux hommes n'ont rien épargné pour se conditionner et n'offriront pas d'excuses après la rencontre.

Hector Décarie, l'homme fort de Saint-Henri, sera le juge, et Louis Lavigueur est le promoteur.

ASS. SPORTIVE DU PARC LAFONTAINE

Les spectateurs furent nombreux aux joutes de lundi le 11 janvier. Les clubs du grand circuit, A. E. Saucier, firent sensation auprès de la foule. Une assemblée fut tenue jeudi soir dernier, pour examiner les joutes à reprendre à cause de la mauvaise température, tout s'est bien passé et les gérants des clubs sont retournés satisfaits des résolutions adoptées par la direction du Circuit; J. N. Cossette, A. Giroux et J. L. A. Girouard, tous trois de l'exécutif étaient présents.

Dans la première joute, le Papineau fut victorieux du Club Laiterie St-Alexandre par le score de 1 à 0. L'unique point du Papineau fut compté par Séguin, sur une passe de Cournoyer, dès la première période.

Papineau: McDougall, A. McDonnell, Felvus, B. McDonnell, Lavigne, Hassan, Champagne, D. McDonnell, Séguin, Cournoyer, Cloutney et Campbell.

Laiterie St-Alexandre: Valois, Couture, Grant, Ranger, J. P. Weir, Costigan, Ranger, M. Snyder, L'Espérance, et Ranger F.

Punitions: Papineau 2; Laiterie St-Alexandre, 7.

Dans la deuxième partie, le Varsity eut raison du Joly par 3 à 1. Les points du Varsity furent enregistrés par MM. Gagnon, Hachez et Forbell.

Varsity: Proteau, Forbell, Achez, Bessette, Payette, Brouillette, Gagnon, Asselin et Viger.

Joly: Sauvé, Jasmin, Séguin, Allain, Bergeron, Chartrand, Poulin et Bolleau.

Punitions: Varsity 4, Joly 3.

Juges de buts: Blouin et Gauthier. Chronométreur: Armand Giroux.

Arbitres: Bélanger et Hudon.

Partie nulle pour le Canada et Artisans Canadiens-Français.

Royal Starr 6, Providence 1.

J. L. A. Girouard, Sec. A.S. P.E.

FORMIDABLE LIGNEE DE PATINEURS AMERICAINS

ALBANY, 18. — Le manque de glace à travers l'état a forcé le comité olympique des Etats-Unis à choisir l'équipe de patineurs pour les jeux olympiques sans avoir d'essais préliminaires. Treize patineurs ont été choisis.

Ce sont: Jack Shea, du Lac Placide; Allan Potts, New-York; Lloyd Guenther, Détroit; O'Neil Farrell, Chicago; Raymond Murray, New-York; Milford Dietz, Edward Schroeder, Chicago; Herbert Taylor, New-York; Edwin Wedge, Détroit; Elward Murphy, Chicago; Valentine Bialis, Utica, Irving Jaffee, New-York, et Carl Springer, New-York.

Jack Shea concourra probablement à toutes les distances sauf à 10,000 mètres.

Voici la liste des coureurs pour chaque épreuve: Potts, 500 et 1,500 mètres; Guenther, 500 et 1,500 mètres; Farrell, 500 mètres; Murray, 500 et 10,000 mètres; Dietz, 500 et 10,000 mètres; Schroeder, 5,000 et 10,000 mètres; Taylor, toutes les distances; Wedge, 500, 5,000 et 10,000 mètres; Murphy, 1,500 et 5,000 mètres; Bialis, 1,500, 5,000 et 10,000 mètres; Jaffee 1,500, 5,000 et 10,000 mètres et Springer, 5,000 et 10,000 mètres.

Envahissement pacifique de la brasserie Boswell, de Québec

Cinq champions quilleurs de l'Association de la Nat. Brew. Ltd., et quelques représentants, à leur départ pour Québec, où ils allèrent rencontrer l'équipe de la Brasserie Boswell, aussi de la Nat. Brew. Ltd. De gauche à droite: MM. W. J. Collins, prés. de l'Association; W. Leriche, gérant des Ventes de campagne de la N. B. L.; E. C. Ryan, surintendant des Magasins E. J. Dwane, gérant de Dawes en fût. E. J. Labrie, sec. de l'Association; E. Miron, J. Sicotte, U. Rose (voyageurs); A. Giroux, C. Collan, J. Clarke, E. Lachance, sec. du Comité de quilles.

Aux sans-travail de Nouvelle-Orléans

NOUVELLE-ORLEANS, 18. — Le secrétaire de la piste, Julius Reeder, fait tous ses efforts pour organiser une journée de charité à Jefferson Park, dimanche prochain, sous les auspices de la Société de Bienfaisance de la Nouvelle-Orléans. Toutes les recettes du pari-mutuel, de l'entrée et des concessions iront aux sans-travail. La seule dépense faite sera pour les bourses au montant de $5,400. Il y aura sept épreuves et même huit s'il fait beau.

Il y aura un handicap de $1,000 pour chevaux de trois ans et plus.

Vingt-et-un chevaux de 3 ans prendront part au Derby de $5,000 de Jefferson, samedi prochain.

LA LIGUE DE HOCKEY INTER-UNIVERSITAIRE

A une assemblée tenue à Québec, l'exécutif de la ligue a décidé d'opérer avec trois clubs comme l'an dernier: Université de Montréal; Laval et Ottawa.

Voici le résultat des élections: Hon. Dr Eudore Dubeau, (U. de M.) Vice-prés. G. O. Julien (Ottawa), R. Taschereau, (Québec). Prés. actif: V. Paradis, (Montréal). Vice-prés. E. Barnabé (Ottawa). Sec-trés. G. Pelletier, (Laval).

On a procédé à l'établissement de la cédule des joutes de la saison.

20 Janv. Laval vs U. de M.
4 Févr. U. de M. vs Laval.
10 Févr. Ottawa vs Laval.
13 Févr. Ottawa vs U. de M.
23 Févr. U. de M. vs Ottawa.

La joute Laval vs U. de M., samedi le 23 janvier, à l'Aréna Mont-Royal, suscite toujours de l'intérêt. Laval a toujours à opposer une équipe de colosses. Parmi les joueurs de la vieille capitale, on remarque Power, frère du gardien de buts du McGill, De Bonville et autres. La rivalité est grande et les parties sont rapides. Le succès de la ligue, l'an dernier, laisse prévoir un autre succès cette année.

LUTTE, MERCREDI, AU GYMN. BEAUCHESNE

Voici les rencontres en détail pour la séance de lutte de mercredi prochain au gymnase Beauchesne.

20 minutes ou 1 chute: Young Schnenberg, 144 lbs vs J. L. Marchand 150 lbs. Johnny Bélanger, 143 lbs vs Pit Goyer 147 lbs.

30 minutes ou 1 chute: Jean Lagacé, 169 lbs vs Ernie Lelièvre, 159 lbs.

Semi-finale: 45 minutes ou 1 chute; Bill O'Brien, 145 lbs vs Rod Bell, 140 lbs.

Finale: 2 dans 3 à finir. Aurele Lebel, 164 lbs, vs Jean Lanoix, 175 lbs.

L'arbitre sera Ernest Boucher. La soirée commencera à 8.15 et les portes seront ouvertes à 7.15 p.m.

3 victoires pour les Canadiens

PARIS, 18. — L'équipe de hockey d'Ottawa a défait une équipe française 6-1 ici samedi. Stitt, Bates (2), Cowley, Sauvageau et Rhéaume ont compté pour les Canadiens tandis que Besson a compté pou. les Français.

A Arosa, Ottawa a défait Oxford 6-0 et le club d'Arosa 11-0 tandis que Davos le club canadien a eu raison du club local 5-0 et d'une équipe d'as de la Suisse 9-1.

ORIGINALE FORMULE DE SOUHAITS DE LA PART DE L'UN DE NOS LECTEURS ANGLAIS

On trouvera plus bas les souhaits de bonne année, formulés poétiquement par un lecteur de "La Patrie", que son nom désigne évidemment comme un bilingue. M. Thomas Hogan, 1700 St-Timothée, voudra bien, en retour, accepter nos remercîments empressés et croire à notre dévouement.

Voici maintenant la teneur de l'envoi de M. Hogan:

Sporting Editor,
"La Patrie",
Montréal, Qué.

Dear Sir:

"Just a line, and here's the reason,
To wish you the compliments of the season,
May the year nineteen thirty-two,
Bring health, success, and joy to you".

"Your sporting page, I wish to state,
Is always new, and up-to-date,
I find your page, is most sincere,
I wish you a prosperous, banner year".

THOMAS HOGAN,
Expert clog, and soft shoe dancer.

A LA HAVANE

PREMIERE COURSE. — 1-2 furlongs: 1. Glendair 116, Rose 3-1, 1-1, 1-2; 2. Sultry 115, Jones 4-5, 2-5; 3. Vestan Clark 110, McCrossen 2-1. Temps 1.07 1-5. Miss Pandora, Winter Play, Thatched Roof, Black Vim, Donday, Athlone Lass, Chilly Gal, King Booter, Master Stroke ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE. — 6 furlongs: 1. Absolutely 107, Gilbert, 3-1, 1-1, 1-2; 2. Darkayress 102, Roderick 8-5, 4-5; 3. Hermaine Chauvelot 109, Ensor 1-4. Temps 1.13 2-5. Zebra, Donald Grey, Baked Alaska, Trappy, Hedge Ray, Wentz, Star, Shasta Charm ont aussi couru.

TROISIEME COURSE. — 6 furlongs: 1. Infinitus 112, Gilbert, 1-1, 2-5, 1-5; 2. My Beauty 107, Martin 8-5, 7-10; 3. Edgit Lehmann 112, Roderick 2-5. Temps 1.13 1-5. Reproduce, Cedar Crest, Silver Canopy, Lem Black, Dick Weidel ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE. — 6 furlongs: 1. Lanier 114, Dupuy 3-1, 1-1, 1-2; 2. Broken Stone 108, Ensor 2-5 1-3; 3. Valley 109, Mattioli 4-5. Temps 1.12 2-5. Little Gyp, Monkeyshine, Merry Windsor, Bugs, Leary, Quorum ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE. — 5 1-2 furlongs: 1. Vassilate 123, Ensor 7-5, 1-2, 1-4; 2. Burning Up 108, Fischer 4-1, 2-1; 3. Malolo 126, McCrossen 1-5. Temps: 1.05. Fair Jack First Mission, Fortunate Youth, Outbound ont aussi couru.

SIXIEME COURSE. — 1 1-16 mille: 1. Eveline F. 111, Mattioli 8-5, 3-5, 1-2; 2. Timon 110, Ralls 1-1, 1-2; 3. Achtoi Lass 109, Laurin 1-1. Temps 1.47 2-5. St. Agnes, Jodhpur, Baked Apple, High Life, Fair Jean ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE. — 1 1-16 mille: 1. Just Ormont 97, Meade, 6-5, 1-2, 1-4; 2. Amsterdam 116, Mattioli 7-10, 1-3; 3. Oregon Citizen 110, Curran 1-1. Temps 1.46 4-5. Hellbroun, Atlas, Czarist, Clarifier, Fair Cite ont aussi couru.

Le New-Haven perd et gagne

BOSTON, 18. — Aidée par le tir impeccable de Vank Boyd, les Cubs ont défait les Eagles de New Haven 6-2 ici samedi. Boyd a placé le caoutchouc trois fois derrière le gardien Roberts de New Haven au troisième temps.

Donie Weir, Pratt et Runge ont été les autres compteurs de Boston tandis que Dutkowski et Patterson ont été ceux de New Haven.

RUDE VICTOIRE DU NEW-HAVEN

New-Haven, Conn., 18. — New-Haven est passé en égalité pour la troisième position dimanche en défaisant Boston 3-2 dans l'une des joutes les plus dures vues ici cette saison.

Boyd, aile droite de Boston a reçu une punition et $10 d'amende pour avoir lancé le caoutchouc sur l'arbitre Jacobs.

Hughes, Dutkowski et Paddon ont compté pour New-Haven tandis que Boyd et Pratt ont trouvé le filet pour Boston.

A AGUA CALIENTE

PREMIERE COURSE. — 6 furlongs: 1. Silver Man 112, Atkinson 6.20, 4.20, 3.20; 2. Brown Bank 112, Young 4.60, 3.40; 3. Malibin 97, Sylvia 4.80. Temps 1.14 2-5. Homewood, Lamistar, Dominant Star, Moame Keala, Big Bill Thompson, Sub B., Rosling Star, Flying Brook ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE. — 6 furlongs: 1. Montferrat 116, Coucci 3.40, 2.20, 2.20; 2. Morrol 110, Salazar 3.20, 3.60; 3. Retandot 112, Arnold 5.40. Temps 1.14 1-5. Daphne, Bell, Tecolote, Cerasus Lady, Miss Swarthmore, Paige, Shasta Snow, Ritter, Rafflorette, Spanish Light ont aussi couru.

TROISIEME COURSE. — 7 furlongs: 1. Mild 102, Coucci 3.20, 2.40; 2. Portcodine 111 Knapp, 3.60; 3. John Bane 104, Cochlin. Temps 1.26 2-5. Tonto Rock a aussi couru.

QUATRIEME COURSE. — 1 1-16 mille: 1. Quiver, 103, Cochlin 3.80, 3.00; 2. Beton 108, Ewing; 4.00; 3. Voltear 108, Sylvia. Temps 1.49 1-5. Swansea, Dutrock ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE. — 6 furlongs: 1. Starference 107, Matt, 41.20, 27.40, 9.00; 2. Miss Cheyenne 103, Knapp, 8.40, 4.40; 3. Daily News 98, Coucci, 3.00. Temps 1.14. Choice Caller, Chilero, Dark Ayr El Cajon, Gallmont, Old Kickapoo ont aussi couru.

SIXIEME COURSE. — $500, à réclamer, 3 ans et plus, 5 1-2 furlongs: 1. Icarus 116, Reno $12, 5.20, 3.40; 2. Shift 110, Arnold 4.40, 4.00; 3. Dee John 108, Tremain 3.20. Temps 1.50 4-5. Dubric, Sun Roman, Ah Pet, Satin Princess, King Lo, Trossachs, Danish Prince ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE. — $1,500, Ajoutés, Handicap San Diego, 3 ans et 1-16 mille. 1. a-Dr Freeland 124, Knapp, 2.50; 2. aWhippercracker 101, Coussi; 3. McGonigle 112, Cochlin. Temps 1.48 2-5. Seulement trois partants.

a—Entrée Greech.

HUITIEME COURSE. — $500, à réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs 1. Desjardines 108, Coucci 7.20, 4.40, 3.40; 2. Helen Green 113, Depeso 6.20, 4.60; 3. Graceland 112, Porter 3.40. Temps 1.29 3-5. Wolly Meteor, Patuxant, Star Mistress, Altavar, Gene Oliver, Alma Borland ont aussi couru.

NEUVIEME COURSE. — $500, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-4 mille Course substitute. 1. Torch 109, Langdon 15.40, 3.60, 2.60; 2. Shaver 107, Knight, 6.20, 4.40; 3. Forecaster 109, F. Baker 4.60. Temps 1.13. Omgah, Know Me Gnome, Chilly Flight, King's Own, Wee Tot, Herisnan ont aussi couru.

Ligue de hockey "Electrique"

Ce soir, les trois parties suivantes seront jouées dans cette ligue:

8 p.m. Canadian Marconi vs Dominion Electric.

9 p.m. Canadian Westinghouse vs Canadian Pacific Telegraphs.

10 p.m. Canadian General Electric vs Davoe Electric.

PHAR LAP A L'ENTRAINEMENT

SAN FRANCISCO, 18. — Phar Lap, le pur sang de cinq ans, amené d'Australie en Amérique pour participer au Handicap d'Agua Caliente d'une valeur de $50,000 le 20 mars prochain a eu son premier exercice ici samedi.

Emmitoufflé pesamment il a fait le tour de la piste de Tanforan au pas. Son entraîneur Tommy Woodcock a déclaré qu'il ne courrait pas tant qu'il n'aurait pas une piste sèche; jusque là il fera ses exercices au pas.

Phar Lap a ses quartiers à l'établissement de John W. Marchnank, riche propriétaire de Californie, dans les écuries de la piste de Tanforan.

DEUX BLANCHISSAGES CHEZ LES JUNIORS

Deux blanchissages ont été servis dans la ligue Junior, samedi après-midi, au Forum. Dans la première partie, le M.A.A.A. triompha du Victoria par 8 à 0 à ce fut une orgie de points. Dans la seconde rencontre, l'invincible Saint-François blanchit le Columbus, qui déserta la tête du circuit, par 4 à 0. Les joueurs d'Ildège Gervais ont gagné leurs quatre dernières parties et talonnent les leaders. Cette entrée tardive dans la ligue, après un début médiocre, n'a pas tardé à devenir un aspirant formidable au championnat de la ligue Junior.

Alignement et sommaire:

Columbus		St-Frs.-Xavier
Blampied	buts	Bouvrette
Cunningham	déf.	J. P. Ranger
Forrester		Raymond
Spears	centre	Thomas
Lone	aile	Larochelle
Poirier		Archambault

Subs. Columbus: Green, Deziel, Cadorette, Berthiaume.

Subs. St-Frs.-Xavier: Cormier, Hayes, C. M. Ranger, Marchand, Limoges.

Arbitre: Leo Heffernan.

Première période

1—St-Frs.: J. Ranger 1.40

Punitions: Marchand, M. Ranger.

Deuxième période

2—St-Frs.: J. Ranger 3.00

3—St-Frs.: Larochelle (Hayes) 7.12

Punitions: Deziel 2, Forester, Raymond, Spears, Marchand.

Troisième période

4—St-Frs.: Larochelle 14.30

Punitions: M. Ranger 2, Cunningham, Spears.

M.A.A.A.		Victorias
Lennox	buts	Robinson
Currie	défense	Flack
Mundey		Barnes
MacQuisten	centre	Ladéroute
Davis	aile	Scullion
Kelly		Hahan

Subs. M.A.A.A.: Doyle, Taugher, Coristine, Bissell, Batstone, Guilbault.

Subs. Victorias: Coristine, Neville, George, Loftus, Hellwell.

Arbitre: Leo Heffernan.

Première période

1—M.A.A.A.; Kelly (Currie) 7.20

2—M.A.A.A.; Currie 5.20

3—M.A.A.A.; Bissell 1.15

4—M.A.A.A.; Guilbault 4.0

Punitions: Hellwell, George.

Deuxième période

5—M.A.A.A.; Guilbault (Taugher) 6.30

6—M.A.A.A.; Taugher (Kelly) 5.20

7—M.A.A.A.; Mundey, MacQuesten) 1.00

Punition: Mundey.

Troisième période

8—M.A.A.A.; MacQuisten) . 14.20

Punition: Scullion.

CE SOIR, 1ERE ELIMINATION DE CE CONCOURS DE BEAUTE

Le concours de beauté afin de choisir un Reine qui accompagnera les coureurs sur tout le parcours du quatrième marathon de raquettes annuel Peter Dawson de 200 milles qui partira de Québec dimanche le 31 prochain pour venir finir au Parc Lafontaine le dimanche suivant, 7 février, et lors duquel les coureurs en lice se disputeront les différentes parts de la bourse de $4,000 offerte par MM. Sazn et Allan Bronfman de la Distillers Corporation, verra ce soir sa première élimination.

Vingt-trois jeunes filles ont fait parvenir leurs noms pour ce concours. De celles-ci, quelques-unes seront immédiatement éliminées d'après les informations fournies sur les applications, et une douzaine seulement prendront part à l'élimination de ce soir qui aura lieu au Club Maroon. Bien que la beauté y soit pour une grosse part dans ce concours, il ne s'en suit pas que la plus jolie remportera nécessairement le prix. Plusieurs autres points seront pris en considération par les juges. La prestance et la personnalité y joueront aussi un grand rôle, car la gagnante sera appelée à présider aux réceptions qui seront données aux concurrents le long du parcours. Les jeunes filles qui survivront à l'élimination de ce soir, devront ensuite prendre part à la finale qui sera destinée à choisir celle qui sera reconnue comme Reine du marathon. Cette finale aura lieu au Théâtre Palace, mercredi soir prochain.

Plusieurs de nos beautés montréalaises sont sur les rangs, et il n'y a aucun doute que la gagnante sera réellement digne du nom de "Reine" qui lui sera accordé à la suite de sa victoire. Après avoir accompagné les coureurs sur tout le parcours, l'heureuse gagnante ira faire un voyage à Miami, aux frais des organisateurs.

Cri Dane, acteur de cinéma qui se mit en vedette dans la fameuse représentation "The Big Parade" et qui est actuellement à Montréal, apparaissant en personne dans un de nos théâtres locaux, sera le juge en chef de ce concours.

QUE SE PASSE-T-IL A NOUVELLE-ORLEANS?

Aux quartiers généraux du club de baseball Montréal, au Stade, on ne savait rien encore de ce qui avait pu se passer à Nouvelle-Orléans entre Ernest Savard, président de la Montreal Exhibition, Joe Cattarinich et Léo Dandurand relativement au projet de vente du Stade, du club de baseball, de la franchise et tout ce qui se rattache. "La chose peut être faite, accomplie, mais nous ne le savons pas officiellement" nous déclara Shaughnessy, le nouveau gérant des Royals, ce midi.

LA LIGUE AMATEUR DE L'EST, CE SOIR

Le changement sensible qui s'est opéré dans le classement des clubs de la Ligue de Hockey Amateur de l'Est a eu le don de réveiller plus que jamais l'ardeur de ces équipes. Le circuit de la Pointe-aux-Trembles est entré dans la seconde et dernière série. De part et d'autre on maintient une offensive acharnée afin de se tenir en agréable position pour pouvoir participer au détail du championnat. La lutte se fait des plus vives. L'assistance sera donc assurée de revoir des exhibitions plus contestées que jamais.

Ce soir, le Dupéré et Frères tentera d'améliorer sa position aux dépens du Pointe-aux-Trembles, et ce sera une belle ouverture de soirée. Dans la seconde joute au programme, nous verrons le Charlemagne, deuxième club de la Ligue, tenter de diminuer l'avantage du premier club du circuit, la Laiterie des Cultivateurs du Nord. Les amateurs de hockey apprécieront donc une si belle soirée de bon hockey amateur, à l'Aréna de l'Académie Rousein.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	N.	Pr	Ct	Pt
Cultiv. du Nord..	3	0	1	6	2	7
Charlemagne	2	2	0	6	6	4
Renaud	2	2	0	6	9	4
P.-aux-Trembles	1	2	1	7	7	3
Dupéré Frères...	1	2	0	2	3	2

LE TENNIS

LE TOURNOI INTERIEUR CANADIEN

Le championnat canadien de tennis sur courts intérieurs commence demain sur les courts du Montreal Indoor Tennis club, chemin de la Côte-des-Neiges.

George M. Lott, l'un des représentants américains pour la coupe Davis et finaliste la saison dernière lors du championnat national des Etats-Unis est à la tête du contingent étranger.

Pour les Canadiens aux côtés de Rainville en quête du titre seront plusieurs montréalais qui ont fait leur marque au tennis canadien.

Roland Longtin, Paul-Henri Emard et Léo Boucher, le trio qui a conduit l'Université de Montréal au championnat intercollégial l'automne dernier, seront sur les rangs tandis que McGill envoie Murray, Watt et Wilson. D'Angleterre arrive Percy Hughes qui arrête lui avant de continuer vers les Bermudes où il prendra part au tournoi pour le championnat de l'île. Un plus de ces inscrits les vétérans Larochelle, Savard, Docteur Cleveland et Percy Hatch essaieront de décrocher eux-mêmes la timbale.

Les officiers en charge de l'organisation sont: Louis Robert, Col. R. Ewing, Docteur H. Ross Cleveland, Thomas Arnold, George R. Hodgson, E. H. Laframboise, G. H. Wanstall, Léo Christie, John M. Miller.

SIMPLES

Première ronde

C. W. Leslie, Montréal vs John Nicholls, Boston.

R. J. Dawes, Montreal vs Robert Murray, Montréal, à 3 h.

C. G. Plimpton, Boston vs P. C. Drummond, Montréal.

J. M. McDougall, Montréal, vs Gilbert Hall, South Orange, N.-J., à 6 h.

Léo Boucher, Montréal, vs D. P. Hatch, Montréal, à 2 h.

W. M. Hodgson, Montréal, vs Laird Watt, Montréal, à 2 h.

W. Thompson, Boston, vs G. H. Wanstall, Montréal.

Ernest Savard, Montréal, vs George M. Lott, jr., Chicago, à 4 h.

Marcel Rainville, Montréal, vs Leslie Clegg, Montréal, à 8 h.

A. L. S. Mills, Montréal, vs Emile Durand, Montréal, à 5 h.

G. A. D'Arcy, Boston, vs William Sutherland, Montréal.

C. Flood, Montréal, vs Frits Mercure, Bethlehem, Pa., à 4 h.

Roland Longtin, Montréal, vs T. T. Arnold, Montréal, à 1 h.

J. Demers, Montréal, vs G. Keg, Boston.

H. P. Emard, Montréal, vs Docteur H. Ross Cleveland, Montréal, à 6 h.

Gerald Wayland, Montréal, vs Berkley Bell, Austin, Tex., à 2 h.

DOUBLES

Première ronde

Lott et Rainville vs Clegg et McDougall.

Plimpton et D'Arcy vs Murray et Watt.

Emard et Longtin vs Nicholls et Wanstall.

A. C. Dunlop et George Greer vs Hatch et Durand.

Bell et Hall vs Demers et Boucher.

Harold Greer et Louis Robert vs Mercure et Leslie.

Blair Gordon et E. H. Laframboise vs Thompson et Keg.

Dawes et Hodgson vs Cleveland et Mills.

On veut ses services

HANK MILLS, apprenti-jockey, qui est la sensation du turf, cet hiver, à Tropical Park, Miami, et que les plus grosses écuries se disputent. Un turfman lui a même offert un contrat de $50,000.

LA LIGUE DU PALAIS DE JUSTICE, CE SOIR

Le président Trottier nous promet deux joutes superbes ce soir, à la patinoire Mont-Royal, alors que la Greffe de la Paix luttera avec la Commission des Liqueurs dans la première partie du programme double habituel, et la Cour Supérieure fera face au Bureau d'Enregistrement dans la finale. L'on peut prévoir d'avance que ces deux joutes seront furieusement disputées, car les clubs ont tous des chances égales de figurer dans les parties de détail, et chaque équipe est bien en forme pour ce soir. La première moitié de la cédule est écoulée, et chaque joute de lundi soir nous laisse voir que la lutte pour le championnat devient de plus en plus contestée. Les équipes sont à présent bien balancés et la rivalité qui existe depuis le commencement de la saison est très intense, de sorte que l'on peut s'attendre à du jeu sensationnel.

La première joute est cédulée pour 8 heures précises.

A JEFFERSON PARK

PREMIERE COURSE. — 7 furlongs: 1. Thelma L., 112, Dyer, 11.40, 5.60, 3.80; 2. Finnath 112, Battiste, 8.40, 4.80; 3. Forget Not 117, Martin, 3.80. Temps 1.16 3-5. My Inver, Runnaid, Don Benito, Travelair, Delma Dunn, Henado, Polylith, Purple Robe et Welfy ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE. — 6 furlongs: 1. Solus 112, Battiste 4.80, 3.60, 3.20; 2. Blighter 117, Dyer 7.80, 4.40; 3. Neon Play 112, Cohee 4.40. Temps 1.17. Participate, Jungle Belle, Jargo, Flower of Erin, Trying, Best Nadie, Ultimate Vote, Alfaybe B., et Molly Hogan.

TROISIEME COURSE. — 1 1-16 mille: 1. Rave 108, Reilly 12.60, 5.40, 4.40; 2. Surpass 103, Elston 4.60, 3.40; 3. Ruibernock 116, Wall, 3.20. Temps 1.51 2-5. Mary McClain, Dick Porter, Red Tam, Bunyora, Junior C., Interior, Dick Chevely, Shonna, Erin go Bragh ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE. — Un mille et 70 verges: 1. Claret 101, Arnold 8.20, 4.20, 3.60; 2. Peace Lady 113, Tinker, 3.40, 3.00; 3. Beauty Secret 107, Thomas 6.40. Temps 1.50, Eleanora M., Normahal, Zaila, Quick Sale, Sweep Past, Bag O'Gold, Hazel Denson, Star Flyer ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE. — 1 1-16 mille: 1. Gettin Even 107, Neel, 9.60, 4.20, 2.80; 2. Wotan 120, ReSly 4.00, 2.40; 3. Chene 101, Elston, 2.40. Temps 1.49 1-5. Nyack, Light Mint, Gaiahad ont aussi couru.

SIXIEME COURSE. — 6 furlongs: 1. Hipplas 110, Myers, 65.20, 24.60, 8.80; 2. Overboard 117, Dyer, 8.20, 5.40; 3. Alamac 105, Hernandez, 6.40 Temps 1.16 1-5. King Cherokee, My Sweets, Downpour, Nim the Nymph, Distress Signal, Tat, Estin ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE. — 1 1-16 mille: 1. Devon 111, Elston, 12.20, 5.80, 4.20; 2. St. Jim, 108, Dickey, 4.00, 3.60; 3. Entrap 110, Martin 3.40. Temps 1.51 1-5. Underdun, Highland Chief, Agnes Sorel, Gold Handle, Aurica, Dar Fur, Water Fowl, Bobby Powers, Standard Bearer ont aussi couru.

PARTIE DE CARTES

Mardi 19 janvier, à 2 h. 30 précises, partie de cartes et Euchre organisés par Mme Emile Fournier, accompagnée de Mme Poulin, épouse du député provincial de Laurier, au profit des Oeuvres du Patronage Le prevots, 5707 rue Saint-Dominique, près Bernard.

Les prix sont nombreux et d'une valeur exceptionnelle.

Admission 35 sous.

(Communiqué.)

Specialiste
des maladies de l'homme et de la femme. Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.
Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3540, rue Hutchison . . . MA. 6611

Mutt et Jeff
Mme MUTT A ECRIT UNE LETTRE D'AMOUR A SA SOEUR JUMELLE ET A SIGNE DU NOM DE JEFF MUTT A POSE A L'AVOCAT

NEW-YORK ET MONTREAL IRREGULIERS CE MIDI. - LE BLE ENCORE A LA HAUSSE. - NICKEL A 10

POTINS DE LA RUE

Wall Street est irrégulièrement à la baisse au début de la première séance de la semaine, puis le marché ne tarde pas à devenir ferme, à cause de l'absorption rapide des prises de profits. Ce midi, les stocks réagissent de nouveau.

La politique préconisée en faveur de l'extension des crédits en Amérique soulève un intérêt considérable dans les centres financiers européens. Les opinions paraissent toutefois partagées sur l'efficacité de cette politique.

Quelques courtiers prétendent que le marché a passablement escompté toutes les prochaines nouvelles favorables que les prises de profits devraient être abondantes durant les prochaines séances, ce qui invite à la prudence.

Plus des 2-3 des pertes enregistrées durant le mouvement réactionnaire de novembre-décembre ont été regagnées, c'est pourquoi il ne serait pas surprenant que les prix soient quelque peu irréguliers d'ici à quelque temps.

Nous continuons de conseiller l'achat des valeurs de choix sur tout mouvement de baisse. Le fait que les prises de profits en fin de semaine ont été facilement absorbées doit être interprété favorablement.

Il est encore prudent de se protéger par des "stop loss orders" tant que le marché n'indiquera pas une tendance définitivement à la hausse.

Tout indique que le ton du marché sera encore ferme au début de cette semaine. La résistance aux pressions des ventes devrait se continuer encore, bien qu'il ne serait pas surprenant de voir un certain fléchissement technique sur la fin de la semaine. Le revirement sera d'autant plus prononcé que les avances auront été plus rapides.

La couverture-or de la Reichsbank est de 25.6 pour la semaine se terminant le 15 janvier, comparé à 24.89 durant la semaine précédente. La réserve d'or de cette banque accuse une réduction de $20,000,000 de marks et les billets en circulation ont diminué de 193,000,000 de marks.

La Balance commerciale du Canada a été favorable durant le dernier mois de 1931, d'après le rapport qui vient d'être publié par le bureau canadien de la Statistique. Le total de nos exportations durant le mois de décembre s'est élevé à $53,255,476, comparé à $66,819,668 durant le même mois en 1930. Nos importations se sont chiffrées à seulement $40,289,795 comparé à $60,337,934 durant décembre 1930, soit donc un commerce global de $93,545,271, comparé à $127,157,602 en 1930. Notre balance commerciale pour ce mois, est donc de $12,965,681, soit plus du double de celle du même mois en 1930 et soit trois fois plus que celle de décembre 1929.

Le commerce canadien durant les 9 derniers mois s'est élevé à $913,152,347 comparé à $1,385,985,320 durant la même période en 1930. Notre balance commerciale durant les derniers 9 mois de 1931 est de $10,442,135, comparé à une balance défavorable de $73,785,510 durant la même période en 1930 et à $79,197,677 durant les derniers 9 mois de 1929.

Comme on peut le constater, tout nous porte à croire que la balance commerciale du Canada sera de plus en plus favorable; d'autant plus que l'escompte actuel de notre dollar contribue à augmenter nos exportations et force bon nombre de canadiens à restreindre leurs achats à l'étranger. Cette balance commerciale favorable pour le Canada sera un excellent facteur qui aidera plus que tout autre à notre devise à se relever.

La balance commerciale de notre pays est favorable depuis les derniers six mois et l'on remarque une tendance continuelle à la baisse dans nos importations depuis environ 4 mois, ce qui contribue à augmenter de mois en mois notre balance commerciale. Il est vrai que l'ensemble de notre commerce extérieur est moindre que précédemment, mais ce n'est rien de surprenant en face de la dépression actuelle. Ce qui importe le plus, pour le moment, c'est de maintenir notre balance commerciale favorable.

L'absorption des prises de profits s'est effectuée rapidement durant la semaine dernière et particulièrement durant la courte séance de samedi. Le marché a donc très bien résisté aux pressions des ventes samedi et sur la dernière heure, le ton du marché était redevenu ferme. Tout indique, même que la tendance actuelle se continuerait pendant quelque temps cette semaine. Il ne serait pas surprenant toutefois, qu'il se manifeste sous peu un revirement technique, puisque le mouvement actuel ascendant dure depuis 4 séances consécutives. Le fait que les avances enregistrées ont toutefois été modérées, doit être considéré comme un indice favorable.

L'imminence de la mise en opération de la fameuse Corporation Financière de Reconstruction, et l'accord presque définitif entre les principales Cies de Chemin de Fer américains et les représentants des unions ferroviaires américaines sont les deux nouvelles constructives qui ont présentement le plus d'influence sur Wall Street.

Il est vrai que le marché a passablement escompté ces nouvelles présentement, mais il ne faut pas oublier qu'elles contribueront beaucoup à faire changer le sentiment spéculatif et que les opérations boursières, bien que plus nombreuses actuellement ont encore le caractère professionnel, et que ce changement dans le sentiment spéculatif ne tardera pas à être suivi d'une plus grande participation du public en général. Espérons que cette participation viendra plus vite qu'on ne le croit en certains milieux. L'accord entre les principaux pays du monde, sur les problèmes épineux des dettes de Guerre et des Réparations serait certes le facteur par excellence, qui amènerait une reprise générale sur les marchés financiers, d'ici là, il serait prématuré de se prononcer sur la tendance future du marché. Car il ne faut pas oublier que les problèmes internationaux jouent maintenant un rôle plus important que précédemment sur la tenue des marchés financiers. Une heureuse issue de la prochaine conférence de Lausanne serait donc le meilleur stimulant pour le marché.

Geoffrion et Rainville, telle est la raison sociale de la nouvelle firme, résultat de l'amalgamation des maisons de courtage Geoffrion et Cie et Bruneau et Rainville. La fusion de ces deux maisons de courtage de notre ville devient effective aujourd'hui. Dès lundi dernier, nous informions nos lecteurs qu'il était fortement rumeur d'une amalgamation de maisons locales de courtage et jeudi de la seaine dernière, nos lecteurs constatalent la véracité de ces rumeurs en lisant la nouvelle du merger des deux firmes ci-haut mentionnées.

Comme nos lecteurs pourront le constater dans l'annonce ci-contre, il n'y a aucun changement d'effectué parmi les associés de ces deux maisons, lesquels feront tous partie de la nouvelle firme Geoffrion et Rainville. Ce merger ne doit surprendre personne dans les circonstances actuelles, car le temps est présentement propice aux fusions. Plusieurs firmes anglaises de courtage de notre ville ne se sont-elles pas fusionnées dernièrement? Cette amalgamation permettra à ces deux maisons financières de faire des économies considérables, tout en continuant de donner à leurs clients un maximum de service. Nul doute que ce développement constructif, qui a déjà soulevé un intérêt considérable, sera très bien accueilli par notre communauté spéculative. Ces deux maisons de banque ont rendu de nombreux services, non seulement à la race canadienne-française depuis nombre d'années, mais même à toute la population canadienne. Les records de ces maisons sont excellents et ils sont un gage d'avenir pour la nouvelle raison sociale Geoffrion et Rainville. Quand l'on sait que cette nouvelle firme sera dirigée par des hommes tels que MM. Henri Geofrrion, G. H. Rainville et Horace Pérodeau, etc., il ne fait aucun doute qu'elle marchera de succès en succès.

La clientèle de cette maison est toujours assurée de trouver un personnel affable et courtois et l'aménagement des bureaux de cette firme, qui, soit dit en passant, est des plus modernese et j'oserais dire, pratiquement ce qu'il y de mieux en ville, permet de donner un service des plus rapides. Les succès antérieurs de ces deux maisons qui sont des nôtres ont fait honneur à la race canadienne-française et ils sont une nouvelle preuve que les gens de notre race sont aussi habiles hommes d'affaires et financiers que tout autre. Notre dernier mot sera un souhait de prospérité à la nouvelle firme Geoffrion et Rainville.

La livre faiblit et le dollar est ferme

NEW-YORK, 18. — Le dollar canadien débutait sans changement aujourd'hui sur le marché des changes étrangers de cette ville, à 84¾ cts. La livre sterling baissait de 1⅛ cts à $4.47⅛.

BOURSE DE MONTREAL

Prix fermes sur le marché local au début. — Tendance à l'irrégularité ce midi. — Smelters gagne 1 point. — Brazilian baisse à 12 3-4. — Nickel cote 10. — McColl Frontenac passablement actif. — 3,340 actions échangées sur le Curb.

Seuls quelques stocks étaient actifs au début de la première séance de la semaine sur le marché local. Le ton du marché était ferme cependant. Il y eut 2,708 actions échangées durant le cours de la matinée sur ce marché, comparé à 3,104 durant la courte séance de samedi. Sur le milieu du jour, le ton du marché était encore ferme, avec tendance à l'irrégularité.

McColl Frontenac subissait un échange de plus de 225 actions durant les premières 30 minutes qui suivirent l'ouverture, à 10 1-2, soit aucun changement et deux heures après ce stock cotait encore ce point.

Cons. Smelters, après avoir accusé une avance initiale de 3-4 de pt à 70 3-4, marquait sur le commencement de l'après-midi, 71.

Steel of Canada attirait l'attention spéculative en perdant 3-4 de pt au début à 21 1-4 et ce midi il cotait 21 3-8.

Nickel passait de 10 1-8 à 10.

Le C. P. R. pasait de 18 à 17 7-8. Brazilian cotait ce midi, 12 3-4, soit une perte nette de 3-8 pt. Les autres utilités publiques étaient encore stationnaires et Montreal Power à 38 et Bell Telephone à 119 étaient tous deux à leurs prix minimum.

Les activités étaient aussi peu élevées sur notre marché du Curb, en effet, il y eut seulement 3,340 actions échangées durant le cours de la matinée d'aujourd'hui.

Imp. Oil passait de 10 1-4 à 10 3-8 et Int. Pet. cotait 11 1-4. Noranda cotait 16 3-4 et Siscoe 51.

Ventes de 10 h à 11 h.

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84, rue Notre-Dame ouest, Membres de la Bourse de Montréal.

Alberta Grain—25 à 7.
B. C. Packers—10 à 1¼.
Bell Telephone—5 à 119.
Brazilian—5 à 12¾, 2 à 12¾, 3 à 12¾, 10 à 12¾, 50 à 12¾, 50 à 12¾, 75 à 12¾, 50 à 12¾, 1 à 12¾.
Can. Car priv—5 à 15¾, 10 à 15¾.
Can. Pacific—1 à 18, 4 à 18, 5 à 17¾, 5 à 17¼, 40 à 17¼, 20 à 17¼, 20 à 17¼, 20 à 18.
Con. Smelting—14 à 70¼, 1 à 70½, 25 à 70¾, 20 à 71, 2 à 71, 11 à 71, 3 à 71.
Dom. Bridge—20 à 27.
Dom. Steel & Coal B—15 à 2.
Gen. Steel Wares—5 à 2½, 10 à 2¼.
Gurd—25 à 21.
Hollinger—25 à 5.70.
Inter. Nickel—5 à 10½, 10 à 10¼, 20 à 10¼.
Massey-Harris—10 à 3½, 5 à 3¼, 50 à 4, 40 à 4, 30 à 4, 135 à 4, 160 à 4, 100 à 4, 100 à 4, 50 à 4.
McColl-Frontenac—100 à 10½, 25 à 10¼, 100 à 10½.
Mont. Power—10 à 38, 50 à 38.
Steel of Canada—5 à 21¼, 25 à 21¼, 20 à 21¼, 5 à 21½.
Banque Nouvelle-Ecosse—1 à 274, 2 à 274, 2 à 274.

Ventes de 11 heures à midi

Brazilian—25 à 12¾, 5 à 12¾, 25 à 12¼, 10 à 12¾, 5 à 12¾, 25 à 12¾, 20 à 12¾.
Can. Cement—40 à 6½, 50 à 6½.
Can. Cement priv—20 à 65.
Can. Pacific—25 à 17¾.
Con. Smelting—5 à 11, 5 à 11, 5 à 11, 5 à 11, 5 à 71, 5 à 71, 5 à 71, 5 à 71, 5 à 71, 5 à 71, 5 à 71.
Dom. Steel & Coal B—25 à 2.
Int. Nickel—10 à 10, 15 à 10, 25 à 10, 20 à 10, 10 à 10, 25 à 10.
Massey-Harris—10 à 4, 80 à 4, 20 à 4, 15 à 4, 50 à 4, 20 à 4, 25 à 4, 50 à 4, 50 à 4, 5 à 4, 5 à 4.
McColl-Frontenac—10 à 10½, 50 à 10½, 50 à 10½, 25 à 10½.

LES NOUVELLES COMPAGNIES INCORPOREES

Ottawa, 18.—La Gazette du Canada donne avis des nouvelles incorporations de compagnies dont la liste suit:

Baird and Montgomery, 500 actions sans valeur au pair, Toronto; Canada Pumps Limited, 100 actions sans valeur au pair, Kitchener, Ont.; McCaig and Greenham, Limited, $40,000, Toronto; Sprague Condensers Limited, 2,000 actions sans valeur au pair, Sarnia, Ont.; Canadian Napco Air-Whip Limited, 5,000 actions sans valeur au pair, Toronto; Montreal Fiscal Agencies Limited, $50,000, Montréal; Wellesley Investments Limited, $250,000, Montréal; Dan Keller Contracting Company Limited, $50,000, Toronto; Linton Lock Limited, $4,500, Montréal; Rooke Investments Limited, $25,250, Montréal; Ideal Pictures Limited, 50,000 actions sans valeur au pair, Toronto; Athol Securities Limited, 50 actions classe "A" et 999,750 classe "B" sans valeur au pair, Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard; The Stanley Jones Company Limited, 100,000 actions sans valeur au pair, Vancouver.

Opinions de Courtiers

Forget & Forget (De nos correspondants). La marche la plus logique que nous puissions anticiper pour le marché actuellement, est une période de consolidation.

Floud Potter & Company - Fil de New-York.—Une hausse dans les prix des actions devrait se faire sentir au commencement de cette semaine mais il est préférable de réaliser les profits et d'attendre de meilleurs avantages.

EXCELLENT RAPPORT ANNUEL DE CAPITAL TRUST CORPORATION

Les profits nets se chiffrent à $69,253 comparé à $57,585 en 1930. — L'actif global dépasse $16,000,000.

Le rapport annuel de Capital Trust Corporation, couvrant les opérations financières de cette corporation durant l'année fiscale se terminant le 31 décembre 1931 vient d'être envoyé aux actionnaires de cette compagnie.

Ce rapport indique des profits nets de $69,253.88 comparé à $57,585.86 l'année précédente. L'actif liquide de cette corporation es de $1,297,599.

L'actif global de cette corporation s'élève à $16,156,621.60. Un dividende de 5 p.c. a été déclaré, payable le 1er mars, aux actionnaires inscrits le 31 décembre 1931.

Après le paiement des dividendes et après avoir alloué certains montants pour les réserves et la dépréciation, la balance du compte de profits et pertes est de $56,-150.49. Le compte de surplus et les réserves de cette corporation au 31 décembre 1931 formaient un total de $232,350.49, soit une augmentation de $29,843.26 sur 1930.

PRIX DES PORCS PLUS FERMES AUJOURD'HUI

Sur nos deux marchés aux bestiaux. — Arrivages nombreux.

Il y avait 1,323 bêtes à cornes en vente ce matin sur nos deux marchés aux bestiaux. Les prix étaient à la baisse et variaient entre 4.00 et 5.40.

Il y avait 675 veaux, et les prix n'accusaient pas de changement ce matin entre 4.00 et 8.50. Les veaux au pâturage se vendaient entre 3.00 et 3.25.

Il y avait 685 moutons et agneaux en vente et les prix variaient entre 5.50 et 6.50.

Il y avait en vente 2,045 porcs et les prix étaient plus fermes entre 5.25 et 5.50. Les truies se vendaient entre 4.25 et 4.50.

VOIE DES CHANGES

Cotes nominales du midi fournies par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale.

New-York, dollar	17 31-32 pr.	
Angleterre livre cA.	4.866	4.09
Angleterre livre, chè.	4.866	4.09
France, franc	.0352	.0464
Belgique, franc	.0278	.0328
Belgique, belga	.1390	.1643
Italie, lire	.0526	.0596
Espagne, peseta	.193	.10
Suisse, franc	.193	.2367
Hollande, florin	.402	.4745
Norvège, couronne	.268	.2215
Danemark, couronne	.268	.2355
Suède, couronne	.268	.2250
Allemagne, reichsm.	.2382	.28
Tchecoslavaquie, cour.	.0296	.0350
Grèce, drachme	.0130	.0154
Brésil, milreis	.3245	.0708
Finlande, mark	.0252	.02
Chine, dollar H.K.	.5422	.2955
Pologne, zloty	.1122	.1325
Yougoslavie, dinar	.193	.0212
Japon, yen	.4985	.4425
Autriche, chilling	.1407	.1680

Nouvelles sur les Mines

McLEOD RIVER

McLeod River qui contrôle des droits de creusage sur la rivière du même nom dans le nord de la Province d'Alberta, est à construire une drague qui leur permettra de creuser 80,000 verges cubes par mois. Comme le transport de machinerie lourde est très difficile à cet endroit, la compagnie ne sera en mesure d'entrer en production qu'avant le mois prochain.

SHERRITT GORDON

La production à la Sherritt Gordon se continue d'une manière satisfaisante et permet à la compagnie d'accuser un certain bénéfice. Le coût de production est d'environ 6 sous par livre et au prix actuel du cuivre soit 7 3-8 sous par livre la compagnie fait un peu plus que un centin par livre. En plus, la compagnie retire un bénéfice additionnel par le fait que les paiements sont effectués en fonds américains, donnant une valeur d'environ 8 sous en fonds canadiens. Le moulin traite environ 800 à 900 tonnes de minerai par jour et l'on anticipe que les recettes pour l'année qui vient de se terminer seront très satisfaisantes.

(De K. A. MacPHADYEN & CO.)

LES CHAUFFEURS DE TAXI SONT CONVOQUES

Le lieutenant Chabot, de la cité de Montréal, convoque à 2 h. 30, cet après-midi, tous les chauffeurs de taxis de la métropole. Espérons que les plus grand nombre possible se rendra à cette invitation.

BOURSE DE NEW YORK

Wall Street faiblit au début sous les prises de profits, puis ne tarde pas à se relever. — Auburn se hisse de 2 pts. — Am. Telephone regagne le terrain perdu. — Argent à vue à 2 1-2 p. c. — Nouvelles favorables.

NEW-YORK, 18 Janvier. (Ouverture de Wall Street.)—Les prix étaient irrégulièrement à la baisse au début à Wall Street. Les activités étaient peu nombreuses. Am. Telephone perdait 1 point et Union Pacific 1 1-2. Les titres suivants perdaient 1-4 à 1-2 pt: U.S. Steel, Radio, American Smelting, Anaconda et Allied Chemical. Standard of N. J., Columbia Gas, et Paramount gagnaient 1-4 à 1-2.

Le renouvellement des prêts à vue se fit à 2 1-2 p.c.

Bon nombre de valeurs ne tardaient pas à faiblir sous les prises de profits, mais à mesure que la séance avançait, le ton du marché ne tardait pas à devenir plus ferme.

U. S. Steel et J. I. Case regagnaient bientôt le terrain perdu précédemment. Am. Telephone gagnait le point perdu à l'ouverture. Am. Can se hissait de 1-2 pt.

Auburn faisait un saut de 2 pts.

Plusieurs courtiers prétendent que la hausse du blé précédera la hausse des autres denrées.

Les rapports annonçant de légères augmentations dans le rendement de l'industrie de l'acier sont reçus favorablement à Wall Street. Les augmentations sont moins prononcées qu'on ne l'attendait.

COMMERCE CANADIEN AVEC LES ANTILLES

L'arrivage du New Northland provoque un intérêt considérable.

HAMILTON, Bermudes, 18. — Le New Northland de la Clarke Steamship arrivait récemment en rade d'Hamilton, première escale de sa croisière commerciale. Bien que 17 heures en retard à cause d'une violente tempête sur l'Atlantique, la réception n'en a pas moins été chaleureuse. Une importante délégation s'est rendue au débarcadère pour accueillir les représentants canadiens à son bord.

L'arrivée de ce paquebot, porteur des 60 exhibits canadiens destinés à stimuler le commerce entre les Antilles anglaises et le Canada n'a pas manqué de causer quelque émoi dans ce petit pays pacifique. Le maire d'Hamilton, J. P. Hand, président du Bermuda Trade Development, Hon. S. S. Spurling, directeur du département de l'Agriculture; A. J. Gorham, président de la Chambre de Commerce et Frédéric Hudd, Commissaire du Commerce canadien à New-York étaient au nombre de ceux qui ont reçu les visiteurs. Dans l'après-midi, ceux-ci ont été conduits chez Son Excellence le gouverneur des Bermudes. On rapporte que deux rats-de-cale ont été découverts quelque temps après le départ de Halifax; ce sont deux Canadiens qui ont été mis entre les mains de la police des Bermudes. Le New Northland fut rudement secoué dimanche matin (11 janvier), par une tempête qui dura toute une journée.

CURB

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, agents de change, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Ventes de 10 h. à 11 h.

McIntyre-Porcupine—200 à 18.65, 100 à 18.65, 100 à 18.50.
Dist.-Seagram—5 à 6¾, 15 à 6¾.
Dom. Stores—2 à 17.
Walker-Gooderham—15 à 3¾, 50 à 3.
Imperial Oil—10 à 10¾, 40 à 10¾, 50 à 10¾.
Int. Petroleum—25 à 11¾.
Imperial Tobacco—1 à 8¼, 5 à 8, 10 à 8.
Int. Utilities B—50 à 3, 25 à 3.
Regent Knitting—5 à 2.
Lake Shore—20 à 28.75, 10 à 28.74.
Sherritt—100 à 62.
Wright Hargraves—200 à 2.90, 200 à 2.90, 200 à 2.90.
Stadacona—500 à 2¼, 500 à 2¼.

Ventes de 11 heures à midi

Hiram Walker—35 à 3¾.
Imperial Oil—5 à 10.
Imperial Tobacco—25 à 8.
Noranda—10 à 16.50, 10 à 16.65, à 16.75, 20 à 16.75, 5 à 16.75.

PRIX DES GRAINS

Voici un tableau donnant les prix des grains ce matin, fourni à la "Patrie" par la firme de courtage Logan & Bryan, membres de la Bourse de New-York et membres du Chicago Board of Trade, Edifice Banque Royale.

WINNIPEG

Blé—	F.A.	Ouv'	Haut	Bas	11.30 h
Mai	63¼	63½	64¼	63½	64⅜
Juillet	64¼	64¾	65½	64¾	65⅝
Octobre	65¾	66¾	66¼	66¼	66¾
Avoine—					
Mai	32¼	33⅛	33⅛	33	33⅛
Juillet	32¼	33¼	33¼	33¼	33⅛
Orge—					
Mai	41½	41⅝	41½	41⅜	41⅝
Juillet	40½	41⅛	41⅛	40⅝	41⅛
Octobre	41¼	43¼	43⅛	41¼	42½
Seigle—					
Mai	47¼	47⅝	48¼	47½	48¼
Juillet	48	48⅝	49	48¼	49
Lin—					
Mai	102½	102⅝	104	102⅝	104
Juillet	103	..	..	..	b103⅝

CHICAGO

Blé—					
Mars	57¼	58	59	58	58½
Mai	59½	60	61	59½	60⅝
Juillet	57½	58⅝	59½	58⅝	59⅜
Septem	59½	60	61½	60	61
Maïs—					
Mars	40	39⅝	40½	39⅝	40¼
Mai	41¼	41⅜	42½	41⅜	42⅛
Juillet	43¼	43⅜	43½	42⅞	43⅜
Septem	41⅞	44⅛	44½	43⅝	44⅛
Avoine—					
Mai	26½	26	26½	25⅛	26½
Juillet	26⅛	25⅝	26⅝	25⅝	25⅝
Seigle—					
Mai	47¼	48⅜	48½	48	48⅝
Juillet	48½	48⅝	49⅝	48¼	49¼
Septem	48⅝	50	..	..	50

GENERAL FOODS CORP.

General Foods Corp. vient de déclarer un dividende de 75 cts par action, payable le 1er février aux actionnaires inscrits le 15 janvier.

L'argent en barre

Londres, 18.—L'argent en barre cotait 16 15-16 deniers l'once.

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la matinée d'aujourd'hui, lundi 18 JANVIER 1932

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE 84, Notre-Dame Ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang
Abitibi***	7	..	..	7	
Bell Tel.	119	..	..	119	
Brazilian	12¾	12¾	12¾	12¾	— ¼
B.C. Pack	1¾	..	..	1¾	— ¼
C. Cement	6½	..	..	6½	
C. Pacific	18	18	17¾	17¾	— ¼
C. Smelt.	70¼	71	70½	71	—1
D. Bridge.	27	..	..	27	
D. Steel B	2	..	..	2	
G. St. W.	2¼	2¼	2¼	2¼	
Gurd	21	..	..	21	
Hollinger	5 70	..	..	5 70	
In. Nickel	10¼	10¼	10	10	
M.-Harris	3¾	4	3¾	4	
McColl-Fr.	10¼	10½	10½	10¼	
M. Power	38	..	..	38	
Steel of C.	21¼	21½	21½	21¼	
Privilégiés—					
C. Cement	65	..	..	65	+3
Can. Car.*	15¼	..	..	15¼	— ¼
Banques—					
N.-Ecosse	274	..	..	274	

Transactions à la Bourse de New-York

Cours de la matinée d'aujourd'hui, lundi 18 JANVIER 1932

Cours fournis par la maison GEOFFRION & RAINVILLE 225 Notre-Dame Ouest.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11 hrs
Allied Chemical	72¼	72¾	72	72¾
Am. Can	63¾	64¼	53¼	64
Am. & F. P.	8¼	..	..	..
Am. P. & L.	15½	..	..	..
Am. Smelting	16½	..	..	..
Am. Water W.	15¼	..	..	..
Am. T. & T.	120½	122	120½	122
Anaconda	11¼	11¼	11¼	11¼
Atchison	80	..	..	..
Atchison	80	..	..	..
At. Refining	10¼	..	..	..
Auburn	145	147¼	144	147
Baldwin Loco.	7¾	8¼	7¾	8¼
Balt. & Ohio	19½	20	19½	20
Beth. Steel	21¼	21¼	21¼	21¼
Can. Pacific	14¾	15¼	14¾	15¼
Com. Solvent	8½	8¾	8½	8¾
Chrysler	14¾	..	..	..
Coca Cola	111	..	..	..
Columbia Gas	14¾	..	..	..
Con. Gas N. Y.	68	68½	66¼	68¼
Con. Can	35½	36¼	35½	36¼
Corn Products	43¼	44¼	43¼	44¼
Com. Southern	4¾	..	..	..
DuPont	55½	56	55	56
El. P. & L.	12¾	..	..	..
Freeport Texas	19¼	19¼	19	19
Gen. Foods	35½	35½	34¾	35½
Gen. Motors	23¾	23¾	23	23
Gen. Electric	24¼	..	..	..
Gen. Ry. Sig.	25¼	..	..	..
Hudson Motors	10¾	..	..	..
Int. T. & T.	10¼	..	..	..
Johns Manville	23	23½	23	23½
Kenn. Copper	11¾	12	11¾	12
Loews Theatre	29	29¾	29	29¾
Mont. Ward	10¼	..	..	..
Nash Car	18	..	..	..
Nat. Biscuit	42¼	43	42¼	43
N. Y. Central	34¾	35	34¾	34¾
North American	35½	35¾	35¼	35¾
Noranda	14	..	..	..
New Haven	28½	29¼	28½	29
Packard	5	..	..	..
Pennsylvania	21½	..	..	..
Phillips Pete	5¼	5¾	5¼	5¾
Pub. Ser. N. J.	35¼	..	..	..
Radio Corp.	8	8¼	7¾	8¼
Reo Motor	3	..	..	..
Rep. Iron & St.	5¾	..	..	..
Sears Roebuck	36¾	37½	36	37
Southern Ry.	12¾	..	..	..
Stand. Brands	13	13¾	13	13¾
St. Gas & Elec	30½	31¾	30½	31¾
Socony	10	10	9¼	10
Studebaker	12	..	..	..
Texas Corp.	12¾	13	12¾	13
Union Pacific	80	81	79¾	81
United Aircraft	13¼	14¼	13¼	14
United Gas Imp	10¼	..	..	..
U. S. Rubber	4½	..	..	..
U. S. Ind. Alco.	27¼	28	27¼	28
U. S. Steel	43¼	44¾	43½	44½
Vanadium	15¼	15¾	15¼	15¾
Western Union	43½	..	..	..
Westinghouse	28	28¾	28	28¼
Woolworth	42½	43½	42½	43

NOTES BREVES

Il y eut 26,381 faillites commerciales aux Etats-Unis en 1931, soit le chiffre le plus élevé encore enregistré par Bradstreet.

Les perspectives plus encourageantes en ce qui concerne l'avenir commercial et industriel des E.-U. ont été la cause de la hausse des valeurs sur le marché des obligations de New-York.

79,58 actions de Paramount Publix viennent d'être inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal.

La balance commerciale favorable du Canada durant les derniers 9mois de 1931 s'est élevée à $19,-744,995 d'après le rapport que vient de publier le bureau canadien de la Statistique.

Le commerce canadien accuse peu de changement actuellement dans notre pays d'après le rapport hebdomadaire de Canadian Credit Men's Trust Association.

Le Canada vient d'étendre sa représentation à l'étranger en créant un nouveau commissariat du commerce en Mandchourie.

Le dollar canadien gagnait 1-8 cent en fin de semaine à 84 3-4 cents et la livre sterling passait au contraire de $3.49 1-2 à $3.48 3-4.

La température plus froide des dernières journées seraient favorables pour le beurre et le fromage. Les prix des oeufs ont encore une tendance à faiblir.

NOUVELLE FIRME DE COURTAGE

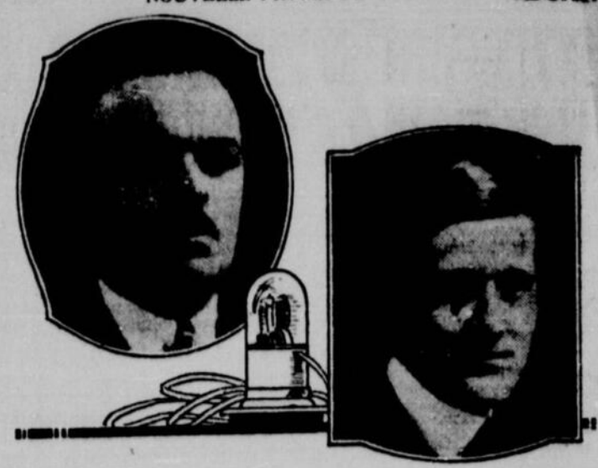

M. Horace Pérodeau, (à gauche), et M. J. Z. Langevin (à droite), qui font partie de la nouvelle firme de courtage Geoffrion & Rainville, résultant de la fusion de Geoffrion & Cie et Bruneau & Rainville. Cette fusion devient effective aujourd'hui.

LES FAILLITES SONT PLUS NOMBREUSES AU PAYS DURANT 1931

D'après Bradstreet. — L'augmentation dans les passifs moindre cependant.

Il y eut 2,742 faillites dans notre pays durant 1931 d'après Bradstreet, comparé à 2,404 durant 1930, soit donc une augmentation de 14 pour cent.

Le total des passifs s'est élevé à $46,215,039, comparé à $45,-301,798 en 1930, soit une hausse de 2.1 p.c.

Le gros des faillites eurent lieu dans notre province, soit 1,122 pour notre seule province, comparé à 807 en Ontario. Le passif global s'est élevé à $18,513,000 comparé à $13,875,000 dans la province voisine.

LE COMMERCE DU BOIS EN ANGLETERRE

LIVERPOOL. — Un ralentissement de la demande comme résultat de la dépression qui règne dans un certain nombre des principales industries qui consomment du bois, le fléchissement des prix et le manque général de confiance dans les affaires à l'avance de la part des importateure ont été les caractéristiques des six premiers mois de 1931 dans le commerce du bois du nord de l'Angleterre.

La concurrence européenne—tout particulièrement de la Russie — a rendu très difficile la vente de l'épinette de la Nouvelle-Ecosse sur le marché de Liverpool cette année, et on rapporte qu'il s'est fait peu d'affaires avant la fin du printemps. Ce commerce s'est presque entièrement limité à des parties de cargaisons, qu'il fallut répartir entre trois ou quatre acheteurs séparés. Des lots de cargaison entière furent très rares. Malheureusement, l'épinette de la Nouvelle-Ecosse souffre du fait que ses longueurs moyennes sont plus courtes comparativement à celles de la Russie et, outre ce dernier pays, cette variété canadienne doit concurrencer la qualité inférieure très commune du bois polonais, qui continue à arriver sur le marché britannique. L'épinette de la meilleure qualité du Nouveau-Brunswick n'a pas réussi à concurrencer les bois européens cette saison, et on rapporte que les acheteurs ont encore des stocks de l'année dernière en mains.

Les bois durs de la Nouvelle-Ecosse ont débuté l'année sur un marché stable, mais les valeurs ont déclu depuis, surtout à cause de la moindre demande de meubles. Un autre facteur a été la tendance des expéditeurs à accorder plus d'attention aux marchés de Liverpool et de Manchester à cause du ralentissement du commerce du merisier destiné à l'industrie des tôles de la Galles du Sud.

Au début de la saison, des lots de cargaison de bois durs de la Nouvelle-Ecosse se sont vendus entre $68.13 et $70.56 le standard c.a.f., mais des valeurs récentes ont été rapportées aussi bas que $66.69 et même $63.26, avec les lots de vapeurs rapportant $65.69 à $68.13. Le commerce du merisier du Québec a de nouveau été limité à cause du prix relativement plus élevé pour ce bois, et aussi partiellement comme résultat des offres de merisier assorti des Provinces Maritimes, qui se vend à prime sur les spécifications ordinaires de la Nouvelle-Ecosse.

Les perspectives pour le pin blanc de l'est canadien restent plus satisfaisantes à cause de la dépression continue, principalement dans les industries de la construction maritime et des fournitures industrielles. La demande de pin rouge de l'est canadien a été extrêmement limitée et s'est confinée à des fins spéciales, à cause de la concurrence européenne.

La principale caractéristique du commerce du sapin de Douglas durant les six derniers mois a été la manque général de confiance. Les prix récents pour le No 2 clear et meilleur ont été de $76.65 à $82.74 par standard c.a.f. Liverpool. Les qualités marchandes ont été cotées entre $48.50 et $54.74, tandis que le commun a varié de $42.58 à $45.67. En tous cas, il est encourageant de constater que la demande de ce bois continue à se développer sur le marché britannique, partiellement comme résultat du bas prix du sapin de Douglas comparativement aux autres bois.

Plusieurs agents d'expéditeurs ont remarqué l'insistance cette année d'un certain nombre d'acheteurs, surtout des compagnies de chemins de fer, des ministères gouvernementaux, des corporations municipales, etc., à ce qu'on leur fournisse des bois impériaux au lieu de bois étrangers. L'on espère donc que les exportateurs du Dominion feront tous leurs efforts pour cultiver cet important marché.

NOMME DIRECTEUR DE MONTREAL L. & POWER

Sir Charles Gordon succède à Sir H. Montagu Allan démissionnaire.

Montreal Light, Heat and Power Consolidated annonce q

SOMMAIRE DE LA BOURSE DE MONTREAL POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 16 JAN. 1932

10,112	Brazilian	11⅝	12⅛	11⅝	13½	+ 1⅛	28½	7⅛
110	B. C. Packers	1¼	1¼	1¼	1¼	— ⅛	3½	1⅛
275	B. C. Power B	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜	— 2⅛	18	8
714	Can. Car	7	7⅛	7	7	inch.	19	4⅛
435	do priv.	15½	16	15½	16	inch	25½	14⅜
619	Can. Cement	6⅜	6⅝	6½	6½	— ⅛	18⅝	5
722	do priv	62½	62½	61½	62	— 4	96	63
340	Can. Ind. Alc.	1¼	1¼	1¼	1¼	inch	5½	1⅛
250	do B	80	80	75	75	— 25	3 00	75
7,032	Can. Pacific	18	18	15¾	18	+ 2	45½	13
100	Can. P. & P	1	1	1	1	inch	4¼	
125	Cockshutt	1	1	1	1½	— ½	10	3
3,365	*Con. Smelting	69½	71	69	70	— 1	188⅝	65
257	Dom. Steel B	2	2	2	2	— ⅛	8½	1
905	Dryden	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜	+ ⅛	7	1
110	Fraser	1	1	1	1	— ⅛	3 00	90
105	H. Smith priv	27	27	27	27	— 13	45	30
6,310	Int. Nickel	9⅜	10⅛	9⅜	10	inch	20⅛	7
650	Massey Harris	4⅛	4⅛	4	4	inch	10	1⅜
6,325	McColl-Frost	9¼	10⅞	9¼	10½	+ ⅜	22½	9¼
284	*Mont. Power	38	38	38	38	inch	68¼	38
586	Nat. St. Car	10	10	10	10	— 2½	42	11½
465	*Steel of Can	21¾	22	22	22	— ⅛	42	21

OBLIGATIONS

$0,750	Victory 1934	93 63	93 63	93 63	93 60	+ 10	105 33	93 35
9,000	Victory 1937	104 70	104 70	104 43	104 40	+ 40	112 43	104 25
9,500	Refunding 43	96 25	96 25	96 25	96 25	— 25	106 70	96 75
9,500	Nat. Servic 41	96 03	96 03	96 03	96 00	— 25	96 63	96 63

*Ex-dividende

—VENTES TOTALES—

	Actions	Mines	Obligations
Semaine dernière	31,[illegible]	25	$51,150
Semaine précédente	27,[illegible]	95	$94,550
Il y a un mois	31,[illegible]	455	$61,850
Il y a un an	86,58	383	$239,700

Paiements de dividendes

Les stocks suivants ont payé les dividendes en fin de semaine:

Dom. Textile priv	1¾
Bell Telephone	2
Pow. Corp. non-cum	1½
Pow. Corp. cum. priv	1½
So. Can. Pow. "A"	50c
B. C. Power "A"	25c
Can. Bud Brew	5c
Cons. Smelters	2½
Cons. Smelters bonl 1-29 part	
McColl-Front. priv	1.50
Invest. Found priv	25c
Int. Hydro 1-50 part	50c
Robert Mitchell	25c
Mont. Tramways	2.50
West. Grocers priv	1¾ %

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 82549. Syndicat St-Henri, demandeur, vs Charles Molenari, défendeur.

Le 27e jour de janvier 1932, à une heure de l'après-midi au domicile dudit défendeur au No 3923 rue Stubiré, en la cité de Montréal sera vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophone, piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.

J. P. L. BRIEN, H.C.S.
10 St-Jacques Est. HArb. 1080.
Jacques Est HArb. 1080.
Montréal, 18 janv er 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 94498. Dr A. Gadbois, demandeur, vs I. Azarias Bourgault et al, défendeurs.

Le 27e jour de janvier 1932, à 10 heures de l'avant-midi au domicile des dits défendeurs au No 2787 rue Rouen en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.

Ed. DESROCHES, H.C.S.
Montréal, 18 janvier 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 87530 The J. A. Ho'and and Son Company, demanderesse, vs. W. J. Wright défendeur et W. J. Wright, Incorporated, Tiers-saisi.

Le 27e jour de janvier 1932, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit tiers-saisi au No 1910 rue Ste-Catherine Ouest, Ch. 315 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur au numéro ci-dessus mentionné en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

J. L. Racine, H.C.S.
Montréal, 18 janvier 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 18,-695. B. J. Hayes, demandeur vs A. J. Popacs, défendeur et M. Zacks, Tiers-saisi.

Le 27ème jour de janvier 1932, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit tiers-saisi au numéro 4170 rue Sainte-Catherine ouest en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit tiers-saisi saisis en cette cause, consistant en chiffre-fort, meubles de bureau, etc.

Conditions: Argent Comptant.

Gabriel Dorion, H.C.S.
Montréal, 18 janvier 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 82578. La Liberté vs S. Stein & al. — Le 27ème jour de janvier 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, A. Berlinsky, au No 5222 rue Esplanade, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, A. Berlinsky, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. P. L. BRIEN, H.C.S.
10 St-Jacques Est, HArb. 1080.
Montréal, 18 janvier 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 82578. Léo Feldman, vs S. Stein & al. — Le 27ème jour de janvier 1932, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, S. Stein, au No 5810 rue Clarke, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, S. Stein, saisis en cette cause, consistant en gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.

J. L. RACINE, H.C.S.
Montréal, 18 janvier 1932.

Province de Québec, District de Montréal — Cour Supérieure — No D-92462. J.-Bte Séguin, demandeur, vs J. Ed. Corbeil, défendeur.

Le 27e jour de janvier 1932, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 1161 rue Wolfe en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.

J. L. RACINE, H.C.S.
Montréal, 18 janvier 1932.

Transactions à la Bourse de New-York

Cote de la journée de Samedi 16 Janvier 1932
Cours fournis par JEAKS GWYNNE & CO.

FERMETURE DE SAMEDI

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôture
Abitibi	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Adams Express	5½	5½	5½	5½
Air Reduction	53¼	53¼	52⅝	53¼
Allegheny	3	3	2⅞	3
Allied Chemical	73	73½	71⅝	72½
Allis Chalmers	13½	13½	13¼	13½
Am. Ag. Chem.	7½	7½	7¼	7¼
Am. Can.	64½	64½	63½	63¾
Am. Car & Fy	8	8	7⅞	7⅞
Am. Chicle	34½	34½	34	34¼
Am. & F. P.	8¾	8¾	8⅛	8½
Am. In. Corp.	6½	6½	6¼	6½
Am. Ice	15	15	15	15
Am. Locomotive	8½	8½	8⅛	8⅛
Am. M. & Fy.	21¾	21¾	21⅝	21⅝
Am. P. & Lt.	16¼	16¼	15½	15½
Am. Radiator	7⅛	8	7⅞	7⅞
Am. Smelting	16¼	16¼	16½	16⅝
Am. St. Fdries	7½	7½	7½	7½
Am. Sugar	35½	35½	34¾	32
Am. T. & T.	122½	122½	120½	121½
Am. Tobacco	75⅜	75⅜	75⅜	75⅜
do B	77⅜	77⅜	75	76⅛
Am. Water W.	31½	31½	30	30⅝
Anaconda	11⅝	11⅝	11⅜	11½
Armour A	1⅛	1⅛	1	1⅛
do B	1	1	1	1
Assoc. Apparel	2	2	2	2
Assc Dry Goods	7½	7½	7½	7½
Atchison	89½	89½	88¾	89½
Auburn Motors	147	147½	141	145
Baldwin Loco	7⅜	7⅜	7⅛	7⅜
Balt. & Ohio	20⅜	20½	19¾	20
Barnsdall	5⅛	5⅜	5⅛	5⅜
Beatlix	18⅝	18⅝	17⅝	18
Best & Co.	23⅝	23⅝	23⅛	23⅜
Beth. Steel	22⅝	22⅝	21⅜	21⅝
Bohn Alum	21	21	19⅝	19⅞
Bordens	39	39	38⅜	38⅝
Borg. Warner	11⅝	11⅝	10⅜	10⅜
Briggs Mfg	9⅞	9⅞	9	9⅛
Br. Man. Tran.	37⅞	38⅛	37	38¼
Byers A. M.	15	15	14¾	14¾
Canada Dry	12¾	12¾	12¼	12¾
Can. Pacific	15⅜	15⅜	15	15⅜
Can. J.	40⅞	41⅛	39⅝	41¼
Caterpillar	14⅜	14⅝	14⅛	14⅝
Celanese Corp	4⅞	5	4⅝	5
Cerro de Pasco	13⅝	13⅝	13½	13½
Ches. Corp.	19⅛	19⅛	18⅝	19⅛
Ches. & Ohio	29⅛	30	29¼	29⅝
Ch. M. & St-P.	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
do priv	4¾	4¾	4½	4½
Ch. R. Island	14⅞	15	14⅝	14⅝
Chrysler	111	111	110¼	111
Coca Cola	37	37	36¾	36¾
Columbia Gas	14⅜	14⅜	14	14
Columbia Car	8	8	8	8⅛
Comm. Solvent	8⅜	8⅜	8⅛	8⅛
Con. Southern	4⅜	4⅜	4⅛	4⅛
Congoleum	9⅞	9⅞	9¾	9¾
Con. Gas	64½	64½	62⅝	63
Con. Baking A	6¼	6¼	6¼	6¼
Con. Can	36½	36⅝	36	36⅜
Con. Insurance	23½	23⅝	23	23
Con. Motors	1½	1½	1	1
Con. Oil	6⅝	6⅝	6½	6½
Corn Products	44	44	43¾	43¾
Coty Inc	11	11	10¾	10¾
Crucible Steel	21½	21½	21⅛	21⅛
Curtiss Wright	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
do A	2¾	2¾	2¾	2¾
Davison Chem.	5	5	5	5
D. & Hudson	82⅜	82⅜	81	81
Dom. Stores	15	15	15	15
duPont	56	56⅛	54⅞	55⅜
Drug Inc	53¾	53¾	53¼	53¼
East. Kod'k	85⅜	85⅜	85	85⅛
El. Auto Lite	30½	30½	30¼	30¼
El. P. & L.	13	13	12⅝	12⅞
Eng. P. Serv.	21	21	21	21
Erie Railroad	9¾	9¾	9⅝	9⅝
do 1st priv	13	13	12½	12⅝
Fidelity Phoenix	27½	27½	27½	27½
Firts N. Stores	47¾	47¾	47	47
Fox Film	4⅜	4⅜	4⅛	4⅛
Freeport Texas	19	19	18¾	18¾
Gen. Asphalt	14⅜	15	14⅜	15
Gen. A. Tank	32⅜	32⅜	32	32
Gen. Baking	14	14	13⅞	13⅞
Gen. Bronze	2½	2½	2½	2½
Gen. Cable	25¾	25¾	24¾	24¾
Gen. Electric	35⅛	35⅝	34½	35
Gen. Foods	23¾	23¾	22¾	23⅛
Gen. Motors	25¾	25¾	25½	25⅝
Gen. Ry. Sig	1⅜	1⅜	1	1
Gen. Theatres	13⅝	13⅝	13	13
Gillette S. R.	18⅜	18⅜	17⅝	18⅛
Gold Dust	4⅛	4⅛	4	4⅛
Goodrich	16⅞	16⅞	16½	16⅝
Goodyear Tire	16⅜	16⅜	16	16
Graham Paige	4⅜	4⅜	4	4
Gt. Nor. Ore	12⅞	12⅞	12⅜	12⅝
Grigsby Grunow	1⅜	1⅜	1	1
Gulf Steel	7	7	7	7
Hershey	82	82	82	82
Houston Oil	21	21	20	20⅞
do nouveau	4¼	4¼	4	4
Howe Sound	15½	15½	15½	15½
Hudson Motors	10¾	10¾	10¼	10½
Hupp Motors	4⅞	5⅛	4⅞	5
Ill. Cent. Ry	17⅝	17⅝	16¾	17⅛
Ingersoll Rand	35½	35¾	33⅛	34
Int. R. Fran	9⅞	10	9¼	9¼
Int. Carriers	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Int. C. Eng	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
Int. Harvester	27¾	28	27	27⅞
Int. Hy. Elect	11	11	11	11
Int. Nickel	8⅞	9	8⅞	8⅞
Int. Paper C	5	5	5	5
Int. T. & T.	10⅝	10⅞	9¾	10⅜
Johns Manville	23	23⅜	22⅞	23
K. C. South.	12⅝	12⅝	12	12
K. Hayes Wh	3¼	3¼	3¼	3¼
Kelvinator	8¾	8¾	8¾	8¾
Kenn. Copper	12⅞	12⅞	11¾	12
Kresge S. S.	18⅜	18⅜	17⅝	17⅝
Kreuger & Toll.	7⅜	7⅜	7	7⅛
Kroger Grocery	14⅝	14⅝	14¼	14¼
Lambert Co.	54¼	54¼	54	54
Lehn & Fink	23	23	23	23
L. Myers B.	16¾	17	16¾	17
Loews Theatre	30½	30½	29¾	29¾
Lorillard	14½	14½	14	14¼
Nat. B. Hess	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝
Nat. Biscuit	42¾	42¾	42½	42¾
Nat. Cash Reg.	10¾	10¾	9¾	10¾
Nat. Dairy	25½	25⅝	25⅛	25⅛
Nat. P. & Lt.	14¾	14¾	14½	14⅝
Nat. Surety	16¼	16¼	16	16
N. Y. Central	35¾	35¾	34⅝	35
N. Y. N. H.	29	29	27⅝	28⅛
Noranda	14⅜	14⅜	13¾	13¾
Norf. & West	126¼	126¼	126¼	126¼
North Am. Co	36¼	36¼	35½	35⅝
North Am. Av	3¾	3¾	3¾	3¾
North Pacific	22¾	22¾	21¾	22¼
Ohio Oil	5⅝	6	5⅝	6
Oliver Farm	1¼	1¼	1¼	1¼
Otis Elevator	22	22	20¾	21½
Owens Bottle	21½	21½	20¼	20¼
Pacific Gas	35¾	35¾	35¼	35¼
Pacific Light	30¼	30¼	30¼	30¼
Packard	5	5	4¾	4¾
Paramount	10⅛	10⅛	10	10⅛
Patino Mines	7½	7½	7½	7½
Pennsylvania	22½	22½	21⅝	22
Phillips Pete	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜
Pillsbury Flour	21¼	21¼	21¼	21¼
Prairie Pipe	8	8	7⅞	7⅞
Proctor & Gam	41¾	41¾	41¼	41¼
Pub. S. Corp	56¾	56¾	55¾	56
Pullman	24¼	24¼	23½	23¾
Pure Oil	4¼	4¼	4¼	4¼
Radio Corp.	8¾	8¾	7⅞	8
Radio Keith	6⅝	6⅝	6⅛	6⅛
Reading	40⅞	40⅞	40	40
Rem Rand	3	3	3	3
Reo Motors	3¼	3¼	3	3¼
Rep. Iron & St	6	6	5¾	5¾
Reynolds B	39¾	39¾	39	39⅝
Royal Dutch	16¾	16¾	16½	16⅝
Safeway	47¾	47¾	46¾	46⅝
St-L. & S. Fe	6¼	6¼	6	6
Schulte	3	3	3	3
Sears Roebuck	35¾	35¾	35	35¼
Servel & Co.	3¼	3¼	3¼	3¼
Shell Union Oil	3¾	3¾	3¾	3¾
Shubert	1¾	1¾	1¾	1¾
Simmons Bed	8¾	8¾	8¾	8¾
Sinclair Con	6	6	5¾	5¾
Skelly Oil	3½	3½	3½	3½
Socony	10¾	10¾	9¾	10
S. C. Edison	32	32	31½	31½
Southern Ry	12¾	12¾	12	12⅛
Stand. Brands	13¾	13¾	13½	13½
St. Gas & Elec	32	32½	30½	31½
St. Oil Californ	25¼	26⅛	25¼	25¾
St. Oil N. J.	29½	29½	28¾	28¾
Stewart Warner	6	6	6	6
Stone Webster	13	13	12¾	13
Studebaker	12	12	11¾	11¾
Tenn. Copper	2¾	2¾	2½	2½
Texas Gulf	24¾	25¼	24¼	24¾
Texas Oil	13	13	12¾	12¾
Texas P. Land	3¾	3¾	3¾	3¾
Tide Water	3⅜	3⅜	3	3
Timken Roller	21½	21¾	20¾	21¼
Tobacco Prod	3½	3½	3½	3½
Tri-Continental	3¾	3¾	3	3½
Underwood	20	22	20	20½
Union C. & Car	33¾	33½	32½	33
Union Oil Cal	13¾	13½	13¼	13¼
Union Pacific	83	83½	81	81½
United Aircraf	14¾	14¾	13¾	14¼
do priv	43	43	43	43
United Cigar	1½	1⅜	1⅛	1⅛
United Corp.	10¾	10¾	9¾	10
United E. Coal	3¾	3¾	3¾	3¾
United Fruit	24¾	24¾	24	24
United Gas Imp	10¾	10¾	10¾	10¾
U. S. Ind. Alco	23½	23	21¾	22
U. S. Leather	2¾	3⅛	2¾	2¾
U. S. Pipe	13⅝	14⅜	13⅜	13⅝
U. S. Realty	7⅜	7⅜	7⅛	7⅛
U. S. Rubber	4⅞	4⅞	4⅝	4⅝
U. S. Steel	45¾	45¾	43¾	44¼
Util. P. & Lt.	10⅛	10⅛	9⅝	10
Vanadium	15⅜	16	15⅜	15½
Wabash	2½	2½	2¼	2¼
do A	4¾	4¾	4	4⅛
Warner Bros	4	4	3¾	3¾
Wt. Maryland	7⅛	7⅛	7	7
Wt. Union Tel.	44⅛	44⅝	42¾	43½
Westinghouse	29¼	29¼	28⅝	29⅛
West. Air Brake	15¾	15¾	15¾	15¾
Weston Electric	8¾	8¾	8¾	8¾
White Motors	9¾	9¾	9¾	9¾
White S. Mach.	1	1	1	1
Willys Overland	2¾	2¾	2¾	2¾
coloworth	13¾	13¾	12¾	12¾
Worth. Pump	22¾	22¾	21¾	22
rigley Jr	56	56½	56	56
Yellow Cab	4½	4½	4½	4½

Obligations

Belgique 8½	89¾	89¾	89½	89¾
Belgique 6	85¾	86	85¾	86
Bordeaux	99½	99¾	99¼	99¼
Brésil 6½	23	23	23	23

RENDEMENT DES VALEURS

Service Geoffrion & Cie.
Agents de Change
221-225, ouest rue Notre-Dame

Brazilian	$1 00	13½	7 69
B. A. Oil	80	10½	7 71
B. C. Power A	2 00	26	7 69
Bell Telephone	8 00	119	6 72
Bldg. Products A	2 00	17¼	11 59
Can. Cement priv	6 50	62	10 40
vn. Malting	1 50	12½	12 37
Can. Nor. Power	80	19½	4 10
do priv	7 00	106	6 60
Can. W. & C. A	4 00	61	6 56
Can. Fairbanks priv	6 075		8 00
Can. G. E. priv	3 50	54¾	6 30
C. H. Elec priv	6 00	66	9 09
Dist.-Seagram	1 00	6¾	14 39
Dom. Bridge	2 50	27	9 26
Dom. Glass	5 0 085	5	889
do priv	7 00	115	6 0
vm. Steel	1 00	9 75	10 98
Deme ines	1 00	9 75	10 26
Dom. Storesé	1 20	18	6 66
Dom. Textile	5 00	63¾	7 91
do priv	7 00	120	5 83
Eastern Dairies	1 00	20	5 00
Foundation Co	1 00	9	11 00
Goodyear priv	7 00	85	8 24
Charles Gurd	2 00	21	9 52
Hamilton Bridge priv	6 50	65	10 00
Hollinger	65	5 70	11 40
Imperial Oil	50	10½	4 82
Imperial Tobacco	55	6	9 16

Extras inclus)

Inter. Nickel	20	10	2 00
Inter. Petroleum	1 00	11⅛	8 99
Jamaica P. S. priv	7 00	102	6 86
Lake Shore	2 50	28 75	8 70
Lindsay	1 00	10	10 00
do priv	6 50	60	10 83
MacKinnon priv	7 00	91	7 69
McColl-Frontenac	60	10¼	5 69
McIntyre	1 00	9 15	5 22
Mont. Cottons	6 00	92	6 52
do priv	7 00	100	7 00
Mont. Power	1 50	38	3 94
Mont. Tramways	10 00	150	6 67
Nat. Breweries	1 60	24	6 66
do priv	1 75	31	5 65
Nat. Steel Car	2 00	10	20 00
Ogilvie	8 00	185	4 32
do priv	7 00	110	6 36
Ottawa Power	6 00	101	5 96
Page Hersey	5 00	65½	7 63
Penmans priv	6 00	95	6 32
Power Corp	2 00	36½	5 48
do priv	6 00	96	6 25
Price Bros priv	6 50	70	9 20
Quebec Power	2 00	29	6 90
Shawinigan	2 00	33	6 06
Sherwin-Williams	1 60	20	8 00
do priv	7 00	104	6 73
Sou. Can. Power	1 00	29	3 45
do priv	6 00	105¾	5 67
Steel of Canada	1 75	25	7 93
do priv	1 75	28	6 25
Tuck Hughes	60	4 80	12 49
Tooke priv	7 00	65	10 77
Tucket tpriv	7 00	128	5 47
Viau priv	7 00	83	9 66
Walker-Gooderham	25	33¼	7 69

Stocks Canadiens Hors Liste

Cours fournis par A. J. Pattison, Jr. & Co., Limited, banquiers, Toronto.

Industriels	Offre	Demande
B. C. Pulp priv	$15 00	$
Can. Packers priv	80 00	86 00
Can. Wire & Cable pr	85 00	92 00
Can. Industries B	73 00	
Can. Westinghouse	50 00	56 00
Dom. Fdries & Steel	5 00	7 00
Inter City Baking		43 00
Mount Royal Hotel priv	9 50	13 0
Provincial Paper priv		65 00
Toronto Carpet priv	98 00	
Assurances—		
Bri ish American	23 00	
Canada Life	450 00	500 00
Capital Life	10 00	16 00
Dominion Fire	92 00	120 00
Dominion Life	250 00	350 00
Fidelity Ins. of Canada		72 00
Great War Life	350 00	385 00
Halifax Fire	9 00	14 00
National Life	115 00	125 00
Western Life	7 00	
Trust & Loan—		
Can. Gen. Investments	4 25	6 75
Debenture & Sec		40 00
Guelph & Ont. Inv.	50 00	57 00
Investment Foundation	17 00	
Mortgage Discount priv	3 50	4 75
Security Loan & Sav	95 00	110 00
Sherbrooke Trust	107 50	
Traders Finance		4 00
do priv	32 50	42 50
Waterloo Trust & Sav	115 00	135 00
Pouvoirs—		
B. C. Electric priv	92 00	95 00
Calgary Power priv	68 00	76 00
Can. Light & Power	21 00	28 00
Can. West. Na. Gas	19 00	
do priv	85 00	73 00
Gen. Lakes Power pr		86 50
N. Brunsw. Power 1er pr.	43 00	56 00
N. Bruns. Telephone		12 25
Nova Scotia L. & P. pr		82 50
Ottawa L. H. & P. pr	95 00	100 00

Ex-dividendes

Les stocks suivants étaient ex-dividendes en fin de semaine.

Ham. Bridge priv	1¾ %
MacKinnon Steel Priv	1¾ %
Granby Cons	12½c
Int. Util. prior	
Int. Util. priv	1¾ %
Int. Util. série	87½c
E. Dairies	25c
Reid. Cortlecelli	4¾ %
Can. For. Invest	2½ %
Calgary Power	1¾ %
Beatty Bros	25c
Beatty Bros. priv	1¾ %
C. Service	2½c ½ %

RESTRICTIONS LEVEES

Les autorités de la bourse locale viennent de lever les restrictions sur les titres suivants coté en petite bourse. La levée deviendra effective à partir de mardi: Paton Manufacturing Co. ord., Sarnia Bridge, titres A et B, et Montreal Island Power.

WASHINGTON. — Un rapport favorable a été présenté au secrétai Wilbur a sujet du barrage de la rivière Columbia au nord du réservoir de la Grande Coulée. L'eau sera élevée de 375 pieds et produira 2,100,000 C.V.

UNE BAISSE DANS LES REVENUS BRUTS DU C. N. R. ET DU C. P. R.

Durant les 10 premiers mois de 1931 d'après le bureau canadien de la Statistique.

Ottawa, 18.— Les revenus bruts des chemins de fer canadiens s'élevèrent à $32,610,764 en octobre, une baisse de $9,389,240 ou 22.4 p.c. par rapport à 1930. Le mois d'octobre est le plus bas mois par rapport aux autres mois d'octobre depuis 1929. Les dépenses d'opérations furent réduites de $30,660,891 en 1930 à $25,-248,151, ou de $5,357,743 en 1931, et les revenus d'opérations baissèrent à $6,377,266 ou de $3,977,382.

LE CANADIEN NATIONAL

Les revenus bruts atteignirent le chiffre de $12,964,163, une perte de $3,973,435, en comparaison du chiffre du mois d'octobre 1930, ou de 22.2 p.c. Les déboursés d'opérations furent réduits de $14,518,707 à $11,995,-477. Le revenu net d'opérations reçu de moitié presque, passant de $3,418,890 en 1930 à $1,968,685 en 1931.

Pour les dix mois, de janvier à octobre, les revenus bruts pour le réseau se totalisèrent à $148,571,582, soit une perte de $41,301,646, comparativement à 1930. Le revenu d'opérations s'éleva à $522,481, ou $17,-088,478 de moins qu'en 1931. La perte des ligne sauériennes se chiffra par $1,989,512, contre un revenu de $746,478 pour les dix premiers mois de 1930.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Les revenus bruts accusèrent une perte de $2,752,027 ou de 21.8 p.c., s'élevant à $13,459,655. Les dépenses d'opérations furent réduites de $1,-815,181 et le revenu d'opérations baissa de $6,614,206 à $4,652,424, une baisse de $1,961,781. Le chiffre des salaires payés se totalisa à $5,861,-716, soit $2,435,484 de moins qu'en 1930. Le nombre d'employés fut réduit de 17,894, ou de 29 p.c.

Pour la période des dix mois, les revenus bruts s'élevèrent à $119,-269,294, ou $38,367,619 de moins qu'en 1930, et les revenus d'opérations se totalisèrent à $19,312,666, ce qui est $10,185,539 de moins que le chiffre de la période correspondante en 1930.

MARCHE AUX BESTIAUX

Bien que l'ouverture des marchés des bêtes à cornes pour 1932 indique une tendance vers l'amélioration, la température extrêmement douce empêche l'activité habituelle

La Patrie

Tarif des annonces classifiées

Toutes annonces classifiées 15c par ligne agate si chargées et 12c par ligne agate si payées comptant, sauf les annonces de position demandée lesquelles sont de 3c par ligne agate, coût minimum 15c. Caractère léger de demi-réclame de 8 à 18 points disponible pour toutes les classifications. L'espace blanc et le caractère de demi-réclame chargés au taux de la ligne agate régulière sur la base de l'espace réellement utilisé.

Les avis de naissances, décès, mariages, engagements, messes de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme de $1.00 par insertion.

Maximum, 150 mots.

Toutes les annonces reçues avant 11 a.m. seront publiées dans toutes les éditions, le même jour. Avis de décès reçus avant 12.30 p.m. pour publication le même jour.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone.

Appelez LAncaster 8121

Service des Petites Annonces

Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6 p.m.

Faux pour contrat d'annonces classifiées, sur demande.

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

DEUX hommes de bon caractere pour position permanente avec opportunité et bonne paye. S'ad. tout de suite, 2 à 6, chabmre 303, édifice Amherst. 275-4

ELECTRICIEN, plombier et plâtrier demandés, au contrat ou séparément. DOllard 7794. 275-4

HOMME d'expérience dans lavage d'autos demandé immédiatement. 4165 St-Christophe 275-4

VENDEURS demandés, ligne facile à vendre commission libérale. S'ad à 506 Duluth Est. 275-4

VENDEURS "elite line", forte commission peuvent réaliser $25.00 par semaine, 565 Notre-Dame Est. 275-4

VENDEURS d'automobiles expérimentés demandés immédiatement. 4358 St-Laurent. 275-4

SERVICES DOMESTIQUES

BONNE servante ayant expérience et références, demandée chez médecin. 850 rue Sherbrooke Est. 275-4

DAME d'un âge moyen demandée pour légers travaux de la maison, chambre et pension en échange. Bon chez-soi. S'ad. 4326 Sherbrooke Ouest, Westmount, Flta. 2241, concierge. 275-4

FILLE demandée pour ouvrage général de maison. 1487 Boul. St-Joseph Est, appt 6. 275-4

FILLE demandée pour ouvrage général, doit connaître le soin des enfants, place permanente. 4717 Rivard. 275-4

FEMME demandée pour soins du ménage, pour personne seule. S'ad. à 56 Nicolet, Ville St-Michel. 275-4

FEMME âge moyen, honnête, pour tenir maison, personne seule. S'adresser 973 St-Laurent. 275-4

FEMME de 40 à 50 ans, demandée comme gouvernante d'une maison et pour faire la cuisine, pour quatre personnes. S'adresser 1922 St-Jacques. 275-4

FILLE demandée pour ouvrage général de maison. 7401 Drolet. 275-4

JEUNE fille demandée, pour petite famille. S'ad. 5397 Fabre. 275-4

JEUNE fille demandée, 16 à 17 ans, pour légers travaux du ménage. 4378 Boyer. 275-4

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

APPRENTIES dans robes et chapeaux. S'ad. 5930 Ave du Parc. 275-4

CUISINIERE générale demandée, personne compétente, s'adresser 60 Chemin Sainte-Catherine, près Mt-Royal. 275-4

FILLE demandée pour machine à froncer les rideaux. Doit être très expérimentée. Inutile à d'autres de se présenter. 4067 St-Laurent, dernier étage. 275-4

JEUNE fille demandée pour aider aux travaux du ménage, dans petite famille. Devra parler l'anglais. S'ad. 4491 Ave Esplanade. 275-4

VENDEUSE expérimentée pour magasin de musique. Une parlant les deux langues et jouant le piano. S'ad. 1213 rue Bleury, entre 5 et 6. 275-4

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

CHAUFFEUR d'expérience chinois demande position, salaire raisonnable. Fitzroy 2008. 272-6

COMPTABLE d'expérience bilingue, désire position, bonnes références. AMherst 6419. 275-1

CHAUFFEUR désire position privée ou truck, licence. DOllard 9191. 272-4

COUPLE âgé, ayant ménage, tiendrait maison pour monsieur ou dame seule, meilleures références. HArbour 1364, 2054 St-Hubert. 275-4

HOMME d'expérience possédant bonnes références, demande position comme concierge, certificat de chauffeur. LAnc. 7883. 275-4

POSITIONS DEMANDEES, FEMMES

A FITZROY 8778, bonne servante générale, connaissant la cuisine, références. 275-4

APPELEZ pour femme de journée, Plateau 2049. 275-4

BONNES couturières, robes, manteaux, iront domicile, 1615 St-Hubert, FR. 8103. 275-4

BONNE jeune femme demande ouvrage journée, bonnes références, Pla. 0225. 275-4

EMPLOIS

POSITIONS DEMANDEES, FEMMES

BONNE couturière à domicile, tout genre d'ouvrage garanti. LAnc. 3865. 275-4

COUTURE demandée à la maison, reprisage, garanti, appelez dans l'avant-midi, préféré. CR. 1892. 275-4

COMPTABLE sténographe, 8 ans expérience, pour travail supplémentaire ou permanent. S'adresser W.lb. 0038. 275-4

COUTURE tous genres, neuf, réparations, satisfaction garantie, aussi chambre à louer, bon marché. FRontenac 3546. 275-4

DAME désire position comme garde-malade. CRescent 5849. 275-4

DAME française demande lavage, repassage. Livraison domicile. LAncaster 8268. 275-4

ECOLES DE METIERS

APPRENEZ métier de barbier à école qui vous montre le mieux de Montréal. Informations: Arthur Moreau, Ecole des Barbiers, 930 St-Laurent, Montréal. 263-25

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

APPT une chambre, nouvellement décorée, cuisinette, eau chaude, gaz, électricité gratis. 3630 Oxenden, 3ème rue ouest Ave du Parc, près Ave des Pins. 275-4

APPTS meublés, 1-2 pièces, lingerie, téléphone, gaz compris, 1002 Ontario Est. 1790-1993 St-Timothée. 275-4

A 4173 St-Hubert, chambre sur devant, avec tout confort, 4.00. Pension si désirée. 275-4

A ROSEMONT, belle grande chambre, tout confort, seul chambreur, 3.00 par semaine. 5253 9ème Ave, CH. 8566. 275-4

APPT une chambre, ménage fait à neuf, eau chaude, gaz, électricité. 2052 Union. 275-4

ALLEZ à 2986 St-Hubert, près Duluth, grande chambre, toute fournie, 3.00 par semaine. LA. 6597. 275-4

A LOUER, chambre propre, éclairée, gaz, téléphone, maison tranquille. 1643 Visitation, Tél. FRont. 4015. 275-4

ALLEZ 220 Ontario Est, belle grande chambre, avec gaz, chez personne seule, bon chez-soi. 275-4

A LOUER, 4324 St-Hubert, salon double, richement meublé, 4 grandes fenêtres. FRont. 6332. 275-4

A LOUER, plusieurs chambres, 2.00 et 3.00 semaine. Tél. FRontenac 7004, 1304 Demontigny, coin Visitation. 275-4

ADRESSEZ-VOUS 11578 Place Joffre, DUpont 1090. Grande chambre, privilège cuisine, garage si désiré, famille privée. 275-4

A LOUER, 4311 St-Denis, grand salon avec cheminée, lavabo, aussi boudoir devant, chauffé, propre. 275-4

ALLEZ à 3415 St-Denis, coin Sherbrooke, petite chambre confortable, toutes commodités, à 3.50. 275-4

A CHOISIR, grande et petite chambres, 2.00, 2.50, 4.00. 1204 St-Timothée, 1452 Panet, près Ste-Catherine. 275-4

A 1419 ORLEANS, près Ste-Catherine, chambre devant, tout confort, pension si désirée, téléphone. 275-4

APPT, une chambre richement meublée, eau chaude, gaz, électricité, concierge. 3442 Stuart. 275-4

A BAS PRIX, dans famille privée, chambre, lit double, 4636 Delanaudière, AMherst 7051. 275-4

ADAM 4472, chambre, salon double, eau chaude, piano, famille sans enfants, confort. CLairval 4599. 275-4

APPT, une chambre richement décorée, eau chaude, gaz, électricité. Concierge, 1466 Union. 275-4

A LOUER, belle grande chambre ensoleillée, confort moderne, téléphone, pension si désirée. 115 Sherbrooke Est. 275-6

BELLE grande chambre ensoleillée, confort moderne, téléphone, maison tranquille. CH. 4817. 275-6

BELLE grande chambre, cuisine, cour, soubassement, tout fourni, $5.00. Autres devant, 2.50, 3.00. 292 Ontario Est. 274-3

BELLES grandes chambres $3.00 gaz, téléphone, propre, 1648 St-Denis, dans carré, près Ste-Catherine. 271-1

CHAMBRE salon, $2.50, seul chambreur, gaz si désiré. FR. 3446. 272-6

GRANDES et petites chambres, eau chaude dans tous les appartements, prix modéré. American Sunshine Rooms, 1042 St-Denis. 273-26

5804 JEANNE-MANCE, près Bernard, chambre propre, bien éclairée, dans une famille anglaise, $2.00 par semaine. CR. 2949. 271-2

JOLI salon double bien meublé, confort, piano inclus, petite famille. Monsieur préféré. 905 Sherbrooke Est. FR. 2437. 275-6

MANSFIED 2066
PRES SHERBROOKE

CHAMBRES très confortables, double ou simple. Eau chaude et froide, téléphone, usage de cuisine si désiré, prix raisonnable. Tél. LAncaster 4702. 275-6

PRES VILLERAY, chambre sur devant, famille sans enfant, exigerait personne recommandée, usage téléphone. 7726 St-Gérard, CAlumet 0557W. 273-5

ROSEMONT. Chambre moderne, bien éclairée, seul chambreur, famille française. 5223 9ème avenue, Rosemont. CH. 8566. 270-6

SHERBROOKE Est, 374, grande et petite chambre, garde-robe, bain. Prix raisonnable, maison tranquille. 274-6

4922 SHERBROOKE OUEST, grande chambre, joliment meublée. Famille privée. DE. 5462. 272-3

VENEZ voir: grande et petite chambres, gaz, propre, raisonnable, appeler LA. 8886, 2005, McGill College. Pla. 0225. 275-6

A LOUER

MAISONS A LOUER

ATTENTION

POUR bons logements de bon compte, voyez la Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques Ouest, HArbour 2185 ou ROllard 2182. 275-18

DUPLEX exceptionnel, 6 appts, chauffé, bien ensoleillé pour grandes personnes, paisible. S'ad. 2341 Maplewood. 275-4

DEMONTIGNY EST, 1481A, en arrière, 2 appartements, $10.00 par mois. S'ad. FRontenac 2543. 275-4

DEMONTIGNY, coin Montcalm, beau logement neuf, appts, chauffés, 2 balcons, entrée seule, prix modéré. 1212 Demontigny. 275-4

D...ORIMIER 5120, coin ruelle, 6 appts, ultra moderne, cave cimentée, garage chauffé, AMherst 46.0. 275-4

DELORIMIER, 5185, logement de 8 appts. 5187 Delorimier. 275-4

DELORIMIER, 7032, 6 grands appts, modernes, ménage fait, garage, bas prix, cause départ, pour campagne. 275-4

DEMONTIGNY, un 2ième, 6 appts, ménage fait, belle division, bien chaud, prix modéré. 1212 Demontigny. 275-4

DELORIMIER, 5292-5290—3ème étage entre Laurier et Masson, 4 appts, bain, ménage fait 20.00. Visib. dimanche 275-4

FULLUM et Sherbrooke, 4 et 6 appts très modernes, neufs, jamais habité; possession immédiate. AMh. 4722. 275-4

APPARTEMENTS A LOUER

ATTENTION

NOUS avons encore des appartements à louer dans les meilleures parties de la ville. La Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques Ouest HArbour 2185 et DOllard 2192. 275-18

APPARTEMENTS, de quatre chambres chauffées, prix modéré, garanti pas de vermine. Adressez au concierge, 1672 Hôtel de Ville. 274-3

PETIT appartement chauffé, meublé moderne ou chambre préférence, dame, demoiselle, 1489 De Bullion, 2ème 275-4

CONTENU de 4 appts, richement meublés, comme neuf, vendra complet ou séparément. Occasion pour nouveaux mariés, 4364 Sherbrooke Ouest. 275-4

COUCHETTE, sommier, buffet en parfait ordre, prix raisonnable. S'ad. 4836 Brébeuf. 275-4

LAVEUSE famille, avec moteur gasoline, régulier 229.00 pour offre raisonnable, 1209 Mt-Royal Est. 275-4

LAVEUSE électrique toute neuve à vendre pour balance des paiements. Un vrai bargain. S'ad. appt. 2, 2245 Parthenais. 275-4

MACHINE à coudre Singer basculante $15; laveuse électrique, 1303 Papineau, appt 2, coin Ste-Catherine. 275-4

MACHINE à tricoter presque neuve, $18.00. S'ad. 7018 Des Ecores, Tél. CAlumet 2785W. 275-4

MACHINE Singer tête basculante, 5 tiroirs, chêne doré, bien bon marché, 1556 Ontario coin Maisonneuve. 275-4

FOURRURES

MANTEAU en seal, garni en opossum, taille moyenne, $35.00 ou faites une offre. DOllard 7822. 274-3

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BRIQUES, fournaises à eau chaude, radiateurs, tuyaux, valves, portes, châssis, soliveaux, bois de carré, charpente d'acier. W. Lajeunesse & Cie, démolition, 1215 Papineau. 268-26

EFFETS DE BUREAUX ET MAGASINS

DICTAPHONE, trois pièces complètes, conditions parfaites. MA. 5902. 273-3

CARTES D'AFFAIRES

COLLECTIONS

PRETS 6 p.c. construction, renouvellement 1ère, 2ème hypothèque, avance durant construction. Geo. Bouchard, 500 Place d'Armes, HArbour 2831. 272-26

P. M. BEAUDOIN, percepteur de créances, billets, loyers, etc. à commission, 152 Notre-Dame Est, HArbour 0207. 269-26

REPARATIONS

E. TELLIER & FILS LTEE

SERRURIERS-ARMURIERS

CLES, serrures, réparations de ressorts de portes, moulins à laver, moteurs électriques, essoreuses, gramophones et armes à feu.

347 DORCHESTER EST
HArbour 8577

263-9

REPARATIONS et service de la balayeuse électrique Royal. Satisfaction garantie. H. Forget, chambre 308, édifice Amherst, HArbour 9106 274-26

DIVERS

BROUSSEAU, BLANCHETTE, manufacturiers d'escaliers en fer, balcons, échelles de sauvetage et clôture, 3970 rue Cool, Verdun. York 2722. 275-26

CHEVEUX GRIS ?
CHEVEUX BLANCS ?

A TOUS CEUX qui en feront la demande, je donnerai (gratuitement) la recette pour redonner aux cheveux gris leur couleur naturelle. Pas de teintures. Pas de couleurs, mon procédé (le plus nouveau) arrête la chute, et redonne la couleur naturelle. Ecrivez à Sedoline, 7402 rue Berri, Montréal. 269-9

Messagers Fiables . . . !

Les petites annonces sont des messagers fiables qui transmettent votre message d'une manière rapide et économique.

Si vous désirez vendre, louer ou échanger quelque chose, confiez votre message à un de ces "petits messagers" dans "La Patrie" . . . et vous atteindrez rapidement les clients désirés.

"Les petites annonces de "La Patrie" ont de l'influence !"

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

ATTENTION! Superbe chesterfield mohair, chambre coucher, salle dîner noyer, radio. Occasion exceptionnelle, 105 Sherbrooke Ouest. 275-4

CONTENU de 4 appts, richement meublés, comme neuf, vendra complet ou séparément. Occasion pour nouveaux mariés, 4364 Sherbrooke Ouest. 275-4

COUCHETTE, sommier, buffet en parfait ordre, prix raisonnable. S'ad. 4836 Brébeuf. 275-4

LAVEUSE famille, avec moteur gasoline, régulier 229.00 pour offre raisonnable, 1209 Mt-Royal Est. 275-4

LAVEUSE électrique toute neuve à vendre pour balance des paiements. Un vrai bargain. S'ad. appt. 2, 2245 Parthenais. 275-4

MACHINE à coudre Singer basculante $15; laveuse électrique, 1303 Papineau, appt 2, coin Ste-Catherine. 275-4

MACHINE à tricoter presque neuve, $18.00. S'ad. 7018 Des Ecores, Tél. CAlumet 2785W. 275-4

MACHINE Singer tête basculante, 5 tiroirs, chêne doré, bien bon marché, 1556 Ontario coin Maisonneuve. 275-4

FOURRURES

MANTEAU en seal, garni en opossum, taille moyenne, $35.00 ou faites une offre. DOllard 7822. 274-3

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BRIQUES, fournaises à eau chaude, radiateurs, tuyaux, valves, portes, châssis, soliveaux, bois de carré, charpente d'acier. W. Lajeunesse & Cie, démolition, 1215 Papineau. 268-26

EFFETS DE BUREAUX ET MAGASINS

DICTAPHONE, trois pièces complètes, conditions parfaites. MA. 5902. 273-3

CARTES D'AFFAIRES

COLLECTIONS

PRETS 6 p.c. construction, renouvellement 1ère, 2ème hypothèque, avance durant construction. Geo. Bouchard, 500 Place d'Armes, HArbour 2831. 272-26

P. M. BEAUDOIN, percepteur de créances, billets, loyers, etc. à commission, 152 Notre-Dame Est, HArbour 0207. 269-26

REPARATIONS

E. TELLIER & FILS LTEE

SERRURIERS-ARMURIERS

CLES, serrures, réparations de ressorts de portes, moulins à laver, moteurs électriques, essoreuses, gramophones et armes à feu.

347 DORCHESTER EST
HArbour 8577

263-9

REPARATIONS et service de la balayeuse électrique Royal. Satisfaction garantie. H. Forget, chambre 308, édifice Amherst, HArbour 9106 274-26

DIVERS

BROUSSEAU, BLANCHETTE, manufacturiers d'escaliers en fer, balcons, échelles de sauvetage et clôture, 3970 rue Cool, Verdun. York 2722. 275-26

CHEVEUX GRIS ?
CHEVEUX BLANCS ?

A TOUS CEUX qui en feront la demande, je donnerai (gratuitement) la recette pour redonner aux cheveux gris leur couleur naturelle. Pas de teintures. Pas de couleurs, mon procédé (le plus nouveau) arrête la chute, et redonne la couleur naturelle. Ecrivez à Sedoline, 7402 rue Berri, Montréal. 269-9

CARTES D'AFFAIRES

COIFFURES

COIFFURE gratis, donnée sous la surveillance des experts, tous genres de coiffure. S'adresser 74 Ste-Catherine Ouest. 270-26

GARAGES

DOMINION SQUARE GARAGE. Garage officiel de l'hôtel Windsor et de l'hôtel Lasalle, capacité de 800 chars, 1200 rue Stanley, MArquette 2197 269-26

OCCASIONS d'AFFAIRES

COMMERCE A VENDRE

ATTENTION! Beau restaurant bien situé à vendre loyer $25.00, vendra immédiatement. FRontenac 0003. 275-3

BUANDERIE avec clientèle, propriété et grand espace, vendra cause départ. DUpont 2664. 275-4

BELLE buanderie, grande clientèle, à vendre ou associé, cause maladie. DUpont 2664 275-3

CLOS bois et charbon établi depuis 25 ans, bonne place d'affaires, 172 Beaubien Est 275-4

CLOS bois et charbon, cause maladie, vendra ou échangera pour autre commerce, 1666 Lafontaine, coin Papineau. 275-4

COMMERCE épicerie, cave, garage, magasin moderne, situé près St-Denis, valeur $1,000, S'ad. 218 ou 227 St-Zotique. 275-4

DEUX magasins de fruits, bon site pour tout genre de commerce. A qui la chance? Pour information, 1284 Beaubien. Tél. DOl. 0154. 275-4

EPICERIE boucherie, sur un coin, très bien outillée, bonne clientèle. Tél. CHerrier 6606. 274-3

EPICERIE licenciée, commerce anglais et français, chance pour prompt acheteur, 5071 Papineau, coin Laurier. 275-4

EPICERIE avec licence de bière. Aubaine à prompt acheteur, 7220 St-Hubert. 275-4

EPICERIE restaurant, 2 grandes vitrines, seul aux alentours. Vendra cause maladie, 6375 Christophe-Colomb. 275-4

EPICERIE restaurant à vendre, logis en arrière, bon marché, 2177 Cuvillier. 275-4

EPICERIE à vendre avec licence de bière. Cause maladie, à sacrifice, 2790 Hochelaga, CH. 7427. 275-4

EPICERIE licenciée avec propriété à vendre ou à louer ou à échanger pour propriété, cause maladie, S'ad. DOl. 8997. 275-4

EPICERIE à vendre située 2391 Ste-Catherine Est, loyer $25.00, bon marché pour prompt acheteur. 275-4

EPICERIE-restaurant à vendre, 4 appts en arrière, bonne place d'affaires. Cause départ, 2521 Saint-Charles. 275-4

EPICERIE avec propriété, cause maladie, considérerait échange; aussi propriété, gros revenu. CHer. 7122. FR. 9089. 275-4

MAGASIN DEMANDE

MAGASIN général demandé ou autre commerce, échangera pour bonnes propriétés neuves bien louées, Montréal, Beauchamp 363 Mt-Royal, HArbour 1554, DOllard 8196. 274-3

COMMERCE DEMANDE

EPICERIE ou autre commerce demandé, donnerait en échange bonne maison en ville. Immédiatement. Beauchamp, 363 Mt-Royal, HArbour 1554, DOl. 8196. 274-3

PROFESSIONNELS

MEDECINS

MALO, Dr ZENON—Clinique privée, nouveau numéro 6631 Saint-Denis, entre Beaubien et Saint-Zotique. Tél. CR. 0292. Heures de 2 à 5, 7 à 9 heures 263-25

SPECIALISTE, maladies chroniques, urinaires, vénériennes, maladies spéciales femmes, et hommes. Docteur Prévost, 3440 Hutchison. Tél. MArquette 6611. 263-25

PROFESSIONNELS

AVOCATS

BEAUCHAMP & ELLIOTT, avocats, Québec et Ontario, Chambre 1406 édifice Aldred, 507 Place d'Armes, téléphone Harbour 2558. 258-26

ELEVES DEMANDES

A BAS les sténographies impraticables! Apprenez de l'auteur même en trois mois l'incomparable sténographie bilingue Perrault-Duployé. Cours à l'institut ou par correspondance. 253 sténographes judiciaires; 29,003 diplômes octroyés. Institut sténographique Perrault, 2 ouest, avenue des Pins, Montréal. PLateau. 2760. Prospectus. 272-26

Ecole Technique de Montréal

SURVENTIONNEE par le gouvernement Provincial, seule autorisée à faire passer des examens de chauffeurs, de mécaniciens d'automobile dans le district de Montréal. Organisation la plus complète au Canada en mécanique et électricité d'automobiles. Prenez garde aux annonces trompeuses, 209 rue Sherbrooke Ouest, Montréal. 263-25

COURTIERS

J.-H. LAFRAMBOISE, c.c.s., courtier en immeubles et assurances, Edifice Métropole, Chambre 201, 4 rue Notre-Dame Est, LAncaster 8532. 258-26

FINANCES

ARGENT A PRETER

PRETS personnels aux salariés. Intérêt minime. Termes faciles, strictement confidentiel. Public Finance Corporation, 727 University Tower, MArquette 2827. 669 Ste-Catherine Ouest. 252-26

PRETS 6 p.c. construction, renouvellement 1ère, 2ème hypothèque avance durant construction. Geo. Bouchard 500 Place d'Armes. HArbour 2831. 249-26

PRETEURS SUR GAGES

RECONNU le meilleur à Montréal depuis plus de 20 ans. Argent prêté sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures, carabines, fusils, antiquités, argenteries, porte-habits, sacs de clubs, instruments de musique, jumelles de campagne, cameras ou tout article de valeur. Billets émis. Références: tous les gérants de banques. Ross Vineberg, Mont de piété avec permis du gouvernement, 83 rue Craig Ouest. 272-26

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

AUBAINE extraordinaire, 6229-31 Des Ecores, système de chauffage, garage, moderne, en parfaite condition, 45,000.00. Crescent 5510 ou 4467. 275-4

A ST-HENRI, 6 log., rue Collège, revenu 1400.00. Bargain 9,500.00. Brière, WEst. 2507. 275-4

AUBAINE—3ème Ave., Rosemont, 2 étages, 2 logements, 5 appartements chacun, 4,900. Comptant 400.00. Cal. 8332. 275-4

A SACRIFICE, faut vendre, maison neuve, moderne, 1ère classe, en face boulevard, parc, S'ad. CLairval 7793. 275-4

AUBAINE—Rue Orléans, 2 étages, 2 logements modernes, chauffage, garage chauffé, 5,700.00. Comptant 500.00. CAl. 8332. 275-4

AUBAINE, 2470 St-Zotique, près Iberville, 2 logements 6 pièces, modernes, coin ruelle, revenu 900. Comptant, 1,200, balance facile. Cal. 0463J. 275-4

A ST-HENRI, rue Couvent, 2 log., 7 pièces, revenu 1104.00. Bargain 8,500.00. Brière, WEst. 2507. 275-4

A SACRIFICE, Nicolet, 2055. Trois étages, 4 logements, 2 entrepôts, écurie en brique. 4677 Garnier. 275-4

A VENDRE, maison moderne, 2 étages, 4 logements, coin de ruelle. S'ad. 3818 Deiorimier. 275-4

BARGAIN, Parc Molson, 2 étages, 2 logements modernes, chauffage, garage. Comptant 1,000.00. CAl. 8332. 275-4

BARGAIN, maison rue Molson, 2 étages, 2 logements finis modernes, système à eau chaude, près église, tramways 6341 rue Molson. 275-4

BERRI 7350, près DeCastelnau, maison neuve, très moderne, 2 étages, 3 logements. CAlumet 2179m. 275-4

BLVD ST-DENIS, belle et bonne maison, 3 étages, 8 pièces, bien située, à cause de maladie, vendra pour rapporter 15%%; vaut la peine d'être vue. DOllard 6175. 275-4

BARGAIN, Berri, 2 logis, 2 garages, fournaise, eau chaude, comptant 800.00. AM. 2047. 275-4

BORDEAUX, près Sherbrooke, trois jolis logements à $11,800, loués $1,320. Téléphone LAncaster 8734. 275-4

BARGAIN, rue Bordeaux, 5736-2 logements, 5 grands appts, maison neuve, 6 logements, 4 appts, rue DesCarrières, visible le dimanche, CAlumet 1668W. 275-4

BARGAIN, Drolet, près Gulzot, 20 pieds, façade, 3 logements, 7 et 4 chambres, modernes, prix 7800, comptant 1500. FAlkirk 2936. 275-4

BERRI, près Crémazie, 2 étages, 6 appts, parfait état, 3,000.00 pour quelques jours. DUp. 2603. 275-4

BELLE propriété moderne, coin Marquette, près Bachel, 5 logements, 3 garages, 2091 Marie-Anne. 275-4

J'ACHETERAIS état boucher par inventaire, loyer bas, Hochelaga ou Maisonneuve. CLa. 3525M. 275-4

LAPINS chinchillas à vendre, 25 en montant, différentes grosseurs, femelles prêtes à l'accouplement, 4249 Papineau. 275-4

RUE CHRISTOPHE COLOMB, chance exceptionnelle, 5 logements avec frigidaire, système à chauffage central, avec 5 garages. Valeur $30,000 pour $25,000. S'adresser CRescent 2637. 272-6

RUE DE TECK, maison neuve, 3 logements, prix $4,500. Rue Waverly, 10795, 2 logements, bonnes conditions, prix $4,000. J. A. Roy, HA. 2820. 273-3

IMMEUBLES

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE demandée, prix d'occasion seulement. Confidentiel. Pas d'agents. 263 Mont-Royal, HArb. 1554. DOl. 8196. 274-3

TERRES A VENDRE

QUINZE arpents, terre à jardinage, 20 milles de Montréal. Prix $750.00. Conditions faciles. Propriétaire, Roy, 10 St-Jacques Ouest, Chambre 609, MArquette 3341. 274-3

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN A VENDRE OU A ECHANGER

TERRAIN BIEN SITUE COIN RUELLE DELORIMIER ET DES ERABLES, RUE SAINT-ZOTIQUE. SACRIFIERA. DUPONT 4973. 274-3

IMMEUBLES

Appartement Parkdale Court

3514-3524 rue Hutchison? 3515-3525 rue Durocher. Bâtisse à l'épreuve du feu, située près de la rue Sherbrooke. Appartements modernes de 3-4 et 5 pièces, avec garage, frigidaire, eau chaude à l'année, taxes payées. Loyer raisonnable. S'adresser au concierge, HArbour 9898, ou à la Société Nationale de Fiducie, 55 Ouest, Saint-Jacques, HArbour 2185. 267-26

HOTELS, TAVERNES

VILLE OU CAMPAGNE, échangerais pour propriété et comptant. Des occasions exceptionnelles; aussi toutes sortes d'autres commerces vendus, échangés. Propriétaire, 263 Mont-Royal, HArbour 1554, DOllard 8196. 274-3

PROPRIETES A VENDRE

PAPINEAU près Mont-Royal, propriété commerciale d'avenir, 2 magasins, 4 logements, sacrifié $18,000. Besoin d'argent.

AVENUE DU PARC, près St-Viateur, propriété commerciale d'avenir, gros revenus, sacrifié cause départ, $20,000, revenus, $2,500.

SHERBROOKE EST, en face parc Baldwin 20 pieds 5 logements, finition chêne, chauffage central, endroit idéal pour homme de profession, bon marché, $24,000.

PETIT & PETIT LIMITEE
1353 RUE MONT-ROYAL EST
AMherst 2103 274-2

Sympathies à la famille de Mme Emélie Beaumier

A l'occasion de la mort de Mme Emélie Beaumier, décédée récemment à l'âge de quatre-vingts ans, la famille de la défunte a reçu de nombreuses marques de sympathies, offrandes de messes, tributs floraux et bouquets spirituels, dont voici la liste:

Offrandes de messes.—Le docteur et Mme Georges Monfette, Religieuses de l'Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, MM. et Mmes Philippe Lemay, Joseph Monfette, Henri Cantin, Eugène Monfette, Arthur Fournier, Herman Monfette, les Gardes-malades graduées de l'Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, les Gardes-malades Etudiantes de l'Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc; M. et Mme J. A. Trudeau, Mme Calixte Lemaire, M. Eugène Bouchard, le docteur et Mme George Baril, M. Adrien Boulanger, la famille Alphonse Fournier, Mlles Marie-Anne et Alice Lefebvre, M. et Mme Albert Demers, M. l'abbé Martial Manseau, M. et Mme J. Wilfrid Beaudet, M. et Mme Alfred Godin, M. et Mme A. Dansereau, le docteur et Mme J. A. Tousignant, M. Donat Fournier, Mme J. Z. Beaumier, M. et Mme J.-A. Comeau, Monseigneur Félix Couturier, évêque, M. et Mme Pierre Trudeau, Révérend Père Célestin, Missionnaire, M. l'abbé J. E. Secours, ptre, M. et Mme J. A. C. Huot, les enfants de la famille J. A. C. Huot, le docteur et Mme A. L. Guertin.

Bouquets spirituels—M. et Mme Alphonse Tousignant, docteur et Mme Georges Monfette, les Soeurs de l'Assomption, de Barton, Vt., et Manseau, le docteur et Mme Gustave Guérin, M. l'abbé Martial Manseau, Révérend Père Joachim, Mme Roch, M. l'abbé E. A. Lemaire, les Révérends Pères Franciscains, la famille C. B. Poisson, M. l'abbé J. A. Têtreault, M. et Mme Joseph Gagnon, la famille Albert Daigle, Mlles Laquerre, M. et Mme Robert Monfette, la famille Nap. Kirouac, Mlle Elisabeth Boulanger, la famille Joseph Monfette, Michel et Marie Monfette, M. et Mme Ph. Gervais, la famille Henri Cantin, M. et Mme Joseph Leblanc, Mme J. E. Tousignant, la famille J. A. Monfette, la famille Philippe Lemay, la famille Eugène Monfette, la famille Arthur Fournier, la famille Albert Demers, M. et Mme Arthur Monfette, M. et Mme Alphonse Monfette, M. et Mme Antoine Monfette.

Sympathies—La famille J. Alcide Savoie, la famille E. A. Charron, M. et Mme E. M. Daigle, M. et Mme J. O. Crochetière, M. et Mme Maurice Savoie, M. et Mme Gatien Trempe, M. et Mme Omer Lecomte, M. et Mme Antonio Pallié, M. l'abbé Albert Chassé, la famille Napoléon Paris, la famille Calixte Gosselin, M. et Mme A. Dansereau, la famille Octave Bouchard, M. et Mme Alph. Monfette, M. et Mme Théo. Cloutier, M. et Mme Joseph Bouchard, la famille C. B. Lord, Mlle Marie-Louise Royer, M. et Mme J. H. Bélanger, M. et Mme Adolphe Houle, M. Albert Davaluy, la famille Nérée Beaudet, la famille David Desbiens, M. et Mme Philippe Tousignant, la famille Edmond Beaudet, la famille J.-Arthur Beaudet, M. et Mme Ernest Cantin, M. et Mme Emile Fournier, Mme Urgèle Tousignant, M. et Mme Edmond Beaudet, M. et Mme Hercule Brisson, M. Lucien Dubois, P. R. Père Célestin, Franciscain, R. SS. St-Paul de la Croix et Ste-Elisa M. l'abbé Ulric Leblanc, ptre, J. J.-A. Huat, M. l'abbé O.-E. Lecours, ptre, Révérend Père Sylvestre Franciscain, Mlle Jeannette Loma, Couvent.

Télégrammes:—M. et Mme Georges Trudeau, M. le docteur Goulet, M. le docteur Henri Gélinas, M. le docteur Lucien Gélinas, la famille J.-Z. Beaumier, la famille J.-B. Beaudet, M. et Mme J.-A. Girard, M. W.-R. Murray, M. Wilson.

Tributs floraux—M. Eugène Monfette, MM. Alphonse et Herman Monfette.

Ses funérailles ont eu lieu le 26 décembre à Manseau. La foule recueillie emplissait les nefs et les jubés de notre église paroissiale.

Le service fut chanté par le Rév. Père Nérée, o.f.m., assisté des Rév. Pères Monfette, cudiste de Charlesbourg et Roméo Doucet, de Manseau, comme diacre et sous-diacre. Des messes furent dites aux petits autels par les Rév. Léopold Fournier, professeur, Nicolet et E.-A. Lemaire, curé, lequel a aussi fait la levée du corps.

Portait la croix: M. Léonard Cantin, Charny.

Les autres porteurs furent: MM. Robert Monfette, Arthur Monfett, Emile Monfette, Roland Monfette, Ludger Monfette, J.-Bte. Monfette tous petits-fils de la défunte.

A l'orgue, tenue par Mlle Isabelle Daigle, les principaux solistes furent MM. Eusèbe Barbeau, Donat Fleury, Raymond Charron, Arthem Kirouac, Alphonse Fournier, Emile Fournier, Albert Monfette, Alphons Monfette.

Elle laisse pour pleurer sa perte, MM. Joseph, Alphonse, Eugène et docteur Georges Monfetet, Mmes Philippe Lemay, née Georgina Monfette, Henri Cantin, née Emélie Monfette, Arthur Fournier, née Aurore Monfette, Révérende Soeur Ste-Emilienne, née Anastasie Monfette

HALIFAX. — Abdoullah Youssouff Ali, avocat indien, est arrivé samedi par le paquebot "Mongcalm", du Pacifique Canadien pour faire une tournée de conférences au Canada sous les auspices du Conseil national d'éducation.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est par les présentes donné que BEULAH ISOBEL PHILLIPS, de la cité de Westmount, épouse de HIWIN HAMILTON EAKIN, du même lieu, agent de navigation, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour l'adoption d'un Bill de Divorce d'avec sondit époux, Irwin Hamilton Eakin, pour causes d'adultère et d'abandon.

Daté à Montréal, province de Québec, ce cinquième jour de janvier, 1932.

CHARLES A. HALE,
Procureur de la requérante.

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

CHEVROLET coach, modèle 1927, licence, en bon ordre de marche, $5.00. 4609 De Laroche. CHer. 7354. 271-6

CHRYSLER 70 sedan, comme neuf, 5,000 milles seulement, à sacrifier. S'ad. 4522 Papineau, AMherst 6710. 273-3

CHRYSLER 70, 1931, en bonne condition, garanti, 1100.00. 538 Rose de Lima, 7 p.m. 275-4

CHEVROLET sedan 1928, comme neuf, 145 comptant, cause sans ouvrage. CH. 2497. 275-4

CHEVROLET coach 1928, peinture neuve, cinq pneus neufs, $175.00, Chevrolet camion 1928, avec petite carrosserie fermée, $225.00. Ford Tudor 1931, tout neuf, $350.00. 9 Marie-Anne Est. 275-4

CHRYS

TEMPÉRATURE

BEAU ET FROID

TORONTO, 18. — (Presse canadienne). — Pression élevée sur le Manitoba et les Etats de l'Ouest. Dépression passant sur Québec en direction de l'Est. Doux, neige ou pluie dans l'Est. Beau et froid dans l'Ouest.

Pronostics:

Lacs inférieurs et baie Georgienne: vents forts ouest à nord-ouest, généralement beau et un peu plus froid ce soir et mardi, neiges locales.

Vallée de l'Outaouais et haut Saint-Laurent: Vents forts ouest à nord-ouest, généralement beau et un peu plus froid ce soir et mardi.

Bas Saint-Laurent: Vents forts ouest à nord-ouest, nuageux, neiges locales ce soir et mardi, un peu plus froid mardi.

Golfe et rive nord: Vents forts sud-ouest, plus doux, neige ou pluie. Mardi, vents forts ouest à nord-ouest, plus froid, neige.

Maritimes: Vents forts sud-ouest, doux, pluie. Mardi, Vents forts ouest à nord-ouest, éclaircie.

Lac Supérieur: Vents ouest, beau et un peu plus froid ce soir et mardi.

Manitoba et Saskatchewan: Vents modérés, beau aujourd'hui et la majeure partie de mardi.

LES CHEVAUX DU ROI EN VENTE PUBLIQUE

MADRID, — Les chevaux ayant appartenu à l'ancien roi vont être mis incessamment en vente publique. Leur mise à prix est modique, si l'on tient compte qu'il s'agit de bêtes de grande race. C'est ainsi que Flashlight, qu'Alphonse XIII montait de préférence quand il jouait au polo est mis à prix pour 85 francs. Rose-Marie, la jument favorite de l'ancienne reine, est évaluée 850 pesetas. Soda, que montaient fréquemment les ex-infants sera mis en vente au prix initial de 1,700 pesetas.

DECES

GOSSELIN. — A Montréal, le 18 courant, à l'âge de 69 ans, est décédé J. B. Gosselin, 676 de L'Epée. Avis des funérailles plus tard.

LA ROCQUE—En cette ville, le 16 courant, à l'âge de 50 ans, est décédé le docteur Charles La Rocque, époux d'Yvonne Ponton.

Les funérailles auront lieu le mardi 19 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure du défunt, No 5751, rue Durocher, à 8 heures 10 pour se rendre à l'église Saint-Viateur, où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LASSALLE— A Montréal, le 16 courant, à l'âge de 50 ans, est décédé le docteur Albert Lassalle.

Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 70 Elmwood Ave., à 9.15 heures pour se rendre à l'église de St-Viateur d'Outremont et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDOUX—A Montréal, le 15 janvier 1932, est décédée Yvonne Ledoux, à l'âge de 21 mois, enfant bien-aimée d'Alfred Ledoux et Aurore Hurteau.

funérailles privées.

MARTEL — A Montréal, le 17 courant à l'âge de 18 mois est décédé Jean Guy Martel, 5019 Garnier. Avis des funérailles plus tard.

PARADIS. — A Montréal, le 17 courant à l'âge de 75 ans, est décédé Georges Paradis, 1656 Dorion. Avis des funérailles plus tard.

DECES A MONTREAL

BEAUCHAMP—Babilas, 61 ans, veuf de Lumina Gariépy, décédé le 17 courant, 2098 Wurtelle.

BLEAU—Denise, 2 ans, fille de Raoul Bleau, et de Juliette Perron, décédée le 17 courant, 4597 Papineau.

BOURBONNAIS — Ida Léonard, épouse de Josaphat Bourbonnais, décédée le 16 courant, 4028 rue Joseph, Verdun.

DUROCHER—Lionel, 39 ans, comptable, époux de Valentine Plamondon, décédé le 17 courant, 728 petite rue St-Antoine.

LABERGE—Imelda, Boucher, 25 ans, épouse de Xavier Laberge, décédée le 16 courant, 2150 Lespérance.

LAROCQUE—Charles, 50 ans, médecin, époux de Yvonne Ponton, décédé le 16 courant, 5751 Durocher.

LASSALLE—Albert, 50 ans, médecin, époux de Néomie Archambault, décédé le 16 courant, 70 Avenue Elmwood.

MARTEL—Jean-Guy, 1 an, fils de Edgar Martel, et de Antoinette Pauzé, décédé le 18 courant, 5019 Garnier.

MASSE—Blanche Vallée, 44 ans, épouse de Théodore Massé, décédée le 16 courant, 2234 Delorimier.

MORIN—Malvina Paris, 88 ans, veuve de Jean Morin, décédée le 16 courant, 4306 Rivard.

PARE—Ernest, 49 ans, époux de Louisa Dalbec, décédé le 17 courant, 12b est, Mozart.

POTVIN—Marie Fortin, 73 ans, veuve de Elzéar Potvin, décédée le 16 courant, 4252 Lafontaine.

ROBITAILLE—Cléophas, 83 ans, rentier, époux de Joséphine Letellier, décédé le 17 courant, 5168 Chamboré.

THIBAULT— Alice Lamarre, 39 ans, épouse de Hilarion Thibault, décédée le 16 courant, 1117 Island.

TROTTIER — Maxime, 59 ans, époux de Philomène Cloutier, décédé le 16 courant, 757 Beaumont.

REMERCIEMENTS

PAUL—Les enfants de M. Michel Paul, 565 Davidson, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur soeur Marguerite Paul. 275-1

ETABLIS EN 1881

McKenna LTEE FLEURISTES

Ste-Catherine & Guy FItzroy 2491

Laurier & Parc DOllard 4646

La Société Coopérative — DE — Frais Funéraires

rue Sainte Catherine, 302 est Plateau 7-9-11

J. Jean Goulet, président — Louis Lapointe, gérant général

LES DERNIERS DEVELOPPEMENTS DE L'AUTONOMIE CANADIENNE

Une intéressante conférence de l'honorable M. Ernest Lapointe, samedi au Cercle Universitaire. – Le Statut de Westminster adopté en décembre 1931.

L'honorable M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice du Canada, de 1924 à 1930, qui avait inauguré en 1927 la grande salle des fêtes du Cercle Universitaire par une remarquable conférence sur la situation internationale de notre pays à cette époque, a donné samedi au même endroit, une causerie intitulée "Le Statut de Westminster et l'évolution nationale du Canada", qui fait en quelque sorte suite à la première conférence. Le conférencier a parlé des derniers développements de l'autonomie canadienne à la lumière du statut de Westminster adopté à Londres en décembre 1931.

L'honorable M. Lapointe a expliqué au début que l'acte de Westminster ne confère pas aux Dominions un nouveau statut et ne leur octroie pas de privilèges constitutionnels nouveaux, mais ne fait que reconnaître et insérer dans le droit statutaire le dernier stage d'une évolution de plusieurs années.

Le conférencier déclare que les Dominions sont devenus des états libres volontairement associés entre eux et avec le Royaume-Uni, parce que ces jeunes pays ont étendu progressivement le champ de leurs activités gouvernementales et que le problème s'est posé définitivement d'une façon pratique et définie. Dans toutes les sphères administratives et constitutionnelles, dit M. Lapointe, le Canada a requis graduellement et avec succès que Sa Majesté le Roi, dans les affaires canadiennes, cesse d'agir sur la recommandation de ses aviseurs britanniques et ne reçoive d'avis que de ses ministres canadiens.

Quoique l'évolution nationale du Canada fut plutôt lente à s'exprimer dans les textes légaux, elle fut cependant rapide, politiquement; la pratique constitutionnelle conrôlait et dominait les théories juridiques. Il est bon à ce sujet de se rappeler que dans le droit anglais la coutume et la convention ont souvent joué un rôle capital: des pouvoirs naissent d'une coutume en perpétuelle évolution, tandis que d'autres pouvoirs qui paraissent subsister en théorie finissent par tomber en désuétude.

L'honorable M. Lapointe rappelle les décisions importantes prises à la Conférence de 1929, à laquelle il eut l'honneur de représenter le Canada et d'être le chef de la délégation canadienne.

"Le travail de cette conférence fut long et difficile, dit le conférencier, mais nous eûmes la satisfaction de pouvoir signer un rapport unanime. Ce rapport, après avoir reçu l'approbation de la Chambre des Communes du Canada a été accepté subséquemment à la Conférence de 1930 et le Parlement Impérial vient de lui donner force de loi. La déclaration de 1926 n'est plus seulement une déclaration une reconnaissance, elle est devenue un statut. Ce qui avait été aboli en grande partie en pratique n'existe plus même légalement. L'association des nations britanniques étant basée sur la liberté, les textes et les formules ont été modifiés pour que la structure soit conforme à la base et que rien ne blesse l'harmonie de l'ensemble.

Parmi les anomalies constitutionnelles qui semblaient incompatibles avec la doctrine d'égalité formulée en 1926, la plus importante semblait être la suprématie législative du Parlement de la Grande-Bretagne plus particulièrement énoncée dans l'Acte concernant la validité des lois coloniales. Cet acte fut édicté pour autoriser les législatures coloniales à légiférer même d'une façon non conforme au droit commun anglais, mais avec l'importante restriction que toute mesure qui serait contraire aux dispositions d'une loi formelle du Parlement du Royaume-Uni s'appliquant aux colonies serait de nul effet dans la mesure où elle contreviendrait à cette loi impériale. En 1885, quand cette loi fut mise en vigueur, il n'existait encore aucun Dominion; il n'y avait que des colonies relativement petites et dispersées. Une subordination législative convenait alors à leurs besoins et à leurs désirs, mais appliquée aux Dominions d'aujourd'hui, elle devenait un inconvénient et un anachronisme.

Pour montrer l'état d'infériorité législative où se trouvait notre parlement alors, le conférencier rappelle quelques exemples se rapportant à nos lois relatives à la marine marchande. A la conférence de 1897, Sir Wilfrid Laurier, dit-il, émit l'opinion que le Canada avait le droit exclusif de légiférer en matière de navigation et de marine marchande. Avant lui Sir John Thompson avait supporté cette thèse et soutenu la doctrine que le parlement canadien n'est pas limité dans les pouvoirs qui lui sont conférés par la section 91 de l'acte fédératif. Mais les tribunaux ont toujours rejeté cette prétention et le Canada en matière maritime a continué d'être considéré et traité comme une colonie. Il est vrai que l'Acte Impérial permettait au Canada d'abroger et de remplacer certaines de ces dispositions, mais ces changements ne pouvaient avoir d'effets qu'après avoir reçu la confirmation du gouvernement impérial.

Parmi les autres anomalies sérieuses qui méritent d'être notées, le conférencier signale l'impuissance des Parlements des Dominions à adopter les conventions internationales en matière de navigation. Le statut de Westminster a définitivement changé cette situation qui ne pouvait se maintenir étant donné les diverses évolutions des Dominions dans tous les domaines de leurs activités. L'Acte de validité des lois coloniales ne s'applique plus au Canada et le Parlement Canadien est le maître absolu et le seul juge en matière de législation canadienne. De plus, la marine marchande canadienne est maintenant contrôlée exclusivement par le Parlement du Canada.

Le conférencier a expliqué en terminant comment la Royauté de l'Empire Britannique exprime non seulement l'idée d'autorité, d'unité pour l'Angleterre, mais qu'il symbolise aussi la vie nationale de chacun des Dominions qui compose cet Empire.

Le conférencier a été présenté par M. Augustin Frigon, président et les remerciements ont été offerts par Me Antonio Perrault, C.R., ancien président du Cercle Universitaire.

LE MARIAGE PEUT-IL ETRE UNE "AFFAIRE"?

PARIS. — Qu'est-ce que le mariage ? Un rapt légal, disaient les civilisations antiques. L'union pour toujours librement consentie de deux âmes, prétendent les amoureux. Une association fondée à la fois sur l'affection et les intérêts réciproques, affirment les esprits bourgeois. Un truc de publicité comme un autre pensent les "stars" du cinéma américain. M. Jacob Levine est d'avis que c'est surtout une affaire et, comme toutes les affaires, susceptible d'une ou plusieurs "petites commissions".

Il est vrai que M. Jacob Levine exerce justement la profession de "marieur". Dans les grouillantes rues du troisième arrondissement où vivent et travaillent ses frères en Israël, il se promène, un carnet à la main. Et il engage la conversation avec M. Meyer ou M. Weill.

—Il me semble que votre fils est bientôt en âge de s'établir. J'ai sûrement ce qu'il lui faut dans mon petit carnet. Voyez Sarah Rébecca, Ruth, Rachel... Le chiffre de la dot est en face de chaque nom... Je reviendrai... Vous y viendrez...

..On y vient plus d'une fois. Ces mariages ne réussissent pas, en moyenne, plus mal que les autres. M. Charles Fridja, tailleur, et Mlle Noémie Frucht, qui se sont rencontrés, il y a quelques mois, grâce à M. Jacob Levine, sont très satisfaits du mariage qu'ils ont conclu, M. Jacob Levine l'est un peu moins. En effet au lendemain des épousailles et sans craindre de troubler une lune de miel commençante, il était venu troubler le nouveau marié.

—Vous êtes heureux, monsieur Fridja ?

—Très heureux.

—Alors, peut-être augmenterez-vous un peu ma commission ?

—Hein! Quoi ?

—N'avions-nous pas convenu de 3,000 francs... sur la dot ?

—Je ne sais ce que vous voulez dire. Au surplus, ces choses-là sont immorales. Ne me parlez plus de cela.

Mais M. Jacob Levine n'a pas honte d'en parler. Dupé, il l'affirme du moins, et mécontent, il a assigné, par l'organe de Me Théodore Valensi expert en histoires juives et de Me Frantz Morteau, le marié récalcitrant devant le juge de paix du IIIe.

Plaignons ce magistrat qui va être obligé de décider si le mariage peut être une "affaire" — on le dit quelquefois, mais de là à l'exprimer dans un jugement! — et qui devra se débrouiller dans une jurisprudence absolument contradictoire. Il y faudrait un Salomon. S'il s'en tire, il aura bien droit à un beau chandelier à sept branches.

LE BANQUET ANNUEL DE LA FIRME JOHN MILLEN & FILS

Dernièrement, à l'hôtel Windsor, avait lieu le banquet annuel de la firme John Millen & Fils, auquel avaient été conviés tous les distributeurs du célèbre radio Philco de Montréal et du district. Au cours de son allocution, M. John Millen, le président, déclarait qu'en 1931, la maison qu'il dirige avait fait d'excellentes affaires, malgré la dépression qui sévit actuellement. Environ 250 personnes assistaient à ces agapes qui furent des mieux réussies. Nous remarquons ici à la table d'honneur: MM. J. H. Olsen, Wm. Barron, ingénieur en chef de la firme Millen, Dave McMilan, Wilfrid Laurier De la Ronde, d'Ottawa, Harry Boyd Brown, R. L. Hoot, représentant de district des radios Philco, A. L. Peillard, Charles G. Robinson, John E. Millen, le président, E. Leslie Millen, gérant des ventes, L. Hartley, trésorier et H. T. Bradley. (Cliché Rice Studio).

A TRAVERS LES CENTRES DE NOTRE PROVINCE

THETFORD MINES

THETFORD MINES, 13. — (Du corr. de la "Patrie"). — Son Honneur le maire Taschereau Labbé et l'échevin Turcotte sont descendus à Québec en voyage d'affaires.

—M. Lionel Remillard qui a passé quelques jours en ville est retourné à l'institut agricole d'Oka à la trappe.

—M. O. C. Smith actuellement en voyage à Ambler Penn., dans l'intérêt de la Cie Keasbey and Mattison dont il est le gérant.

—M. Léonce Drouin de retour d'un voyage à Sussex, N.B.

—Mlles Berthe et Béatrice Verreault nous ont quittés pour aller demeurer à Montréal.

—M. J. Arthur Mercier de Lambton était en ville ces jours derniers l'invité de Mlle Eugénie Vallières.

—M. et Mme J. The Doyon et leur nièce Mlle Gemma Doyon de Saint-Joseph de Beauce étaient de passage en ville à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An.

—M. Daniel Roy qui a passé quelques jours dans sa famille est retourné à Mégantic.

—M. le docteur Sylvio Leblond de Québec passe quelques jours dans sa famille.

—M. et Mme J. A. Saucier et leurs enfants René et Hélène sont de retour d'une promenade à Québec, Trois-Rivières, Louiseville et Saint-Léon.

—M. Léo Grégoire est de retour à Flamand après avoir passé quelques jours en ville.

—M. Jos. Roy de Springvale Me., était de passage en ville à l'occasion des funérailles de sa belle-soeur Mme F. X. A. Roy.

—Le 30 décembre a eu lieu à Saint-Alphonse le mariage de M. Roméo Vallières fils de M. Jos. Vallières de Saint-Pierre de Broughton à Mlle Marie Anne Demers, fille de M. Joseph Demers cultivateur de Thetford Mines. La bénédiction nuptiale a été donnée aux époux par M. le curé G. Sauvageau et en présence des pères respectifs des nouveaux époux. Après le mariage il y eut réception chez les parents de la mariée. Les nouveaux époux sont ensuite partis en voyage de noces.

SAINT-BONAVENTURE

SAINT-BONAVENTURE, 13.—En l'année 1931, il y eut en cette paroisse 4 mariages, 31 baptêmes, 12 sépultures.

—M. Deus Nault a été élu marguillier en remplacement de M. Alma Cartier, sortant d'exercice.

—Durant la messe de minuit, une construction appartenant à M. Joseph Allard, a été détruite par le feu. Il eut le temps de sauver une partie du bétail.

C'est le deuxième incendie depuis trois semaines. M. Ludger Arel a vu sa maison, sa grange et l'écurie complètement détruites par le feu. Il eut juste le temps de se sauver avec les membres de sa famille.

—Etaient en visite au presbytère à l'occasion des fêtes du jour de l'an, M. l'abbé Henri Bernier, du Séminaire de Nicolet, MM. Elphège et Euclide Grégoire chez M. Eugène Tessier, leurs fils, M. l'abbé Théobald Tessier et Gérard, étudiant, du Séminaire de Nicolet, M. Adolphe Lemaire chez son père, M. Alfred Lemaire.

—Mme Albert Villiard, Yamaska, chez sa mère, Mme Narcisse Villiard.

—Chez M. Juste Martel, M. et Mme Willie Timmins, de Wickham, M. et Mme Albert Boisvert, et leur famille, de St-Pie de Guire; M. et Mme Léon Tessier, de St-Majoric et leurs enfants, Henri, Paul et Théobald; M. et Mme Emile Lemaire, de St-Bonaventure, Mlle Emeline Lemaire est à Drummondville, pour une huitaine, M. et Mme Camille Parenteau, Yamaska, sont venus visiter des parents.

SAINT-JEAN

SAINT-JEAN, 11. (Du corr. de la "Patrie"). — M. et Mme Josaphat Ménard leurs enfants Ruth, Claude et Pierre étaient en promenade ces jours derniers chez M. et Mme Louis E. Roberge de la rue Mercier.

—Mme Antonio Maneili de Chicago était de passage chez M. et Mme Arthur Dubois du Marché Saint-Charles.

—Le docteur Georges Racicot, de l'Hôpital Cook et directeur du dispensaire à Trois-Rivières; Mme Georges Racicot, M. et Mme Laguë et leurs enfants, de Montréal, visitaient dernièrement chez M. et Mme A. G. Racicot de la rue Champlain.

—M. et Mme G. L. Payette, imprimeur, leurs enfants Marguerite et Bernard, d'Ottawa; M. et Mme Albert Perrier, leurs enfants: Réjane, Maurice, Carmen et Honoré; M. et Mme Norman Meunier, de Montréal, étaient en visite chez Mme Veuve Charles Payette, de la rue Jacques Cartier.

—M. l'abbé Armand Perrier, vicaire à Saint-Léon de Westmount, était de passage au collège de Saint-Jean, et chez son cousin M. L. O. Perrier au cours de la semaine dernière.

—M. et Mme Edmond Surprenant, de Montréal, Mlle Yvonne Boisvert, de St. Albans, Vt., rendaient visite chez M. et Mme Maurice Lesieur, récemment.

—M. et Mme Charles Chalifour et leurs deux enfants Robert et Jacqueline de la rue De Salaberry, ont passé les fêtes du jour de l'An à Montréal, les invités de Mme L. P. Chalifour, et du docteur et de Mme A. Mondou, ainsi que chez M. et Mme Donat Bisson.

—Mlle Jacqueline Henry, de l'Hôpital Saint-Jean, visitait sa famille à Montréal, ces jours derniers.

—En visite ces jours derniers, chez MM. Henri D'Orsonnens et Rémi Raymond: le Révérend Père D'Orsonnens du collège Brébeuf, de Montréal.

—M. Joseph Gagnon, de Lowell, Mass., passe quelque temps chez sa mère, Mme Léon Gagnon.

—Mlle Ghislaine Lesieur, élève chez les religieuses Ursulines à Stanstead, a passé ses vacances chez ses parents M. et Mme Maurice Lesieur de la rue Jacques-Cartier.

—M. et Mme Hervé D'Orsonnens, Mlle Jeannette D'Orsonnens, le docteur Riopel, tous de Montréal, étaient les hôtes des familles D'Orsonnens et Raymond, à l'occasion des Fêtes.

—MM. Gustave Poisson, étudiant en droit et André Poisson étudiant en médecine, tous deux de l'Université Laval de Québec, ont visité leur frère M. Raymond Poisson, ces jours derniers.

—M. J. Poupart, de Chicoutimi, a passé quelques jours en visite chez M. Pacifique L'Ecuyer, de la rue St-Charles, ces jours derniers.

—M. et Mme Arsène Sénécal, et leurs enfants, Bernadette, Cécile et Agathe, de la rue Saint-Charles, ont passé les Fêtes chez M. Arthur Landry et Mlle Pomélia Landry, de Phillipsburg.

—Mlle Eugénie L'Ecuyer, M. et Mme Hector L'Ecuyer et leurs enfants, de Montréal, étaient les hôtes des familles Samuel et Pacifique L'Ecuyer, ces jours derniers.

SAINT-THEODORE

SAINT-THEODORE, 13. (Du corr. de la "Patrie").—Le 25 décembre dernier ont eu lieu les élections d'un nouveau marguillier. M. Mathias Laflance a été élu en remplacement de M. Joseph Courtemanche, sortant de charge.

—MM. Robert Fontaine, Gérard Dumaine et J. Benoît, élèves du séminaire de St-Hyacinthe, sont venus passer les vacances de Noël et du jour de l'An chez leurs parents.

—Mme Joseph Paré est de retour de l'hôpital Saint-Charles, de St-Hyacinthe, où elle a subi une grave opération.

GENTILLY

GENTILLY, 13 — (Du corr. de la "Patrie") — A une assemblée tenue par les francs-tenanciers de cette paroisse, M. Alphonse Soulard a été élu marguillier en remplacement de M. Orius Houle sortant de charge.

—Statistiques: Dans le cours de l'année 1931, il y eut 37 mortalités; 69 baptêmes, 16 mariages.

—M. et Mme Henri Bartl sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Noël-Marcel; parrain et marraine, M. et Mme Arthur Tourville, grands-parents de l'enfant.

LA BAIE

LA BAIE, 13—(Du corr. de la "Patrie")—MM. les abbés Robert Jutras, Laval Jutras, du séminaire de Mont-Laurier; Ernest Proux, G.-Etienne Lemire du séminaire de Nicolet; Rémi Allard, vicaire à Saint-Pierre les Becquets et M. Louis Proux, ecclésiastique, ont passé les vacances du jour de l'an dans leur famille.

—M. et Mme Camille Duguay, de Victoriaville, étaient en visite à La Baie ces jours derniers.

—M. et Mme Antoni Poirier, de Montréal, et leurs fillettes Jacqueline et Andrée étaient les invités de M. Zacharie Poirier à l'occasion des fêtes.

—M. et Mme Z. Beauchemin de Montréal ont visité les familles Lemire.

—M. et Mme Narcisse Elie et leur fils Jean, de Montréal, sont venus passer le jour de l'an chez M. Antonio Elie, M.P.P.

—Mme Jos. Bélisle, de Montréal, est venue rendre visite à ses parents, M. et Mme Dénéri Janelle.

—Le notaire Lemaire de St-David, et Mme Lemaire en visite chez MM. Georges et Abner Gouin.

—M. et Mme Paul Levasseur, de Drummondville ont visité les familles Levasseur et Ruest.

—M. et Mme René Péloquin, de Sorel, et M. Léo Péloquin de Plessisville, de passage à La Baie chez M. Emile Péloquin.

—M. et Mme Oza Saint-Amant, de Pierreville, M. et Mme Nestor Drouin, de Nicolet, ont visité les familles Drouin.

—Mlles Madeleine et Lucienne Duguay et leur frère Armand, de Montréal, étaient les invités de la famille Breton.

—Mlles Rosa Martin, de Nicolet, Marcelle Levois, de Montréal, et M. Rodolphe Précourt, de Victoriaville, chez M. Alcide Précourt

vesque, Célestin Fréchette, Le-Philvesque, Célestin Fréchette, Le-Philippe Courchesne, Lucien Breton et Lucien Proulx de Montréal sont venus passer les fêtes dans leur famille.

En visite chez M. Arthur Caron, à l'occasion du jour de l'an: Mme N. Boucher, de Nicolet; Mme Charles Thibault, Mlles Gabrielle Sévigny et Françoise Thibault de Sorel, MM. Marcel Caron de Montréal et Jean-Jacques Caron des Trois-Rivières.

—M. Pierre Paul Provost de Sorel a passé quelques jours à La Baie, l'invité de sa tante Mme Arthur Précourt.

—Mlle Françoise Précourt est de retour d'une promenade à Montréal et à Sorel, chez des parents.

—M. G. Etienne Jutras de Victoriaville a passé les vacances du jour de l'an chez ses tantes Mlles Jutras.

LENNOXVILLE

LENNOXVILLE, 13. — (Du corr. de la "Patrie"). — Le premier jour de l'an est une fête de famille où tous les membres, enfants et petits-enfants se groupent autour du père pour recevoir la bénédiction.

Au Canada, les traditions de la vieille France sont restées vivaces, rien n'est plus touchant que de voir ces réunions.

A Lennoxville nous avons eu plusieurs assemblées familiales. M. et Mme Eliz. Marceux recevaient 23 membres de leur famille. M. et Mme Avila Perrault, 21, chez M. et Mme Donat Martin, 14 invités, chez M. et Mme E. Leclaire, 15, chez M. et Mme Oscar Gosselin 23.

—La famille Walter Timmons a passé le jour de l'an chez M. William Thmmons à Sherbrooke ainsi que Mme Laforest, correspondant de Lennoxville.

—Mme Olier Dubuc a été à Montréal et à Saint-Isidore de la Prairie visiter des parents.

—M. et Mme Ottis de Montréal, visitaient les familles Gosselin et Breton à l'occasion des fêtes.

—Mlle Lorraine Mousseau est retournée à Montréal accompagnée de sa grand'mère Mme E. Martin.

—Mlle A. Barry de Montréal, de passage dans notre localité.

—M. le curé Têtu, Mlle M. A. Trudel, et Mlle B. Hoops sont allés à Sainte-Anne de Stukely assister au service funèbre de M. Louis Brouillette.

—M. et Mme W. H. Cooke de Montréal, étaient en visite au presbytère le jour de l'an.

—Mme Alp. M. Doyon sont de retour de leur voyage de noces.

—Mme A. Baril est allée voir sa fille religieuse au couvent des soeurs de l'Assomption à Nicolet.

—M. et Mme O. Couture et leurs fils Paul-Emile et Wilfrid étaient dernièrement à Montréal.

—Mlle B. Hoops a passé quelques jours à Montréal chez son oncle le Docteur Bourget.

—M. et Mme J. Emile Lalumière étaient les hôtes de Mme F. Lalumière à Compton.

—Mlle Dorilla Pelletier de Montréal, a passé la fin de semine chez ses parents.

—Mlle Annette Perrault et Mlle Alice Roy de Montréal ont passé les fêtes dans les familles Perrault et Désilets.

REPENTIGNY

REPENTIGNY, 13. (Du correspondant de la "Patrie").— A l'occasion de la nouvelle année, étaient de passage à Repentigny:

M. René Parent, de L'Assomption, chez Mlle Juliette Lareault.

—M. et Mme Alain Plouffe et leurs enfants, de Montréal, chez M. Tréflé Lareault.

—M. Cormier, de L'Assomption et sa famille, M. et Mme C.-E. Thouin et M. et Mme Siméon Pivert, de Sulpice et autres, chez M. Avila Pivert.

—M. et Mme Louis Provost, M. et Mme Charles-Edouard Goulet et Jos Goulet, de Montréal, chez M. Joseph Goulet.

—M. Edmond Goulet, de passage chez son père, M. E. Goulet.

—M. et Mme Albert Pivert, et leurs enfants chez M. Phillias Deschamps.

—M. et Mme Drapeau, de Montréal et M. et Mme Benjamin Pivert, Mlles Flore Pivert, chez M. François Pivert.

—M. et Mme Edouard Theuin, chez Mme D. Dufort, ainsi que M. et Mme Lachapelle.

—M. Gaspard Thouin, de Lachine, Mlle Alma Plouffe, M. et Mme Francis Archambault, M. et Mme Arthur Plouffe, de Montréal, chez M. D. Prud'homme.

—M. et Mme Emile Crevier, de Montréal, chez M. A. Rivest.

—M. Gaspard Theuin, de Lachine, chez M. Louis Thouin.

—M. l'abbé Léon Boismenu, M. et Mme Cyprien Prud'homme, Mlle Irène et René Prud'homme, de Montréal, chez M. D. Prud'homme.

—M. l'abbé Florent Beaudoin, professeur au Collège de L'Assomption, chez son père, M. Oscar Beaudoin, (Maire).

—M. Horace Gauthier, Mlles Françise et Monique Gauthier, et M. Raoul Mathieu, de Lachenaie, chez M. D. Prud'homme.

—Mlle Yvonne Thiffault, chez son père, M. Charles Thiffault.

—M. et Mme Martel et leurs enfants, de L'Assomption, chez M. Wilfrid Payette.

—M. Louis Rivest a été élu marguillier, remplaçant M. J.-O. Beaudoin, sortant de charge.

BERTHIERVILLE

BERTHIERVILLE, 16. (Du corr. de la "Patrie").—Mme J. Oscar Tellier est revenue d'un séjour de cinq semaines à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, où elle a subi une opération.

—M. et Mme Eug. Saint-Jean ont passé le temps des Fêtes à Louiseville, avec leurs enfants.

—Mlles Malvina et Marie Allard, ont passé le jour de l'An à Montréal, les invitées de M. et Mme Jos. Ducharme.

—M. et Mme Camille Lussier et leurs enfants, M. et Mme Conrad Martin, de Montréal; M. et Mme Geo. Lajoie et leur enfants, des Trois-Rivières; M. et Mme Paul Castonguay, de St-Jérôme, ont passé le jour de l'An chez M. et Mme D. Tessier.

—Mme J. Albert Tellier et ses enfants, ont passé le temps des Fêtes à Montréal, chez M. Jos. Contant.

—Le docteur et Mme Gaston Caisse, de Montréal, étaient en visite chez Mmes A. L. Caisse et Alexis Piette.

—M. Gaston Allard est revenu d'une visite à sa mère, Mme Veuve Juge Victor Allard, d'Ottawa.

—M. et Mme J. A. DeCotret, de Montréal, était en visite chez Mme J. Alexis Piette.

—M. l'abbé Arsène Aubin, vicaire à St-Joseph de Montréal; M. et Mme Lorenzo Aubin et enfants, de Montréal, ont rendu visite à leur mère, Mme Aubin.

—M. et Mme J. La Tellier, ont passé le temps des Fêtes à Montréal, chez M. J.-T. Amesse.

—M. et Mme J. D. Bacon, de Victoriaville, ont rendu visite à M. et Mme Romulus Bacon, aux Rois.

—Mlle Suzanne Allard est actuellement en promenade à Québec.

—M. Georges Lanoix, étudiant au séminaire de St-Hyacinthe, a passé ses vacances du jour de l'An chez ses parents, M. et Mme J. A. Lanoix.

—M. et Mme J. R. Tessier sont revenus d'une promenade à Montréal, chez M. Ludger Gravel.

—M. Jean Jacques Millot, du Jardin de l'Enfance de Montréal, a passé ses vacances du jour de l'An dans sa famille, M. le docteur et Mme A. D. Millot.

—Mlle Simone Normandin est de retour d'une promenade d'une quinzaine à Montréal.

SAINT-ANDRE

SAINT-ANDRE, 16. — (Du corr. de la "Patrie"). — Statistiques de la paroisse. Il y eut au cours de l'année 10 sépultures, 29 baptêmes et 8 mariages.

La population totale de la paroisse est de 1200 âmes répartie comme suit: Village 466, Hospice 198, campagne 535, 95 familles.

—M. Joseph L. Landry a été nommé marguillier en remplacement de Ludger Dumont, sortant de charge.

SAINT-CESAIRE

SAINT-CESAIRE, Que., 16. — (Du corr. de la "Patrie"). — Mercredi, soir des Rois, se réunissait un groupe de jeunes filles à la demeure de Mlle Hermidette Leroux à l'occasion de son quinzième anniversaire.

Qui sera roi? Qui sera reine? Le hasard offrit la fève à Mlle H. Leroux, et le pois traditionnel à Mlle Pauline Nadeau. Les nouveaux souverains, revêtus de majestueux habits, acceptèrent leur royauté avec une dignité grave. La reine fut couronnée et le roi reçut le sceptre. Mlles Jeannine Authier et Jacqueline Leroux furent les pages d'honneur.

Les invités étaient: Mlles Pauline et Claire Nadeau, Yolande et Jeannine Authier, Pauline et Marguerite Gingras, Lilianne Chagnon, Hélène Arès, Alice-May Ducharme, Madeleine Nadeau, Françoise Brodeur, Yvette Leroux, Jacqueline Leroux, Mmes H. Authier, J. C. Dalgnault, Mlle M. A. Lague, Mlle Blanche Paquette.

De magnifique cadeaux furent offerts à Théroine de la fête.

Servait le thé et les rafraîchissements: Mlle Cécile Monast aidée de Mlles B. Paquette et Y. Leroux.

Une entrevue avec Monseigneur Turquetil

(Suite de la page 3)

—Il y a plus d'un million de milles carrés.

—Comment voyagez-vous?

—Je pilote moi-même le "Thérèse", long de 41 pieds, actionné à la gazoline. J'ai déjà parcouru avec ma pteite embarcation une distance de 2,500 milles.

—Combien de missions desservez-vous?

—Cinq et les distances entre chacune d'elles sont très longues. De la 4ème mission à la 5ème, il y a huit cents milles en ligne droite et plus de 2,000 milles par voie navigable. Je ne me suis pas encore rendu à cette dernière. Je projette d'y aller l'an prochain. Elle est située complètement au Nord.

—Comment se nomment-elles?

—Cap Eskimo, Chesterfield Inlet, Baker Lake, Southampton Island et Ponds Inlet.

—Quels sont les deux principaux clients des Esquimaux?

—Les compagnies de la Baie d'Hudson et Révillon, de France.

—Les Esquimaux sont-ils bien doués au point de vue intellectuel?

—Oui, ils ne manquent pas d'intelligence. En général, ils l'emportent en finesse et en esprit sur la plupart des blancs de la région. Vous savez, il faut qu'ils travaillent et réfléchissent. Pour prendre le gibier, ils sont obligés de déployer de l'habileté et de la perspicacité.

—C'est curieux, mais les Esquimaux s'adaptent à toutes les circonstances. Rarement on les voit en peine. Leurs facultés d'observation, de volonté et leur initiative nous étonnent.

—Sur vos 7,000 sujets, combien y a-t-il de catholiques romains?

—Un peu plus de 300 que nous avons nous-même évangélisés et convertis. Ce qui nuit à notre progrès, c'est la concurrence que nous font les propagandistes protestants. L'an prochain, cependant, nous espérons fonder une autre mission dans l'Ungava. Notre première mission fut établie en 1912, à Chesterfield. Nous n'avions alors qu'un poste. Aujourd'hui, nous en comptons douze.

—Les Esquimaux jouissent-ils d'un bon caractère?

—C'est difficile à préciser. Il est complexe. Quelques-uns les trouvent durs et violents; d'autres très doux. Les opinions se partagent. Autrefois, les blancs et esquimaux, à chaque rencontre, se faisaient la guerre. De nos jours, ces combats tentent à disparaître.

—Dites-nous un mot des païens.

—Les païens, lorsqu'ils ont atteint un âge assez avancé, se suicident pour laisser la place aux jeunes. Ils pratiquent encore la polygamie. Chez les Esquimaux, il n'y a aucune hiérarchie. Tous sont égaux. Ils conservent jalousement leurs traditions.

—Avez-vous un hôpital?

—Oui, à Chesterfield, construit l'an dernier. Quatre religieuses en ont la garde. Il est muni d'un système de chauffage central et de l'électricité. A l'occasion je suis mécanicien, médecin et de tous les métiers. Actuellement, l'hôpital dispose de 32 lits et héberge neuf malades. Ils sont soignés à mes frais.

—D'où proviennent donc vos revenus?

—Des aumônes et de l'oeuvre de la Propagation de la foi. J'avoue que mes ressources ne sont pas suffisantes.

—Y a-t-il beaucoup de religieux dans votre diocèse?

—Onze Pères Oblats, deux frères et quatre religieuses. En 1925, j'avais seulement deux

Chronique Ouvrière

INSTALLATION D'OFFICIERS

Le Club Ouvrier Provincial continue son travail dans l'intérêt des membres du club et des citoyens du quartier en général.

Lors de la dernière assemblée, on procédait à l'installation des officiers récemment élus.

La cérémonie d'installation fut présidée par M. Adélard Métayer, vétéran du mouvement ouvrier. Voici le nom de ces officiers : MM. Arthur Dufresne, président ; E. Sansoucy, 1er vice-président ; G. Thibault, 2e vice-président ; L. Moreau, secrétaire ; A. Désorcy, trésorier ; E. Dumaine, secrétaire-financier ; C. Leblanc, sentinelle, et Geo. Laurier, organisateur.

On a donné lecture d'une lettre venant du secrétaire de la fédération des clubs ouvriers de la province de Québec, invitant le club à se joindre à ce mouvement. Après discussion à ce sujet, il fut décidé d'envoyer des représentants à la prochaine assemblée de la fédération, lesquels feront rapport, et une décision sera prise ensuite.

Il fut également décidé d'organiser une soirée récréative pour le 23 janvier, samedi prochain, au local du club.

MM. F. X. Perrault, H. Baril, P. Leclerc, O. Côté, E. Sanscoucy, J. Moreau et J. E. Lacombe ont fait d'intéressantes remarques.

La prochaine assemblée du club aura lieu mardi prochain, le 26 janvier.

CITOYENS DE VILLE-MARIE

Jeudi soir, à 8 h. 15 précises, aura lieu une grande assemblée du Comité des Citoyens de Ville-Marie, sous la présidence de M. Steve Lavack, président, au numéro 1915 rue Saint-Denis.

Cette assemblée sera particulièrement intéressante. L'échevin Tancrède Fortin, président de l'exécutif du conseil de Montréal et représentant du quartier Ville-Marie, sera présent, ainsi que M. L. F. Gauvreau, et plusieurs autres personnages de marque. Que tous les membres se fassent un devoir d'être présents à cette assemblée, et qu'on y amène ses amis. Par ordre.

CLUB MONTCALM

Le Club Ouvrier Montcalm tiendra sa première assemblée de l'année mercredi soir, à son local de la rue Chabot, au numéro 6236, sous la présidence de M. Charles Berthiaume.

On donnera lecture de lettres venant du lieutenant-gouverneur, du premier ministre de la province et du député J.-A. Francoeur.

Les membres sont instamment priés d'assister à cette assemblée qui ne manquera pas d'être intéressante. De nombreuses questions seront à l'ordre du jour. L'échevin Henri LaMarre sera présent et saura intéresser l'auditoire.

CLUB METROPOLITAIN

Ce soir aura lieu, au numéro 2093 rue Frontenac, près de la rue Larivière, l'assemblée régulière des membres du Club Ouvrier Métropolitain, sous la présidence de M. A. Tessier, président.

Cette assemblée sera particulièrement intéressante, et les questions qui seront étudiées par les membres sont d'une grande importance.

Plusieurs orateurs de marque Saint-André, président du club Ouvrier des Ex-Soldats, donnera une conférence qui ne manquera pas d'intéresser les membres.

Tous les membres du club ainsi que les citoyens du quartier Saint-Eusèbe sont cordialement invités à assister à cette réunion.

ASSOCIATION D'AHUNTSIC

Ce soir aura lieu l'assemblée régulière de l'Association Ouvrière d'Ahuntsic, sous la présidence de M. J.-A. Chalifoux, président, au numéro 679 boulevard Perras.

Les questions à l'ordre du jour sont d'une grande importance, et les membres ne devraient pas manquer d'assister à cette réunion.

CLUB MAISONNEUVE

L'assemblée régulière du Club ouvrier Maisonneuve aura lieu, ce soir, à son local habituel, rue Létourneux. Les membres voudront bien se faire un devoir d'être présents, car ils auront plusieurs intéressantes questions à étudier.

DANS CREMAZIE

L'assemblée régulière de l'Association Ouvrière de Crémazie aura lieu, ce soir, au numéro 1197 de la rue Saint-Dominique. Tous les membres sont instamment invités, car il y aura plusieurs intéressantes questions à discuter.

CHEZ LES DEBARDEURS

Il y aura, ce soir, à son local habituel, une très importante assemblée de l'Union des Débardeurs du port de Montréal. M. P. A. Lapierre, président, invite tous les membres à cette assemblée, car les questions qui seront discutées les intéressent sérieusement. Que tous les membres se fassent un devoir d'être présents à cette assemblée.

ASSEMBLEES DES UNIONS INTERNATIONALES, CE SOIR

Union Internationale des Charpentiers-Menuisiers, local 1127, au numéro 783 rue Bellechasse.

Union Internationale des Charpentiers-Menuisiers, local 134, au Monument National.

Union Internationale des Charpentiers-Menuisiers, local 1360, au numéro 4030 rue Notre-Dame ouest.

Union Internationale des Casquettiers, local 49, au numéro 468 Saint-Jacques.

Union Internationale des Electriciens, local 568, au numéro 1201 rue Saint-Dominique.

Union Internationale des Peintres, local 349, au numéro 1331 rue Sainte-Catherine est.

Union International des Clicheurs, local 33, au Monument National.

Latteurs en métal.

Le Syndicat des Latteurs en métal a tenu vendredi soir dernier, une assemblée importante à laquelle assistèrent un grand nombre de membres, l'aumônier-général, M. Jean Bertrand, M. Clovis, ex-agent d'affaires et l'agent d'affaires actuel, M. E. Ouellette.

Le Syndicat fera à sa prochaine assemblée une initiation de plusieurs nouveaux membres.

La question principale qui a été discutée au cours de l'assemblée fut celle des salaires. Ce Syndicat a déjà fait des sacrifices, mais l'a bonne espérance de pouvoir conserver ses salaires actuels au cours de la nouvelle année.

Syndicat des Menuisiers.

Le Syndicat des Menuisiers tient ce soir son assemblée régulière. Une question importante sera discutée, et M. Délisle présentera le rapport de la dernière quinzaine.

Bureau Exécutif des Cordonniers.

Assemblée régulière ce soir à l'Edifice des Syndicats Catholiques. L'assemblée générale de toutes les sections aura lieu mercredi le 20. Cette assemblée comporte le rapport des auditeurs et celui de l'agent d'affaires pour le dernier trimestre.

Terrassiers-manoeuvres.

L'assemblée des Terrassiers-Manoeuvres a lieu ce soir à l'Edifice des Syndicats Catholiques. Qu'on se fasse un devoir d'être présent.

Comité exécutif des Plombiers.

Assemblée ce soir.

Interprofessionnel de Lachine.

Le Syndicat Interprofessionnel de Lachine se réunit ce soir à l'angle des rues Saint-Louis et 15e avenue.

2 FEMMES BLESSEES DANS CET ACCIDENT

Sur le nouveau pont, près du pavillon de l'île Sainte-Hélène. — Dommages matériels.

Deux femmes ont été légèrement blessées, à 4 h. 25 hier après-midi, quand un autobus de la compagnie des tramways de Montréal, dérapa et vint donner sur un poteau métallique juste au sud du pavillon du pont du Havre. Les deux blessées furent transportées à l'hôpital Notre-Dame et après un traitement sommaire elles purent retourner à leurs domiciles respectifs. L'autobus fut considérablement endommagé.

Les victimes sont Mme L.-E. Sauriol, 27 tns. de 1529, avenue Ducharme, Outremont, qui souffre de plaies contuses à la jambe droite, et Mlle B. Williams, 38 ans, de 1297, Redpath Crescent, qui souffre d'entailles à la figure et de deux dents de brisées.

D'après les renseignements obtenus de la police du pont de Montréal, sous les ordres du capitaine Cowley, l'autobus était conduit par M. R. Charron, et se dirigeait vers le sud, sur le nouveau pont. Le véhicule avait à peine dépassé le pavillon situé à proximité de l'île Sainte-Hélène, quand le chauffeur appliquant soudainement les freins, la voiture dérapa soudainement et le côté vint s'écraser violemment sur un poteau d'acier. Mme Sauriol et Mlle Williams qui étaient assises sur ce côté de l'autobus furent seules à être blessées.

On leur prodigua les premiers soins sur les lieux mêmes, en attendant l'arrivée de l'ambulance. D'après la police, l'autobus filait à tout au plus 16 milles à l'heure au moment de l'accident, et le chauffeur fit tout en son possible pour l'éviter. Les dommages matériels sont considérables. Les autres personnes qui se trouvaient dans l'autobus à ce moment ne furent pas blessées.

Un vieillard alerte

OTTAWA, 18. — Donnant un bel exemple aux jeunes, M. Jacob Smith, âgé de 87 ans, faisait partie d'un groupe de cinq golfers qui ont joué une ronde de golf au club Royal Ottawa, ici, samedi.

LE DEPUTE DU COMTE DE MAISONNEUVE AUX COMMUNES EST MORT

M. Clément Robitaille succombe à une attaque d'angine de poitrine. — Député depuis 1921.

Une figure bien connue du monde de politique à Montréal vient de disparaître dans la personne de M. Clément Robitaille, c.r., député libéral du comté de Maisonneuve, aux Communes. La nouvelle de cette mort a causé toute une surprise. Il est décédé subitement chez lui, succombant à une crise d'angine de poitrine. Le défunt était âgé de 59 ans.

M. C. Robitaille

Les funérailles de M. Robitaille auront lieu demain, à 8 h. 30, à l'église du Saint-Nom de Jésus, à Maisonneuve.

Né le 30 juin, 1873, à Saint-Sulpice, de Charles Robitaille et de Mathilde Morin, il fit ses premières études à l'école modèle de Saint-Sulpice, puis ses études classiques au collège de l'Assomption. Il étudia ensuite le Droit à l'Université de Montréal et était admis au Barreau en 1896.

Demeurant constamment à Maisonneuve, il fut bientôt l'un des citoyens les plus en vue de cette municipalité dont il devint le conseiller légal avant l'annexion. Il occupa ce poste de 1916 à 1918.

M. Robitaille avait débuté dans la vie publique aux élections de 1921, alors qu'il était élu par une majorité de plus de douze mille voix. Aux élections générales de 1925, il voyait son mandat renouvelé par une majorité de cinq mille deux cent voix. De nouveau aux élections de 1926, il voyait sa majorité élevée à 10,800, tandis qu'aux élections générales de 1930, il conservait le siège avec une majorité de 5,400.

M. Robitaille laisse pour pleurer sa perte son épouse et onze enfants, dont sept filles: Cécile, Yvette, Berthe, Marie-Antoinette, Jeanne, Marguerite et Madeleine Robitaille, quatre garçons, Maurice, Antoine, Théodore et René Robitaille. Il laisse également trois frères: Odias, Arthur et Romulus Robitaille, et deux soeurs: Carmelite Robitaille et Laura Robitaille.

M. Robitaille demeurait à 172 Lasalle, Maisonneuve.

A une réunion spéciale de l'exécutif du club Lemieux, tenue samedi soir, une résolution de sympathie a été adoptée à l'adresse de la famille Robitaille.

LA DELEGATION POUR LE VOTE DES FEMMES

Elle quittera Montréal pour Québec, mercredi matin. — Le bill sur le suffrage féminin sera présenté par M. le docteur Anatole Plante.

Au nombre des déléguées qui se rendront à Québec pour assister à la présentation du bill sur le vote des femmes, on mentionne, Mme John Scott, présidente du comité de suffrage du Montreal Women's Club, Mlle Idola Saint-Jean, présidente de l'Alliance Canadienne pour le Vote des Femmes, Mme Pierre F. Casgrain, présidente de la Ligue des Droits de la Femme, Mme Owen Campbell, présidente du Montreal Women's Club, Mme L. Duhamel, présidente des Femmes propriétaires, Mme E. T. Sampson, présidente du Club Central des Femmes Libérales, Mme V. de Lucas, présidente de la Concorde des Filles d'Italie, Mme Allan Smith, présidente du Club des Femmes de Notre-Dame de Grâce, Mme A. Henderson, surintendante de la Saint-John's Ambulance, Mme Charles P. Taton, présidente du comité de suffrage du Montreal Women's Club, Mme F. Tayle, présidente du Club du comité de suffrage des Femmes de Verdun, Mme A. Barbeau, présidente du Club Laurier, des Femmes de Montréal, M. G. Wilmot, présidente du Northern and Outremont Women's Club, Mme Kent L'Espérance, présidente du Club Libéral des Femmes de Saint-Jacques, Mme H. J. Duhamel, représentante du Club L. O. David, Mme Adjutor Perron, et Mme O. Papineau, représentante de l'Union Libérale Papineau, Mlle Irène Joly, présidente de la Fédération Provinciale du Suffrage Féminin, Mme Calixte Lebeouf, vice-présidentee de l'Alliance Canadienne pour le Vote des Femmes, Mme J. A. Lamarche, secrétaire de l'Alliance, Mme J. A. Levaque, trésorière de l'Alliance, Mme D. Goulet, trésorière adjointe de l'Alliance, Mmes J. E. Dussault, F. Michaud, E. Verdun, T. Larivière, Husising, Deslauriers, A. Z. Lalonde, A. Denauld, J. B. Sainte-Marie, Sasseville, Lavallée, Massée, J. Evans, A. Audet, M. Cormier, T. Archer, Hardy, McGinghan, Mlle Letêtu, C. Lemoine, A. Gauthier, A. Chaput, Labergo, Walker, etc.

La délégation quittera Montréal mercredi matin. La lecture du bill en faveur du suffrage féminin, dont M. le docteur Anatole Plante, sera le parrain sera faite mercredi après-midi.

L'EMIGRATION

STOCKHOLM, 18. — L'émigration suédoise a considérablement décrû depuis un an. Au cours du mois d'octobre dernier, 12 Suédois seulement s'embarquèrent pour le Nouveau-Monde tandis qu'en octobre 1930 le nombre des émigrants était de 214.

PREMIERE RENCONTRE NULLE ENTRE DESLAURIERS ET TANGUAY

Au-delà de 600 personnes assistent à cette première joute du championnat mondial au Jeu de Dames.

UNE PARTIE FORT APPRECIEE

La première impression qui se dégage de la partie d'ouverture du match pour le championnat mondial au Jeu de Dames, laquelle eut lieu hier après-midi, à l'Assistance Publique, c'est que Tanguay n'est montré tout à fait digne du champion Deslauriers, et plus qualifié que jamais de réclamer sa part du butin dès les prochaines hostilités. Ceux qui en doutaient furent, on doit l'avouer, des mieux impressionnés devant la belle tenue de l'aspirant au titre, et l'on commence maintenant à estimer le nombre de parties qu'il faudra à ces deux maîtres du damier pour établir une supériorité absolue.

Pour être exact, il faut bien ajouter que les connaisseurs ont toujours concédé à Tanguay un pourcentage très respectable sur les chances de gain, mais la partie d'hier a certainement raffermi leurs convictions sous ce rapport, et ils n'ont pas dû ménager leurs félicitations pour cette intéressante démonstration. Pour un début de match, ce fut, en effet, une suite d'émotions pour les spectateurs, et cette entrée en matières des deux contestants fait présager l'une des plus belles brillantes rencontres de l'histoire damiste. Les conjectures se sont réalisés à la satisfaction des deux groupes de partisans, et ils ont maintenant les preuves en mains pour assurer à tous les amateurs des attractions dont ils se souviendront longtemps et dont ils ne voudront certainement pas manquer aucun des numéros. La deuxième séance de mercredi soir, à l'Assistance Publique, attirera sûrement un grand nombre de connaisseurs qui prévoient déjà que, entre deux maîtres damistes aussi bien disposés, un dénouement concluant est possible même dès les premières joutes.

Du côté du champion Deslauriers, ses fervents admirateurs ont pu lui renouveler leur confiance avant comme après la partie, car il s'est montré en mesure de défendre son championnat fièrement, et malgré que l'occasion ne s'est pas présentée de manifester une supériorité quelconque, on a tout de même remarqué certains mouvements particuliers qui dénotaient le sens agressif que le match doit prendre, et peut-être plus tôt qu'on ne le croit.

Marcel Deslauriers n'a rien perdu de sa solidité au jeu, et ses réponses fermes et expressives ont permis de constater que l'adversaire devra non seulement maintenir sa bonne tenue du début, mais aussi se tenir sur le qui-vive pour les "nouveautés" que la bataille pourrait réserver très prochainement. En tous les cas, chacun est bien averti sous ce rapport, et le public qui a été si satisfait de cette exhibition scientifique des richesses du damier canadien, des nombreuses ressources qu'une grande partie de Dames peut déployer, sera fortement représenté à la prochaine partie de mercredi, alors que les forces et les faiblesses possibles s'étudieront encore plus attentivement, et du train que la bataille s'est ouverte, les chances d'une décision quelconque ne sont pas aussi éloignées, peut-être, qu'on pourrait le penser. Le présent match en est un où l'attaque sera porté également des deux côtés, réservant les meilleures émotions au public amateur.

Nous donnons ci-dessous un examen partiel de ce premier engagement.

Dès les premiers mouvements, la défense du centre présenta les tactiques ordinaires des joutes championnats, chacun attaquant cette zone importante case par case. On pouvait, naturellement, constater quelques légères différences dans les moyens d'amener des variantes dans les échanges, ceci étant toujours supporté par le "coup" ou le temps que l'on a, ou que l'on n'a pas. Arriva le moment où Tanguay donna une longue attention à la situation et la droite de Deslauriers étant fermée, on présumait que l'adversaire allait décider entre le mouvement 28-34, ou suivre la tactique des blancs par 20-26 et 13-20. Tel ne fut pas le cas, cependant, et 25 à 32, la réponse de Tanguay, présenta une de ses tactiques particulières qu'il a souvent suisses en ouvre. Ici, il était possible pour le champion de dégager la droite adverse par 44-38 et le 2 pour 2 qui s'ensuivit, mais il atténdit le coup suivant, alors que Tanguay lui-même éclaircit la bataille du centre pour un 2 pour 2, allant porter son pion 27 à 25.

Quelques mouvements après, la position ci-dessous fut obtenue, et l'on peut suivre ensuite une bonne part de la marche du jeu.

No 1

Tanguay—Noirs: 20 pièces

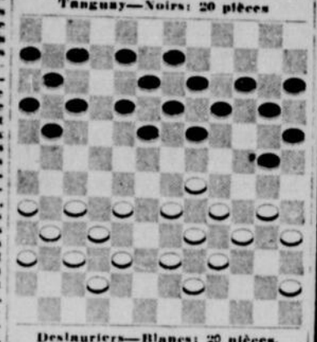

Deslauriers—Blancs: 20 pièces.

BLANCS Deslauriers	NOIRS Tanguay
.....	S à 14
48 à 42	20 à 26
42 à 29	24 à 35
40 à 29	23 à 36
66 à 60	13 à 20
57 à 51	7 à 13
62 à 57	16 à 23
47 à 40	10 à 16
52 à 47	17 à 24
59 à 52	24 à 29
65 à 59	36 à 42
45 à 39	26 à 33
39 à 26	29 à 33
50 à 45	14 à 20
56 à 50	9 à 14
60 à 34	27 à 40
45 à 24	30 à 17
44 à 37	25 à 31
52 à 46	31 à 41
49 à 27	21 à 34

La finale fut des plus intéressantes, et alors même que le danger n'était pas imminent, il se présenta certaines phases assez troublantes qui mirent un peu plus d'émoi dans l'assistance. Deslauriers avait formé un centre solide, mais Tanguay dégagea un de ses pions de gauche, 23 à 29, qui empêchait la formation du piquet, obligeant les blancs à prendre 46-24 sur tout pionnage au centre.

A son tour, Tanguay s'avança sur la droite, un peu affaiblie, et le champion dut voir à sa protection par un pionnage en arrière: le jeu remonta dans les mêmes principes, cependant, et comme Deslauriers avait alors éloigné le danger de ce côté, sa propre formation permettait plusieurs sorties efficaces: Tanguay les bloqua et vint déloger le centre par un bon pionnage de sa droite, tuant deux pions en bas pour répondre à toute éventualité. Sa menace au centre demandait considération, et il en résultait une position fermée des deux côtés où les mouvements possibles devinrent très rares.

En somme, les réponses s'imposaient de part et d'autres, et quand Deslauriers offrit le coup de 3 pour 4 à dame, c'était une variante de nulle que Tanguay devait juger le meilleur jeu. La tactique était pratiquement forcée et l'on accepta la remise après quelques mouvements décisifs.

NOTE.—Ce compte-rendu est préparé un peu à la hâte, et nous reviendrons demain avec d'autres détails sur cette joute.

LES FUNERAILLES DE M. ERNEST BERGERON

Le service fut chanté à l'église du Très Saint-Sacrement de Lachine. — Victime d'un tragique accident.

LACHINE, 18.—Samedi matin, à l'église du Très Saint-Sacrement de Lachine, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles de M. Ernest Bergevin, marguillier en charge de la paroisse, membre de la commission scolaire du même lieu, membre de la commission d'hygiène de Lachine. M. Bergevin, comme l'on sait, a perdu la vie dans un accident d'automobile survenu à Plattsburg, mardi le 12 janvier. M. l'abbé J.-E. Provost, curé, est allé faire la levée du corps à la demeure de M. Bergevin. Le service fut chanté par M. l'abbé Jean-Paul Savaria, assisté des abbés Josaphat Dufort et André Dorion.

La chorale de la paroisse sous la direction de M. Paul Gratton, a interprété la messe de Perosi.

Le cortège était précédé d'une délégation d'environ deux cents membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, drapeau en tête. Le deuil était ensuite conduit par M. Cyprien Bergevin, père du défunt; Marcel, son fils; Armand et Primat Bergevin, ses frères; Lionel Robert, Joseph Thisdel et Sam Hamel, ses beaux-frères; A. Gougeon, A. Dion, F.-X. Bienvenu et Alexandre Bourdon, ses oncles; Aimé Gougeon, Ubald Houle, J.-M. Gauthier, M. Bienvenu, Gustave Bienvenu, Victor Bienvenu, Louis Bourdon, J.-B. Bourdon, Joseph Bourdon, Arthur Yelle, René et Emile Côté, Primat Joliette, Joseph Gougeon, Albert Bergevin, Emile, Agus Benoit, C. Hébert, E. Hébert, L. Hébert, W. Primeau et Raoul Primeau, ses cousins.

Dans le cortège nous avons remarqué entre autres MM. Victor Marchand, M.P.P., les échevins de Lachine, MM. Emile Legault, Edgar Leduc, Albert Saint-Onge, John-H. Fyon, Josaphat Dubois et Louis Gaston. On remarquait également M. Oscar Goyette, qui était dans l'auto avec M. Bergevin au moment de l'accident qui a fait six victimes dont quatre sont encore dans les hôpitaux à Plattsburg. Un détachement de la police provinciale a aussi assisté aux funérailles. Le service d'ordre était en charge du capitaine Joseph Saint-Maurice et du constable Louis Durocher.

Chauffeur de taxi qui a été exonéré en cour

Exonérant un chauffeur de taxi de tout blâme pour une collision survenue à l'intersection avenue du Parc et rue Sherbrooke, le juge en chef Greenshields, de la Cour Supérieure, a renvoyé, samedi, une action de $995 prise par Georges Genkins contre De Luxe Cab (Montreal) Limited.

Genkins, qui avait loué un taxi de la compagnie en question, fut blessé par des éclats de verre lors d'une collision avec une automobile américaine. Il fut démontré par la preuve que le conducteur de taxi n'était pas à blâmer dans cet accident.

MLLE ROBERT FETEE PAR SES COMPAGNES

La secrétaire générale de la J. O. C. F., reçoit un chapelet et une gerbe de fleurs.

Hier après-midi avait lieu, dans les salons de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste l'assemblée générale de la J. O. C. F., sous la présidence de Mlle Hedwidge Lefebvre et de M. l'abbé Tessier aumônier intérimaire en l'absence du Révérend Père Roy, actuellement en Europe. Mlle Eglantine Phaneuf et Mme Leepérance, de l'Association des Femmes d'Affaires et Mlle Maria Auclair, présidente de l'Association des Employées de magasins, étaient aussi présentes.

Mlle Lefebvre présenta ses souhaits à l'assemblée ainsi qu'en pensée et par delà les mers, au dévoué aumônier de l'Association. M. l'abbé Tessier lut des commentaires de l'Evangile et une lettre du Révérend Père Roy, après quoi les rapports des différentes sections furent lus. L'intérêt des membres de la J. O. C. F. fut vivement éveillé par la lecture du second numéro du journal de l'association, "La Jeune Ouvrière", qui contenait entre autres articles du plus haut intérêt les souhaits de l'oeuvre et la seconde partie des statuts.

Mlle Laura Robert, secrétaire générale, fut l'objet d'une charmante manifestation quand un groupe de jeunes membres lui offrit, à l'occasion de son anniversaire une gerbe de fleurs et un superbe chapelet.

Les jeunes filles se dirigèrent ensuite vers le soubassement de la Maison d'Oeuvres où une séance récréative eut lieu. Il y eut goûter. Mlle Daigle chanta et trois membres de l'association exécutèrent une jolie saynète pour exprimer les voeux du Nouvel An.

MAGASINS E-M STORES

SPÉCIAL DU JOUR

Pour Mardi, le 19 Janvier

CAFÉ Moderne DATE, BOITE 1 LB. .55

En vente dans tous les magasins de l'île de Montréal.

NOUS VOUS INVITONS A ECOUTER NOTRE PROGRAMME A LA RADIO, LUNDI ET JEUDI SOIRS POSTE CFCF A 9.15.

CHEZ EATON

Souliers Cantilever pour enfants et fillettes

Bonnes nouvelles pour les mamans!

Le solde de fabricants!

Chaque paire de première qualité et fabriquée en forme bien ajustée. Modèles flexibles, confortables, élégants, populaires pour votre choix. Souliers lacés en élan brun, avec pointe en requin. Souliers en élan noir avec pointe ronde. Souliers en cuir verni noir avec pointe unie. Souliers à lanière en cuir verni avec fermeture de fantaisie à bouton.

Toutes les pointures 5 à 11 à talons de cuir. Pointures 11½ à 8 avec talons de caoutchouc.

Ordinairement 3.50	Ordinairement 4.25	Ordinairement 5.00	Ordinairement 7.50	Ordinairement 6.50
Pointures 5 à 8, en largeurs B, C et D. Prix de la Vente, samedi,	Pointures 8½ à 11, en largeurs B, C et D. Prix de la Vente mardi,	Pointures 11½ à 2, largeurs A, B, C et D. Prix de la Vente, mardi,	Le fameux soulier lacé "Scout" Cantilever en élan noir ou brun. Prix de la Vente, mardi,	Pointures 2½ à 4 et largeurs A, B, C et D. Prix de la Vente, mardi,
1.98	2.79	2.98	5.45	3.98

Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin
Au deuxième chez Eaton—Rue Victoria

Vente Semestrielle de Meubles et d'Articles d'Ameublement

En vente mardi, 19 janvier seulement

Prix très spécial

Bureau garde-robe — lit d'acier — sommier increusable — matelas de feutre et une paire d'oreilleurs de plumes.

Les meubles peuvent être achetés séparément si désiré

Spécial de l'Etoile Rouge, mardi 6 *articles pour* 34.45

Bureau-garde-robe	19.95	Matelas, dimensions ordinaires	4.50
Lit, dimensions ordinaires	4.50	Oreillers, 1 paire	1.00
Sommier, dimensions ordinaires	4.50		34.45

Toutes les commandes reçues avant 5.30 mardi, 19 janvier, seront remplies à ce prix spécial.
Au quatrième chez Eaton—Centre

Viking Superhétérodyne à 7 lampes

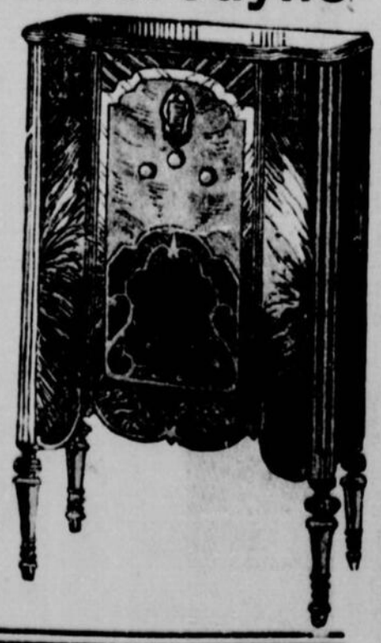

Au plus bas prix auquel nous ayons jamais offert un nouveau radio console 1932 à 7 lampes

55.00

Instrument puissant, sélectif, à lampes Multi-Mu et Pentode, cadran entièrement visible, haut-parleur électro-dynamique. Dans un cabinet d'une grande beauté. Venez le voir mardi!

Payable par Paiements Différés: 5.50 au comptant, le solde en 10 versements mensuels égaux de 5.30. Prix total avec Paiements Différés, 58.47.

Au cinquième chez Eaton—Rue Université

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL